



Hubert peint.

Barthol. sc.

EUGÈNE SUE

Eugène Sue

LES MYSTÈRES DU PEUPLE

TOME IX

**HISTOIRE D'UNE FAMILLE DE
PROLÉTAIRES À TRAVERS
LES ÂGES**

1849 – 1857

*Il n'est pas une réforme religieuse, politique ou sociale
que nos pères n'aient été forcés de conquérir de siècle en
siècle, au prix de leur sang, par L'INSURRECTION.*

LE COUTEAU DE BOUCHER

OU

JEANNE-LA-PUCELLE.

1412 – 1461.

CHAPITRE PREMIER.

DOMRÉMY.

Enfance de Jeanne Darc. – Sybille, sa marraine. – L'Arbre des Fées. – La légende d'Hêna, la vierge de l'île de Sèn. – Prophétie de Merlin, le barde gaulois. – Le son des cloches. – Le messenger royal. – Sainte Marguerite et sainte Catherine. – Frère Arsène, le médecin. – Les Anglais. – Incendie et carnage du hameau de Saint-Pierre. – Le château de l'île. – Bataille enfantine, Bourguignons et Armagnacs. – Le jeûne. – Première hallucination de Jeannette. – La mission. – Le sergent d'armes. – Le casque et l'épée. – Départ pour Vaucouleurs.

Écoutez, fils de Joel, écoutez cette légende de la

plébéienne CATHOLIQUE et ROYALISTE : — *Charles VII* devait sa couronne à Jeanne Darc... il l'a honteusement reniée, lâchement délaissée. — Chaque jour elle s'agenouillait pieusement devant les prêtres... leurs évêques l'ont brûlée vive. — La couardise de la chevalerie avait donné la Gaule aux Anglais... le génie militaire de la Pucelle, son patriotisme, triomphent enfin de l'étranger ;... elle est poursuivie, trahie, livrée par la haineuse envie des chevaliers. — Pauvre plébéienne ! l'implacable jalousie des capitaines et des courtisans, l'ingratitude royale, la férocité cléricale, ont fait ton martyre ! — Sois bénie à travers les âges, ô vierge guerrière ! sainte fille de la mère-patrie ! — Écoutez, fils de Joel, écoutez cette légende, et jugez à l'œuvre : gens de cour, gens de guerre, gens d'église et royauté !

*

* *

Domrémy est un village des frontières de la Lorraine, sis au versant d'une vallée fertile ; la Meuse arrose ses pâturages. Un vieux bois de chênes, où existent encore quelques souvenirs de la tradition druidique, avoisine l'église ; cette église est la plus belle de toutes les paroisses de la vallée, qui commence à *Vaucouleurs* et finit à Domrémy. Sainte Catherine et sainte Marguerite, superbement peintes et dorées, ornent le sanctuaire ; saint Michel archange, tenant son épée d'une main et de l'autre ses balances, resplendit au fond d'une chapelle obscure. Heureuse est la vallée qui commence à *Vaucouleurs* et finit

à Domrémy ! Seigneurie royale, perdue aux confins des Gaules, elle n'a pas souffert jusqu'alors des désastres de la guerre, dont le centre du pays, depuis un demi-siècle et plus, est si grandement désolé ; ses habitants se sont affranchis du servage, profitant des troubles civils et de l'éloignement de leur royal suzerain, séparé d'eux par la Champagne, tombée au pouvoir des Anglais.

Jacques Darc, d'une famille longtemps serve de l'abbaye de Saint-Rémy, puis du sire de Joinville avant que le fief de Vaucouleurs fût réuni au domaine du roi, Jacques Darc, honnête laboureur, père de famille sévère, un peu rude homme, vivait de la culture de ses champs. Sa femme s'appelait *Ysabelle Romée*, son fils aîné, *Pierre* ; le second, *Jean*, et sa fille, née le jour des Rois de l'an 1412, s'appelait *Jeannette*. Alors âgée de treize ans passés, c'était une avenante, douce et pieuse enfant, d'une intelligence précoce, d'un esprit sérieux pour son âge ; elle se mêlait cependant aux jeux de ses compagnes, et jamais ne se montrait glorieuse de son agilité, lorsque, selon son habitude, elle gagnait dans leurs jeux le prix de la course. Elle ne savait ni lire ni écrire ; active, laborieuse, elle aidait sa mère aux soins du ménage, menait aux champs les brebis, ne craignait personne pour coudre ou pour filer. Souvent pensive lorsque seule au fond des bois elle gardait ses moutons, elle trouvait un plaisir inexprimable à entendre le son lointain des cloches ; elle l'aimait tant, le son des cloches, que, parfois, elle faisait de petits présents de fruits ou d'écheveaux de laine au clerc de la paroisse

de Domrémy, lui demandant avec gentillesse de prolonger un peu la sonnerie de la vesprée ou de l'*Angelus*(1). Jeannette se plaisait encore à conduire son bétail dans l'antique forêt de chênes appelée « le *bois Chesnu*(2) », vers une claire fontaine ombragée par un hêtre vieux de deux ou trois cents ans ; on lui donnait le nom de « l'*Arbre des Fées*. » L'on disait à la veillée que les prêtres des anciens dieux de la Gaule apparaissaient parfois, vêtus de leurs longues robes blanches, sous la sombre voûte des chênes de cette forêt, et que souvent de petites fées venaient, au clair de lune, se baigner, se mirer dans les eaux de la fontaine. Jeannette ne redoutait point les fées, sachant qu'un signe de croix mettait en fuite les malins esprits ; elle professait une dévotion particulière pour *sainte Marguerite* et *sainte Catherine*, les deux belles saintes de sa paroisse. Lorsqu'aux jours de fête elle accompagnait aux offices divins ses parents bien-aimés, elle ne se lassait pas de contempler, d'admirer ses bonnes saintes, à la fois souriantes et majestueuses sous leurs couronnes d'or. Saint Michel la frappait aussi beaucoup ; mais la menaçante sévérité des traits de l'archange, sa flamboyante épée, intimidaient la bergerette, tandis qu'elle ressentait une confiance ineffable en ses chères saintes. Elle avait pour marraine *Sybille*, vieille femme originaire de Bretagne, filandière de son état. Sybille connaissait une foule de légendes merveilleuses, parlait familièrement des fées, des génies ou autres êtres surnaturels. Quelques-uns la croyaient sorcière(3) ; mais son bon cœur, sa piété, l'honnêteté de sa vie, ne justifiaient en rien ces soupçons

de magie. Jeannette, objet de prédilection de sa marraine, écoutait avidement les légendes qu'elle lui contait, lorsqu'elle la rencontrait en allant abreuver ses brebis à la fontaine de l'*Arbre des Fées*, Sybille faisant de préférence rouir son chanvre dans un ruisseau voisin. Les miraculeux récits de sa marraine se gravaient profondément dans l'esprit de Jeannette, de plus en plus sérieuse et pensive à mesure qu'elle approchait de sa quatorzième année ; elle éprouvait depuis quelque temps de vagues tristesses ; maintes fois, seule dans les bois ou dans les prairies, entendant le bruit lointain des cloches, qu'elle aimait tant, elle se prenait à pleurer sans savoir pourquoi elle pleurait ; ces larmes involontaires la soulageaient. Mais ses nuits devenaient agitées, inquiètes ; elle ne dormait plus de ce paisible sommeil dont jouissent les enfants rustiques après de salutaires fatigues. Elle rêvait beaucoup : tantôt ses songes lui retraçaient confusément les légendes de sa marraine ; tantôt elle voyait sainte Marguerite et sainte Catherine lui sourire d'un air tendre et mystérieux.

*

* *

Ce jour-là, beau jour d'été, le soleil se couchait derrière le château de l'Ile, petite forteresse située entre les deux bras de la Meuse, à une assez longue distance du village de Domrémy. Jacques Darc habitait une maison voisine de l'église, dont le pourpris touchait à la haie de clôture du jardin. La famille du laboureur, réunie devant la porte du logis, jouissait de la fraîcheur du soir, les uns assis sur un

banc, les autres sur le sol. Jacques Darc, homme robuste, au regard sévère, au teint hâlé, aux cheveux gris, se reposait des travaux de la journée, ainsi que ses deux fils, Pierre et Jean. Leur mère Ysabelle filait sa quenouille ; Jeannette cousait du linge. Grande et forte pour son âge, svelte, bien proportionnée, elle avait les cheveux noirs, et noirs aussi étaient ses yeux brillants, largement ouverts ; l'ensemble de ses traits promettait une beauté mâle et douce à la fois(4). Elle portait, selon la mode lorraine, une jupe de gros drap écarlate, et de son corsage, échancré aux épaules, sortaient les manches de sa chemise, découvrant à demi ses bras nerveux et blancs, légèrement dorés par le soleil.

La famille Darc écoutait les récits d'un étranger, vêtu d'un surcot brun, chaussé de grandes bottes éperonnées, tenant un fouet à la main, et portant en sautoir une boîte de fer-blanc attachée à une courroie. Cet étranger, nommé *Gillon-le-Chanceux*, parcourait à cheval de grandes distances, en sa qualité de *messenger-volant* ; il transmettait les lettres que s'écrivaient les personnages importants. Il revenait d'accomplir l'un de ces messages auprès du duc de Lorraine, et s'en retournait vers Charles VII, alors résidant à Bourges. Gillon-le-Chanceux, passant par Domrémy, avait prié Jacques Darc de lui enseigner une auberge où il pourrait souper et donner la provende à son cheval.

– Partagez notre repas, et mes fils conduiront votre monture à l'écurie, – répondit au messenger l'hospitalier

laboureur. L'offre acceptée, l'on soupa ; l'étranger, désireux de payer son écot à sa manière, en donnant de récentes nouvelles de France à la famille Darc, lui raconta comment les Anglais, maîtres de Paris, de presque toutes les provinces, y régnaient en maîtres, terrifiant les populations par des violences, par des rapines sans fin ; comment le roi d'Angleterre, encore enfant, avait, sous la tutelle du duc de Bedford, hérité de la couronne de France, tandis que le pauvre jeune Charles VII, le vrai roi, abandonné de presque tous les seigneurs, relégué en Touraine, n'espérait pas même soustraire à la domination des Anglais cette province, dernier débris de ses États. Gillon-le-Chanceux, messenger de cour, naturellement royaliste et du parti des *Armagnacs*, professait, en courtisan de bas étage, une sorte d'adoration pour Charles VII, adoration stupide, menteuse ou aveugle ; car ce jeune prince, énervé par de précoces débauches, égoïste, cupide, ingrat, envieux, et particulièrement couard, ne paraissait jamais à la tête des troupes qui lui restaient, se consolait de leurs défaites et de sa honte en buvant frais ou en chantant ses maîtresses. Mais, dans sa ferveur royaliste, Gillon-le-Chanceux, laissant à l'ombre les vices de son maître, ne mettait en lumière que ses malheurs.

– Pauvre jeune roi !... c'est grand'pitié de voir ce qu'il endure ! – disait le messenger en terminant son récit. – Sa damnée mère, *Isabeau de Bavière*, a causé tout le mal !... Ses déportements avec le duc d'Orléans, sa haine contre le duc de Bourgogne, ont amené les terribles guerres

civiles des Bourguignons et des Armagnacs. Les Anglais, déjà maîtres de plusieurs de nos provinces depuis la bataille de Poitiers, se sont facilement emparés de presque toute la France, déchirée par les factions ; ils lui imposent un joug affreux, la mettent à sac, à feu et à sang ! Enfin, le duc de Bedford, tuteur d'un roi au berceau, règne à la place de notre gentil dauphin ! Maudite soit Isabeau de Bavière ! cette femme a perdu le royaume... Nous ne sommes plus Français... mais Anglais !

– Merci à Dieu ! – dit Jacques Darc, – du moins nous sommes toujours Français, nous autres, dans notre vallée ! ... Elle n'a pas connu les désastres dont vous parlez, ami messenger. Ainsi donc, Charles VII, notre jeune sire, est un digne prince ?...

– Lui !... juste ciel !... – s'écria Gillon-le-Chanceux, flatteur et menteur comme un valet de cour, – ah ! croyez-moi, cher hôte, Charles VII est un ange ! Tous ceux qui l'approchent l'adorent, le révèrent, le bénissent ! Que vous dirai-je ! il a la douceur de l'agneau, la beauté du cygne et le courage du lion !

– Le courage du lion ! – reprit Jacques Darc avec admiration. – Notre jeune sire s'est donc battu bravement, ami messenger ?

– Si on l'eût écouté, il se serait déjà fait tuer cent fois à la tête des troupes qui lui sont fidèles ! – répondit Gillon-le-Chanceux en gonflant ses joues. – Mais la vie de notre auguste maître est si précieuse, que les seigneurs de sa

famille et de son conseil ont dû s'opposer à ce qu'il risquât ses jours d'une façon que j'oserais respectueusement qualifier... d'inutilement héroïque ! À quoi bon cet héroïsme ? Les soldats qui suivent encore la bannière royale sont complètement découragés par des défaites désastreuses ; le plus grand nombre des évêques et des seigneurs se sont traîtreusement déclarés pour le parti des Bourguignons et des Anglais ; tout le monde délaisse notre jeune sire, et bientôt, peut-être, forcé d'abandonner la France, il ne trouvera pas dans le royaume de ses pères un abri pour reposer sa tête !... Ah ! maudite, trois fois maudite soit sa méchante mère Isabeau de Bavière !... Cette femme a perdu notre infortuné pays et causé les malheurs de notre gentil dauphin !...

La nuit venue, Gillon-le-Chanceux remercie le laboureur de Domrémy de son hospitalité, remonte à cheval et poursuit sa route ; la famille Darc, après s'être apitoyée sur le triste sort du jeune roi, fait en commun la prière du soir, et chacun va chercher le sommeil.

*

* *

Jeannette, cette nuit-là, ne s'endormit pas aussitôt que d'habitude. Silencieuse et attentive aux récits du messager, elle avait pour la première fois entendu des paroles douloureusement indignées à propos des ravages des Anglais et des infortunes du gentil dauphin de France. Jacques Darc, sa femme, ses fils, après le départ de

Gillon-le-Chanceux, s'étaient encore longuement appesantis, lamentés sur ces malheurs publics. Vassaux du roi, ils l'aimaient, ils le révéraient d'autant plus... qu'ils le connaissaient moins et ne subissaient point son vasselage, dont ils s'étaient affranchis, grâce à leur éloignement de leur suzerain et aux troubles des temps.

Les enfants sont d'ordinaire les échos de leurs parents ; aussi, à l'exemple de son père, de sa mère, Jeannette, dans sa crédulité naïve et tendre, plaignit de tout son cœur ce gentil dauphin de France, si doux, si beau, si vaillant, et si malheureux par la faute de sa méchante mère. Hélas ! il se trouvait « – presque sans abri pour reposer sa tête, abandonné de tous, et bientôt forcé de fuir du royaume de ses ancêtres ; – » ainsi l'avait dit le messager.

Jeannette, qui, depuis quelque temps, se prenait souvent à pleurer sans cause, pleura les infortunes de son roi et s'endormit en priant ses chères saintes et saint Michel archange d'intercéder auprès du Seigneur Dieu en faveur de ce pauvre jeune prince. Ces pensées poursuivirent la bergerette jusque dans ses rêves, rêves bizarres où elle voyait tantôt le dauphin de France, beau comme un ange des cieux, lui sourire avec tristesse et bonté, tantôt des hordes d'Anglais, armés de torches et d'épées, marcher, marcher, laissant derrière eux un long sillon de sang et de flammes.

*

* *

Jeannette s'éveilla ; mais, l'imagination vivement frappée du souvenir de ses songes, elle ne put s'empêcher de penser beaucoup au gentil dauphin de France, et d'éprouver grand pitié pour lui. Le jour venu, elle rassembla les brebis qu'elle menait chaque matin au pacage, et les conduisit vers le vieux bois chesnu, où elles trouvaient ombre fraîche et herbe fleurie. Pendant qu'elles paissaient, elle s'assit près de la *fontaine aux Fées*, ombragée par un hêtre séculaire, puis fila machinalement sa quenouille.

Au bout de peu d'instant, Sybille, marraine de Jeannette, vint aussi à la fontaine, portant sur son dos une grosse liasse de chanvre ; elle venait, afin de le rourir, le placer dans le ruisseau formé par l'écoulement de la source. Quoique les gens simples crussent Sybille sorcière, ses traits ne rappelaient en rien ceux que l'on prête aux vieilles femmes possédées du malin esprit : nez crochu, menton fourchu, regard de chouette et sourire ténébreux. Non, rien de plus vénérable que le pâle visage de Sybille, encadré de cheveux blancs ; ses yeux bleus brillaient d'un feu concentré, lorsqu'elle disait les antiques légendes ou les héroïques bardits de l'Armorique, sa terre natale. Sans croire aucunement à la magie, Sybille avait une foi profonde à certaines prophéties des anciens bardes gaulois ; de même que les chrétiens ont foi aux prophéties de leurs Écritures qu'ils appellent saintes. Fidèle à la croyance druidique de nos pères, la marraine de Jeannette savait que l'on ne meurt jamais et que l'on va continuer de vivre à l'infini, âme et corps, dans les étoiles,

mondes nouveaux et mystérieux. Mais, respectant la religion de sa filleule, jamais Sybille ne cherchait à jeter le trouble ou le doute dans la croyance de cette enfant. Elle l'aimait tendrement, toujours prête à lui raconter quelque légende écoutée par Jeannette avec recueillement. Ainsi se développait en elle cet esprit contemplatif, réfléchi, rare à son âge et non moins frappant que la précocité de son intelligence.

*

* *

La bergerette filait machinalement sa quenouille, suivant ses brebis d'un regard distrait ; elle ne vit ni n'entendit Sybille. Celle-ci, après avoir déposé à quelques pas de là et maintenu sous des pierres son chanvre exposé au courant du ruisseau, s'approcha doucement et donna un baiser sur le cou penché de sa filleule qui poussa un léger cri et dit ensuite en souriant : – Ah ! marraine. Vous m'avez fait grand'peur !

– Tu n'es pourtant pas peureuse ! ! tu as été plus brave que moi l'autre jour en courant après une grosse vipère et en l'écrasant à coups de pierre !

– Elle pouvait mordre quelqu'un...

– À quoi pensais-tu donc tout à l'heure ? tu ne t'es pas aperçue de ma venue ?

– Hélas ! je pensais à quelque chose de triste...

– Mais encore ?

– Le gentil dauphin, notre sire... qui est si doux, si beau, si vaillant, et cependant si malheureux par la faute de sa mauvaise mère, sera peut-être forcé d'abandonner la France par la cruauté des Anglais !

– D'où sais-tu cela ?

– Un messenger s'est hier arrêté à la maison ; il nous a parlé du mal que font les Anglais dans les pays d'où il vient et des peines de notre jeune sire. Oh ! marraine, je me sentais aussi apitoyée sur lui que s'il était mon frère, je n'ai pu m'empêcher de pleurer avant de m'endormir... Hélas ! le messenger revenait toujours à dire que la mère de notre gentil dauphin était fautive de ces grands maux, et que cette méchante femme avait perdu la Gaule...

– Il a dit cela, le messenger ? – reprit Sybille, tressaillant à un souvenir soudain ; – il a dit qu'une femme avait perdu la Gaule ?

– Oui, oui. Et il nous racontait que, par sa faute, à elle, les Anglais font endurer misères sur misères aux gens des campagnes ; ils les pillent, ils les tuent, ils mettent le feu à leurs maisons ; ils sont sans merci pour les femmes, pour les enfants ; ils emmènent le bétail des laboureurs. – Et Jeannette suivait d'un œil inquiet ses blanches brebis. – Ah ! marraine, le cœur me saignait en écoutant le messenger raconter les infortunes de notre jeune sire et du pauvre monde de ces contrées... Mon Dieu ! faut-il qu'une méchante femme ait causé tant de maux !

– Une femme a fait le mal, – répondit Sybille en hochant

la tête d'un air pensif ; – une femme réparera le mal...

– Comment donc cela ?

– Une femme a perdu la Gaule, – reprit Sybille de plus en plus rêveuse et le regard errant dans l'espace ; – une jeune fille sauvera la Gaule... La prédiction va-t-elle donc s'accomplir ?

– Quelle prédiction, marraine ?

– La prophétie de MERLIN... un barde de Bretagne.

– Et quand l'a-t-il faite cette prophétie ?

– Il y a mille ans et plus.

– Mille ans et plus !... Merlin était donc un saint, marraine ?

Sybille, absorbée dans ses pensées, ne parut pas entendre la question de la bergerette ; et, le regard toujours errant dans l'espace, elle se mit à murmurer d'une voix lente et accentuée ce vieux chant de l'Armorique :

« – MERLIN... MERLIN... MERLIN... Où allez-vous si matin avec votre chien noir ?

» – Je viens chercher ici... l'œuf rouge... l'œuf rouge du serpent marin...

» – Je viens chercher, dans la vallée, le cresson vert et l'herbe d'or...

» – Et la branche élevée du chêne... dans les bois, sur le bord de la fontaine(5). »

– La branche élevée du chêne... dans les bois, sur le

bord de la fontaine ? – reprit Jeannette en regardant au-dessus et autour d'elle, frappée des paroles et de l'expression recueillie de la figure de Sybille ; – c'est comme ici, marraine... c'est comme ici !... – Puis, remarquant que la vieille Bretonne ne l'écoutait pas et paraissait plongée dans une sorte de contemplation intérieure : – Marraine, – ajouta-t-elle en posant doucement sa main sur le bras de Sybille, – marraine, quel est donc ce Merlin dont vous parlez ?...

– Un barde gaulois dont les chants sont encore chantés dans mon pays, – répondit Sybille en sortant de sa rêverie ; – on parle de lui dans nos plus anciennes légendes...

– Oh ! marraine, dites-m'en une, s'il vous plaît ? J'aime tant les entendre, vos belles légendes... Souvent j'en rêve !

– Allons, sois satisfaite, mon enfant, je vais te dire la légende d'un paysan qui épouse la fille d'un roi de Bretagne.

– Serait-il possible !... un paysan épouser la fille d'un roi !

– Oui ; et cela, grâce à la harpe et à l'anneau de Merlin... Écoute...

Et Sybille dit à sa filleule la légende suivante d'une voix basse et lentement rythmée :

LA HARPE DE MERLIN LE BARDE(6).

« – Ma pauvre grand'mère, j'ai envie d'aller à la fête que donne le roi.

» – Non, Alain, vous n'irez pas à cette fête, non ; vous avez pleuré cette nuit en rêvant.

» – Ma pauvre petite mère, si vous m'aimez, vous me laisserez aller à la fête nouvelle.

» – Non ; en allant, vous chanterez ; en revenant, vous pleurerez.

» Alain, malgré sa grand'mère, est parti... »

– C'était mal à lui de désobéir, – dit Jeannette, écoutant, selon son habitude, avidement sa marraine ; – c'était mal à lui de désobéir à sa grand'mère !

Sybille baisa Jeannette au front et continua :

« Alain a équipé son poulain noir, – il l'a ferré d'acier poli, – il lui a attaché un anneau au cou, – un ruban à la queue, – et il est arrivé à la fête. – Comme il arrivait, les trompettes sonnaient, les crieurs criaient :

» – Celui qui franchira au galop, en un bond franc et parfait, la grande barrière du champ de foire, aura pour épouse la fille du roi... »

– La fille du roi ! il serait vrai ! – répéta la bergerette émerveillée en joignant les mains et abandonnant sa quenouille ; – la fille du roi !

« – En entendant ces mots du crieur, – poursuivit Sybille, – le poulain noir d'Alain hennit à tue-tête, bondit, s'emporta, souffla du feu par les naseaux, jeta des éclairs par les yeux, dépassa tous les autres chevaux et franchit la barrière d'un bond.

» – Sire, – dit Alain au roi, – vous l'avez juré, votre fille *Linor* doit m'appartenir.

» – Elle n'appartiendra ni à toi ni à tes semblables... paysan !... »

– Le roi avait promis et juré, – s'écria Jeannette ; – il mentait donc à sa parole ? Oh ! ce n'est pas le gentil dauphin notre sire qui mentirait à sa promesse ! n'est-ce pas, marraine ?

Sybille secoua mélancoliquement la tête et poursuivit :

« – Un vieil homme qui était auprès du roi, un vieil homme qui avait une longue barbe, plus blanche que la laine sur le buisson de la lande, et une robe galonnée d'argent tout le long, parla tout bas au roi, qui, l'ayant écouté, frappa trois coups de son sceptre pour que tout le monde fît silence, et dit à Alain :

» – Si tu m'apportes la harpe de *Merlin*, qui, par quatre chaînes d'or, est suspendue au chevet de son lit ; oui, si tu parviens à détacher cette harpe et à me l'apporter, tu auras ma fille peut-être... »

– Et cette harpe, marraine, où était-elle ? – demanda la bergerette, de plus en plus intéressée. – Comment donc faire pour l'avoir ?

– Écoute, mon enfant :

« – Ma pauvre grand'mère, – dit Alain en revenant à sa maison, – ma pauvre grand'mère, si vous m'aimez, vous me donnerez un conseil. Mon cœur est brisé.

» – Méchant garçon ! si tu m'avais écouté, si tu n'étais pas allé à cette fête, ton cœur ne serait pas brisé. Allons, ne pleure pas ; la harpe sera détachée. Voici un marteau d'or, va...

» Alain part et revient au palais du roi disant : – Bonheur et joie ! me voici derechef ; j'apporte la harpe de Merlin... »

– Il avait donc pu prendre la harpe ? – dit Jeannette ébahie. – Et où ?... et comment l'avait-il prise, marraine ?

Sybilie mit d'un air mystérieux un doigt sur ses lèvres et poursuivit :

« – J'apporte la harpe de Merlin, – dit Alain au roi ; – sire, votre fille Linor doit être à moi, vous l'avez promis.

» Quand le fils du roi entendit cela, il fit la moue et parla tout bas à son père ; le roi, l'ayant écouté, dit à Alain :

» – Si tu m'apportes l'anneau que Merlin a à la main droite, tu auras ma fille Linor... »

– Quoi ! marraine, manquer deux fois à sa promesse ? Ah ! c'est mal de la part du roi !... Et le pauvre Alain, que va-t-il devenir ?...

« – Alain, – reprit Sybilie, – s'en retourne en pleurant et va trouver bien vite sa grand'mère.

» – Hélas ! grand'mère, le seigneur roi avait dit... et voilà qu'il s'est dédit !

» – Ne te chagrine pas ainsi, cher enfant ! Prends un rameau qui est là dans mon petit coffre, où il y a douze feuilles, – douze feuilles vermeilles aussi brillantes que de

l'or, – et que j'ai été sept nuits à chercher en sept bois, il y a sept ans... »

– Qu'est-ce que c'était donc que ces belles feuilles d'or, marraine ? Les anges ou les saintes les avaient donc données à la grand'mère d'Alain ?

Sybille secoua négativement la tête et continua sa légende.

« – Lorsqu'à minuit le coq a chanté, le cheval noir d'Alain l'attendait à la porte.

» – Ne crains rien, cher petit-fils, Merlin ne s'éveillera pas ; tu as mes douze feuilles d'or... Va vite.

» Le coq n'avait pas fini de chanter, que le poulain noir galopait sur le chemin... Le coq n'avait pas fini de chanter, que l'anneau de Merlin était enlevé... »

– Et cette fois, Alain a épousé la fille du roi, marraine ?

– Pas encore.

– Quoi ! pas encore ?

– Non.

Et Sybille poursuivit ainsi :

« – Le matin, au point du jour, Alain était près du roi, lui présentant l'anneau de Merlin. – Le roi, tout stupéfait, et tous ceux qui étaient là, disaient :

» – Voilà pourtant que ce jeune paysan a gagné la fille de notre sire !

» – C'est vrai, – dit le roi à Alain. – Mais je te demande une chose, – ce sera la dernière ; – si tu fais cela, tu auras ma fille et, de plus, tout le royaume de Léon.

» – Que faut-il faire, sire ?

» – Amener Merlin à la cour pour célébrer ton mariage avec ma fille... »

– Mon Dieu ! – dit la bergerette, s'émerveillant davantage encore, – comment cela va-t-il finir ?

« – Pendant qu'Alain était au palais, sa grand'mère voit passer Merlin devant sa maison.

» – Merlin, d'où viens-tu avec tes habits en lambeaux ? – Où vas-tu ainsi nu-tête et nu-pieds ? – Où vas-tu ainsi, vieux Merlin, avec ton bâton de houx ?

» – Hélas ! hélas ! je vais chercher ma harpe, consolation de mon cœur en ce monde. – Je vais chercher ma harpe et mon anneau, que j'ai perdus tous deux.

» – Merlin, Merlin, ne vous chagrinez pas ; votre harpe n'est pas perdue, – ni votre anneau non plus. – Entrez, Merlin, venez vous reposer et manger un morceau avec moi.

» – Je ne me reposerai, je ne mangerai rien au monde que je n'aie retrouvé ma harpe et mon anneau.

» – Merlin, entrez, votre harpe sera retrouvée ; – entrez, Merlin, votre anneau sera retrouvé.

» La grand'mère pria tant et tant Merlin, qu'il entra. – Lorsqu'au soir Alain revint à sa maison, le voilà qui

tressaille d'épouvante en jetant les yeux sur le foyer, en y voyant Merlin assis la tête penchée sur sa poitrine ; Alain ne savait où fuir.

» – Ne crains rien, mon garçon, ne crains rien, Merlin dort d'un profond sommeil ; il a mangé *trois pommes rouges* que je lui ai cuites sous la cendre. – Maintenant, il nous suivra partout ; nous l'emmènerons devers notre seigneur le roi... »

– Et Merlin y est allé, marraine ?

– Oui. Écoute la fin de la légende.

« – Qu'est-il arrivé dans la ville, que j'entends tant de bruit ? – disait le lendemain la reine à sa suivante. – Qu'est-il arrivé dans la cour, que la foule y pousse des cris de joie ?

» – Madame, c'est que toute la ville est en fête ; c'est que Merlin entre au palais avec une vieille, vieille femme, vêtue de blanc, grand'mère du jeune garçon qui doit épouser votre fille.

» Et la noce a été célébrée ; Alain a épousé Linor ; Merlin a chanté le mariage. Il y a eu cent robes de laine blanche pour les prêtres, – cent colliers d'or pour les chevaliers, – cent manteaux bleus de fête pour les dames, – et huit cents braies neuves pour les pauvres gens.

» Et tout le monde s'en est allé content. – Alain est parti pour le pays de Léon avec sa femme, sa grand'mère, et une suite nombreuse. – Mais Merlin a disparu ; Merlin

encore une fois est perdu. – L'on ne sait ce qu'il est devenu ; – l'on ne sait quand reviendra Merlin !... »

*

* *

Jeannette avait écouté Sybille avec une profonde attention, frappée surtout de ce fait singulier : *un paysan épousant la fille d'un roi* ; dès lors, Jeannette s'excusait pour ainsi dire à ses propres yeux de penser si souvent, depuis la veille, à son jeune sire, si doux, si beau, si brave, et si malheureux par la faute de sa méchante mère et la cruauté des Anglais. Aussi, après un moment de silence, la bergerette dit à Sybille :

– Oh ! marraine, la belle légende !... Elle me semblerait encore plus belle si le bon sire de Léon, ayant à combattre un ennemi autant cruel que les Anglais, Alain le paysan avait sauvé son roi avant de se marier avec sa fille... Et Merlin ?... l'on ne sait pas ce qu'il est devenu ?

– Non. L'on assure qu'il doit dormir mille ans et plus... Mais avant de s'endormir, il a prédit que *le mal qu'une femme ferait à la Gaule serait réparé par une jeune fille... une jeune fille de ce pays-ci...*

– De ce pays-ci, marraine ?

– Oui, des marches de la Lorraine ; et qu'elle naîtrait près d'un grand bois de chênes(7).

Jeannette, les mains jointes, saisie d'étonnement, regardait Sybille en silence, et songeait que, selon la

prophétie de Merlin, la France serait sauvée par une jeune fille de la Lorraine, peut-être même de Domrémy ? Cette libératrice ne devait-elle pas descendre d'un antique bois *chesnu* ? Le village de Domrémy n'avoisinait-il pas une forêt de chênes séculaires ?

– Quoi ! marraine, – reprit la bergerette, – il serait vrai... Merlin a prédit cela ?

– Oui, – répondit Sybille, pensant que sans doute étaient venus les temps où devait s'accomplir la prophétie du barde gaulois ; – oui, il y a mille ans et plus, cette prédiction a été faite par Merlin.

– Et en quels termes, marraine ?... Le savez-vous ?

– Je le sais.

– Oh ! dites-le-moi, s'il vous plaît !

Sybille appuya son front sur sa main, se recueillit ; puis, d'une voix basse et lente, fit ainsi connaître à sa filleule cette mystérieuse prophétie, que l'enfant écouta dans un religieux silence :

LA PROPHÉTIE DE MERLIN.

« – Quand le soleil se couche, quand la lune brille, je chante.

» – Jeune, je chantais... devenu vieux, je chante encore...

» – L'on me cherche, et l'on ne me trouve pas...

» – L'on ne me cherchera pas, et l'on me trouvera...

» – Peu importe ce qui arrive...

» – Ce qui doit être sera !

*

* *

» – Je vois la Gaule perdue par une femme... je vois la Gaule sauvée par une vierge des marches de la Lorraine, et d'un bois chesnu venue.

» – Je vois aux marches de la Lorraine une forêt profonde, une forêt de chênes où croît, près de la claire fontaine, l'herbe divine que le druide coupe avec une faucille d'or.

*

* *

» – Je vois un ange aux ailes d'azur, éclatant de lumière ; il tient en ses mains une couronne... une couronne royale.

» – Je vois un cheval de guerre aussi blanc que la neige.

» – Je vois une armure de bataille aussi brillante que de l'argent.

» – Pour qui cette couronne royale ? ce cheval ? cette armure ?

» – La Gaule, perdue par une femme, sera sauvée par une vierge des marches de la Lorraine, d'un bois chesnu venue.

*

* *

» – Pour qui cette couronne royale ? ce cheval ? cette armure ?

» – Oh ! que de sang ! il jaillit, il coule à torrents !... oh ! que je vois de sang ! que je vois de sang !

» – Il fume ! sa vapeur monte... monte comme un brouillard d'automne vers le ciel, où gronde la foudre, où luit l'éclair !

» – À travers ces foudres, ces éclairs, ce brouillard sanglant, je vois une vierge guerrière...

» – Elle bataille, elle bataille... et bataille encore, au milieu d'une forêt de lances ! elle semble chevaucher sur le dos des archers(8)...

» Le cheval de guerre aussi blanc que la neige était pour la vierge guerrière !... pour elle était l'armure de bataille aussi brillante que l'argent !...

» – Mais pour qui la couronne royale ?

*

* *

» – La Gaule, perdue par une femme, sera sauvée par une vierge des marches de la Lorraine, d'un bois chesnu venue.

*

» – À la guerrière le cheval et l'armure ! Mais à qui la couronne royale ? L'ange aux ailes d'azur la tient entre ses mains.

» – Le sang a cessé de couler par torrents, la foudre de gronder, l'éclair de luire.

» – Je vois un ciel serein ; les bannières flottent, les clairons sonnent, les cloches résonnent ; cris de joie ! chants de victoire !

» – La vierge guerrière reçoit des mains de l'ange de lumière la couronne royale.

» – Un homme agenouillé, portant long manteau d'hermine, est couronné par la vierge guerrière.

» – Peu importe ce qui arrive...

» – Ce qui doit être sera !...

» – La Gaule, perdue par une femme, est sauvée par une vierge des marches de la Lorraine, d'un bois chesnu venue. »

Jeannette, suspendue aux lèvres de Sybille, ne l'interrompt pas et écouta cette mystérieuse prophétie avec une émotion croissante ; son imagination, impressionnable et vive, se figurait la vierge de Lorraine revêtue de sa blanche armure, montée sur son blanc

coursier, bataillant au milieu d'une forêt de lances, et, ainsi que le disait le chant prophétique, *chevauchant sur le dos des archers*. Puis, la guerre terminée, l'étranger vaincu, l'ange éclatant de lumière... (*Saint Michel*, sans doute, pensait la bergerette, qui, chaque dimanche, voyait à sa paroisse la fière statue de l'archange)... puis, l'étranger vaincu, l'ange éclatant de lumière, tenant la couronne royale, la donnait à la guerrière ; et, au bruit des clairons, des cloches, des chants de victoire, elle rendait sa couronne au roi... Et ce roi, quel pouvait-il être ? sinon le gentil dauphin de qui la mère avait causé les malheurs de la France !... Il ne venait pas à la pensée de la bergerette qu'elle serait un jour la vierge guerrière prophétisée par la légende ; mais le cœur de la naïve enfant battait de joie en songeant qu'elle serait Lorraine, la libératrice de la Gaule !

– Oh ! merci, marraine, de m'avoir conté cette belle légende ! – dit Jeannette, les larmes aux yeux et se jetant au cou de Sybille. – Matin et soir, je prierai Dieu, ses saintes, et saint Michel archange, de faire arriver bientôt la prophétie de Merlin. Enfin les Anglais seraient chassés de France ! notre jeune sire couronné, grâce au courage de la jeune Lorraine d'un bois chesnu venue !... Mais cela se verra-t-il jamais ?

– Merlin l'a dit, mon enfant : *Peu importe ce qui arrive... ce qui doit être sera...*

– Et pourtant, – reprit la bergerette après un moment de réflexion, – une jeune fille chevaucher, batailler, commander à des gens d'armes, comme un capitaine ?

est-ce que c'est possible ?...

– Oui, certes. Jadis, mon père a connu, en notre contrée de Bretagne, la femme du *comte de Montfort*, vaincu et fait prisonnier par le roi de France ; elle s'appelait *Jeanne* comme toi. Longtemps elle a vaillamment guerroyé sur terre ou sur mer, portant casque et cuirasse ; elle voulait sauver l'héritage de son fils, un enfant de trois ans. Oh ! l'épée ne pesait pas plus au bras de la comtesse Jeanne que la quenouille ne pèse aux mains d'une autre... Elle se battait en lionne défendant son lionceau !

– Quelle femme ! marraine, quelle femme !

– Il y avait bien d'autres guerrières, voilà de cela des cents et des cents ans ! elles venaient des lointains pays du Nord, sur des vaisseaux, assez hardies pour aller, en remontant la Seine, attaquer Paris ; on les appelait les *Vierges aux Boucliers*. Elles ne craignaient pas les plus braves soldats ; ceux qui voulaient les épouser devaient d'abord les vaincre par les armes !

– Voyez donc !... quelles furieuses !...

– Enfin, dans des temps encore plus anciens, les Bretonnes des Gaules suivaient leurs maris, leurs fils, leurs pères, leurs frères, à la bataille ; elles assistaient aux conseils de guerre ; et souvent elles combattaient jusqu'à la mort !...

– Marraine, est-ce que l'histoire d'*Hêna*, que vous m'avez racontée une fois, n'est pas une légende de ces anciens temps ?

– Si, mon enfant.

– Oh ! marraine, – reprit la bergerette avec une grâce caressante, – redites-moi-la donc encore cette légende ? ... Hêna s'est montrée autant courageuse que le sera la jeune fille lorraine dont Merlin prédit la venue.

– Allons, – répondit Sybille en souriant, – encore cette légende, et je rentre à la maison. Mon chanvre est à rouir ; je reviendrai le chercher ce soir. Écoute la légende d'Hêna, puisqu'elle te plaît, ma petite Jeannette :

LA LÉGENDE D'HÊNA.

« – Elle était jeune, – elle était belle, – elle était sainte ; – elle a donné son sang à Hésus pour la délivrance de la Gaule. – Elle s'appelait Hêna, Hêna, la vierge de l'île de Sèn !

*

* *

» – Bénis soient les dieux ! ma douce fille, – lui dit son père Joel, le brenn de la tribu de Karnak, – bénis soient les dieux, – puisque te voilà ce soir dans notre maison pour fêter le jour de ta naissance ! – Mais qu'as-tu ? – Je vois des larmes dans tes yeux.

*

* *

» – Si ma figure est triste, ma bonne mère, – si ma figure est triste, mon bon père, – c'est que je viens vous

dire adieu et au revoir.

*

* *

» – Et où vas-tu, chère fille ? – Ton voyage sera donc bien long ? – Où vas-tu ainsi ?

*

* *

» – Je vais en ces mondes mystérieux que personne ne connaît et que tous nous connaissons ; – où personne n'est allé, – et où tous nous irons, – pour revivre avec ceux que nous avons aimés... »

– Ces mondes-là, – dit Jeannette, – c'est le paradis où sont les anges et les saintes du bon Dieu, n'est-ce pas, marraine ?

Sybille secoua la tête d'un air de doute sans répondre à sa filleule et continua le récit de sa légende :

« – En entendant Hêna leur dire adieu et au revoir, – son père et sa mère se regardèrent tristement ; – et s'attristèrent tous ceux de la famille, et aussi les petits enfants. – Hêna avait un grand faible pour l'enfance.

» – Pourquoi donc, chère fille, quitter ce monde-ci, – pour t'en aller ailleurs, – sans que l'ange de la mort t'appelle ?

» – Mon bon père, ma bonne mère, Hésus est irrité, – l'étranger menace notre Gaule bien-aimée ; – le sang

innocent d'une vierge, offert par elle aux dieux, peut apaiser leur colère. – Adieu donc et au revoir, vous tous, mes parents, mes amis ; – gardez ces colliers, ces anneaux en souvenir de moi. – Que je baise une dernière fois vos têtes blondes, chers petits enfants. – Souvenez-vous d'Hêna, votre amie ; – elle va vous attendre dans les mondes inconnus.

» – Brillante est la lune, – immense est le bûcher ; – il s'élève auprès des pierres sacrées de Karnak. – La voilà... c'est elle... c'est Hêna !... – Elle monte sur le bûcher, sa harpe d'or à la main ; – elle chante ainsi :

» – Prends mon sang, ô Hésus ! et délivre mon pays de l'étranger ! – Prends mon sang, ô Hésus ! – Pitié pour la Gaule ! et victoire à nos armes !

» – Il a coulé le sang d'Hêna ! – Ô vierge sainte ! il n'aura pas en vain coulé, ton sang innocent et généreux !

» – Aux armes ! aux armes ! – Chassons l'étranger ! victoire à nos armes ! »

*

* *

Les yeux de Jeannette se remplirent de nouveau de larmes, et elle dit à Sybille, lorsque celle-ci eut achevé cette légende :

– Oh ! marraine, si le bon Dieu, ses saintes ou son archange me disaient : « – Jeannette, quoi aimerais-tu mieux, être Hêna ou la guerrière lorraine qui doit chasser

ces méchants Anglais de la France et rendre sa couronne à notre gentil dauphin ?... »

– Que préférerais-tu, mon enfant ?

– J'aimerais mieux être Hêna.

– Pourquoi ?

– Elle a, pour délivrer son pays, offert son sang au bon Dieu, sans répandre celui de personne... et la guerrière de nos pays devra tant répandre de sang ! tant tuer de monde avant d'être victorieuse et de faire couronner notre pauvre jeune sire !... Ah ! marraine, – ajouta la bergerette en frémissant, – Merlin a dit qu'il voyait le sang couler à torrents et fumer comme un brouillard !...

Jeannette s'interrompit, se leva soudain, entendant à quelques pas, dans le taillis, un assez grand bruit, mêlé de bêlements plaintifs ; presque aussitôt, l'un de ses agneaux sortit effaré des buissons, poursuivi par un gros chien noir ; il n'aboyait pas, car il mordait à belles dents le mouton à la cuisse. Laisser sa quenouille, ramasser deux pierres, dont elle s'arma, courir bravement au chien, tel fut le premier mouvement de l'enfant, tandis que Sybille, effrayée, lui criait :

– Prends garde ! chien qui n'aboie pas a la rage mue !

Mais la bergerette, l'œil brillant, la figure animée, ne tint compte des avertissements de sa marraine, s'élança sur le chien, armée de ses deux pierres ; et, au lieu de les lui jeter, en l'assaillant ainsi de loin, elle se servit d'elles pour

le frapper à tour de bras sur la tête, sur la mâchoire, si bien, si fort, qu'il abandonna l'agneau, prit la fuite, la gueule pleine de flocons de laine, et poussa des gémissements lamentables, toujours poursuivi par Jeannette, qui, ramassant de nouvelles pierres, l'en cribla, jusqu'à ce qu'il eût disparu à travers le fourré. Lorsqu'elle revint auprès de Sybille, celle-ci fut frappée de l'air intrépide de l'enfant. Sa coiffe, dénouée, laissait tomber sur ses épaules les tresses de ses cheveux noirs. Encore haletante de sa course, elle s'appuya un moment, essoufflée, aux roches moussues de la fontaine, ses bras pendants le long de sa jupe écarlate ; puis, avisant le mouton qui, saignant, palpitait sur l'herbe, la bergerette fondit en larmes ; son courroux fit place à la compassion. Elle alla puiser dans le creux de sa main de l'eau à la source, s'agenouilla devant l'agneau, lava sa plaie, disant tout bas :

– Notre gentil dauphin est innocent comme toi, pauvre agnelet ; et ces méchants chiens anglais voudraient le déchirer !...

Soudain les cloches de l'église de Domrémy commencèrent de sonner lentement dans le lointain. À ce bruit, qu'elle aimait passionnément, la bergerette, ravie, s'écria :

– Oh ! marraine, les cloches ! les cloches !...

Et Jeannette, en proie à une sorte d'extase, son agneau serré contre sa poitrine, prêtait l'oreille aux vibrations sonores que le vent matinal apportait jusqu'au vieux bois

chesnu.

*

* *

Plusieurs semaines se passèrent. La prédiction de Merlin, le souvenir des malheurs du roi, des désastres de la France, ravagée par les Anglais, revinrent obstinément à la pensée de Jeannette ; car souvent ses parents s'entretenaient de ces tristes événements en sa présence. Aussi, durant les heures solitaires qu'elle passait aux champs ou aux bois avec son troupeau, parfois elle se prenait à répéter à voix basse ces passages de la prophétie du barde gaulois :

– La France, perdue par une femme, sera sauvée par une vierge des marches de la Lorraine, d'un bois chesnu venue.

Ou bien encore :

– Oh ! que de sang ! il jaillit, il coule à torrents... il fume et, comme un brouillard, monte vers le ciel, où gronde la foudre, où luit l'éclair !... À travers ces foudres, ces éclairs, ce brouillard sanglant, je vois une vierge guerrière. Blanc est son coursier, blanche est son armure ; elle bataille et bataille encore au milieu d'une forêt de lances, et semble chevaucher sur le dos des archers !...

Et puis l'ange de lumière remettait la couronne royale aux mains de la guerrière, qui couronnait son roi au milieu

des cris de joie et des chants de victoire !

Chaque jour, regardant des yeux de son esprit vers les frontières de la Lorraine, sans voir apparaître la vierge libératrice, Jeannette en vain suppliait ses bonnes saintes, sainte Marguerite et sainte Catherine, d'intercéder auprès du Seigneur Dieu pour le salut du gentil dauphin, dépossédé de son trône... en vain elle les suppliait d'obtenir la délivrance de ce pauvre pays de France, depuis tant d'années la proie des Anglais ; demandant ainsi au ciel avec ferveur l'accomplissement de la prophétie de Merlin, prophétie vraisemblable aux yeux de Jeannette, depuis que Sybille lui avait raconté les exploits de ces vierges guerrières venant des mers lointaines du Nord sur leurs vaisseaux et assiégeant Paris ; ou bien encore les vaillances de la comtesse Jeanne de Montfort, se battant comme une lionne pour défendre son lionceau ; ou bien enfin les actions héroïques de ces Gauloises des anciens temps, qui accompagnaient à la bataille leurs époux, leurs fils, leurs pères et leurs frères !

Jeannette atteignit les approches de sa quatorzième année, âge auquel les natures robustes, saines, fortement développées par les salubres fatigues de la vie rustique, entrent d'ordinaire dans la période de la puberté. Dès lors, sur le point de devenir *jeunes filles*, elles éprouvent en ce moment, si grave pour leur sexe, des anxiétés sans motif, de vagues tristesses, un impérieux besoin de solitude où elles donnent librement cours à des langueurs rêveuses, nouveautés dont s'inquiète leur pudique instinct,

symptômes de l'éveil d'un cœur virginal, premières et confuses aspirations de la jeune fille vers les douces joies et les austères devoirs de l'épouse et de la mère, fins sacrées des destinées de la femme !...

Il n'en était pas ainsi de Jeannette : elle ressentait ces mystérieux symptômes ; mais sa candeur l'égarait sur leur cause. L'imagination remplie des merveilleuses légendes de sa marraine, qu'elle continuait de voir presque chaque jour à la fontaine de l'Arbre des Fées, l'esprit de plus en plus frappé des prophéties de Merlin, quoiqu'elle se crût étrangère à cette prédiction, Jeannette, dans la chaste ignorance de son âme, attribuait à la douloureuse et tendre pitié que lui inspiraient les malheurs de la Gaule et de son jeune roi ces vagues tristesses, ces larmes involontaires, ces aspirations confuses, signes précurseurs de l'âge pubère ; son cœur innocent commençait de battre, mais ne devait jamais battre que pour la France.

Jeanne Darc ne devait connaître qu'un amour... le saint amour de la patrie !...

*

* *

– Isabelle, – disait ce soir-là, d'un air sévère, Jacques Darc à sa femme, seul à seul avec elle au coin de leur foyer, – je ne suis point du tout satisfait de Jeannette : dans quelques mois elle aura quatorze ans ; grande et forte pour son âge, elle devient paresseuse. Hier, je lui faisais tirer de l'eau du puits, afin d'arroser les légumes de notre jardin ;

vingt fois elle s'est arrêtée, les mains sur la corde des seaux, le nez en l'air et bayant aux corneilles. Il me faudra la relever rudement du péché de paresse.

– Jacques, écoute-moi. Ne t'es-tu pas aperçu que depuis quelque temps Jeannette est un peu pâle, n'a presque plus d'appétit, est souvent distraite, et devient de plus en plus taciturne ?

– Je ne me plains point de ce qu'elle parle peu, je n'aime pas les bavardes... Je me plains de sa paresse, de ses distractions ; je veux qu'elle redevienne laborieuse, active, comme par le passé ; sinon, je la corrigerai...

– Ce changement que nous remarquons dans notre fille ne provient pas de sa mauvaise volonté, mon ami.

– D'où provient-il donc ?

– Hier encore, vraiment inquiète de sa santé, j'ai interrogé Jeannette. Elle souffrait, m'a-t-elle dit, de violents maux de tête depuis quelque temps ; elle se sentait courbaturée sans avoir presque marché ; elle dormait à peine et éprouvait parfois des vertiges, pendant lesquels tout semblait tourner autour d'elle. Ce matin, en allant à Neufchâteau porter du beurre et des volailles, j'ai consulté frère Arsène, le chirurgien, sur l'état de Jeannette...

– Eh bien !

– Lorsque je lui ai eu appris de quoi elle se plaignait, il m'a demandé son âge. « – Treize ans et demi passés, – lui ai-je répondu. – Est-elle forte et d'une bonne santé ? –

Oui, mon père, elle est forte et se portait très-bien avant ces changements que je remarque en elle et dont je m'inquiète. – Rassurez-vous, – m'a dit frère Arsène, – rassurez-vous, bonne mère, votre petite fille, bientôt sans doute, sera *grande fille*, en un mot sera *formée*. » Tu comprends, Jacques ?...

– Oui, oui...

« – À l'approche de cette crise, toujours si grave, – a ajouté frère Arsène, – les jeunes filles deviennent languissantes, rêveuses, souffrantes, taciturnes, recherchent la solitude ; les plus robustes deviennent mièvres, les plus laborieuses indolentes, les plus gaies tristes. Cela dure quelques mois, et ensuite elles reprennent leurs habitudes. Mais, – a ajouté frère Arsène, – il faut se garder, sous peine de graves accidents, de contrarier, de gronder votre fille en un tel moment ; l'on a vu des émotions trop vives arrêter ou supprimer pour toujours la crise salutaire que sollicite la nature ; et, en ce cas, se produisent de graves et souvent irréparables malheurs. Des jeunes filles sont ainsi devenues maniaques, idiotes ou folles. » Tu vois, Jacques, avec quels ménagements nous devons traiter Jeannette ?

– C'est différent. Tu as sagement fait de consulter frère Arsène ; aussi, je me reprocherais d'avoir tantôt durement morigéné cette enfant sur ses distractions et sa paresse, si ce soir, en m'embrassant comme de coutume avant d'aller se coucher, elle ne m'avait prouvé qu'elle ne songeait plus à mes reproches.

– Grâce à Dieu ! j'ai remarqué comme toi, Jacques, qu'elle paraissait pour toi aussi affectueuse que d'habitude...

Isabelle fut soudain interrompue par plusieurs coups frappés précipitamment à la porte extérieure de la maison, quoiqu'il fût nuit depuis longtemps.

– Qui peut venir frapper si tard chez nous ? – dit Jacques Darc, aussi surpris que sa femme, en se levant afin d'aller ouvrir la porte. À peine fut-elle entrebâillée, qu'un vieillard d'une figure vénérable et douce, mais en ce moment pâlie par l'épouvante, descendit en hâte de son cheval et s'écria tout essoufflé :

– Malheur à nous ! mes amis... les Anglais ! les Anglais !...

– Grand Dieu ! que dites-vous, mon oncle ! – reprit Isabelle, reconnaissant *Denis Laxart*, le frère de sa mère. – Les Anglais... Où sont-ils ?...

– Les troupes du roi de France viennent d'être complètement battues à la bataille de *Vermeuil* ; les Anglais, renforcés dans la Champagne, débordent maintenant dans notre vallée... Voyez, voyez... – reprit Denis Laxart en attirant Isabelle et Jacques Darc au seuil de leur maison, et leur montrant à l'horizon, vers le nord, une grande lueur rougeâtre qui faisait paraître plus noires encore les ombres de la nuit, – le village de Saint-Pierre est déjà en flammes ; le gros de la troupe de ces brigands assiège Vaucouleurs, d'où j'ai pu m'échapper, – ajouta

Denis Laxart. – Une de leurs bandes parcourt la vallée, mettant tout à feu, à sac et à sang sur leur passage !... Fuyez, fuyez !... emportez ce que vous avez de plus précieux... Le hameau de Saint-Pierre n'est qu'à deux lieues d'ici ; les Anglais viendront peut-être cette nuit à Domrémy... Je cours en hâte à Neufchâteau rejoindre ma femme et mes enfants, qui, depuis quelques jours, sont dans cette ville, chez une parente. Fuyez ! il en est temps ; sinon, avant deux heures, vous serez massacrés !... fuyez ! ...

Ce disant, Denis Laxart, éperdu, remonte à cheval, part à toute bride, laissant Jacques Darc et sa femme stupéfaits, terrifiés de l'invasion des Anglais ; car, jusqu'alors, ils ne s'étaient jamais approchés de la paisible vallée de la Meuse. Les fils du laboureur, éveillés en sursaut par les coups violemment frappés à la porte et par les éclats de voix de Denis Laxart, s'étaient vêtus à la hâte ; ils accoururent dans la chambre de Jacques Darc.

– Mon père, est-il donc arrivé quelque malheur ?

– Les Anglais ! – reprit Isabelle, livide d'effroi ; – nous sommes perdus ! mes pauvres enfants, c'est fait de nous !

– Le village de Saint-Pierre est en feu ! – s'écria le laboureur ; – voyez là-bas, au bord de la Meuse, vers le château de l'île, voyez ces grandes flammes ! Dieu nous soit en aide ! notre contrée va être ravagée comme le reste de la Gaule !

– Mes enfants, – dit Isabelle en courant vers deux

coffres, – aidez-moi à rassembler ce que nous avons de plus précieux et sauvons-nous !

– Poussons nos bestiaux devant nous, – ajouta Jacques ; – si les Anglais s'en emparent ou les tuent, nous sommes ruinés ! Ah ! malheur à nous ! malheur à nous !

– Mais où fuir ? – dit Pierre, l'aîné des fils ; – de quel côté nous sauver, sans risquer de tomber entre les mains des Anglais ?

– Mieux vaut encore rester ici ! – reprit Jean. – Il ne peut nous arriver pire qu'en fuyant ; et nous tâcherons de nous défendre.

– Nous défendre ! fol enfant !... Veux-tu donc notre mort à tous ? Hélas ! le Seigneur Dieu nous abandonne !

Et pleurant, gémissant, la pauvre femme, la tête perdue, tirait en hâte des grands coffres, trop pesants pour être transportés au loin, et lançait pêle-mêle sur le plancher de la chambre les meilleures hardes de son mari et les siennes ; sa robe de noce, précieusement emballée ; des pièces de toile, d'étoffes de laine, filées ou tissées durant les veillées d'hiver ; la brassière de baptême de Jeannette, pieuse relique maternelle ; toutes choses, enfin, si précieuses à une ménagère. Elle mit à son cou une antique chaîne de vermeil, héritage de sa mère et sa parure aux jours de fête ; elle enfouit dans sa poche une petite tasse d'argent jadis gagnée par Jacques Darc au tir de l'arbalète. Jeannette s'étant, comme ses frères, vêtue précipitamment, entra en ce moment ; son père et les

deux jeunes garçons, sans s'occuper d'elle, se demandaient avec une anxiété croissante s'il valait mieux abandonner le village ou y attendre, à tout hasard, les Anglais. Puis, revenant au seuil de la porte ouverte, ils se montraient, désespérés, l'incendie qui, à deux lieues de là, finissait de dévorer le hameau de Saint-Pierre, sur le bord de la Meuse ; les flammes ne jaillissaient plus que par intervalle et par bouffées, s'élevant alors vers le ciel étoilé comme de grandes gerbes de feu. Et chacun de répéter en se lamentant :

– Maudits soient les Anglais ! malheur à nous !... Que faire ? que faire ?...

Jeannette, apprenant si soudainement l'invasion de l'ennemi, voyant au loin l'incendie, et sous ses yeux son père, ses frères, bouleversés par l'épouvante, sa mère, effarée, entassant en désordre tout ce que la famille pouvait emporter ; Jeannette, d'abord terrifiée, trembla de tout son corps, devint d'une pâleur mortelle ; ses yeux se noyèrent de larmes ; tout son sang affluant à son cerveau, elle éprouva un moment de vertige, un nuage passa devant sa vue, et, trébuchant, elle tomba, presque défaillante, sur un escabeau. Mais bientôt elle se releva, rappelée à elle-même par la voix de sa mère lui criant :

– Vite, vite, Jeannette, aide-moi à emballer ces hardes ! sauvons-nous ! les Anglais vont venir tout piller... tout tuer ici !... Sauvons-nous, mes enfants !...

– Nous sauver... mais où cela ? – dit Jacques Darc. –

Nous pouvons rencontrer les Anglais sur la route... et c'est courir au-devant du danger !

– Restons ici, mon père, – reprit Jean, – et défendons-nous... Je l'ai déjà dit, c'est encore le meilleur parti à prendre...

– Mais nous sommes sans armes ! – s'écria Pierre ; – et ces brigands sont armés jusqu'aux dents !

– Que faire ? – reprenaient alors le laboureur et ses fils, – que faire ?... Seigneur Dieu, ayez pitié de nous ! secourez-nous !...

Isabelle n'écoutait, n'entendait ni son mari, ni ses fils ; elle ne songeait qu'à fuir à tout prix, courant çà et là dans la chambre, afin de s'assurer qu'elle ne laissait rien de transportable, ne pouvant se résigner à l'abandon de ses ustensiles de ménage en cuivre et en étain, si soigneusement fourbis par elle et étalés sur le dressoir, où ils brillaient comme de l'or et de l'argent.

Jeannette, à la suite d'un moment de frayeur et de défaillance, se leva, essuya ses yeux du revers de sa main, aida sa mère à emballer les objets épars sur le sol, et, s'élançant à la porte, contempla au loin les derniers reflets de l'incendie, qui rougissaient encore l'horizon dans la direction du château de l'île et du village de Saint-Pierre ; puis, après un instant de réflexion, elle revint vers Jacques Darc, et, guidée par son bon sens, dit d'une voix assurée : – Mon père, nous n'avons qu'un refuge... le château de l'île. La châtelaine est secourable ; nous n'aurons rien à

craindre à l'abri des murailles de cette maison-forte, et son préau contiendrait vingt fois plus de bétail que nous n'en avons, nous et nos voisins.

– Jeannette a raison, – s'écrièrent les deux jeunes gens ; – allons au château de l'Île. Nous passerons avec notre chariot et notre bétail dans le bac... Notre sœur a raison !

– Votre sœur est folle ! – reprit le laboureur en frappant du pied. – Les Anglais sont à Saint-Pierre, ils y mettent tout à feu et à sang !... aller là, c'est nous jeter dans la gueule du loup !

– Mon père, ce n'est pas à craindre ! – répondit Jeannette ; – les Anglais, après avoir brûlé ce village, l'auront abandonné. Il nous faut plus de deux heures pour nous y rendre ; nous prendrons la vieille route de la forêt, nous ne risquerons pas de rencontrer l'ennemi de ce côté. Nous pourrons passer le bac... et nous réfugier au château.

– C'est juste, – dirent les deux garçons ; – une fois le mal accompli, ces brigands s'en vont, laissant les ruines derrière eux.

Jacques Darc parut ébranlé par le raisonnement de sa fille. Soudain, l'un des deux garçons s'écria, montrant au loin les premières clartés d'un nouvel incendie beaucoup plus rapproché de Domrémy :

– Voyez... Jeannette ne s'est pas trompée ; les Anglais ont abandonné Saint-Pierre, ils s'approchent d'ici par le

chemin de la plaine, ils brûlent tout sur leur passage ; ils viennent de mettre le feu au hameau de *Maxey* !...

– Que Dieu nous soit en aide ! – reprit le laboureur. – Sauvons-nous et tâchons d’atteindre le château de l’île en suivant la vieille route de la forêt. Jeannette, cours à l’étable, rassemble tes brebis ; vous, mes fils, allez à l’écurie atteler nos deux vaches au chariot ; Isabelle et moi, nous transporterons les paquets dans la cour, pour les charger sur la voiture, tandis que vous vous occuperez de l’attelage... Vite, vite, mes enfants, avant deux heures, les Anglais seront ici... Hélas ! si jamais nous rentrons à Domrémy, hélas ! nous ne trouverons plus que les cendres de notre pauvre maison !...

*

* *

La famille Darc n’avait pas été seule à s’apercevoir des ravages nocturnes des Anglais ; toute la paroisse fut bientôt sur pied, en proie à la consternation, à l’épouvante. Les plus effrayés, emportant quelques vivres, abandonnant tout ce qu’ils possédaient, s’enfuirent au fond des bois ; d’autres, espérant que les Anglais ne s’avanceraient peut-être pas jusqu’à Domrémy, hasardèrent de courir cette chance et restèrent au village ; d’autres, enfin, se décidèrent à chercher aussi un refuge dans le château de l’île. Bientôt la famille Darc quitta sa maison, Jeannette guidant ses moutons, qui obéissaient à sa voix ; Jacques conduisant le chariot, sur lequel était assise sa femme au

milieu des paquets de hardes, de quelques sacs de blé et d'ustensiles de ménage entassés à la hâte ; les deux fils chargèrent sur leurs épaules les outils aratoires qu'ils pouvaient emporter. Cette fuite à travers les ténèbres, rougies à l'horizon par la réverbération des incendies, était navrante. Imprécations des hommes, gémissements des femmes, cris des enfants se pendant éplorés aux jupes de leurs mères, dont quelques-unes serraient contre leur sein un nouveau-né ; pêle-mêle effaré de paysans, de bétail, de chariots, se heurtant, s'encombrant, dans ce sauve-qui-peut d'une terreur nocturne... que dire enfin ?... c'était affreux ! Ces pauvres gens, laissant derrière eux leurs seules richesses, leurs greniers remplis de la dernière récolte, s'attendaient à les voir, avant la fin de la nuit, dévorés par les flammes, ainsi que l'humble demeure où ils étaient nés, où ils espéraient mourir. Ces désespoirs éclataient en sanglots, en plaintes douloureuses, et surtout en malédictions, en paroles de haine, de fureur contre les Anglais. Ce spectacle fit sur Jeannette une impression profonde, ineffaçable... les calamités de la guerre, pour la première fois, frappaient son esprit et ses yeux. Elle devait bientôt contempler ces désastres dans toute leur horreur !

...

*

* *

Les fugitifs arrivèrent près du hameau de Saint-Pierre, situé au bord de la Meuse ; un amas de décombres noircis, quelques débris de charpente brûlants encore...

voilà tout ce qui restait du village !... Jeannette, avançant ses brebis, s'arrêta soudain saisie d'épouvante...

À quelques pas de là fumaient les ruines d'une chaumière, abritée par un grand noyer aux feuilles roussies, aux branches charbonnées par l'incendie ; à l'une des branches de cet arbre pendait, la tête en bas, un homme attaché par les pieds au-dessus d'un brasier à demi éteint ; sa figure, corrodée par le feu, n'avait plus forme humaine ; ses bras raidis, contournés, témoignaient des tortures de son agonie. Non loin de lui, deux cadavres presque nus, celui d'un vieillard à cheveux blancs et celui d'un adolescent, gisaient étendus dans une mare sanglante ; ils avaient dû tenter de se défendre contre les Anglais ; le fer d'une cognée de bûcheron était à demi caché sous le cadavre du vieillard ; l'adolescent tenait encore entre ses mains crispées le manche d'une fourche. Enfin, une jeune femme, le visage caché sous d'épais cheveux blonds, arrachée sans doute en chemise de son lit, râlait sur un tas de fumier, les entrailles ouvertes, tandis qu'un enfant à la mamelle, oublié dans ce carnage, se traînait, avec des vagissements plaintifs, vers le corps ensanglanté de sa mère...

Jeannette resta pétrifiée d'horreur devant cette boucherie, devant ces victimes de l'incendie, du pillage, du viol, du massacre. Cet homme pendu par les pieds, la tête plongée dans un brasier, s'était sans doute refusé à révéler la cachette de son argent ; ce vieillard et cet adolescent, l'un le père, l'autre le frère de cette jeune femme, tués en

voulant la défendre du dernier outrage, avaient vu leur fille, leur sœur, violée, éventrée, jetée expirante sur un fumier, où son petit enfant se traînait en vagissant.

Telle était la guerre féroce des Anglais contre la Gaule depuis plus d'un demi-siècle, depuis la défaite d'une lâche chevalerie à la bataille de Poitiers ! Jeannette ne put supporter l'épouvantable spectacle qui s'offrait à ses regards ; et, de nouveau frappée de vertige, elle chancela, s'affaissa sur elle-même. Pierre, son frère aîné, venant à quelques pas d'elle, la reçut défaillante entre ses bras et, aidé de son père, la plaça sur le chariot à côté d'Isabelle.

*

* *

La châtelaine du château de l'Île, secourable femme, son mari, vaillant soldat, permirent aux fugitifs de Domrémy de camper, eux et leur bétail, dans les préaux, vastes dépendances de cette demeure fortifiée, presque inattaquable, située entre les deux bras de la Meuse ; malheureusement, les habitants du village de Saint-Pierre, surpris pendant leur sommeil, n'avaient pu gagner cet abri hospitalier. Les Anglais, après le ravage de la vallée, se repliant sur Vaucouleurs, concentrèrent leurs forces devant cette place, dont ils poussèrent activement le siège. Quelques-uns des paysans réfugiés dans le château de l'Île, et parmi eux Pierre, l'un des frères de Jeannette, allèrent, pendant la nuit, à la découverte le surlendemain de leur fuite ; ils rapportèrent la nouvelle du départ de l'ennemi,

qui, las sans doute d'incendie et de carnage, s'était éloigné de Domrémy sans y mettre le feu, après avoir pillé les maisons et tué quelques habitants. La famille Darc et les autres fugitifs, de retour au village, tâchèrent de réparer leurs désastres.

Jeannette, durant son séjour au château de l'Ile, avait été constamment en proie à un accès de fièvre ardente ; tantôt, durant son délire, elle invoquait sainte Catherine et sainte Marguerite, ses bonnes saintes, croyant les voir près d'elle et leur demandant à mains jointes de mettre terme aux férocités des Anglais, tantôt, la scène affreuse du hameau de Saint-Pierre se retraçant à son cerveau troublé, elle poussait des cris d'effroi ou sanglotait à la vue des victimes qui lui apparaissaient livides, sanglantes ; tantôt, enfin, le regard étincelant, la joue empourprée, elle parlait avec exaltation d'une vierge guerrière, revêtue d'une blanche armure, montée sur un blanc coursier, qu'elle voyait, disait-elle, exterminer les Anglais. Puis Jeannette répétait d'une voix palpitante ce refrain de la prophétie de Merlin : – *La Gaule, perdue par une femme, sera sauvée par une vierge des frontières de la Lorraine et du bois chesnu venue...*

Isabelle, veillant jour et nuit sa fille, attribuait l'égarement d'esprit de la pauvre enfant à la violence de la fièvre et au terrible souvenir du carnage des habitants de Saint-Pierre. Un grand abattement, une extrême faiblesse, succédèrent à la maladie de Jeannette ; revenue à Domrémy, elle dut rester au lit pendant quelques semaines, mais ses rêves lui

retravaient les mêmes images que son délire. Elle éprouva d'ailleurs un vif chagrin : sa marraine avait été, sans que l'on pût s'expliquer cette cruauté, l'une des victimes des Anglais ; son cadavre fut retrouvé percé de coups. Jeannette pleura Sybille, autant par tendre affection que par regret d'être à jamais séparée de celle qui lui contait de si merveilleuses légendes, d'ailleurs à jamais gravées dans sa mémoire.

*

* *

Deux mois se passèrent. Jeannette touchait à l'âge de quatorze ans ; elle semblait revenue à la santé ; cependant, les symptômes de sa puberté n'ayant pas paru, elle ressentait fréquemment des douleurs de tête presque intolérables, suivies de vertiges et d'éblouissements. Isabelle, d'autant plus inquiète qu'elle se rappelait les paroles du médecin, alla de nouveau le consulter ; il répondit : « – que l'émotion violente causée par l'invasion des Anglais et par le spectacle de leurs cruautés avait dû jeter une perturbation profonde dans l'organisation de la jeune fille ; mais que ses maux cesseraient lorsque, plus tard sans doute, les lois de la nature suivraient leur cours. »

Cette réponse calma les alarmes d'Isabelle ; d'ailleurs, Jeannette s'occupait comme par le passé des travaux de la maison et des champs, redoublait d'activité, s'évertuant de cacher à tous les yeux ses tristesses involontaires, ses anxiétés, ses distractions, qui n'étaient plus sans motif...

les désastres de la Gaule les causaient. Jeannette se disait que les horreurs dont elle avait été témoin lors de son passage au hameau de Saint-Pierre ensanglantaient toutes les contrées du pays, frappaient surtout ceux de sa race, paysans comme elle ; de sorte qu'en s'apitoyant sur eux, elle s'apitoyait sur les siens. Depuis ce jour funeste, elle s'attristait, pleurait plus encore peut-être sur les maux affreux dont elle avait vu de ses yeux un exemple, que sur les infortunes du gentil dauphin, qu'elle ne connaissait pas ; aussi, espérait-elle avec une impatience croissante en la venue de cette guerrière libératrice qui, chassant l'étranger, rendrait au roi sa couronne, à la France la paix et le repos.



Ces pensées absorbaient surtout Jeannette lorsque, seule dans les bois ou aux champs, elle paissait son troupeau ; elle se livrait alors sans contrainte à ses

rêveries, aux souvenirs des légendes dont on l'avait bercée. L'émotion indéfinissable où la plongeait le bruit des cloches produisait souvent, et depuis quelque temps sur ses sens, d'étranges illusions, surtout lorsqu'elle souffrait des douleurs de tête dont elle se plaignait : le tintement lointain des cloches, en venant expirer à son oreille, lui semblait alors se transformer en un murmure de voix célestes d'une douceur ineffable(9) ; mais elles ne prononçaient aucune parole distincte. En ces moments d'hallucination, Jeannette sentait le sang affluer à son cerveau, ses yeux se voilaient, le monde visible disparaissait à ses regards ; elle tombait dans une sorte d'extase, d'où elle sortait abattue, brisée, comme si elle se fût réveillée d'un rêve pénible.

*

* *

Un jour, Jeannette gardait son troupeau en filant sa quenouille sous le vieux hêtre de la Fontaine-aux-Fées ; il se passa ce jour-là un fait singulier, il eut une influence décisive sur la destinée de la bergerette. Les Anglais n'avaient pas reparu aux environs de Domrémy ; renforcés de plusieurs bandes de Bourguignons, envoyés par le maréchal Jean de Luxembourg, ils continuaient le siège de Vaucouleurs ; cette place se défendait héroïquement. L'invasion anglaise dans cette vallée, jadis si paisible, amena une scission entre ses habitants. Plusieurs d'entre eux, notamment les gens de Saint-Pierre et de Maxey, cruellement atteints par les derniers ravages, s'effrayaient

en songeant que ces désastres pouvaient se renouveler ; ils voulaient sortir de leur neutralité, se donner aux Anglais, croyant sauvegarder ainsi leurs biens et leurs personnes. Ceux-là formèrent dans la vallée le parti *anglais* ou *bourguignon* ; d'autres, au contraire, encore plus indignés, plus irrités, qu'effrayés, voulaient résister aux Anglais. Comptant (pauvres bonnes gens !) sur l'appui du roi de France, leur suzerain, « il ne les laisserait pas, pensaient-ils, plus longtemps exposés à de si grandes misères. » Ces derniers composaient le parti *armagnac* ou *royaliste*. Les enfants, toujours imitateurs de leurs parents, se divisaient aussi en Armagnacs et en Bourguignons lorsqu'ils jouaient à la bataille ; les deux partis, dans ces jeux, finissaient toujours par prendre leur rôle au sérieux ; alors les gourmandes, les coups de pierre ou de bâton échangés entre les deux *armées* se rapprochaient fort des réalités de la guerre !

Donc les habitants de Domrémy, appartenant généralement au parti royaliste, et ceux de Saint-Pierre et de Maxey au parti anglais, les enfants de ces diverses localités partageaient l'opinion de leur famille ; aussi arrivait-il souvent que les garçonnets de Maxey, en gardant leur bétail, s'approchaient jusqu'aux limites de la commune de Domrémy, injuriaient les petits pâtres de ce village ; la dispute s'échauffait, l'on s'émeutait et l'on convenait de terminer le différend *par les armes*, c'est-à-dire à coups de poings, accompagnés de volées de cailloux en guise de traits d'arbalète et de balles d'artillerie(10).

Un jour donc, Jeannette, gardant ses brebis, filait sa quenouille sous les grands arbres du bois chesnu et, rêveuse, répétait à demi-voix ce passage de la prophétie de Merlin :

« – Pour qui cette couronne royale ? ce cheval ? cette armure ?

» – Oh ! que de sang ! Il jaillit, il coule à torrents ! Oh ! que je vois de sang ! que je vois de sang !

» – Il fume... sa vapeur monte... monte comme un brouillard d'automne vers le ciel.

» – Vers le ciel où gronde la foudre, où luit l'éclair...

» – À travers ces foudres, ces éclairs, ce brouillard sanglant, je vois une guerrière ; blanc est son coursier, blanche est son armure...

» – Elle bataille... bataille et bataille encore au milieu d'une forêt de lances, et semble chevaucher sur le dos des archers... »

Soudain Jeannette entend au loin une rumeur, d'abord confuse et qui, se rapprochant de plus en plus, est bientôt accompagnée de ces clameurs poussées par des voix enfantines : *Bourgogne et Angleterre !* auquel répond cet autre cri : *France et Armagnac !* Presque aussitôt une troupe de garçonnets de Domrémy apparaissent au tournant de la lisière du bois, fuyant en désordre sous une

grêle de pierres que venaient de leur lancer les garçonnets de Maxey. L'engagement avait été vif, la victoire vaillamment disputée à en juger par les vêtements en lambeaux, les yeux contus et les nez saignants des plus héroïques de ces bambins ; mais, cédant à la panique, ils se sauvaient à toutes jambes, en pleine déroute. Leurs adversaires, satisfaits de la victoire, essoufflés de leur course, et craignant sans doute les abords de Domrémy, place forte de l'armée en retraite, s'arrêtèrent prudemment à la limite du bois qui les cachait, et répétèrent par trois fois le cri triomphant : *Bourgogne et Angleterre !*

Ce cri victorieux fit bondir Jeannette, transportée de colère, de honte en voyant ceux de son village qui combattaient pour la Gaule, pour le roi, fuir devant les partisans de Bourgogne et d'Angleterre ; aussitôt s'élançant vers un adolescent de quinze ans, nommé *Urbain*, capitaine de la troupe fuyarde, brave soldat du reste, car il avait la tête fendue d'un coup de pierre, et son bonnet restait au pouvoir de l'ennemi, la bergerette arrête ce garçonnet par le bras et, indignée, s'écrie :

– Quoi... tu te sauves !

– Tiens, je crois bien ! – répondit le *capitaine* hochant la tête, et essuyant avec une poignée d'herbe son front ensanglanté ; – nous nous sommes battus tant que nous avons pu... mais ceux de Maxey sont une vingtaine, et nous ne sommes que onze !... Nous n'en pouvons plus...

Jeannette frappa du pied et reprit :

– Vous avez la force de vous sauver... et vous n'auriez pas la force de vous battre !

– D'abord ils ont des bâtons, et ça n'est pas de jeu...

– On fonce sur eux et on les prend, leurs bâtons !

– Ça t'est bien aisé à dire, Jeannette !

– Aussi aisé à faire qu'à dire ! – s'écria la bergerette ; – tu vas le voir... Venez ! venez !...

Et sans s'inquiéter si elle était ou non suivie, cédant à un élan involontaire, elle prend sa course vers l'ennemi, alors masqué par un massif d'arbres, et s'écrie d'une voix forte en agitant sa quenouille en manière d'étendard :

– France ! France ! hors d'ici Bourgogne et Angleterre !

Jeannette, pieds nus, bras nus, en manche de chemise blanche et en jupe écarlate, avec son petit chapel de paille sur ses longs cheveux noirs, la joue animée, le regard brillant, inspiré, était en ce moment si entraînante qu'Urbain et les autres garçonnets se sentirent soudain réconfortés, soulevés ; ils ramassent des pierres, et se précipitant à la suite de la bergerette qui, dans sa course rapide, semblait à peine effleurer le gazon, ils s'écrient comme elle avec exaltation : « – France ! France ! hors d'ici Bourgogne et Angleterre ! »

*

* *

Les soldats de l'armée ennemie, dans la sécurité du triomphe, ne se doutant pas du ralliement de leurs

adversaires, jusqu'alors masqués par les arbres, s'étaient arrêtés à deux cents pas de là et se reposaient sur leurs lauriers en se vautrant sur l'herbe fleurie, cueillant des fraises sauvages ou jouant à la poucette avec des cailloux ; d'autres, grimpés dans les arbres, cherchaient des nids d'oiseaux ; d'autres, enfin, perdus à travers les buissons, mangeaient des mûres. La reprise inattendue des hostilités, les cris soudains poussés par l'armée royaliste et par Jeannette, qui la commandait, surprirent fort l'armée bourguignonne ; elle fit cependant bonne contenance, son chef appela ses soldats aux armes : aussitôt les dénicheurs de nids dégringolent des arbres, les mangeurs de mûres accourent les lèvres empourprées, ceux qui commençaient à dormir sur le gazon se relèvent en se frottant les yeux ; mais avant que le corps de bataille soit formé, avant que les maraudeurs l'aient rejoint, les soldats de Jeannette, enflammés du désir de venger leur défaite, entraînés par l'élan de leur chef, fondent vaillamment sur l'ennemi aux cris redoublés de *France ! France !* quelques enthousiastes poussent même le cri de *À Jeannette ! à Jeannette !*... Nos héros prennent aux cheveux Bourguignons et Anglais, les gourment, les harpaillent avec tant de fureur, que, par un brusque revirement, les victorieux deviennent les vaincus, se débandent, prennent la fuite. Ce triomphe redouble l'ardeur des assaillants, animés du désir de rapporter quelques bonnets ennemis en guise de dépouilles opimes ; et le parti français de se mettre à toutes jambes aux trousses du parti anglais, Jeannette des premières. Elle avait intrépidement

combattu, faisant rage à grands coups de sa quenouille, garnie d'un chanfre épais, arme terrible et meurtrière... ainsi qu'on s'en doute ! Cependant les Anglais, stupéfaits de la soudaine apparition de la bergerette à la jupe écarlate, sortant du voisinage de la Fontaine-aux-Fées, dont la réputation suspecte s'étendait au loin dans la vallée, prirent Jeannette pour un farfadet ; la peur leur donna des ailes, et les Français se virent à leur tour vaincus... mais à la course. Les plus agiles de la bande s'égreuaient çà et là à la poursuite de l'ennemi ; et, haletants, essoufflés, harassés, tombaient sur le chemin ; Urbain et deux ou trois autres des plus acharnés s'attachaient toujours aux pas des fuyards, à l'exemple de Jeannette ; celle-ci, en proie à une exaltation vertigieuse, ne s'occupait plus de ses soldats, ne voyait rien autour d'elle, attachant son regard étincelant sur un groupe d'Anglais qu'elle apercevait au loin et voulait atteindre ; il lui semblait qu'alors sa victoire serait complète. Mais les fuyards ayant beaucoup d'avance, elle désespérait de les rejoindre, lorsqu'en courant elle avisa, paissant benoîtement dans un pré, un bon âne, indifférent aux hasards des combats ; agile et robuste comme une fille des champs, d'un bond elle saute sur le grison, le talonne, le pousse devant elle à grands coups de quenouille, l'excite de la voix, et le force de prendre le galop. Il se livre d'autant plus allègrement à cette allure, que la direction vers laquelle on le poussait était celle de son écurie ; il dresse les oreilles, lâche une joyeuse ruade qui ne désarçonne pas Jeannette, et court sus aux Anglais, qui, par malheur

pour eux, suivaient le chemin de son étable. Ils n'avaient point songé, dans l'ardeur de la fuite, à regarder derrière eux ; mais entendant tout à coup les pas d'un animal galopant à leurs trousses et les cris victorieux de la bergerette, ils se crurent poursuivis par le diable, et de peur de quelque horrible apparition, ils se jetèrent à genoux les yeux fermés, les mains jointes, demandant grâce et miséricorde.

Jeannette, sautant à bas de l'âne, le laissa continuer sa route, menaça de son innocente quenouille ceux qui se rendaient à sa merci, et leur dit d'une voix vibrante et animée :

— Méchants ! pourquoi vous dire Bourguignons et Anglais, puisque nous sommes de France ? C'est contre l'Anglais qu'il nous faut aller... Hélas ! il nous fait si grand mal !...

Ce disant, la bergerette, en proie à une émotion indéfinissable, fondit en larmes, ses genoux vacillèrent, elle tomba sur l'herbe à côté des vaincus ; et ceux-ci, se relevant éperdus, s'enfuirent à toutes jambes.

*

* *

Jeannette resta seule, tellement troublée, qu'elle ne savait si elle veillait ou si elle rêvait. Cependant, encore toute palpitante de la lutte, des aspirations confuses fermentaient dans son esprit ; elle venait de ressentir pour la première fois un élan d'ardeur guerrière provoquée par

la honte d'une défaite subie aux cris victorieux de *Bourgogne et Angleterre*. Oubliant que cette bataille puérile n'était qu'un jeu, indignée, révoltée de l'échec de son parti, elle avait vu ces enfants, réconfortés à sa voix, ranimés par son courage, entraînés par son exemple, retourner au combat et vaincre aux cris de *France ! France !...*

À cette remémorance se mêlait vaguement celle de l'horrible massacre du village de Saint-Pierre ; se souvenant aussi des prophéties de Merlin, la bergerette élevait sa pensée vers sainte Catherine et sainte Marguerite, ses deux bonnes saintes, qu'elle priait avec tant de ferveur, leur demandant de chasser de France les Anglais et de prendre en pitié son gentil dauphin ; le chaos de ces idées sans suite, sans liens, se heurtant dans le cerveau brûlant de Jeannette, lui causèrent l'un de ces douloureux vertiges auxquels elle était de plus en plus sujette depuis la perturbation profonde jetée dans sa santé ; elle tomba dans une sorte d'extase, ses yeux se voilèrent, et lorsqu'elle reprit connaissance, le soleil, déjà disparu, faisait place au crépuscule. Elle se dirigea en toute hâte vers la Fontaine-aux-Fées, près de laquelle pâturaient ses brebis ; le trajet était long, elle perdit beaucoup de temps à rassembler son troupeau éparé, et ne put qu'à la nuit noire regagner Domrémy, tremblant d'avoir par ce retard encouru la colère de son père, et surtout craignant de s'entendre sévèrement reprocher la part qu'elle avait prise au combat des garçonnets ; car

Urbain, tout glorieux de sa victoire, pouvait, de retour au village, avoir jaser de la bataille. Aussi la pauvre enfant sentit son cœur battre d'effroi lorsqu'arrivant près de sa maison, elle vit, au seuil de la porte, la figure inquiète et courroucée de Jacques Darc. Dès qu'il aperçut sa fille, il vint vivement à elle d'un air menaçant et lui dit : – Par mon Sauveur ! est-ce à la nuit noire que vous devez ramener vos brebis ? – Et s'avançant de plus en plus irrité, la main levée sur Jeannette : – Mauvaise enfant sans vergogne ! n'avez-vous pas été batailler avec les garçons du village contre ceux de Maxey ?

Jacques Darc allait, dans sa colère, battre la coupable, lorsque Isabelle, accourant, retint le bras de son mari et s'écria : – Jacques, je t'en supplie, pardonne-lui pour cette fois !

– Soit... pour cette fois encore, je serai indulgent ; mais que ta fille ne s'avise plus d'aller garçonner ainsi ; sinon, aussi vrai que je suis son père, je la châtierai rudement ! et en attendant, elle ira ce soir se coucher sans souper...

*

* *

La bergerette, désolée des reproches de son père, conduisit ses brebis à l'étable et alla se coucher sans partager le souper de la famille. Ce jeûne devait avoir des suites étranges et décisives. La faim, à l'âge de Jeannette, est surtout impérieuse ; si l'estomac est vide, le cerveau travaille doublement, ainsi que le prouvent les

hallucinations des anachorètes longtemps privés de nourriture. La pauvre enfant, affligée de la rigueur paternelle, se remémora les événements de la journée, pleura beaucoup et s'endormit. Jamais son sommeil ne fut plus pénible, plus agité de rêves bizarres où se retraçaient les légendes merveilleuses que lui racontait Sybille, sa marraine. Tantôt, dans ces songes, HÊNA, la vierge de l'île de Sèn, offrait son sang en sacrifice pour la délivrance de la Gaule, et debout, sa harpe d'or à la main, expirait au milieu des flammes d'un bûcher... Mais, ô surprise ! Jeannette reconnaissait ses traits dans ceux d'Hêna...

Tantôt MERLIN, suivi d'un chien noir aux yeux flamboyants, apparaissait son bâton noueux à la main, sa longue barbe blanche au vent, et cherchait *l'œuf rouge du serpent marin* sur une grève déserte en chantant cette prophétie : « – Que la France, perdue par une femme, serait sauvée par une vierge des frontières de la Lorraine, et du bois chesnu venue... »

Puis c'était le combat enfantin de la veille, prenant des proportions colossales, devenant une bataille immense. Des milliers de soldats cuirassés, casqués, armés de lances et de glaives, pressés, amoncelés comme les vagues de la mer, ondulaient, se heurtaient, se brisaient, flot de fer contre flot de fer ; le choc des armures, les cris des combattants, les hennissements des chevaux, les fanfares des clairons, les décharges de l'artillerie, retentissaient au loin, le rouge étendard d'Angleterre écartelé de la croix de Saint-George et le blanc étendard

de la France fleurdelisé d'or flottaient au-dessus de la mêlée sanglante... Une guerrière revêtue d'une blanche armure, montée sur son blanc coursier, tenait le drapeau français... et Jeannette reconnaissait encore ses traits dans ceux de cette guerrière ; sainte Catherine et sainte Marguerite, planant au-dessus d'elle dans l'azur du ciel, lui souriaient, tandis que saint Michel archange, ses larges ailes déployées, la tête à demi tournée vers elle, lui montrait de sa flamboyante épée une royale couronne d'or soutenue par les anges et éblouissante comme une étoile...

Ce long rêve, çà et là interrompu par des réveils incertains, fiévreux, pendant lesquels le songe se confondait avec la réalité dans l'esprit troublé de Jeannette, dura jusqu'au matin. Le jour venu, elle s'éveilla brisée, le visage baigné de larmes coulées de ses yeux durant son sommeil ; elle fit, selon son habitude, sa prière du matin, suppliant ses deux bonnes saintes d'apaiser le courroux de son père. Elle le trouva dans l'étable, où elle se rendit afin de conduire aux champs son troupeau ; mais Jacques Darc lui signifia sévèrement qu'elle ne mènerait plus paître ses moutons, qu'elle surveillait si mal ; son jeune frère les conduirait au pacage, elle resterait à coudre et à filer au logis. Ce fut pour elle un grand chagrin de renoncer à aller chaque jour près de cette claire fontaine, solitude ombreuse où elle se plaisait tant à écouter le bruit des cloches, dont les dernières vibrations semblaient depuis quelque temps arriver à son oreille comme un céleste

murmure de voix argentines. Elle se soumit aux volontés paternelles, et pendant la matinée s'occupa de différents travaux du ménage ; Isabelle, plus indulgente que Jacques, dit à sa fille, vers le milieu du jour, d'aller jouer dans le jardin en attendant l'heure du repas.

Il était environ midi, le soleil d'été dardait ses rayons brûlants sur la tête de Jeannette ; affaiblie par le jeûne de la veille(11), fatiguée par ses songes pénibles, elle s'assit sur un banc, le front dans sa main, et resta rêveuse, pensant aux prophéties de Merlin... Bientôt les cloches de *Greux*, commençant de tinter au loin, elle écouta les sonneries avec ravissement, oubliant que le soleil frappait à plomb sur sa tête nue ; peu à peu le bruit des cloches s'affaiblit, et elle éprouva soudain un éblouissement si intense, si vif, que l'éclatante clarté du soleil, réfléchi sur le mur blanc de l'église qui faisait face à Jeannette(12), lui parut sombre auprès du flot de lumière où se noya son regard ; à ce moment même, il lui sembla que les vibrations mourantes des cloches, au lieu de se fondre, ainsi que par le passé, en un murmure inintelligible, se changeaient en une voix d'une douceur infinie qui lui disait tout bas :

– JEANNE, SOIS SAGE ET PIEUSE !... DIEU A DES DESSEINS SUR TOI ; TU CHASSERAS L'ÉTRANGER DE LA GAULE(13) !...

La voix se tut, l'éblouissement de Jeannette cessa. Éperdue, saisie de frayeur, elle fit quelques pas dans le jardin ; puis, tombant agenouillée, les mains jointes, elle invoqua sainte Catherine et sainte Marguerite, ses bonnes

saintes, se croyant obsédée par le démon(14).

*

* *

Ce jour du mois de JUILLET de l'AN 1425 décida de l'avenir de Jeanne Darc ; la vive lumière dont avait été éblouie sa vue, la voix mystérieuse dont avait été frappée son oreille, furent ses premières hallucinations, résultant d'ailleurs d'un concours de raisons diverses, et surtout du saisissement qui, la frappant en son âge pubère, devait pour toujours la soustraire à l'infirmité ordinaire à son sexe. Cette profonde perturbation des lois naturelles, faisant affluer violemment de temps à autre le sang à son cerveau troublé, la rendit dès lors sujette à des hallucinations fréquentes ; mais, à l'encontre de tant d'autres visionnaires, dont les visions sans liens, sans but, flottent au gré de l'égarement de leur raison, celles de Jeanne se rattachèrent toujours à leur cause première : l'épouvante dont elle avait été frappée à l'aspect du massacre des habitants du hameau de Saint-Pierre ; de là son horreur des Anglais et son patriotique désir de les chasser de la Gaule. Enfin, l'esprit nourri des mystérieuses légendes de sa marraine, l'imagination frappée de la prophétie de Merlin, le cœur rempli d'une ineffable compassion pour son jeune roi, qu'elle croyait digne d'intérêt, navrée surtout des maux affreux dont souffraient les gens de sa condition rustique, plus exposés que personne aux rapines, aux violences sanguinaires des Anglais ; ressentant contre eux cette vaillante haine dont les poursuivaient *Guillaume-aux-*

Alouettes et le *Grand-Ferré*, héros obscurs, fils de la Jacquerie et précurseurs de la bergère de Domrémy, elle dut un jour se croire destinée à *bouter l'étranger hors de France* et à rétablir son roi sur le trône !

Oui, les visions de l'héroïne plébéienne procédaient de l'exaltation de son amour pour la mère-patrie ; ces voix mystérieuses, si influentes sur sa destinée, auxquelles plus tard elle obéit toujours dans les circonstances les plus importantes de sa vie, n'étaient qu'un écho agrandi, transformé par son imagination ; l'écho de cette voix que tous nous avons en nous, que nous consultons, à moins que notre conscience ou notre courage chancellent. Oui, ces voix que Jeanne croyait entendre extérieurement n'étaient que les voix internes de son patriotisme, de son bon sens, de son courage, et qui, dans son enfance et avant qu'elle fût sujette à des hallucinations, lui avaient dit :

« – Les Anglais ravagent la Gaule... abhorre ces méchants. »

Et elle les abhorra.

« – Ton roi, digne de respect et d'affection, est malheureux, abandonné de tous... plains-le... »

Et elle le plaignit.

Cette voix qui, lors de la bataille enfantine des garçonnetts de Maxey contre ceux de Domrémy, disait à Jeannette :

« – Qui a encore la force de fuir, a encore la force de se

battre. »

Et ralliant les enfants en déroute elle les rendit vainqueurs.

Cette voix qui, lors de sa première hallucination, lui dit :

« – *Jeanne, sois sage et pieuse, Dieu a des vues sur toi... tu chasseras l'étranger de la Gaule.* »

Enfin, cette voix était aussi la révélation du génie militaire de cette jeune fille, qui devait longtemps encore ignorer sa vocation guerrière, de même que tant de grands capitaines ont ignoré leur aptitude jusqu'au jour où les événements l'ont mise en lumière et en œuvre. Une cause matérielle, un désordre profond, irrémédiable, jeté dans la santé de Jeanne, réagit sur son cerveau, la rend visionnaire ; mais telle est l'ardeur de son patriotisme qu'il s'exalte, se reproduit, s'incarne dans ces visions.

Monomane sublime... Jeanne avait pour monomanie la délivrance de la Gaule !!

*

* *

Du mois de juillet 1425 jusqu'au mois de février 1429, depuis la quatorzième jusqu'à la dix-septième année de Jeanne, trois ans s'écoulèrent. De plus en plus sujette aux hallucinations, elle rêvait éveillée ; tantôt elle croyait voir, elle voyait sainte Marguerite et sainte Catherine venir à elle souriantes et l'embrasser tendrement(15) ; tantôt c'était saint Michel archange tenant sa flamboyante épée d'une

main, et de l'autre la couronne de France ; tantôt enfin des multitudes d'anges se jouaient à la vue de la jeune fille, au milieu d'un immense et éblouissant rayon projeté du ciel à la terre, où ils tourbillonnaient(16), comme ces atomes qui fourmillent à nos yeux dans l'axe d'un rayon de soleil traversant un lieu obscur. Mais ces visions étaient peu fréquentes, tandis qu'il ne se passait presque pas de jour sans que Jeanne, surtout après la sonnerie des cloches, n'entendît la voix secrète de son patriotisme et de sa vocation militaire lui dire par la bouche de ses chères saintes :

« – Jeanne, va au secours du roi de France ; tu chasseras les Anglais... tu lui rendras son royaume !...

» – Hélas ! je ne suis qu'une pauvre fille ; je ne saurais chevaucher ni conduire des hommes d'armes(17). » – répondait la modestie de la naïve bergère, n'ayant pas encore conscience de son génie. Cependant, parfois le souvenir de la légende de Merlin succédant à ces doutes d'elle-même, elle se demandait pourquoi elle ne serait pas appelée à réaliser cette prédiction ? Le Seigneur Dieu ne lui disait-il pas par la voix de ses saintes : – *Va au secours de ton roi ?* – N'était-elle pas née sur les frontières de la Lorraine et près d'un bois chesnu ? N'était-elle pas vierge ? Ne s'était-elle pas volontairement vouée à un célibat éternel, obéissant peut-être en cela non moins aux répugnances d'une chasteté invincible qu'au désir de donner ainsi un gage de plus à l'accomplissement de la prophétie du barde gaulois ? N'avait-elle pas, à l'âge de

seize ans, confondu aux yeux de tous, par l'irrésistible sincérité de ses paroles, un jeune garçon de son village, un menteur, qui prétendait tenir d'elle une promesse de mariage(18) ? la pudeur ombrageuse de Jeanne se révoltait même à la pensée d'une légitime union ! Ne se rappelait-elle pas, enfin, que lors de cette bataille enfantine entre les garçonnets de Maxey et ceux de Domrémy, son courage, sa prompte décision, son élan, avaient changé la défaite en victoire ? Dieu et ses saintes aidant, ne pourrait-elle pas être aussi victorieuse lors d'une bataille véritable ?

*

* *

Jeanne était pieuse, de cette piété ingénue qui élève et rapporte tout à Dieu, créateur de toutes choses ; elle le remerciait avec effusion de se manifester à elle par l'intermédiaire de ses saintes, qu'elle croyait voir et entendre pendant ses hallucinations ; mais elle ne ressentait pas pour les prêtres la confiance que lui inspiraient sainte Catherine et sainte Marguerite ; elle accomplissait pieusement ses devoirs catholiques, se confessait, communiait souvent, selon l'usage, sans pourtant jamais dire un mot de ses révélations à maître *Minet*, son curé, ni à aucun autre clerc(19). Elle renfermait au plus profond de son cœur ses vagues aspirations à la délivrance de la Gaule, les cachant même à sa petite amie *Mangeste*, et à sa grande amie *Hauguette*, gardant aussi son secret envers sa mère, son père, ses frères. Pendant trois ans, elle s'imposa sur ces mystères de son âme un

silence absolu ; grâce à un puissant empire sur elle-même, elle se montra, comme par le passé, laborieuse, active, s'employant aux travaux des champs ou du ménage, malgré la croissante obsession de ses *voix*, qui, de plus en plus impérieuses, lui répétaient presque chaque jour :

« – Va, fille de Dieu ! les temps sont venus !... marche au secours de la patrie envahie !... Tu chasseras les Anglais, tu sauveras ton roi, tu lui rendras sa couronne ! ... »

Les hallucinations de Jeanne redoublèrent à mesure qu'elle approcha de sa dix-septième année ; les grands desseins dont elle se sentait devoir être l'instrument prenaient de plus en plus possession d'elle-même... Cette obsession incessante, douloureuse, la poursuivait partout.

« – J'éprouvais, – disait-elle plus tard, – j'éprouvais dans mon esprit ce que doit ressentir en son corps une femme en mal d'enfant(20). »

Sainte Marguerite et sainte Catherine apparaissaient fréquemment à la jeune fille, l'encourageaient, la rassuraient, lui promettaient l'aide de Dieu dans les actes qu'elle devait accomplir ; lorsque la vision s'évanouissait, la pauvre fille fondait en larmes, « – regrettant que ses bonnes saintes ne l'eussent pas emmenée avec elles chez les anges(21). »

Cependant, malgré ces alternatives de foi et de défaillance à sa mission, Jeanne en vint à se familiariser avec cette idée, dont sa modestie, sa simplicité, s'étaient

longtemps effrayées : *commander des hommes d'armes et, à leur tête, vaincre les Anglais...*

Et, d'abord, elle finissait par croire fermement obéir aux volontés de Dieu ; elle voyait en soi la vierge de Lorraine prophétisée par Merlin : ceci était la part de la créance religieuse, de l'extase visionnaire. Mais dans cette organisation admirablement complète, une sagacité rare, un excellent bon sens, une remarquable aptitude militaire, s'alliaient, sans rien perdre de leur valeur, aux exaltations de l'hallucinée : aussi, se rappelant sans cesse cette bataille enfantine où la victoire était restée de son côté, Jeanne se disait :

« – Hommes et enfants, lorsqu'on sait les entraîner, doivent obéir à la même impulsion, aux mêmes sentiments généreux ; et, avec l'aide du ciel, il en serait des hommes de l'armée royale comme il en a été des garçonnets de Domrémy.

» *Relever le courage d'une armée découragée, abattue, l'exalter, la conduire droit à l'ennemi, quel que soit son nombre, l'attaquer avec audace en rase campagne ou derrière ses retranchements et le vaincre, ce n'est pas une entreprise impossible... Si elle réussit, les conséquences d'une première victoire, ranimant l'esprit d'une armée démoralisée par l'habitude de la défaite, sont incalculables... »*

Ainsi pensait Jeanne ; ces pensées révélaient une profonde intuition des choses de la guerre. Elle n'était point

d'ailleurs de ces mièvres et contemplatives visionnaires qui attendent du Seigneur Dieu seul le triomphe de la bonne cause ; non, l'un des dictons familiers de Jeanne était celui-ci : *Aide-toi, le ciel t'aidera*(22). Elle pratiqua toujours cet adage du bon sens rustique ; aussi, lorsque plus tard un capitaine lui disait dédaigneusement :

« – Si le Seigneur Dieu veut chasser les Anglais de la Gaule, il le peut par le seul effet de sa volonté, il n'a donc besoin ni de toi, Jeanne, ni de gens d'armes.

» – LES GENS D'ARMES BATAILLERONT... ET DIEU DONNERA LA VICTOIRE... » – répondit Jeanne.

Ces mots vous peignent d'un trait l'héroïne plébéienne, fils de Joel.

*

* *

Mais, hélas ! ces trois années d'obsessions mystérieuses qui préludaient à sa gloire furent pour Jeanne un temps de luttes secrètes et déchirantes ; afin d'obéir à ses voix, afin d'accomplir sa mission divine et de réaliser la prophétie de Merlin, il lui faudrait batailler... et elle avait si grande horreur du sang, *que ses cheveux se dressaient lorsqu'elle voyait couler le sang français*(23), – dit-elle un jour. – Il lui faudrait vivre dans les camps avec les soldats... et l'une de ses vertus principales était une pudeur exquise ; il lui faudrait quitter cette maison où elle était née, renoncer à ces humbles travaux domestiques où elle excellait, *ne craignant personne pour coudre et pour filer*, – disait-elle

dans son naïf orgueil. – Il lui faudrait enfin se séparer de ses jeunes amies, de ses frères, de son père, de sa mère, tendrement chéris, pour se rendre, elle, pauvre paysanne inconnue, du fond de la Lorraine auprès du roi Charles VII, et lui dire :

« – Sire, je suis envoyée vers vous de par Notre-Seigneur Dieu ; confiez-moi le commandement de vos troupes, je bouterai les Anglais hors de France et vous rendrai votre couronne. »

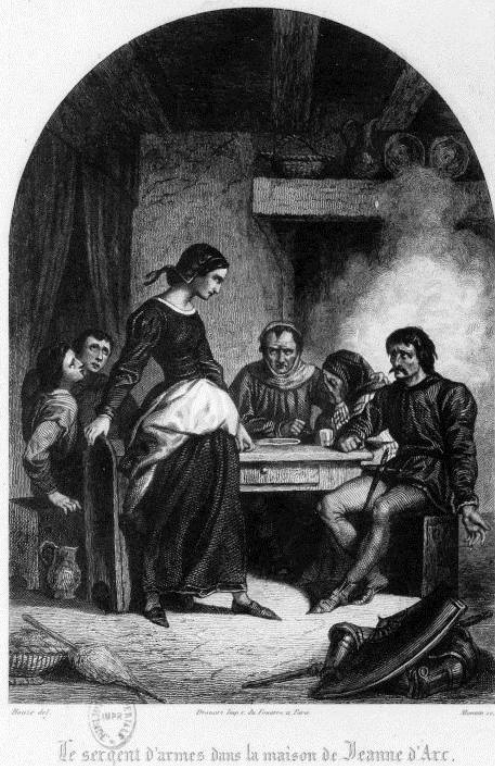
Oh ! lorsque Jeanne songeait à cela, en ces heures de doute où, son extase dissipée, elle retombait dans les réalités pures, la pauvre enfant reculait devant un abîme de difficultés, d'impossibilités sans nombre. Elle se prenait en dérision, en pitié, le passé lui semblait un songe ; elle se demandait si elle n'était pas folle ; elle suppliait ses voix de se faire entendre, ses saintes de lui apparaître, afin de ranimer sa foi dans sa mission divine et ainsi lui prouver que jusqu'alors elle n'avait pas été le jouet des égarements de sa raison... Mais la crise hallucinatrice de Jeanne était passée, les voix mystérieuses restaient muettes, elle se regardait alors comme une misérable insensée... puis le lendemain ou pendant la nuit même, en proie à de nouvelles visions, elle croyait voir venir à elle ses deux belles saintes, coiffées de leur couronne d'or, vêtues de brocart, exhalant une senteur céleste(24), et, souriantes, elles lui disaient : « – Courage, Jeanne, fille de Dieu ! courage !... tu délivreras la Gaule... ton roi te devra sa couronne !... Les temps approchent ! »

La jeune vierge reprenait créance dans sa prédestination jusqu'au jour où de nouveaux doutes l'accablaient et se dissipaient encore ; ces doutes cependant allèrent s'amointrissant. Vint enfin le moment où, n'éprouvant plus de défaillances, invinciblement pénétrée de la divinité de sa mission, Jeanne résolut de l'accomplir à tout prix, n'attendant qu'une circonstance opportune ; sentant surtout plus que jamais la nécessité de pratiquer son adage favori : *Aide-toi, le ciel t'aidera*, tous les efforts de son esprit tendirent dès lors à s'instruire en secret de l'état des choses en Gaule et d'acquérir les premières notions du métier des armes.

Les événements publics et la situation géographique de la vallée servirent Jeanne à souhait. Les marches de la Lorraine étaient souvent traversées par des messagers allant en Allemagne ou en revenant ; Jacques Darc, curieux de nouvelles comme le sont les gens éloignés du centre du pays, offrait de temps à autre l'hospitalité à ces chevaucheurs. Ils jasaient de la guerre des Anglais, seule affaire de ces tristes temps ; Jeanne, toujours contenue aux yeux de ses parents, étrangers aux vastes desseins qui fermentaient en elle, filait silencieusement sa quenouille, ne perdant pas un mot des récits qu'elle entendait. Parfois, cependant, elle hasardait timidement quelques questions aux voyageurs sur les intérêts relatifs à sa pensée secrète, et s'éclairait peu à peu. Ce n'est pas tout : les habitants de Vaucouleurs, par leur résistance héroïque, avaient plusieurs fois forcé les Anglais de lever le siège de cette

place ; ceux-ci, aux approches de la mauvaise saison, allaient prendre leurs quartiers d'hiver en Champagne et revenaient au printemps ; durant ces marches, ces contre-marches, les partis ennemis ravagèrent de nouveau la vallée de la Meuse. Jacques Darc, ses enfants et d'autres laboureurs, furent encore obligés d'aller chercher un refuge au château de l'Ile, souvent rudement attaqué, vaillamment défendu. Le danger passé, les paysans retournaient au village réparer leurs désastres. Les séjours de la famille Darc dans le château de l'Ile, bien fortifié, occupé par des soldats expérimentés, les alertes, les veilles de guet, les assauts que la garnison eut à soutenir, familiarisèrent Jeanne avec le métier des armes ; recueillie en elle-même, obéissant à sa vocation guerrière, observant attentivement ce qui se passait autour d'elle, se rendant compte des préparatifs et des moyens de défense, écoutant, méditant les ordres donnés aux soldats par leurs chefs, elle apprenait ou devinait ainsi les principes élémentaires de l'art militaire. Ces notions germaient, fructifiaient, mûrissaient, dans l'esprit prompt et pénétrant de la jeune fille ; elle doutait moins d'elle-même lorsque ses voix, ou plutôt la conscience de son génie naissant, lui disaient :

« – Les temps approchent... Tu chasseras les Anglais de la Gaule ; tu es la vierge guerrière dont Merlin a prophétisé la venue !... »



Enfin, le grand-oncle de Jeanne, nommé Denis Laxart, habitait Vaucouleurs ; il connaissait depuis longtemps le commandant de la garnison, *Robert de Baudricourt*,

capitaine renommé dans le pays, abhorrant les Anglais, ardemment dévoué au parti royaliste ; souvent Jeanne, tendrement affectionnée de Denis, l'interrogeait sur le capitaine Robert de Baudricourt, sur son caractère, sur son affabilité, sur la manière dont il accueillait les pauvres gens ; le bon Denis, dans sa simplicité, ne soupçonnant pas le motif des questions de sa nièce, les attribuait à une curiosité de jeune fille, et lui répondait « – que Robert de Baudricourt, aussi brave soldat que brutal et violent, envoyait d'ordinaire tout le monde au diable ; c'était enfin un terrible homme dont il avait grand'peur, et qu'il n'abordait jamais qu'en tremblant.

» – Il est dommage qu'un si bon capitaine soit d'un si aigre abord et si rude homme, » – disait Jeanne à son oncle en soupirant. Et elle changeait d'entretien, pour y revenir plus tard.

*

* *

Jeanne atteignit la fin de sa dix-septième année ; les temps étaient venus...

Vers les derniers jours du mois de février 1428, une petite troupe de soldats, retournant en Lorraine auprès de leur duc, appartenant au parti armagnac, firent halte à Domrémy ; les villageois, hospitaliers, emmenèrent cordialement ces étrangers, qui l'un, qui l'autre, dans leurs maisons. Il échut en partage à Jacques Darc un sergent d'armes ; la famille lui fit bon accueil, les jeunes gens

l'aiderent à se débarrasser de son casque, de son bouclier, de sa lance et de son épée ; ces armes brillantes furent déposées dans un coin de la salle où Jeanne et sa mère s'empressaient de préparer le repas de leur hôte. La vue des armes qu'il venait de quitter fit tressaillir la jeune fille, elle ne put résister au désir de les toucher furtivement ; profitant même d'un moment où elle resta seule, elle coiffa sa jeune tête du casque de fer, et prit dans sa main virile la lourde épée, qu'elle sortit de son fourreau ; Jeanne, à dix-sept ans, était svelte et forte, grande et belle ; les superbes contours de son sein virginal(25) s'arrondissaient sous son corsage, écarlate comme sa jupe ; ses grands yeux noirs, au regard pensif et doux, sa chevelure d'ébène, son teint pur, légèrement halé par le soleil, sa bouche vermeille, ses dents blanches, sa physionomie chaste, sérieuse et candide, donnaient à l'ensemble de sa personne un aspect attrayant, et lorsqu'elle eut coiffé le casque du soldat, la jeune fille resplendit d'une beauté guerrière. En ce moment rentrèrent le sergent et Jacques Darc ; celui-ci fronça sévèrement le sourcil. Mais le soldat, charmé de voir son casque sur la tête de cette belle paysanne, lui adressa, quelques fleurettes ; le mécontentement du laboureur redoubla, cependant il se contint. Jeanne, rougissant, se décasqua, remit l'épée dans son fourreau ; l'on s'attabla pour le souper. Le sergent d'armes, quoique jeune encore, avait, disait-il, fait plusieurs fois partie des compagnies envoyées avec les troupes royales contre les Anglais ; il parla fort de ses prouesses, caressant sa moustache et de côté regardant Jeanne. Celle-ci, à l'extrême surprise de sa

famille, malgré le courroux contraint et croissant de son père, sortit de sa réserve ordinaire, rapprocha son escabeau de celui du soldat, parut admirer beaucoup ce vaillant, l'accabla de questions sur l'armée royale, sur ses forces, sur sa manière de combattre, sur sa position présente, sur le nombre de ses bombardes d'artillerie, sur le nom des capitaines qui inspiraient confiance aux hommes d'armes ; le sergent, très-flatté de la curiosité de cette belle fille à l'endroit des faits et gestes militaires, pensant même qu'elle s'intéressait plus encore peut-être au guerrier qu'à la guerre, répondit galamment à toutes les questions de Jeanne. Elle l'écoutait si avidement, semblait enfin, par le feu de ses regards, par l'animation de son visage, prendre à cet entretien un si profond intérêt, que Jacques Darc, indigné, s'imagina que la fière mine du soldat affolait Jeanne, et lui lança des regards furieux ; elle ne remarqua pas l'indignation paternelle, redoubla ses questions, apprit avec une douleur secrète que, refoulée au delà de la Loire après une récente et honteuse défaite, dite *la bataille des harengs*, l'armée royale avait fui en désordre, que les Anglais assiégeaient Orléans et que, cette ville prise, la Touraine envahie, c'en était fait du roi et de la France, puisque tout son territoire appartiendrait dès lors aux Anglais.

– Rien ne peut donc sauver la Gaule ! – s'écria Jeanne en proie à une exaltation indicible ; – tout est donc perdu ?

– Si avant un mois le siège d'Orléans n'est pas levé, – reprit le sergent, – si les Anglais ne sont pas repoussés

loin des rives de la Loire, il n'y aura plus de France ! aussi vrai que vous êtes la plus belle fille de la Lorraine. Sang-Dieu ! lorsque tout à l'heure vous étiez coiffée de mon casque, je croyais voir la déesse de la guerre ! Avec un capitaine tel que vous, j'attaquerais seul une armée !

À ces mots, Jacques Darc se leva brusquement de table, dit à son hôte que le jour finissait, et que les gens rustiques, levés à l'aube, se couchaient avec le soleil. Le sergent, dépité de recevoir ainsi congé, reprit lentement ses armes, tâchant de rencontrer le regard de Jeanne ; mais celle-ci, insoucieuse du soldat, assise sur son escabeau, plongée depuis quelques instants dans de pénibles réflexions, songeait aux nouveaux désastres de la Gaule sans pouvoir retenir les larmes qui roulaient dans ses yeux.

— Plus de doute, — se dit le laboureur, — ma fille, jusqu'à ce jour si chaste, si pieuse, s'est subitement affolée de ce bravache ; elle pleure son départ... Honte à elle et à nous ! Maudite soit l'hospitalité que j'ai donnée à cet étranger !

Jacques Darc, lorsque son hôte eut quitté la maison, parut de plus en plus sévère ; contenant à peine son indignation, il s'approcha de sa fille, la prit rudement par le bras, lui indiqua d'un geste impérieux l'échelle qui conduisait au réduit où elle couchait, et s'écria :

— Montez là haut ; demain matin je vous parlerai !

Jeanne, absorbée par ses cruelles pensées, obéit machinalement à son père ; celui-ci, lorsqu'elle eut

regagné sa chambre, reprit, s'adressant à ses fils, très-surpris de sa rudesse envers leur sœur :

– Que Dieu nous soit en aide ! avez-vous vu de quel air Jeanne regardait ce sergent ?... Ah ! si elle devait jamais s'en aller avec un homme d'armes, votre devoir serait de la noyer de vos propres mains ; sinon, je le jure, je la noierais plutôt moi-même(26).

Le laboureur prononça ces paroles avec une telle explosion de colère, que Jeanne les entendit ; elle devina l'erreur de son père et pleura. Mais bientôt ses voix lui dirent :

« – L'heure est venue... La France et son roi sont perdus sans toi... Va, fille de Dieu !... sauve ton roi... sauve la France !... Le Seigneur est avec toi !... »

*

* *

Écoutez, fils de Joel, écoutez cette légende de la plébéienne catholique et royaliste : – Charles VII a dû sa couronne à Jeanne Darc... il l'a honteusement reniée, lâchement délaissée ! – Chaque jour elle s'agenouillait pieusement devant les prêtres catholiques... leurs évêques l'ont brûlée vive ! – La couardise de la chevalerie avait donné la Gaule aux Anglais ; – le patriotisme, le génie militaire de Jeanne, triomphent enfin de l'étranger... elle est poursuivie, trahie, livrée par la haineuse envie des chevaliers ! – Pauvre plébéienne, l'implacable jalousie des capitaines et des courtisans, l'ingratitude royale, la férocité

cléricale, ont fait ton martyr ! – Sois bénie à travers les âges, ô vierge guerrière ! sainte fille de la mère-patrie !... – Écoutez, fils de Joel, écoutez cette légende, – et jugez à l'œuvre : gens de cour, gens de guerre, gens d'Église et royauté !...

CHAPITRE II.

VAUCOULEURS.

Le capitaine Robert de Baudricourt et Denis Laxart. – L'entrevue. – Le sire de Novelpont. – Jeanne. – L'inspiration. – Départ pour le château royal de Chinon.

Robert de Baudricourt, chef de guerre à Vaucouleurs, homme dans la force de l'âge, d'une tournure martiale, d'une figure dont la rudesse était rachetée par un regard intelligent et pénétrant, se promenait avec agitation dans une salle du château de la ville. Instruit par une récente dépêche de la position désespérée de Charles VII et des dangers que courait Orléans, vivement assiégée par les Anglais, ce capitaine, aussi affligé que courroucé de ces déplorables nouvelles, marchait à grands pas, maugréant, blasphémant, ébranlant le plancher sous le choc impatient de ses talons éperonnés ; soudain un rideau de cuir, qui masquait l'entrée principale de la salle, se souleva et laissa voir à demi le visage timide et effarouché de *Denis*

Laxart, grand-oncle de Jeanne. Robert de Baudricourt, sans apercevoir le bonhomme, frappa du pied, donna un violent coup de poing sur la table où était restée la funeste dépêche qu'il venait de relire encore et s'écria :

– Mort et furie ! c'en est fait de la France et du roi !

Denis Laxart, à cette exclamation furibonde, n'eut pas le courage d'aborder en ce moment le terrible capitaine, referma prestement le rideau, derrière lequel cependant il resta, attendant pour se présenter un instant plus opportun ; mais le courroux de Robert redoubla, il s'écria en frappant de nouveau du pied :

– Malédiction ! tout est perdu !

– Non, messire !... non, tout n'est pas perdu ! – dit résolument le bon Denis surmontant ses craintes, mais demeurant néanmoins abrité par le rideau ; puis, avançant seulement sa tête au dehors de cette portière, il répéta : – Non ; messire, non, grâce à Dieu, tout n'est pas perdu !

Le capitaine, entendant cette voix timide, se retourna, reconnut le vieillard qu'il affectionnait et lui dit brusquement : – Que fais-tu... à cette porte ? entre... entre donc ! – Mais voyant Denis hésiter, il ajouta d'une grosse voix : – De par le diable, entreras-tu ?

– Me voici, messire... me voici entré ! Mais pour l'amour du bon Dieu, ne vous emportez point.

– Que veux-tu ?

– Messire... je... hum... hum... messire... je... viens...

hum...

– Ah ça, maintenant, vas-tu t'expliquer ?

– Oui, messire... mais je vous en conjure encore une fois, ne vous emportez point ; je vous apporte une bonne nouvelle...

– Laquelle ?

– Une nouvelle... inespérée... hum... hum... une nouvelle miraculeuse...

– Laquelle... laquelle...

– Tout n'est pas perdu, messire... au contraire... tout est sauvé !

– Quoi sauvé ?

– Le roi et la Gaule !

– Denis ! – reprit le capitaine en jetant un regard menaçant sur l'oncle de Jeanne, – si tu n'avais des cheveux blancs, je te ferais chasser du château à coups de fourreau d'épée ! Quoi ! tu oses railler ! parler du salut du roi et de la France... lorsque tu m'entends m'écrier : Tout est perdu !

– Messire, je vous en supplie, écoutez sans colère ce que j'ai à vous raconter, si incroyable que cela vous paraisse !... Je n'ai ni la figure, ni le langage d'un bouffon... Ne me connaissez-vous pas depuis longtemps ?

– Oui, je te connais, je te sais bon et prud'homme ; aussi tes paroles malsonnantes m'ont-elles fort surpris...

Allons, parle.

– Vous ne vous courroucerez point ?

– Non...

– Vous ne m'interromprez point ?

– Ah ! que de mots !

– Messire, vous le voyez, j'ai le front baigné de sueur, la voix étranglée, le corps tout tremblant, pourtant je n'ai point seulement commencé de vous apprendre ce pour quoi je suis venu... Si donc vous m'interrompiez avec colère... Je perdrais le fil de mes idées... je...

– Ventre-Dieu ! quelle patience il me faut avoir ! Allons ! dépêche ! je ne t'interromprai pas... je t'écoute !

Denis Laxart fit un grand effort sur lui-même, et, après s'être un moment recueilli, dit au capitaine d'une voix précipitée :

– Je suis allé hier voir ma nièce à Domrémy ; elle a épousé Jacques Darc, honnête laboureur ; ils ont deux fils et une fille ; la fille s'appelle Jeannette... elle a dix-sept ans...

Mais Denis, voyant l'impatience à peine contenue du capitaine sur le point d'éclater à cet exorde, se hâta d'ajouter :

– J'arrive au fait, messire, j'arrive au fait, hum... hum... il va vous paraître étonnant, prodigieux, mais enfin... tel il est... tel je vous le rapporte... Donc, hier soir, ma petite-nièce Jeannette m'a dit ceci : – « Mon bon oncle, vous

connaissiez le capitaine Robert de Baudricourt ; il faut que, dès demain, vous me conduisiez à Vaucouleurs, auprès de lui. »

– Auprès de moi ! que me veut ta nièce ?

– Elle veut vous révéler, messire, ce qu'elle m'a révélé hier soir, à l'insu de ses parents, à l'insu même de maître Minet, son curé, son confesseur... jugez un peu... quel secret !

– Enfin, ce secret... quel est-il ?

– Le voici, messire... Il paraît... hum... hum... il paraît que Jeannette est inspirée de Dieu... que des voix mystérieuses lui annoncent, depuis longtemps, qu'elle, Jeannette, ma petite-nièce, chassera les Anglais de la Gaule en se mettant à la tête des troupes du roi, et qu'elle lui rendra sa couronne...

Robert de Baudricourt, d'abord stupéfait de l'extravagance de ces paroles, eut peine à se contraindre, il fut sur le point de chasser brutalement le pauvre Denis. Cependant, se dominant par pitié pour le vieillard, il lui dit d'un accent sardonique :

– Ah ! tel était le secret que ta nièce voulait me confier ?

– Oui, messire... elle se proposait ensuite de vous demander les moyens de se rendre auprès du gentil dauphin, notre sire, qu'elle veut absolument entretenir des projets que le Seigneur Dieu a sur elle... toujours pour la délivrance de la Gaule et de son roi.

– Vraiment ?

– Ceci est, messire, la pure vérité. Or, je vous l'avoue, j'ai été profondément frappé de l'accent de sincérité de Jeannette, lorsqu'elle m'a raconté ses visions de saintes et d'archanges, lorsqu'elle m'a appris comment elle entendait des voix mystérieuses qui, depuis trois ans, l'obsédaient, lui prophétisant qu'elle était la vierge guerrière dont Merlin prédisait la venue pour la délivrance de la Gaule. Cette légende court depuis longtemps la Lorraine ; vous le savez, messire, de sorte que...

– Ainsi, tu as cru ta nièce ? – dit le capitaine avec un mélange de mépris et de compassion en interrompant le vieillard, qu'il regardait comme stupide ou comme fou... – Ainsi, tu as ajouté foi aux paroles de cette fille ?

– Comment ne pas la croire, messire ? Jamais l'on n'a eu un mensonge à lui reprocher. Aussi, cédant à ses instances, hier soir, j'ai, non sans peine, obtenu de Jacques Darc, qui semblait fort irrité contre sa fille, de lui permettre de m'accompagner, sous le prétexte de venir passer quelques jours en cette ville avec ma femme et moi. Ce matin, partant de Domrémy avant l'aube, j'ai pris Jeannette en croupe ; nous sommes arrivés ici il y a une heure ; ma nièce m'attend chez moi, où je dois lui porter votre réponse.

– Ah ! elle attend ma réponse ?

– Oui, messire...

– Eh bien ! la voici... Il faut souffleter à tour de bras

cette effrontée folle(27) et la reconduire à ses parents, afin qu'ils la châtient rudement.

– Quoi ! messire ? – s'écria le pauvre oncle, – telle est votre réponse ?...

– Maître Denis Laxart, je vous croyais un prud'homme, vous n'êtes qu'un vieil oison ou qu'un vieux fou !

– Messire...

– N'avez-vous pas honte ! à votre âge ! ajouter foi à de pareilles sottises ! avoir l'impudence de me faire de telles confidences... Mort et furie ! je ne sais qui me tient de... Sortez !

– Messire... ne croyez pas que...

– Hors d'ici ! Par les cinq cents diables de l'enfer... sortez à l'instant, sortez !

Le pauvre Denis sortit tout éperdu.

*

* *

Le pauvre Denis Laxart sortit tout éperdu, mais plus tard il revint au château de Vaucouleurs ; il revint non plus seul, mais avec Jeanne, inquiet, tremblant à la seule pensée d'affronter encore le courroux du sire de Baudricourt. Jeanne avait tant prié, tant supplié son oncle, de la conduire près du terrible capitaine, qu'il s'était à regret rendu aux instances de sa nièce. Que l'on juge de l'effroi du bonhomme, lorsqu'en compagnie de la jeune fille, il

approcha du rideau de cuir masquant l'entrée de la salle où se tenait Robert de Baudricourt. Celui-ci s'entretenait avec messire *Jean de Novelpont*[\(28\)](#), chevalier, habitant Vaucouleurs, et lui disait, continuant une conversation commencée : – Encore une fois c'est une folle, bonne à souffleter...

– Eh ! qu'importe ! si l'on avait pu tirer quelque parti de sa folie ! – répondait Jean de Novelpont. – Imaginez un homme en proie à une maladie incurable, il est abandonné des médecins ; condamné par eux à mourir, on lui propose d'essayer *in extremis* d'un philtre prétendu salulaire, composé par un fou. Notre malade ne doit-il pas tenter cette dernière chance de guérison ?... Que risque-t-il ?

– Mort-Dieu ! il risque de mourir à coup sûr !... de plus de passer pour un sot...

– Robert, je vous le répète, le peuple et les soldats sont crédules ; l'annonce d'un secours céleste, surnaturel, peut ranimer l'espérance des populations et de l'armée, relever leur courage, les rendre victorieux après tant de défaites. Or, avouez-le, les conséquences d'un premier succès ne seraient-elles pas incalculables ?

– Certes ! si l'on remportait cette victoire, – répondit Robert de Baudricourt quelque peu ébranlé. – Je connais nos soldats, souvent un revers suffit à les abattre ; mais une bataille heureuse peut ranimer leur énergie, et leur donner un élan irrésistible !

– En ce cas, pourquoi ne pas consentir à voir cette

filles ? pourquoi ne pas l'interroger...

– Y songez-vous ? une visionnaire... une vachère !

– Soit ; mais dans l'état désespéré où se trouve la France, que risque-t-on de recourir à l'empirisme ? Robert, croyez-moi, vous eussiez politiquement agi en consentant à écouter cette paysanne... La prophétie de Merlin qu'elle invoque, absurde ou non, est populaire en Gaule... Je me souviens d'avoir entendu raconter cette légende dans mon enfance... Partout, d'ailleurs, l'on prophétise à cette heure en notre malheureux pays. Las d'attendre des moyens humains la délivrance des maux qui nous accablent, on la demande aux moyens surnaturels ; les doctes clercs de l'Université de Paris, des prêtres ! n'ont-ils pas dernièrement encore fait publiquement appel à la clairvoyance divinatrice des pieux hommes versés dans les saintes Écritures et habitués à la vie contemplative ? Selon moi, en certaines circonstances, il faut oser... tout oser !

– Par la mort du Christ ! c'est encore toi ! – s'écria Robert de Baudricourt en interrompant son ami et voyant la figure craintive de Denis Laxart apparaître à la fente du rideau de cuir ; – ne crains-tu pas de lasser ma patience ?

Denis ne répondit rien, s'effaça devant Jeanne ; celle-ci écarta le rideau, s'avança résolûment vers les deux chevaliers ; son oncle la suivait levant les yeux au ciel, tremblant de tous ses membres.

*

* *

Jeanne vieille ou laide eût été sans doute à l'instant chassée dédaigneusement par Robert de Baudricourt ; mais il fut, ainsi que le sire Jean de Novelpont, frappé de la beauté de la jeune fille, de l'expression douce et mâle de ses traits, de son maintien chaste, modeste, assuré. Les deux chevaliers, saisis d'étonnement, se regardèrent en silence ; le sire de Novelpont, hochant la tête en souriant, semblait dire à son ami : « – Avais-je tort de vous conseiller de voir du moins cette pauvre visionnaire ? »

Robert de Baudricourt hésitait encore sur l'accueil qu'il devait faire à Jeanne, lorsque l'autre chevalier lui dit, afin de l'éprouver :

– Eh bien, mon enfant ? il faudra donc que le roi soit chassé de France ? et que nous devenions Anglais ? Est-ce pour empêcher cela que vous êtes ici(29) ?

– Messire, – répondit Jeanne d'une voix douce et ferme empreinte d'un accent d'irrécusable sincérité, – je suis venue ici, dans cette ville royale, afin de demander au sire Robert de Baudricourt de me faire conduire vers le dauphin de France ; l'on n'a pas eu souci de mes paroles, pourtant il faut qu'avant huit jours je sois auprès du roi. Si je ne pouvais marcher, j'irais sur les genoux ; il n'y a au monde ni capitaine, ni duc, ni prince, capables de sauver le royaume de France sans le secours que j'apporte de par l'assistance de Dieu et de ses saints(30). – Puis Jeanne soupira et, le regard humide de larmes, ajouta naïvement : – J'aimerais mieux rester à coudre et à filer en notre maison auprès de ma pauvre mère... mais Dieu m'a

donné une tâche... je dois l'accomplir(31).

– Et de quelle façon l'accompliras-tu cette tâche ? – reprit Robert de Baudricourt, non moins surpris que son ami du mélange d'assurance, de douceur ingénue et de conviction qui régnaient dans la réponse de la jeune fille. – Oui, comment feras-tu, toi simple bergère, pour vaincre et chasser les Anglais, lorsque La Hire, Xaintrailles, Dunois, Gaucourt, et tant d'autres vaillants capitaines ont été battus ?

– Je me mettrai hardiment à la tête des gens d'armes, et, Dieu aidant, nous vaincrons !

– Ma fille... – reprit Robert de Baudricourt avec un sourire d'incrédulité, – s'il est dans la volonté de Dieu de chasser les Anglais de la Gaule, est-ce qu'il a besoin pour cela de toi et de gens d'armes(32) ?

– Les gens d'armes batailleront... Dieu donnera la victoire(33) ! – répondit Jeanne avec un laconisme tranquille. – Aide-toi... le ciel t'aidera...

Les deux chevaliers se regardèrent de nouveau, de plus en plus étonnés du langage et de l'attitude de cette fille des champs ; Denis Laxart, triomphant, se frottait les mains.

– Ainsi, Jeanne, – reprit Jean de Novelpont, – tu veux te rendre auprès du roi ?

– Oui, messire plutôt demain qu'après-demain, plutôt aujourd'hui que demain. Il faut qu'avant un mois le siège d'Orléans soit levé(34).

- C'est donc toi qui feras lever le siège d'Orléans ?
- Oui, sous le bon plaisir de Dieu.
- Sais-tu seulement ce que c'est que le siège d'une ville, pauvre bergère ?
- Eh ! messire, ce sont des assiégeants et des assiégés...
- Bon... Mais les assiégés doivent tenter des sorties contre l'ennemi retranché à leurs portes.
- Messire, nous sommes trois dans cette salle ; si l'on nous enfermait ici, et que nous fussions résolus de sortir ou de mourir, ne sortirions-nous pas, quand même dix hommes garderaient la porte ?
- Par quel moyen ?
- En combattant hardiment... Dieu ferait le reste(35) !
- Dans un siège, ma fille, il ne s'agit pas seulement des sorties... Les assiégeants entourent la ville de nombreuses redoutes ou bastilles garnies de machines, de traits, de bombardes d'artillerie, défendues par des fosses profonds... comment t'emparerais-tu de ces formidables retranchements ?
- Je descendrais la première dans le fossé, je monteraï la première aux échelles, en disant aux gens d'armes : « Suivez-moi, entrons hardiment là-dedans ; le Seigneur est avec nous(36) !... »

Les deux chevaliers se regardèrent, ébahis des réponses de Jeanne ; Jean de Novelpont surtout éprouvait

une émotion croissante qui touchait à l'admiration pour cette belle jeune fille d'une vaillance si naïve ; Denis Laxart pensait à part lui :

– Mon bon Dieu ! où Jeannette va-t-elle donc chercher tout ce qu'elle dit ?... Elle parle en capitaine !

– Jeanne, – reprit Robert de Baudricourt, – si je consentais, selon ton vœu, à te faire conduire devers le roi, il te faudrait traverser des contrées au pouvoir des Anglais... Le trajet est long d'ici en Touraine ; tu courrais de grands risques.

– Le Seigneur Dieu et mes bonnes saintes ne nous abandonneraient pas ; nous éviterions de passer par les villes en voyageant plutôt de nuit que de jour... Aide-toi... le ciel t'aidera !

– Ce n'est pas tout, – reprit Robert en attachant sur Jeanne un regard pénétrant ; – tu es femme, tu devras chevaucher seule de ton sexe en compagnie des hommes qui t'escorteront, loger pêle-mêle avec eux dans les endroits où vous vous arrêterez pour vous reposer.

Denis se gratta l'oreille en regardant sa nièce d'un air embarrassé ; Jeanne rougit pudiquement, baissa les yeux et répondit avec modestie :

– Messire, je prendrai des habits d'homme, si vous pouvez m'en procurer ; je ne les quitterai ni jour ni nuit(37) ; et d'ailleurs les gens de mon escorte voudraient-ils causer de la peine à une honnête fille qui se confie à eux ?

– Enfin, saurais-tu monter à cheval ?

– Il faudra bien que j'apprenne à chevaucher. Ayez seulement soin, messire, que le cheval ne soit pas méchant.

– Jeanne, – dit Robert de Baudricourt, après un moment de silence, – tu te prétends inspirée de Dieu ? envoyée de par lui pour faire lever le siège d'Orléans, vaincre les Anglais, rétablir le roi sur son trône ?... Mais qui prouvera que tu as dit la vérité ?

– Mes actes, messire(38)...

Cette dernière réponse, prononcée d'une voix douce et assurée, impressionna vivement les deux chevaliers ; Robert de Baudricourt reprit :

– Ma fille, retourne chez ton oncle avec lui... avant peu, je te ferai connaître mes intentions.

– J'attendrai, messire. Mais, au nom de Dieu, si je dois partir pour aller devers le dauphin, que ce soit, je vous le répète, plutôt aujourd'hui que demain ; il faut qu'avant un mois le siège d'Orléans soit levé.

– Pourquoi tiens-tu autant à la levée de ce siège ?

– Eh ! messire, – répondit Jeanne en souriant, – je tiendrais moins à délivrer cette bonne ville, si les Anglais ne tenaient point tant à la prendre !... Le succès de la guerre est là pour eux ; il est aussi là pour nous !...

– Eh bien, sire capitaine, – dit tout bas Denis Laxart, radieux, à Robert de Baudricourt, – me faut-il souffleter à

tour de bras cette folle effrontée ?

– Non, car bien que visionnaire, c'est une brave enfant !
– répondit aussi tout bas le chevalier. – Du reste, j'enverrai le curé de Vaucouleurs l'interroger et, au besoin, l'exorciser dans le cas où il y aurait quelque sorcellerie là-dessous...
Retourne chez toi... tu sauras bientôt ma résolution.

Denis et Jeanne sortent de la salle ; les deux chevaliers demeurent ensemble.

*

* *

Lorsque Jeanne eut disparu, Robert de Baudricourt s'empressa de s'approcher de la table et se mit en devoir d'écrire, disant à Jean de Novelpont : – Maintenant, je pense comme vous ; je vais mander au roi cette étrange aventure et lui soumettre cet avis : qu'en l'état désespéré des choses, l'on pourrait risquer d'essayer de tirer parti de l'influence qu'exercerait sur l'armée, complètement découragée, cette jeune fille se disant inspirée, envoyée de Dieu ! La voyez-vous, docile au rôle qu'on lui ferait jouer, passant devant le front des troupes, revêtue d'une armure, et son beau visage sous un casque de guerre ? Les hommes se prennent autant par les yeux que par l'esprit ; je ne serais donc pas surpris si... – Puis, s'interrompant et s'apercevant que le sire de Novelpont ne l'écoutait pas, marchait de long en large dans la salle : – Jean, à quoi diable pensez-vous ?

– Robert, – reprit gravement le chevalier, – cette fille

n'est pas, ainsi que je le croyais tout à l'heure, ainsi que vous le croyez maintenant, une pauvre visionnaire dont l'on peut se servir *in extremis*, comme d'un instrument, quitte à le briser s'il ne répond pas à ce qu'on attend de lui...

– Qu'est-elle donc ?

– Son regard ! son accent, son attitude, son langage, tout révèle une femme extraordinaire...

– Jean, c'est beaucoup dire.

– Ce n'est pas assez dire... Elle est vraiment inspirée...

– Par qui ? par quoi inspirée ?... Allez-vous prendre ses visions au sérieux ?

– Je suis incapable de pénétrer ces mystères ; je crois ce que je vois, ce que j'entends, ce que j'éprouve. Robert, mes pressentiments ne me trompent pas... Jeanne est ou sera une femme de guerre illustre, et non l'instrument passif des capitaines... Elle peut sauver le pays...

– Elle est donc sorcière ? En ce cas, le curé nous en rendra bon compte.

– Sorcière ou non, je suis tellement frappé de ses réponses, de sa candeur, de sa hardiesse, de son bon sens, de son irrésistible sincérité, que vous dirai-je ? elle m'a tellement subjugué... que si le roi répond à votre messenger qu'il consent à voir Jeanne... je l'accompagne dans son voyage...

– Vous ?

– Moi !

– Ah ! sire Jean ! sire Jean ! – dit en riant Robert de Baudricourt, – voici une résolution bien prompte !... Seriez-vous féru par les beaux yeux de cette pucelle ?...

– Que je meure si je cède à quelque pensée mauvaise ! Telle est la fière innocence du regard de cette jeune fille, que luxurieux serais-je... son regard refroidirait à l'instant ma luxure(39). Je jurerais par mon salut que Jeanne est chaste ! Ne l'avez-vous pas vue rougir jusqu'au front à l'idée de chevaucher seule de son sexe en compagnie des cavaliers de son escorte ? Ne l'avez-vous pas entendue témoigner de son pudique désir de prendre des habits d'homme, qu'elle ne quitterait ni jour ni nuit durant le voyage ? Robert, la chasteté annonce toujours une belle âme...

– Si elle est véritablement chaste, elle ne saurait être sorcière, les démons ne pouvant, dit-on, posséder le corps d'une vierge !... Mais, tenez, beau sire, à votre insu, la beauté de cette pucelle vous séduit, vous voulez être son chevalier durant ce long voyage ; il peut offrir d'heureuses chances à votre amoureuse courtoisie, et... – Allons, trêve de plaisanteries, – ajouta Robert de Baudricourt, répondant à un geste d'impatience de son ami. – Quant à moi, voici sérieusement ma pensée sur cette belle fille : Si elle n'est sorcière, elle a le cerveau détraqué par ses visions, se croyant d'ailleurs de bonne foi inspirée de Dieu ; du reste, je l'avoue, plusieurs de ses réponses m'ont surpris, elles annoncent un esprit au-dessus du vulgaire.

Mais je suis loin de la regarder comme une femme extraordinaire ; il n'importe, telle qu'elle est ou paraît être, elle peut devenir un instrument précieux. Peuple et soldats, vous l'avez dit, sont ignorants et crédules ; si, frappés de l'assurance et de la beauté de Jeanne, ils voient en elle une envoyée de Dieu ; s'ils croient qu'elle leur apporte un secours surnaturel capable de venger leurs défaites, leur confiance en elle doit les reconforter, les exalter. Cette exaltation, habilement exploitée par des chefs de guerre expérimentés traçant à cette fille le rôle qu'elle doit jouer, peut avoir d'heureux résultats. Voilà, selon moi, sans exagération, tout ce qu'il est possible d'attendre de Jeanne ; c'est à ce point de vue que je vais écrire au roi.

– L'avenir vous prouvera votre erreur. Jeanne est trop sincère et, à tort ou à raison, trop pénétrée de la divinité de sa mission pour accepter le rôle que vous pensez, pour se résigner à être une machine aux mains des chefs ; elle agira d'elle-même, par elle-même. Je la crois douée naturellement du génie militaire, comme l'ont été tant de capitaines d'abord inconnus. Rappelez-vous ses paroles au sujet du siège d'Orléans.

– Je le reconnais, en ceci elle a montré, sinon la science, du moins l'instinct de la guerre.

– À mon avis, c'est tout un. Quoi qu'il doive arriver, il faut promptement écrire au roi.

– C'est mon dessein.

– À quel roi écrirez-vous ?

– Est-il donc deux Charles VII ?

– Mon cher Robert, j'ai accompagné à la cour le comte de Metz, auprès de qui je commandais une compagnie de cent lances ; j'ai donc vu de près les choses à Chinon ou à Loches...

– S'ensuit-il qu'il y ait deux rois ?

– Il est un roi du nom de Charles VII, dont le souci se borne à régner sur le cœur des femmes de bonne volonté ; énervé par la mollesse, ingrat, égoïste, insoucieux de l'honneur, ce prince, confiné à Chinon ou à Loches, au milieu de ses favoris, de ses maîtresses, laisse ses soldats combattre, mourir pour défendre les débris de son royaume, et jamais on ne l'a vu à la tête de ses troupes...

– C'est une honte pour la royauté !

– Il est un autre roi du nom de *Georges La Trémouille*, despote jaloux, haineux, ombrageux ; il règne en maître sur les deux ou trois provinces dont se compose à cette heure le royaume de France, et mène le bâton haut nos seigneurs du conseil royal, dépositaires de toute autorité...

– Je savais qu'en effet le Maire du palais de notre roi fainéant était le sire de La Trémouille ; c'est donc à lui que je vais écrire...

– N'en faites rien, Robert, croyez-moi !

– Quoi ! vous dites vous-même qu'il est le maître ?... le roi de fait ?...

– Oui ; mais voulant rester maître et roi de fait, il ne

souffrira point qu'un autre que lui ait trouvé un moyen de salut pour la Gaule. Le sire de La Trémouille repousserait donc, n'en doutez pas, l'intervention de Jeanne... Écrivez au contraire directement à Charles VII : l'étrangeté de l'aventure le frappera ; ne fût-ce que par curiosité, il voudra, je n'en doute pas, voir Jeanne. Il trouve les jours longs dans sa retraite de Loches ou de Chinon ; les agaceries de ses maîtresses sont souvent impuissantes à le tirer de son ennui... la venue de Jeanne sera pour lui une nouveauté.

– Vous êtes homme de bon conseil ; je vais écrire directement au roi et lui expédier sur l'heure un messenger. Donc, si sa réponse est favorable à Jeanne, vous êtes toujours résolu de l'accompagner ?

– Plus que jamais.

– Le trajet est long et périlleux.

– Je l'ai déjà parcouru avec le comte de Metz.

– Vous aurez à traverser une partie de la Bourgogne et de la Champagne, occupées par les ennemis.

– Je prendrai seulement avec moi mon écuyer Bertrand de Poulangy, homme prudent mais résolu ; je lui adjoindrai quatre valets bien armés ; une petite troupe passe plus facilement inaperçue. D'ailleurs, ainsi que Jeanne l'a sagement proposé, nous éviterons autant que possible les villes en voyageant de nuit, et nous reposant le jour dans quelques métairies isolées.

– N'oubliez pas que vous aurez à traverser de

nombreuses rivières, puisque partout les ponts sont rompus depuis les guerres.

– Nous trouverons toujours quelque bac ; je connais, vous dis-je, la route. D’ici, nous irons à Saint-Urbain, où nous pourrons séjourner sans péril ; mais nous éviterons Troyes, Saint-Florentin, Auxerre, et une fois à Gien, nous serons en pays ami. Nous nous dirigerons alors vers Loches ou Chinon, résidences royales.

– Allons, avouez-le, sire Jean de Novelpont... vous êtes quelque peu féru de la beauté de Jeanne ?...

– Sire Robert de Baudricourt, je suis glorieux d’être le chevalier de l’héroïne guerrière qui peut-être sauvera la Gaule...

*

* *

Le 28 février de l’an 1428, vers le déclin du jour, une foule d’habitants de Vaucouleurs, hommes, femmes, enfants, se pressaient aux abords du château, foule avide, impatiente, enthousiaste. Jugez-en, fils de Joel, par ces paroles échangées entre nos citadins.

– Vous êtes certain qu’elle sortira du château par cette porte ?

– Il le faudra bien... l’on ne peut sortir à cheval par la poterne ; Jeanne suivra ensuite le rempart avec le sire de Novelpont, qui l’accompagne en ce long voyage. D’ici, nous la verrons parfaitement.

– Sainte fille ! tous nos cœurs sont avec elle ! !

– La voilà donc accomplie la prédiction de Merlin : *La Gaule, perdue par une femme, sera sauvée par une vierge des marches de la Lorraine d'un bois chesnu venue !*

– Enfin, elle va nous délivrer des Anglais ! le pauvre monde va respirer !

– Plus d'alerte, plus d'incendie, de pillages, de massacres !

– Dieu nous envoie Jeanne-la-Pucelle... gloire à Dieu !

– Une fille des champs, pourtant... une simple bergère !

– Le Seigneur Dieu l'inspire... elle vaut une armée.

– Vous savez, messires, que maître Tiphaine, le curé de la paroisse Saint-Euterge, s'est chargé d'exorciser la Pucelle dans le cas où elle eût été sorcière et possédée du démon. Le clerc portait la croix, l'enfant de chœur l'eau bénite, maître Tiphaine le goupillon. Cependant il n'osait point trop s'avancer devers la Pucelle, craignant quelque tour du malin esprit. – « Approchez, approchez, bon père, – lui a dit Jeanne en riant, – je ne m'envolerai pas(40). »

– Chère âme... elle était bien certaine d'être fille de Dieu !

– Évidemment elle était vierge puisque après l'exorcisme il n'est sorti de sa bouche aucun démon griffu !

– Tout le monde sait en effet que le diable ne peut habiter le corps d'une pucelle ; donc, Jeanne ne saurait

être une sorcière, quoi qu'on ait dit de Sybille, sa marraine.

– Loin de soupçonner Jeanne d'être une invocateresse de démons, maître Tiphaine a été si édifié de sa douceur, de sa modestie, que le lendemain de l'exorcisme il l'a admise à la sainte communion...

– C'est par ma foi bien heureux ! qui mangerait donc le pain des anges, sinon Jeanne ?

– Savez-vous, mes compères, que pendant que le sire de Baudricourt attendait la réponse du roi (et de par Dieu m'est avis que cette réponse s'est fait fort attendre), monseigneur le duc de Lorraine, instruit par le bruit public que Jeanne était la pucelle prophétisée par Merlin, a voulu la voir ?

– Vraiment !... et qu'est-il advenu de cette entrevue ?

– Le sire de Novelpont a conduit Jeanne auprès du seigneur duc... – « Eh bien, ma fille ! – lui a-t-il dit, – toi qui es envoyée de Dieu, conseille-moi donc ? je suis malade... et ce me semble près de ma fin... »

– Tant pis pour lui ! Qui donc ignore que le seigneur duc est souffrant des suites de ses débauches, et que, pour s'y livrer à son aise, il a vilainement renvoyé sa femme !

– Jeanne savait cela, sans doute ; car elle a répondu au duc : « – Monseigneur, rappelez votre duchesse auprès de vous, vivez en honnête homme, Dieu ne vous abandonnera pas...[\(41\)](#) Aide-toi... le ciel t'aidera !... »

– Bien répondu, sainte fille !...

– On assure que c'est son mot favori : *Aide-toi... le ciel t'aidera !*

– Alors, que le ciel et tous ses saints la protègent pendant le long et périlleux voyage qu'elle va entreprendre aujourd'hui !

– Est-ce croyable ?... une pauvre enfant de dix-sept ans à peine ? Quel courage !

– Moi et cinq autres archers de la compagnie du sire de Baudricourt, nous lui avons demandé comme une grâce d'accompagner Jeanne-la-Pucelle, il nous a refusé ; j'en enrage ! Ventre du pape ! j'aurais aimé à avoir cette belle fille pour capitaine !... conduit par elle, je défierais tout et tous !

– Des gens d'armes commandés par une femme, voilà cependant qui est singulier !

– Foi d'archer ! deux beaux yeux qui vous regardent et semblent vous dire : « Marche à l'ennemi ! » vous mettent la flamme au cœur ! une douce voix qui vous dit : « Hardi... en avant ! » rendrait vaillant un lâche !

– Surtout lorsque cette voix est inspirée de Dieu, brave archer !

– Qu'elle soit inspirée par Dieu, par le diable ou par sa seule bravoure, je m'en soucie comme d'une flèche brisée, je le répète : fût-on un contre mille, il faudrait avoir la couardise d'un lapin pour ne pas suivre une belle fille qui, l'épée à la main, s'élance sur l'ennemi !

– Moi, je ne peux m’empêcher de songer au chagrin que le départ de Jeanne doit causer à sa famille, si glorieuse que soit la destinée de la Pucelle.

– Je tiens de dame Laxart que Jacques Darc, très-sévère et très-rude homme, après avoir fait par deux fois écrire à sa fille de revenir près de lui, ne voulant pas qu’elle s’en allât ainsi chevauchant avec des gens d’armes, l’a maudite ; de plus, il a défendu à sa femme et à ses deux fils de jamais revoir Jeanne. Elle a pleuré toutes les larmes de son corps en apprenant la malédiction paternelle : « Le cœur me saigne de quitter ma famille, – disait la pauvre fille à dame Laxart, – mais il faut que j’aïlle où Dieu m’envoie(42). »

– Le père de la Pucelle est un brutal... oser maudire sa fille... elle qui doit sauver la Gaule !

– Et elle la sauvera... Merlin l’a prédit !

– Ah ! mes amis, le beau jour que celui où les Anglais seront tous boutés hors de notre pauvre pays, qu’ils ravagent depuis tant d’années !

– La faute en est à la chevalerie ; pourquoi s’est-elle montrée si lâche à la bataille de Poitiers !

– Et par surcroît *Jacques Bonhomme*, opprimé, torturé, a été forcé de payer la rançon des seigneurs, vils couards à éperons dorés !...

– Mais *Jacques Bonhomme* à bout s’est regimbé dans son désespoir. Oh ! du moins une bonne fois la fourche et

la faux ont eu raison de la lance et de l'épée ! La Jacquerie a vengé les serfs !

– Et ensuite quel carnage n'a-t-on pas fait des Jacques !

– Enfin... ils ont eu leur tour ! ça console...

– Aujourd'hui ce sera le tour de ces damnés Anglais ! grâce à Jeanne-la-Pucelle... l'envoyée de Dieu ! elle les bouterà dehors !

– Oui, oui, laissez-la faire... elle a promis qu'avant un mois il ne resterait pas en France un de ces *goddons*[\(43\)](#).

– Gloire à elle ! la bergère de Domrémy aura ainsi accompli ce que ni roi, ni ducs, ni chevaliers, ni capitaines n'ont pu accomplir !

– Noël à Jeanne ! née comme nous de pauvres gens ! qu'elle soit bénie des pauvres gens qui des Anglais souffraient mort et passion !

– La voilà ! on abaisse le pont-levis du château...

– Oui, la voilà ! c'est elle...

– Qu'elle est leste et belle sous ses habits d'homme !

– Voyez donc ? on dirait d'un beau jeune page avec ses cheveux noirs coupés en rond, sa capeline écarlate, sa tunique verte, ses chausses de daim à aiguillettes et ses bottines éperonnées...

– Elle a par ma foi l'épée au côté !

– Le sire de Baudricourt lui en a fait présent.

– C'était bien le moins ! nous autres de Vaucouleurs, n'avons-nous pas boursillé afin d'acheter un cheval à cette brave guerrière !

– Maître Simon le marchand a répondu de la haquenée comme d'une bête patiente et douce ; un enfant la conduirait ; elle servait de monture à une noble dame pour la chasse au faucon.

– Foi d'archer ! Jeanne se tient déjà en selle comme un capitaine ! Ventre du pape ! est-elle belle et bien tournée ! ... Que ne suis-je de ses gens d'armes ! j'irais avec elle au bout du monde, rien que pour le plaisir de la regarder !

– De fait, moi, si j'étais soldat, j'aimerais mieux obéir à un ordre donné d'une douce voix par des lèvres mignonnes et vermeilles, qu'à un ordre donné par une voix rude, par une bouche lippue, hérissée de poils gras !

– Voyez-vous sire Jean de Novelpont avec son armure de fer qui chevauche à la droite de Jeanne ?

– On dirait qu'il veille sur elle comme sur sa fille...

– Il vient de rajuster quelque chose à la bride de la haquenée de la Pucelle.

– À sa gauche est le sire de Baudricourt... il l'accompagne sans doute pendant une partie du chemin.

– Voilà l'écuyer Bertrand de Poulangy portant la lance et l'écu de son maître.

– Jésus ! ils n'ont que quatre hommes armés avec eux ! en tout six personnes, pour escorter Jeanne d'ici en

Touraine ! à travers tant de mauvais pays !

– Dieu veillera sur la sainte fille !

– Voyez donc... elle se retourne sur sa selle et fait de la main à quelqu'un du château comme un signe d'adieu...

– Maintenant elle porte son mouchoir à ses yeux...

– Elle vient sans doute d'adresser cet adieu à son oncle et à sa tante, les vieux Laxart ?

– Oui, les voici tous deux à la fenêtre basse de la grosse tour... les mains jointes et pleurant de voir leur nièce s'éloigner pour toujours peut-être ! La guerre est si chanceuse !

– Pauvre chère fille ! le cœur doit lui saigner... comme elle dit... s'en aller ainsi toute seule... loin des siens, batailler à la merci de Dieu !

– Voici qu'elle va tourner l'angle du rempart... et nous la perdrons de vue !

– Qu'elle entende du moins nos cris d'adieu... Noël à Jeanne-la-Pucelle !

– Noël à Jeanne ! Noël ! Noël !

– Elle vous entend... et nous fait de la main un signe d'adieu.

– Mère ! mère ! prends-moi dans tes bras... hausse-moi donc... que je la voie encore !

– Viens, mon enfant, regarde-la bien, ne l'oublie jamais ! Grâce à elle, les mères désolées ne pleureront

plus sur leurs fils, sur leurs maris massacrés par les Anglais...

– Noël à Jeanne... Noël !...

– Elle a tourné l'angle des remparts... la voilà partie...

– Noël à Jeanne-la-Pucelle !... que le bon Dieu l'accompagne !

– Qu'elle nous délivre à jamais des Anglais... Noël ! Noël !!!

*

* *

Écoutez, fils de Joel, écoutez cette légende de la plébéienne catholique et royaliste : Charles VII devait sa couronne à Jeanne Darc... il l'a honteusement reniée, lâchement délaissée. – Chaque jour elle s'agenouillait pieusement devant les prêtres catholiques... leurs évêques l'ont brûlée vive ! – La couardise de la chevalerie avait donné la Gaule aux Anglais ; le patriotisme de Jeanne, son génie militaire, triomphent enfin de l'étranger... elle est poursuivie, trahie, livrée par la haineuse envie des chevaliers. – Pauvre plébéienne ! – L'implacable jalousie des capitaines et des courtisans, l'ingratitude royale, la férocité cléricale, ont fait ton martyr ! – Sois bénie à travers les âges, ô vierge guerrière ! sainte fille de la mère-patrie ! – Écoutez, fils de Joel, écoutez cette légende, et jugez à l'œuvre : gens de cour, gens de guerre, gens d'église et royauté !

CHAPITRE III.

CHINON.

Arrivée de Jeanne à la cour de Charles VII. – Le conseil du roi. – L'Évêque de Chartres. – Le sire de Gaucourt et Georges de La Trémouille. – La plébéienne et le roi. – La belle Aloyse. – La reine Yolande de Sicile.

Le 7 de mars 1429, trois des principaux membres du conseil du roi Charles VII étaient rassemblés dans une salle du château de Chinon ; voici, fils de Joel, les noms de ces conseillers ; ces noms, ne les oubliez pas : *Georges de La Trémouille*, chambellan, ministre despote, avide et ombrageux ; le sire *de Gaucourt*, soldat envieux et féroce ; *Régnault, évêque de Chartres*, prélat fourbe et ambitieux.

– Que la fièvre serre ce Robert de Baudricourt ! assez audacieux pour écrire directement au roi et l'engager à accueillir cette vachère ! – s'écriait Georges de La

Trémouille. — Charles VII trouve l'aventure plaisante, il veut enfin voir aujourd'hui cette folle ! Les sots la disent envoyée de Dieu... je la maintiens, moi, envoyée par le diable à la traverse de nos intérêts !

— Évidemment, il n'y a plus moyen, cette fois, d'éluder l'ordre formel du roi, — reprit l'évêque de Chartres. — Ce damné Jean de Novelpont a tant clabaudé, que notre sire veut absolument voir cette vassale, confinée depuis le jour de son arrivée dans la tour du Coudray, y attendant vainement l'audience royale et s'étonnant fort de ces lenteurs, l'effrontée vagabonde ! toute glorieuse de l'enthousiasme imbécile dont elle a été l'objet de la part de ces musards de Lorraine ! Sang du Christ ! notre roi fainéant est capable, autant pour se railler de nous que pour se décharger de tout souci à l'endroit du salut de son royaume, de tenter Dieu en acceptant le secours divin que cette Jeanne prétend apporter à la France... En ce cas, messeigneurs, c'est fait de l'influence du conseil royal !

— Quoi ! moi, Raoul de Gaucourt, j'aurai servi avec *Sancerre* ! avec le *connétable de Clisson* ! qui appréciaient ma valeur comme elle méritait de l'être ! j'aurai vaincu le Turc à Nicopolis, et je devrai subir les ordres d'une vile gardeuse de bétail ! Mort et massacre ! je briserais plutôt mon épée !

— Ce sont là des mots, Raoul de Gaucourt, — dit le sire de La Trémouille pensif ; — les mots sont impuissants contre les faits ! Raisonnons froidement. Notre sire, indolent, mobile et lâche (bénies soient son indolence, sa

lâcheté ! elles nous ont donné jusqu'ici le pouvoir souverain) ; notre sire peut donc, en l'état désespéré des choses, vouloir essayer de l'influence, prétendue surnaturelle, de cette vachère... Ne nous abusons point : depuis le jour où, par mon ordre, elle a été reléguée dans la tour du Coudray, à une demi-lieue d'ici, les criailleries de Jean de Novelpont ont ému une partie de la cour ; son enthousiasme pour ladite Jeanne, ses récits sur sa beauté, sur sa modestie, sur le génie militaire qu'elle possède...

– Du génie militaire chez une ignoble fille de labour ! Merci de moi ! – s'écria Raoul de Gaucourt, – c'est à devenir fou de male-rage !

– Raoul, ne vous emportez point, – reprit l'évêque de Chartres ; – mon fils en Dieu, Georges de La Trémouille, précise les faits. Il dit vrai... Une partie de la cour, éprise des nouveautés, jalouse de notre pouvoir, lasse de voir une partie de ses domaines au pouvoir des Anglais, a ouvert l'oreille aux récits exaltés de Jean de Novelpont sur cette visionnaire, bon nombre de courtisans ont obsédé le roi ; il veut impérieusement la voir. Il serait, en ce moment, absurde et impolitique de vouloir lutter contre le courant.

– Ainsi, nous devons céder ! – s'écria Raoul de Gaucourt en frappant avec rage sur la table du conseil, – céder devant cette sorcière qui devrait déjà rôtir sur le fagot !

– Le fagot pourra venir plus tard, brave Raoul ; mais il nous faut, quant à présent, céder... Je crois deviner la

secrète pensée de Georges de La Trémouille ; or, vous le savez mieux que moi, en votre qualité de capitaine expérimenté, l'on peut tourner les positions que l'on ne saurait emporter de front. N'est-ce point là votre avis, La Trémouille ?

– Certes. Voici ma pensée tout entière ; entre amis concourant au même but, ayant les mêmes intérêts, l'on doit parler sans réticence. Je suis depuis longtemps parvenu à éloigner du conseil du roi les princes du sang ; nous régnons... Et d'abord, en ce qui me touche, je suis, quant à présent, loin de désirer le terme de la guerre avec les Anglais et les Bourguignons ; j'ai besoin qu'elle dure. Mon frère, familier du régent d'Angleterre et du duc de Bourgogne, a obtenu d'eux des sauvegardes pour mes domaines ; cette année encore, lorsque l'ennemi s'est avancé jusque sous les murs d'Orléans, mes terres et ma seigneurie de *Sully* ont été épargnées(44). Ce n'est pas tout : grâce aux troubles civils et aux nombreux partisans que je tiens à ma solde en Poitou, cette province est à ma merci ; je ne perds pas l'espoir de l'annexer à mes possessions si la guerre se prolonge quelque temps encore(45). J'ai donc un puissant intérêt à ruiner les projets de cette prétendue envoyée de Dieu, s'ils pouvaient jamais se réaliser ; je ne veux pas, moi, l'expulsion des Anglais, je ne veux pas, moi, la fin de la guerre, parce que cette guerre me sert !... Tels sont, en toute sincérité, les motifs personnels qui me guident... Maintenant, examinons si vos intérêts à vous, Régnault, évêque de Chartres ? à vous,

Raoul de Gaucourt ? ne sont point de même nature que les miens. Quant à vous, évêque de Chartres, si la guerre se termine soudain par la force des armes, que deviennent toutes vos négociations si laborieusement tramées depuis longtemps, soit avec le régent d'Angleterre, soit avec le duc de Bourgogne ? négociations qui vous ont coûté tant de labeurs et donnent, avec raison, au roi une si haute idée de votre importance ? Que deviennent ces garanties, ces avantages pécuniaires, qu'en négociateur bien avisé vous demandiez aux princes avec qui vous traitez, certain d'obtenir un jour cette magnifique récompense ?

– Toutes mes espérances tombent à néant si, par un hasard incroyable, cette fille, fanatisant nos troupes, relevant leur courage, obtenait une victoire dont l'on ne saurait prévoir les résultats ! – s'écria l'évêque de Chartres. – Le régent d'Angleterre m'écrivait dernièrement encore « qu'il n'était pas éloigné d'accepter mes propositions de traité, auquel cas (ajoutait le duc de Bedford) j'étais assuré d'obtenir tout ce que je sollicitais de lui. » Mais si la guerre, qui de notre côté se traîne languissante depuis si longtemps, par notre commun vouloir, afin de laisser aux négociations le temps d'aboutir, si la guerre, dis-je, se rallume vive, ardente, à la voix de cette paysanne endiablée, les négociations sont rompues, et adieu les avantages que j'espérais ! Ainsi, vous avez dit vrai, Georges de La Trémouille, vos intérêts et les miens doivent nous unir contre ladite Jeanne !

– Quant à moi, – s'écria Raoul de Gaucourt, – je jure

Dieu que...

– Quant à vous, – reprit le sire de La Trémouille en interrompant le soldat, – quant à vous, digne capitaine, ai-je besoin de vous dire que Dunois, Lahire, Xaintrailles, le connétable Richemont, le duc d'Alençon et autres chefs de guerre, jaloux de votre mérite, de votre siège au conseil royal, désireux de vous perdre, se déclareront nécessairement partisans des visions de cette fille, dont ils se feront un docile instrument ? Or, si grâce à leurs avis et à la fanatique exaltation des soldats, l'armée royale remportait une première victoire, votre influence, votre renommée militaire, ne seraient-elles pas complètement éclipsées par le succès de vos rivaux ? Irrésolu, mobile, ingrat, ainsi que nous le connaissons de reste, notre roi fainéant vous sacrifierait au cri général qui vous accuserait de trahison ou d'impéritie, vous reprochant de n'avoir pas su terminer une guerre si heureusement, si promptement menée à bonne fin par d'autres que par vous !

– Tonnerre et sang ! – s'écria Raoul de Gaucourt, – grande envie j'ai d'aller droit à la tour du Coudray et de faire occire cette sorcière sans autre forme de procès ! L'on affirmerait que Satan, son patron, l'a emportée...

– Le moyen est violent et maladroit, cher capitaine ! – reprit Georges de La Trémouille ; – l'on peut, par d'autres voies, arriver au même but. Donc, il est entendu que moi, vous et l'évêque de Chartres, nous avons un intérêt commun à nous liguier contre cette fille ; maintenant, avertissons aux moyens de la perdre. Commençons par vous,

saint évêque de Chartres, directeur spirituel de notre sire ; si débauché qu'il soit, il a de temps à autre peur du diable ; ne pourriez-vous insinuer à ce bon roi qu'il compromettrait le salut de son âme en ajoutant foi témérairement, sans préalable enquête, aux assertions de cette créature, soi disant envoyée de Dieu !...

– Excellente idée ! – reprit l'évêque de Chartres. – Je démontre à Charles VII qu'il est urgent de faire examiner Jeanne par des clercs en théologie, seuls aptes à reconnaître et à déclarer solennellement si elle obéit à une inspiration divine ou si elle n'est, au contraire, qu'une fourbe effrontée possédée du malin esprit ; auquel cas, et en accordant sa confiance à cette fille, notre sire se rendrait ainsi complice d'une sorcière. Je compose en conséquence l'assemblée canonique chargée de prononcer irrévocablement, infailliblement, sur le degré de foi que l'on doit accorder à la prétendue mission divine de la Jeanne ; elle est, selon mes instructions secrètes, déclarée hérétique, sorcière, possédée du malin esprit, et pour elle bientôt flambe ce fagot... si impatiemment attendu par ce brave Gaucourt !

– Sang-Dieu ! – s'écria le soldat, – j'allumerais moi-même le fagot, s'il le fallait ! La voilà brûlée, cette infâme serve qui voulait commander à de nobles chefs de guerre !
...

– Brûlée... pas encore, cher Gaucourt ! – dit le sire de La Trémouille ; – ne confondons point nos espérances et la réalité.

– Que voulez-vous dire ?

– Supposons que l'attente de notre ami l'évêque de Chartres soit trompée (il faut tout prévoir), supposons que, par fatalité, le conseil canonique, contrairement aux instructions de notre digne évêque, et cédant à je ne sais quelle aberration, déclare ladite Jeanne bien et dûment inspirée de Dieu...

– Impossible !... je réponds des clercs que je choisirai pour cet examen !

– Cher évêque, notre ami Gaucourt vous le dira : parfois l'on croit pouvoir répondre de ses soldats corps pour corps, et ils vous échappent complètement au moment de l'action ! il peut en être ainsi de vos clercs. Donc, admettons que le roi Charles veuille risquer *in extremis* de mettre à la tête de ses armées ladite Jeanne ; c'est alors que vous, Raoul de Gaucourt, vous pouvez, mieux que personne, perdre cette insolente...

– Moi ! et comment ?

– C'est fort simple. Elle n'a qu'une idée fixe, et, il faut l'avouer, celui qui lui a mis cette idée en tête jugeait parfaitement les choses ; Jeanne s'obstine à faire lever d'abord le siège d'Orléans ; elle fait dépendre de la levée de ce siège le succès de la guerre. Il faut, Gaucourt, demander au roi le commandement de la ville d'Orléans et, oubliant un instant votre dignité, consentir à servir sous les ordres de cette fille.

– Moi !... Que l'enfer me confonde si jamais, ne fût-ce

que pour un jour, je consens à recevoir les ordres de cette vachère !...

– Ne soyez donc point toujours tempête et flamme, brave Gaucourt ! Songez que le gros des troupes serait de la sorte sous votre commandement immédiat. Jeanne vous donnera des ordres, vous les éluderez, vous traverserez, contrarierez ainsi tous les plans de bataille que vos rivaux lui souffleront ; vous apporterez des lenteurs calculées à exécuter les intentions de cette fille, vous les interpréterez différemment à ses vues ; vous pourrez surtout... c'est là le point capital, écoutez-moi bien : vous pourrez manœuvrer de façon à faire prendre cette enragée par les Anglais, résultat facile à obtenir, ce me semble, au moyen d'un mouvement de retraite habilement conçu où vous laisseriez la Jeanne au pouvoir de l'ennemi. Il vous est enfin possible à vous, plus qu'à nous, de la réduire à néant, en l'empêchant de gagner sa première bataille !...

– C'est évident, – ajouta l'évêque de Chartres. – Au premier échec qu'elle subit, son prestige s'évanouit, l'enthousiasme qu'elle excitait se change en mépris ; on a honte de s'être laissé prendre à un piège aussi grossier, le revirement est soudain ! Et si, contre tout espoir... je devrais dire contre toute certitude... l'assemblée canonique choisie par moi déclare Jeanne véritablement inspirée de Dieu... si le roi la met à la tête de ses troupes, la perte de sa première bataille, grâce à vos adroites manœuvres, brave Gaucourt, porte un coup mortel à cette aventurière ! Victorieuse, elle était l'envoyée de Dieu !

vaincue, elle est l'envoyée de Satan !... On procède contre elle, sous prétexte d'hérésie et de sorcellerie... alors flambe encore pour elle ce fagot que vous seriez si empressé d'allumer... Vous le voyez, le moment venu, il peut dépendre de vous de la faire brûler ou de la laisser prendre par les Anglais, qui l'occiront... Pourriez-vous donc hésiter, le cas échéant, à demander au roi le commandement de sa bonne ville d'Orléans ?

– De fait, – reprit Raoul de Gaucourt d'un air méditatif, – cette vachère ordonne, je suppose, une sortie contre les assiégeants ? on baisse le pont, cette endiablée s'élance, quelques-uns des nôtres la suivent... je donne le signal de la retraite, mes gens se hâtent de rentrer dans la ville, le pont est relevé... la ribaude reste au pouvoir de l'ennemi !
...

– Ainsi, nous pouvons compter sur vous ?

– Oui ; car j'entrevois le moyen, soit par une fausse sortie, soit par d'autres manœuvres, de venir à bout de cette diablesse !

– Et maintenant, – reprit le sire de La Trémouille, – ayons bon et ferme espoir, notre trame est bien ourdie, nos filets habilement tendus ; il est impossible que cette effrontée visionnaire échappe, soit à vous, Gaucourt, soit à vous, digne évêque... Quant à moi, je ne veux point rester inactif ; voici mon projet, il vous semblera prêter à rire, cependant il est fort sérieux... Et d'abord, mon saint père en Dieu, n'est-il pas avéré que le démon ne saurait

posséder le corps d'une vierge ?

– C'est indubitable selon les formules de l'exorcisme...

– Donc, la Jeanne se prétend pucelle, puisque ses fanatiques imbéciles l'appellent déjà *Jeanne-la-Pucelle*... Or, de deux choses l'une : ou cette coureuse, indécement vêtu d'habits d'homme, venue de Lorraine ici, en compagnie diurne et nocturne de ce Jean de Novelpont, dont elle est sans doute la concubine, à en juger par l'intérêt forcené qu'il lui porte ; ou cette coureuse, dis-je, n'est qu'une ribaude, ou bien elle est restée jusqu'ici réellement chaste ; le roi est un damné paillard, je compte éveiller sa curiosité libertine en lui proposant d'assembler un concile de matrones...

– Un concile de matrones ?... pourquoi diable faire ?...

– Je vais vous en instruire, Gaucourt. Ce concile, présidé, je suppose, par la belle-mère du roi, *Yolande de Sicile*, serait chargé de s'assurer que la Jeanne est réellement vierge... Si elle ne l'est point, il s'élève aussitôt contre elle les plus véhéments soupçons d'imposture et de sorcellerie, puisque les pucelles seules sont à l'abri des maléfices de Satan... Elle n'est plus cette prétendue sainte fille inspirée de Dieu, mais une audacieuse paillarde, digne compagne des filles de bonne volonté qui suivent les gens d'armes ; elle est honteusement fouettée ; puis chassée, sinon brûlée comme sorcière !...

– J'admets qu'elle soit ribaude, – reprit l'évêque de Chartres, – et, comme vous, je suis persuadé que ce Jean

de Novelpont, si affolé d'elle, doit être son amant ; mais, cependant, si par hasard elle ne mentait point en se faisant appeler *Jeanne-la-Pucelle* ? s'il devenait ainsi solennellement constaté qu'elle est encore pure, ne serait-ce point un grand avantage pour elle ? n'en resterait-il pas une présomption favorable à la divinité de sa mission ? Tandis qu'en ne soumettant pas la Jeanne à cette épreuve, le champ reste libre à des suppositions... qu'il nous est facile de rendre extrêmement odieuses, la réalité demeurant inconnue...

– Votre objection est grave, – répondit le sire de La Trémouille à l'évêque ; – cependant, en supposant que cette fille soit chaste, songez donc quelle devra être sa mortelle honte à la seule pensée d'un examen si humiliant pour elle ! Plus elle aura conscience de l'honnêteté de sa vie, jusqu'alors irréprochable, plus cette créature, de si vile condition qu'elle soit, sera navrée, indignée, d'un soupçon outrageant pour son honneur !... En un mot, plus il y aura en elle de pudeur, plus elle se révoltera contre l'impudicité d'une pareille vérification ! elle la repoussera comme une sanglante injure et, la rougeur au front, refusera de paraître devant le concile de matrones !... Ce refus, habilement exploité, tournera contre elle ; l'on dira : « Chaste, elle ne redouterait pas cette épreuve !... »

– Foi de soldat ! l'idée est à la fois ingénieuse et bouffonne ! mais notre paillard sire voudra présider le concile examinateur !

– Cependant, La Trémouille, si la Jeanne se soumet à

l'épreuve et en sort triomphante, ce triomphe lui donne un grand avantage sur nous ?

– Ne jouira-t-elle pas du même avantage si on la croit pucelle sur parole ? Or, la convocation du concile de matrones nous offre deux chances : Jeanne se soumet-elle au honteux examen ? elle peut être déclarée ribaude... refuse-t-elle l'épreuve ? ce refus tourne contre elle !...

– Il n'y a rien à répondre à cela ; j'adhère au concile de matrones.

– Je crois mon idée bonne ; vous la jugerez à l'œuvre. Maintenant, résumons et arrêtons notre plan de conduite : premièrement, obtenir du roi qu'un concile de matrones soit appelé à connaître publiquement de la virginité de notre aventurière ; secondement, dans le cas où elle sortirait triomphante de cette épreuve, convoquer un conseil canonique chargé de poser à cette fille, qui sort de son village, les plus subtiles, les plus ardues, les plus embarrassantes questions théologiques, et de déclarer d'après ses réponses... (songez à ce que seront les réponses d'une malheureuse paysanne sur de pareilles matières !...), de déclarer, dis-je, qu'elle est ou n'est pas inspirée de Dieu. Enfin tiercement, si, par impossible, ce second examen lui est encore favorable, manœuvrer de telle sorte qu'elle perde sa première bataille et reste, si faire se peut, prisonnière des Anglais...

Un écuyer de Charles VII entre en ce moment, après avoir frappé à la porte de la chambre du conseil, et vient

prévenir le sire de La Trémouille que le roi le mande à l'instant.

*

* *

Charles VII, ce *gentil dauphin* de France, objet du culte fervent et naïf de Jeanne, reléguée depuis tant de jours dans la tour du Coudray sans avoir pu approcher de ce roi qu'elle voulait sauver de sa ruine ; Charles VII, après s'être longuement entretenu avec le sire de La Trémouille, vint trouver sa belle maîtresse, Aloyse de Castelnau. Il devisait avec elle, indolemment étendu à ses pieds. Frêle et de petite stature, ce prince, quoique âgé de vingt-trois ans à peine, était déjà pâli, flétri, énérvé, par les excès ; Aloyse, dans tout le florissant éclat de sa jeune beauté, répondait à une plaisanterie obscène de son royal amant à propos de *Jeanne-la-Pucelle*, et, riant à demi, disait :

– Fi ! Charles... fi ! libertin ! tenir de tels propos sur cette vierge inspirée qui prétend un jour te rendre ta couronne !

– S'il en doit être ainsi, les vues du Seigneur Dieu sont étranges !... Faire dépendre la couronne et le royaume de France de...

– Encore ? – fit Aloyse en interrompant Charles. – N'achève pas, je devine ta vilaine pensée...

– Et puis, enfin, de quoi diable s'avise cette fille de vouloir me rendre ma couronne ?...

– Quel insouciant !

– Au contraire... les soucis de la royauté me font penser ainsi.

– Pourtant, que les Anglais prennent Orléans, la clé de la Touraine et du Poitou... ces dernières provinces envahies, que te restera-t-il ?

– Toi, ma belle !...

– Est-ce là répondre, Charles ?

– Eh bien ! s'il faut l'avouer, j'ai souvent songé que mon aïeul, le bon roi Jean, ce joyeux compère, dut noter parmi les plus heureux jours de sa vie...

– Lequel ?

– Celui où il perdit la bataille de Poitiers...

– Qu'entends-je !... Quoi ! ce jour où ton aïeul, prisonnier des Anglais, fut emmené dans leur pays ? Tu envierais peut-être un pareil sort ?...

– Certes !...

– Charles, tu déraisonnes.

– Loin de là, je mériterais, ainsi que mon grand-père Charles V, le surnom de sage !

– Ou celui de *fou*... comme ton père !

– Peux-tu me reprocher ma folie, lorsque c'est toi qui la causes, mon Aloyse ? Mais revenons au bon roi Jean... Le voilà donc prisonnier, lors de la bataille de Poitiers ; on le conduit en Angleterre. Il y est reçu avec une courtoisie

chevaleresque, avec une magnificence inouïe ; on lui donne pour prison un palais somptueux, pour pitance des repas exquis, pour geôliers les plus jolies filles d'Angleterre, pour préaux, forêts giboyeuses, vastes plaines, claires rivières ! Aussi, l'amour, le jeu, la table, la pêche, la chasse, se partagent ses instants, jusqu'à ce qu'il meure enfin d'indigestion !... mort savoureuse s'il en est !... Plus savoureux serait pourtant pour moi, mon adorée, de mourir entre tes bras !... Mais, dis-moi, pendant que le bon roi Jean jouissait ainsi paisiblement en Angleterre des délices de la vie, que faisait son fils, ce malheureux Charles V ?... Hélas ! chassé de Paris par une vile populace, révoltée à la voix de ce truand de Marcel (dont, grâce à Dieu ! la charogne fut jetée à la voirie), cet infortuné *Charles le Sage*, épouvanté des férocités de la Jacquerie, obsédé par les mille tracas de la royauté, brisé par les fatigues de la guerre, toujours chevauchant, toujours couchant sur la dure, ne dormant que d'un œil, faisant maigre chère, encore plus maigre amour, allant d'ici, de là, par monts, par vaux, soufflait d'ahan à force de courir après sa couronne ! ... Pâques-Dieu ! est-ce là de la sagesse ?...

– Du moins, il eut la gloire de reconquérir sa couronne ! et le plaisir de supplicier ses ennemis !

– Oh ! je comprends de reste le bonheur de la vengeance ! j'ai en abomination ces insolents Parisiens chasseurs de rois. Aussi, j'aurais demain en mon pouvoir cette cité maudite, que je ferais pendre les plus forcenés Bourguignons ; mais je ne rentrerais point dans ses murs,

de peur de nouvelles séditions ! Charles V s'est vengé, a régné, dis-tu ? Mais à quel prix, ma belle ? Au prix d'angoisses, de fatigues, de guerres civiles incessantes ; tandis que son père, le bon roi Jean, vivait grassement, joyeusement, plantureusement, amoureusement, en Angleterre !...

– Vivre ainsi, oh ! honte ! tel serait ton désir ?...

– Désirer absolument ceci, m'opposer absolument à cela, en ce qui touche les affaires d'État, sont labeurs d'esprit dont je me garde scrupuleusement, comme de la reine ma femme ou du vin tourné ; La Trémouille et ses compères de mon conseil royal sont chargés de vouloir pour moi. Aussi, sans m'inquiéter de l'avenir, mon Aloyse, je me laisse aller au courant, bercé dans tes jolis bras... Quoi qu'il arrive, je m'en ris !...

– Charles, est-ce parler en roi ?

– Foin de la royauté ! cuisante couronne d'épines ! Que tes blanches mains me tressent un chapel de myrtes, remplissent ma coupe, et je verrai gaiement crouler les débris de mon trône... De quoi prendrais-je souci ? Lorsque les Anglais auront conquis les provinces qui me restent, ne seront-ils pas satisfaits ? sauraient-ils se dispenser de me traiter non moins royalement que mon aïeul le bon roi Jean ? En ce cas, vivent le vin, la paresse et l'amour !... Si, au contraire, le Seigneur Dieu, dans sa maugréance contre moi, pauvre pécheur, m'a véritablement suscité cette enragée pucelle qui s'obstine à

vouloir me rendre le royaume de mes pères, avec son escorte de tracas, d'anxiétés, de labours... ainsi soit-il !... que ma destinée s'accomplisse !... Mais, aussi vrai que voilà un savoureux baiser, ma charmante... je ne bougerai d'un pas pour assurer la réussite des projets de cette forcenée batailleuse ! D'où diable lui est poussée l'idée de se mêler de mes affaires ? Que ne restait-elle, pour mon repos, à garder son bétail ?

– Ainsi, Charles, tu as peu de foi dans ses inspirations ?

– J'ai foi dans tes yeux, ma belle, parce qu'ils tiennent ce qu'ils promettent ; quant à cette folle, si je n'étais chaque jour obsédé par les criailleries de gens qui, comme elle, ont plus que moi à cœur la royauté, j'aurais renvoyé cette bergère à ses moutons. Mais La Trémouille lui-même est d'avis qu'il est impossible de ne point céder à tant de clameurs. Les uns s'opiniâtrent à voir dans Jeanne un instrument divin ; d'autres, moins crédules, soutiennent cependant qu'en l'état désespéré des choses, l'on doit essayer de tirer parti de l'influence que ladite pucelle peut exercer sur les soldats. Je suis donc obligé de la recevoir aujourd'hui à la cour ; mais La Trémouille pense que ce pharamineux concile de matrones dont nous avons tant ri doit décider d'abord si cette belle fille (on la dit belle) possède réellement le charme magique au moyen duquel... ha ! ha ! ha !... je ne serai plus roi par la grâce de Dieu... mais par la grâce de...

– Charles, Charles... encore ces vilaines railleries !...

– La chaste Diane serait ta patronne, que tu ne te montrerais pas plus farouche, mon Aloyse !... Vraiment, je ne te reconnais pas aujourd'hui !...

– Et moi, Charles, je ne te reconnais que trop !... toujours indolent, toujours insoucieux de ton honneur ! Pourtant, combien de fois ne t'ai-je pas dit : « Courage ! mets-toi à la tête de ces soldats las de combattre pour un roi qui n'a jamais partagé leurs dangers ! Courage, Charles ! ranime la confiance de ton armée ?... Prends une résolution hardie, et... »

– Peste ! mon Amazone ! vous parlez à votre aise des périls de la guerre ! Je ne suis point un César, moi... tant s'en faut...

– Cœur sans vergogne !...

– Que veux-tu ?... je tiens à vivre pour t'aimer !...

– Tu me fais rougir de male-honte !...

– Bon ! je te connais, ma chère... avoue-le, tu rougis d'être la maîtresse du pauvre *roi de Bourges*, comme on m'appelle... régner sur un si piteux roi blesse ton orgueil ? tu voudrais régner sur le roi de la France entière ?

– Ai-je donc tort de désirer ta gloire ?

– Eh ! ma belle, redevenu roi de la France entière, trouverai-je le satin de ta peau plus blanc ? le vin meilleur ? la paresse plus douce ?

– Mais la gloire !... la gloire !...

– Vanité !... vanité !... Je n'ai jamais été jaloux que d'une gloire, celle du glorieux roi Salomon. Oh ! valeureux prince aux trois cents concubines ! je le confesse humblement, hélas ! je ne suis point de ton étoffe, amoureux potentat, je me borne à ambitionner la destinée du bon roi Jean, mon aïeul...

– Et il est des capitaines qui combattent pour toi !...

– Pour moi !... non, pardieu ! ils combattent pour butiner à la tête de leurs compagnies mercenaires, ou pour recouvrer leurs seigneuries, tombées au pouvoir des Anglais... Ils s'intéressent à ma gloire un peu à ta façon, ma chère ; tu voudrais me voir couronné afin de poser triomphalement ton pied charmant sur cette antique couronne de France... et dominer... qui domine !

La belle Aloyse allait répondre aigrement à Charles VII, lorsque Georges de La Trémouille, après avoir frappé, entra chez le roi et lui dit :

– Sire, tout est préparé pour la réception de Jeanne.

– Allons la recevoir ! J'approuve fort ton idée de mettre cette inspirée à l'épreuve, afin de savoir si elle me reconnaîtra confondu parmi vous autres, tandis que de Trans jouera mon rôle...

*

* *

Les hommes et les femmes de la cour de Charles VII, réunis dans une galerie du château de Chinon, agités de

sentiments divers, attendent l'arrivée de Jeanne-la-Pucelle. Les uns, en très-petit nombre, la croient divinement inspirée ; mais, généralement, les autres voient en elle, soit une pauvre visionnaire, docile instrument dont les politiques pouvaient momentanément se servir, quitte à la briser ensuite, soit une aventurière effrontée, forte de son audace ou de la crédulité des sots. Mais tous, quel que soit leur jugement sur la mission que s'attribue la paysanne de Domrémy, dédaignent en elle une fille de la plèbe rustique ; ceux-là même qui ne doutent point de la réalité de ses révélations surnaturelles se demandent par quelle aberration le Seigneur Dieu a été choisir son élue dans une si basse condition !

À l'extrémité de la galerie, le sire de *Trans*, splendidement vêtu, trône sur un siège élevé placé sous un dais ; il simule le roi, tandis que Charles VII, placé non loin de là parmi ses familiers, rit sous cape de la plaisante épreuve où il va mettre la sagacité de Jeanne. Celle-ci entre bientôt, conduite par un chambellan ; elle tient sa toque à la main et porte ses habits d'homme, courte tunique, chausses à aiguillettes, bottines éperonnées. Jeanne, de plus en plus persuadée du prochain accomplissement des grands desseins qui, depuis si longtemps, fermentaient dans son esprit, se rappelant avec quel enthousiasme populaire avait été salué son départ de Vaucouleurs et acclamé son passage à travers quelques villes royales voisines de Chinon, lorsque l'on sut, par les gens du sire de Novelpont, qu'elle était envoyée de Dieu

pour délivrer la Gaule du joug des Anglais ; Jeanne, se voyant enfin, elle, pauvre bergère venue du fond de la Lorraine, admise en présence de son roi, croyait reconnaître à chaque pas de sa route le puissant concours du ciel. D'abord intimidée à l'aspect des courtisans, elle se réconforte, et, le front haut, le maintien modeste et assuré, elle s'avance dans la galerie ; mais bientôt, baissant les yeux devant certains regards licencieux provoqués par sa beauté, elle rougit et souffre dans sa pudeur, sans défaillir dans sa foi en son destin. Soupçonnant déjà vaguement le mauvais vouloir de plusieurs personnages de l'entourage du roi, qui depuis son arrivée la tenaient reléguée au château du Coudray, elle redoute un piège et dit au chambellan qui la guidait :

– Ne me trompez pas... montrez-moi le dauphin de France(46) !

Le chambellan indique du geste le sire de Trans, se prélassant sous un dais à l'extrémité de la galerie ; ce seigneur, homme de haute stature, de forte corpulence, atteignait la maturité de l'âge. Jeanne, durant sa route, avait souvent interrogé le chevalier de Novelpont sur Charles VII, sur ses dehors, sur ses traits ; apprenant ainsi que ce prince était chétif, pâle, de petite taille, et ne trouvant aucun rapport entre ce portrait et la figure du sire de Trans, elle s'aperçut aisément que l'on se jouait d'elle. Blessée au cœur de cette jonglerie, preuve de défiance outrageante ou plaisanterie indigne de la royauté, si Charles VII était complice de ce mensonge, Jeanne, la

rougeur au front, répond au chambellan :

– Vous me trompez... celui que vous me montrez n'est pas le roi(47) !

Avisant alors à quelques pas d'elle un frêle et pâle jeune homme, d'une taille remarquablement petite, et dont les traits concordaient parfaitement avec le signalement dont elle gardait un souvenir toujours présent, Jeanne va droit au roi, fléchit le genou devant lui, en disant d'une voix douce et ferme :

– Messire dauphin, le Seigneur Dieu m'envoie vers vous en son nom pour vous secourir... Donnez-moi des gens d'armes, je ferai lever le siège d'Orléans, je chasserai les Anglais de votre royaume ; et, avant un mois, je vous conduirai à Reims... où vous serez couronné roi de France(48).

Quelques assistants, convaincus que la paysanne de Domrémy obéissait à une inspiration divine, regardèrent comme surnaturelle la pénétration dont elle venait de faire montre en reconnaissant Charles VII, confondu parmi ses courtisans, et furent d'autant plus frappés du langage qu'elle tenait au roi ; d'autres, en grand nombre, attribuant au contraire à un jeu du hasard la pénétration de Jeanne, ne virent dans ses paroles qu'une ridicule ou folle jactance ; ils dissimulèrent à peine leur dédain railleur pour cette fille des champs osant effrontément promettre au roi de chasser de son royaume les Anglais, jusqu'alors vainqueurs de tant de célèbres chefs de guerre.

Charles VII attachait sur Jeanne un regard défiant et libertin qui la fit de nouveau rougir, lui fit signe de se relever, et lui dit d'un air nonchalant et sardonique où le doute perçait à chaque parole :

– Ma pauvre fille, nous te savons certes beaucoup de gré de ton bon vouloir pour nous et pour notre royaume ; tu nous promets de chasser miraculeusement les Anglais ? de nous rendre notre couronne ? rien de mieux ; mais, enfin, tu te prétends inspirée de Dieu... et, par surcroît, pucelle... Il faut, avant d'ajouter foi à tes promesses, acquérir tout d'abord la certitude que tu n'es pas possédée du malin esprit, et que tu es vierge... Or, sur ce dernier point, ta jolie figure autorise au moins le doute... afin de le lever, la vénérable Yolande, reine de Sicile et mère de ma femme, présidera un concile de matrones chargées par nous de vérifier, de constater, dûment, congruement, notoirement ta virginité(49) ; ensuite de quoi, si tu sors triomphante de cette première épreuve, il s'agira de s'assurer que tu es véritablement envoyée vers moi de par Dieu. À cet effet, une assemblée des plus illustres clercs en théologie, réunie dans notre ville de Poitiers, où siège notre parlement, t'examinera, t'interrogera et déclarera, selon tes réponses, si tu es inspirée de Dieu ou du diable. Tu comprends, ma fille, qu'il serait insensé de te confier le commandement de nos gens d'armes avant de nous être assurés que le Seigneur Dieu t'inspire véritablement, et surtout... que tu es pucelle ?...

À ces paroles, remplies de sécheresse, de défiance et

d'impudeur outrageuse, accueillies par les sourires lubriques de presque tous les assistants, et prononcées par ce *gentil dauphin de France*, dont les malheurs avaient depuis si longtemps navré son cœur, Jeanne resta d'abord anéantie ; puis sa chasteté, sa dignité, se révoltèrent à la seule pensée de l'examen honteux, humiliant, infâme, que devait d'abord subir publiquement sa personne par ordre de Charles VII.

En proie à une douleur amère, un moment, selon les prévisions de Georges de La Trémouille, promoteur de cette indigne épreuve, Jeanne eut la pensée de renoncer à sa mission, d'abandonner le roi à son destin ; mais bientôt elle réfléchit qu'il ne s'agissait pas seulement de ce prince indolent, ingrat et débauché, mais de la délivrance de la Gaule, pillée, ravagée, ensanglantée, depuis tant d'années ! de la Gaule à bout de maux, de misères, et que le Seigneur Dieu prenait enfin en pitié ! Aussi, retrempant sa foi, son énergie dans le souvenir des promesses de la voix mystérieuse qui la guidait, se rappelant les prophéties de Merlin, confiante dans son génie militaire, qu'elle sentait se développer en elle, puisant dans la conscience de sa pureté, dans l'ardeur de son patriotisme, le courage de se résigner à l'ignominie dont on la menaçait, mais voulant cependant tenter de s'y soustraire, elle leva vers Charles VII ses yeux noyés de larmes et lui dit :

— Hélas ! sire, pourquoi ne pas me croire et me mettre à l'œuvre ? Je vous le jure, je suis venue à vous de par la volonté du ciel(50) !

– Ce sont là, ma fille, de belles paroles ; mais pour que nous y ajoutions créance, il faut d'abord et avant tout, je le répète, constater que tu es pucelle, et que Dieu et non le démon t'envoie vers nous !... Si tu te refuses à cette épreuve, retourne à tes brebis !

– Qu'il en soit donc ainsi que vous le voulez, sire ! – répondit Jeanne, le cœur brisé. – Mon Dieu ! je sais que j'aurai beaucoup à souffrir à Poitiers, beaucoup à faire pour persuader que je dis la vérité ; mais le Seigneur me viendra en aide(51)...

– Demain, donc, tu seras conduite à Poitiers, où tu seras examinée charnellement, et interrogée sur les matières de la foi par de doctes clercs en théologie, – répondit Charles VII ; et il s'éloigna, haussant légèrement les épaules.

CHAPITRE IV.

POITIERS

Jeanne à Poitiers. – La reine Yolande de Sicile et le conseil de matrones. – L'examen. – L'évêque de Chartres. – Maître Éraut et François Garivel, conseillers du roi. – Guillaume Aymeri, frère prêcheur. – Pierre Seguin, carmélite. – Réponses de la Pucelle. – Sa lettre aux Anglais. – Départ pour Orléans.

Jeanne, à son arrivée à Poitiers, où siégeait le parlement, demeura chez maître *Jean Rabateau*, et fut confiée à sa femme, bonne et digne personne, qu'elle charma par sa piété, son innocence et sa douceur ; elle partagea le lit de son hôtesse, pleura toute la nuit en pensant à l'injurieux et impudique examen qu'elle devait subir le lendemain, en présence de la reine Yolande de Sicile et de plusieurs autres nobles dames, parmi lesquelles se trouvait la dame de Gaucourt. Son mari, dévoué aux perfides projets de Georges de La Trémouille, avait obtenu qu'elle fût comprise au nombre des femmes

chargées de constater la virginité de Jeanne ; il espérait ainsi être certainement des premiers instruits du résultat de l'épreuve.

Elle eut lieu cette épreuve infâme !... Aucun doute ne resta sur la pureté de Jeanne...

Ah ! c'est la rougeur au visage, l'indignation au cœur, les larmes aux yeux, que j'écris ces lignes, fils de Joel !... Hélas ! pensez à la honte mortelle, à l'affliction douloureuse de la chaste fille des champs, soumise à cet outrageant examen !... elle dont l'une des plus saillantes vertus était une pudeur exquise !...

.....

Bon nombre de conseillers royaux ou membres du parlement, assistés de plusieurs clercs en théologie, entre autres FRÈRE SÉGUIN, de l'ordre des carmélites, FRÈRE AYMERI, de l'ordre des prêcheurs, MAÎTRE ÉRAUT et MAÎTRE FRANÇOIS GARVEL, conseillers du roi, se rendirent, vers le milieu du jour, au logis de Jean Rabateau, afin de procéder à l'interrogatoire de Jeanne ; elle les attendait, toujours vêtue de ses habits d'homme.

Figurez-vous, fils de Joel, une vaste salle basse, en son milieu une table, autour de laquelle se rangent ces hommes appelés à constater que la Pucelle est ou n'est pas possédée du malin esprit. Les uns sont en froc brun ou en robe blanche à capuce noire ; d'autres en robes rouges fourrées d'hermine. Leur aspect est défiant, ironique ou sévère. Ils ont été choisis à dessein par l'évêque de Chartres ; il les préside en sa qualité de chancelier de

France ; ce saint homme, âme damnée de Georges de La Trémouille, a vu avec un secret dépit la pureté de Jeanne reconnue par le concile de matrones ; mais, malgré ce premier échec aux méchants desseins dont il est complice, il espère que la pauvre paysanne, troublée à l'aspect imposant du docte et redoutable tribunal, abasourdie de subtiles ou insidieuses questions sur les matières théologiques les plus ardues, se compromettra, se perdra par ses réponses. Plusieurs courtisans, ayant foi dans la mission de la jeune inspirée, l'ont suivie à Poitiers, afin d'assister à son interrogatoire ; ils se pressent à l'entrée de la salle.

Jeanne est introduite ; elle s'avance, pâle, triste, les yeux baissés. Telle est sa délicate et fière susceptibilité, qu'à la vue de ces conseillers, de ces prêtres, de ces *hommes*, instruits de l'humiliant examen qu'elle vient de subir, Jeanne, quoique sa pureté virginale ait été constatée, se sent presque autant confuse que si on l'eût déclarée impure ! pour une âme aussi chaste, aussi élevée que la sienne, l'ombre d'un soupçon, même évanoui, devient un irréparable outrage ! Cependant, elle domine sa confusion, invoque l'appui de ses bonnes saintes ; et il lui semble entendre leur voix mystérieuse murmurer doucement à son oreille :

« – Va, fille de Dieu ! ne crains rien, le Seigneur est avec toi... Réponds sincèrement, hardiment ; tu sortiras triomphante de cette nouvelle épreuve... »

L'ÉVÊQUE DE CHARTRES fait signe à Jeanne de s'approcher de la table, et lui dit d'une voix grave, presque

menaçante : – Jeanne, nous sommes envoyés de par le roi pour t'examiner et t'interroger... n'espère pas nous abuser par des mensonges.

JEANNE. – Je n'ai jamais menti !... je vous répondrai... Mais vous êtes de savants clercs, moi, je ne sais ni A ni B... je ne puis vous dire autre chose, sinon que j'ai mission de Dieu de faire lever le siège d'Orléans(52)...

FRÈRE SÉGUIN, *aigrement*. – Tu prétends que le Seigneur Dieu t'envoie devers le roi ?... L'on ne doit point te croire ; les saintes Écritures défendent d'ajouter foi aux paroles des personnes qui se disent inspirées d'en haut, si elles ne donnent un signe certain de la divinité de leur mission... Or, quel signe peux-tu donner de la tienne ?

JEANNE. – Les signes que je donnerai seront mes actes.

MAÎTRE ÉRAUT. – Quels seront ces actes ?

JEANNE. – Ceux que je dois accomplir par la volonté de Dieu.

FRANÇOIS GARVEL. – Mais, enfin, quels sont-ils, ces actes ?

JEANNE. – Ils sont au nombre de trois.

FRÈRE SÉGUIN. – Quel est le premier ?

JEANNE. – La levée du siège d'Orléans ; après quoi je chasserai les Anglais de la Gaule.

MAÎTRE ÉRAUT. – Ensuite ?

JEANNE. – Je ferai sacrer le dauphin à Reims.

FRÈRE SÉGUIN. – Et puis ?

JEANNE. – Je rendrai Paris au roi.

Les membres du tribunal, malgré leurs préventions ou leur mauvais vouloir contre Jeanne, qu'ils voient pour la première fois, sont non moins frappés de sa beauté, de son attitude, que de la précision de ses réponses, empreintes d'un irrésistible accent de conviction ; l'auditoire, composé des partisans de Jeanne, parmi lesquels se trouve Jean de Novelpont, témoigne par un murmure approbateur l'impression de plus en plus favorable que leur causent les paroles de la jeune fille ; certains membres du tribunal paraissent aussi ressentir pour elle un intérêt croissant. L'évêque de Chartres, alarmé de ces symptômes, s'adressant à Jeanne presque avec colère, lui dit :

– Tu promets de faire lever le siège d'Orléans ? de chasser les Anglais de la Gaule ? de faire sacrer le roi à Reims et de lui rendre Paris ? Ce sont là de vains mots !... Nous ne te croirons pas, si tu ne nous donnes un *signe* prouvant que tu es véritablement inspirée de Dieu et choisie par lui pour accomplir ces choses...

JEANNE, avec *impatience*. – Encore une fois, je ne suis pas venue à Poitiers pour faire montre de signes ! Donnez-moi des gens d'armes, conduisez-moi devant Orléans ; le siège sera bientôt levé et les Anglais chassés du royaume. Tel sera le *signe* de ma mission... Si vous ne me croyez pas, venez guerroyer à mes côtés ; vous verrez si, Dieu aidant, je ne tiens pas ma promesse !

MAÎTRE ÉRAUT. – Ma mie, ton assurance est grande ; où la puises-tu ?

JEANNE. – Dans ma confiance à la voix de mes chères saintes ; elles me conseillent et m'inspirent au nom de Dieu !

FRÈRE SÉGUIN, *brusquement*. – Tu parles de Dieu... y crois-tu seulement ?

JEANNE. – J'y crois plus que vous, qui supposez que l'on peut n'y pas croire !...

FRÈRE AYMERI, *avec un accent limousin très-grotesque*. – Tu dis, Jeanne, que des voix te conseillent au nom de Dieu ? En quelle langue te parlent ces voix ?

JEANNE, *souriant à demi*. – Dans une langue meilleure que la vôtre, messire(53)...

Cette plaisante et fine repartie fait éclater de rire les partisans de Jeanne, hilarité partagée par plusieurs membres du tribunal ; ils commencent à penser que, malgré la bassesse de sa condition, la gardeuse de bétail n'est point une créature vulgaire. Quelques-uns voient en elle une inspirée ; d'autres, moins crédules, se disent que, grâce à sa beauté, à son esprit, à sa vaillante résolution, elle pourrait, en l'état désespéré des choses, devenir un instrument précieux pour la guerre ; enfin, ils songent que déclarer Jeanne possédée du démon, et repousser ainsi l'aide inattendu qu'elle apporte au roi, serait les exposer à de graves reproches de la part des partisans de Jeanne témoins de son interrogatoire, reproches bientôt accueillis, répétés par la clameur publique. L'évêque de Chartres,

complice de La Trémouille et de Gaucourt, pénètre facilement les dispositions du tribunal, et, de plus en plus courroucé, s'écrie, s'adressant à ceux qui l'assistent comme juges : – Messires, les saints canons nous défendent d'ajouter foi aux paroles de cette fille ; et les saints canons sont notre livre à nous !

JEANNE, *redressant fièrement la tête*. – Et moi, je vous dis que le livre du Seigneur qui m'inspire vaut mieux que les vôtres ! et dans ce livre-là, nul prêtre, si savant qu'il soit, ne saurait lire !...

MAÎTRE ÉRAUT. – La religion défend aux femmes de porter des habits d'homme, sous peine de péché mortel ; pourquoi les avez-vous revêtus ?

JEANNE. – Il me faut bien prendre des habits d'homme, puisque je dois guerroyer avec des hommes jusqu'à la fin de ma mission ; ils n'auront ainsi aucune mauvaise pensée contre moi.

MAÎTRE FRANÇOIS GARVEL. – Ainsi, vous, une femme, vous ne craignez pas de répandre le sang, en bataillant ?

JEANNE, *avec une douceur angélique*. – Dieu me préserve de répandre le sang !... j'ai horreur du sang !... Je ne veux tuer personne ; je ne porterai à la guerre qu'un bâton ou un étendard, pour guider les gens d'armes... je laisserai toujours mon épée au fourreau.

MAÎTRE ÉRAUT. – En supposant que notre assemblée déclare au roi, notre sire, qu'il peut, en sûreté de conscience, vous confier des hommes d'armes afin que

vous tentiez de faire lever le siège d'Orléans, quels moyens emploieriez-vous pour arriver à ce but ?

JEANNE. – Afin d'éviter, s'il est possible, l'effusion du sang, je sommerai d'abord les Anglais, de par Dieu qui m'envoie, de lever le siège d'Orléans et de retourner dans leur pays ; s'ils refusent d'obéir à ma lettre, je marcherai contre eux à la tête de l'armée royale, et, avec l'aide du ciel, je les bouterai hors de la Gaule !...

L'ÉVÊQUE DE CHARTRES, *avec dédain*. – Tu veux écrire aux Anglais, et tu viens de nous dire que tu ne savais ni A ni B ?

JEANNE. – Je ne sais écrire, mais je saurais dicter.

L'ÉVÊQUE DE CHARTRES. – Je te prends au mot. Voici des plumes, un parchemin ; je serai ton secrétaire... Voyons, dicte-moi ta lettre aux Anglais ; ce sera, sur ma foi, d'un beau style !

Un grand silence se fait. L'évêque, triomphant, prend la plume, croyant avoir tendu un piège dangereux à la pauvre fille des champs, incapable, selon lui, de dicter une lettre à la hauteur des circonstances ; les partisans de Jeanne eux-mêmes, quoique très-irrités du mauvais vouloir de l'évêque contre elle, craignent de la voir succomber à cette nouvelle épreuve.

L'ÉVÊQUE DE CHARTRES, *ironiquement*. – Allons, Jeanne, me voici prêt à écrire sous ta dictée...

JEANNE. – Écrivez, messire.

Et la Pucelle dicte d'une voix douce et ferme la lettre

suivante :

« Au nom de JÉSUS et de MARIE,

» Roi d'Angleterre, faites raison au roi du ciel, remettez à Jeanne les clés de toutes les bonnes villes que vous avez forcées ; elle vient, de par Dieu, vous les réclamer au nom du roi Charles ; elle est prête à vous accorder la paix si vous voulez sortir de France.

» Roi d'Angleterre, si vous n'agissez point ainsi que je vous en prie, moi, Jeanne, chef de guerre, partout j'atteindrai vos gens, je les chasserai, qu'ils le veuillent ou non ; s'ils se rendent à merci, je les recevrai à miséricorde ; sinon, je leur causerai si grand dommage, que depuis mille ans, en France, on n'aura rien vu de pareil !

» Vous, archers et autres compagnons d'armes qui êtes devant Orléans, allez-vous-en, de par Dieu, en Angleterre, votre pays ; sinon, craignez Jeanne ; vous vous souviendrez de votre défaite !... Vous ne garderez pas la France ; elle sera au roi Charles, à qui Dieu l'a donnée !
... »

Jeanne s'interrompt de dicter, et, s'adressant à l'évêque de Chartres, stupéfait de la mâle simplicité de la lettre qu'il était, à son grand dépit, obligé d'écrire :

– Messire, quels sont les noms des principaux capitaines d'Angleterre ?

L'ÉVÊQUE DE CHARTRES. – Le comte de Suffolk, le sire de Talbot et le chevalier Thomas d'Escall, lieutenants

du duc de Bedford, régent pour le roi d'Angleterre.

JEANNE. – Écrivez, messire.

Et elle achève ainsi la dictée de la lettre :

« Comte de Suffolk, sire de Talbot, chevalier Thomas d'Escall, vous tous lieutenants du duc de Bedford, se *disant* régent du royaume de France pour le roi d'Angleterre, faites réponse ! Voulez-vous lever le siège d'Orléans ? voulez-vous cesser les grandes cruautés dont vous accablez les pauvres gens du pays de France ? Si vous refusez la paix dont Jeanne vous requiert, vous garderez navrante mémoire de votre déroute ; l'on verra les plus beaux faits d'armes qui oncques furent accomplis en la chrétienté par les Français ! l'on verra qui aura raison de vous... ou du ciel...

» Écrit le mardi de la grande semaine de Pâques de
l'an 1429(54). »

JEANNE, *s'adressant à l'évêque de Chartres, après avoir dicté.* – Messire, signez pour moi, s'il vous plaît, mon nom au bas de cette lettre ; je ferai ma croix en Dieu à côté de la signature, puisque je ne sais point écrire, et mettez dessus le parchemin pour envoi :

Au duc de Bedford, QUI SE DIT régent du royaume de France pour le roi d'Angleterre.

Les partisans de Jeanne, les membres du tribunal, l'évêque de Chartres lui-même, pouvaient à peine en croire leurs oreilles : une pauvre fille des champs, venue depuis peu du fond de la Lorraine, tenir dans cette lettre un

langage à la fois si net, si fier, si sensé... cela touchait au miracle !

Oui, miracle de courage ! miracle de raison ! miracle de patriotisme ! aisément accomplis par Jeanne, grâce à son intelligence supérieure et à sa confiance dans son génie militaire, dont elle commençait à avoir conscience, grâce à sa foi dans l'appui du ciel, que lui promettaient ses voix mystérieuses, grâce enfin à sa ferme résolution d'agir valeureusement, selon ce proverbe, qu'elle se plaisait à répéter : *Aide-toi... le ciel t'aidera !*

La déclaration du tribunal, au secret courroux de l'évêque de Chartres, ne fut pas douteuse ; il déclara que la virginité de Jeanne ayant été constatée, le démon ne pouvait posséder ni son corps, ni son âme ; qu'elle paraissait inspirée de Dieu, et que l'énormité des malheurs publics autorisait le roi à user, en pleine sécurité de conscience, d'un secours inattendu et sans doute providentiel... Charles VII, malgré sa honteuse indolence, malgré l'opposition de Georges de La Trémouille, et de crainte d'exaspérer l'opinion publique, de plus en plus prononcée en faveur de Jeanne, Charles VII se vit obligé d'accepter l'aide de la paysanne de Domrémy, contre laquelle il maugréait et endiablait ; la croyant peu ou prou inspirée de Dieu, il songeait surtout avec effroi aux agitations, aux soucis que devait lui susciter cette vaillante et chaude reprise d'hostilités contre les Anglais, l'ignoble placidité de sa vie serait désormais troublée. Qui sait ? il serait peut-être contraint, par la force des choses, de se montrer à la tête de ses troupes, de chevaucher par monts

et par vaux, d'endurer quelques fatigues, de braver quelque péril ! lui, ce couard énervé qui aspirait à une somptueuse captivité en Angleterre, où, à l'exemple de son aïeul le roi Jean, il pourrait sans souci achever ses jours dans les délices de la paresse, de la bonne chère et de la débauche ! Mais il lui fallut céder au courant de l'enthousiasme produit par la présence et par les promesses libératrices de Jeanne-la-Pucelle ; il fut décidé qu'elle se rendrait à Blois, et de là dans la cité d'Orléans, où elle aviserait à la levée du siège de cette ville, en conférant à ce sujet avec *Dunois*, *La Hire*, *Xaintrilles* et autres capitaines de grand renom. On attacha au service de la Pucelle un écuyer nommé *Daulon*, et un jeune page de quinze ans du nom d'*Imerguet* ; elle eut des chevaux de bataille, des valets pour les soigner. L'on fit forger une armure à la guerrière ; elle demanda, en souvenir de la prédiction de MERLIN, que cette armure fût de couleur blanche, comme l'un de ses coursiers, comme son pennon et son étendard, où elle fit peindre deux anges aux ailes d'azur tenant à la main un rameau de lis fleuris. Georges de la Trémouille et ses deux complices, l'évêque de Chartres et le sire de Gaucourt, furieux de n'avoir pu faire tomber Jeanne dans leurs pièges, poursuivirent leur œuvre de ténèbres avec un féroce acharnement ; il fut convenu entre eux, selon leur plan projeté depuis longtemps, que Gaucourt obtiendrait (il l'obtint) de Charles VII le commandement de la ville d'Orléans. Les trois complices espéraient ainsi entraver, ruiner les opérations militaires de la Pucelle, l'exposer à un premier échec qui la perdrait à jamais, ou la laisser prisonnière des Anglais à la faveur

d'une sortie, en abandonnant la guerrière au plus fort du danger.

Le jeudi 28 *avril* 1429, Jeanne Darc partit de Chinon pour Blois, où elle devait se rencontrer avec Dunois et le maréchal de Retz avant de se rendre à Orléans, elle se mit en route, se rappelant le combat enfantin des garçonnets de Maxey contre ceux de Domrémy, combat où, pour la première fois, elle avait vaguement ressenti sa vocation guerrière, songeant aussi à ce passage de la prédiction de MERLIN, le barde gaulois :

« – Je vois un ange aux ailes d'azur, éclatant de lumière ; il tient en ses mains une couronne royale.

» – Je vois un cheval de guerre aussi blanc que la neige.

» – Je vois une armure de bataille aussi brillante que de l'argent.

» – Pour qui cette couronne royale ? ce cheval ? cette armure ?

» – La Gaule, perdue par une femme, sera sauvée par une vierge des marches de la Lorraine et d'un bois chesnu venue.

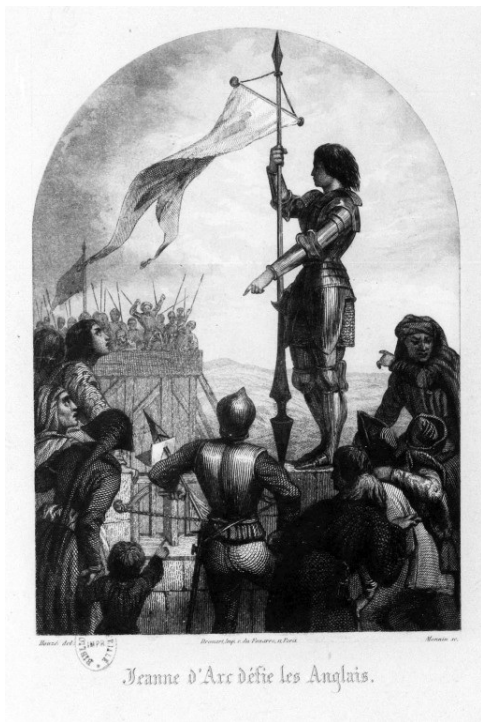
*

* *

» – Pour qui cette couronne royale ? ce cheval ? cette armure ?

» – Oh ! que je vois de sang ! il jaillit, il coule à torrents !

oh ! que je vois de sang ! que je vois de sang !



» — Il fume... sa vapeur monte... monte comme un brouillard d'automne vers le ciel, où gronde la foudre, où luit l'éclair !

» – À travers ces foudres, ces éclairs, ce brouillard sanglant, je vois une vierge guerrière ; blanche est son armure, blanc est son coursier.

» – Elle bataille... bataille... et bataille encore au milieu d'une forêt de lances, et semble chevaucher sur le dos des archers. »

» – Ce cheval de guerre aussi blanc que la neige était pour la vierge guerrière ; pour elle était l'armure de bataille aussi brillante que de l'argent.

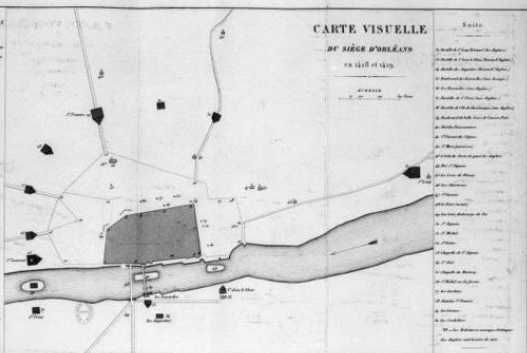
» – Mais pour qui la couronne royale ?

» – La Gaule, perdue par une femme, sera sauvée par une vierge des marches de la Lorraine et d'un bois chesnu venue... »

*

* *

Écoutez, fils de Joel, écoutez cette légende de la plébéienne catholique et royaliste : – Charles VII devait sa couronne à Jeanne Darc... il l'a honteusement reniée, lâchement délaissée. – Chaque jour elle s'agenouillait pieusement devant les prêtres catholiques... leurs évêques l'ont brûlée vive ! – La couardise de la chevalerie avait donné la Gaule aux Anglais ; – le patriotisme de Jeanne, son génie militaire, triomphent enfin de l'étranger... elle est poursuivie, trahie, livrée par la haineuse envie des chevaliers. – Pauvre plébéienne ! – L'implacable jalousie des capitaines et des courtisans, – l'ingratitude royale, – la férocité cléricale, ont fait ton martyr ! – Sois bénie à

[illegible]

CHAPITRE V

ORLÉANS.

LA SEMAINE DE JEANNE DARC. – Arrivée de Jeanne à Orléans le vendredi soir 29 avril. – Levée du siège dans la nuit du samedi 7 mai 1429. – En huit jours la ville est délivrée. – Les Anglais sont battus et chassés des positions qu'ils occupaient en Touraine. – Jeanne part pour Loches afin d'annoncer sa victoire à Charles VII et le conduire à Reims, où il doit être sacré.

En une semaine la vierge guerrière, inspirée par le saint amour de la patrie, a vaincu les Anglais, triomphants depuis la bataille de Poitiers ! En une semaine la vaillante fille du peuple accomplit ce que n'avaient pu accomplir, depuis plus d'un demi-siècle, tant de nobles et illustres capitaines ! Voici, fils de Joel, voici, jour par jour, le récit de la SEMAINE DE JEANNE DARC :

SOIRÉE DU VENDREDI 29 AVRIL 1429.

La nuit est venue, tiède nuit printanière, mais l'on se croirait en plein jour dans la rue qui conduit à la porte *Banier*, l'une des portes d'Orléans. Toutes les fenêtres, où se pressent les habitants, sont garnies de lumières ; à ces vives clartés se joignent les lueurs des torches dont se sont munis un grand nombre de bourgeois et d'artisans armés, formant une double haie dans toute la longueur de la voie publique, afin de contenir la foule. Le courage de ces soldats citadins a été rudement éprouvé par les périls du siège, que, seuls pendant longtemps, ils ont soutenu, se refusant à admettre dans leur cité les compagnies des chefs de guerre, composées de soudards insolents, voleurs et féroces ; mais la bourgeoisie d'Orléans, après maints efforts de bravoure, voyant son nombre diminuer de jour en jour sous les coups des assiégeants, s'était vue forcée d'accepter et de solder le concours des bandes mercenaires des *Lahire*, des *Dunois*, des *Xaintrilles* et autres capitaines de métier qui se louaient à beaux deniers comptants, eux et leurs hommes, à qui les payait. Dangereux auxiliaires, traînant toujours à leur suite une troupe de femmes de mauvaise vie et non moins pillards que les Anglais. Aussi, plusieurs fois, les échevins d'Orléans, citoyens résolus, qui conduisaient vaillamment leur milice sur les remparts, lors des assauts, ou hors la ville, lors des sorties, avaient eu de vives altercations avec les capitaines à propos des excès de leurs gens ou de leur mollesse à la bataille. Ces hommes d'armes de métier,

n'ayant pas, comme les habitants, à défendre leur famille, leurs biens, leur foyer, se souciaient peu de la prompt levée du siège, hébergés, soldés qu'ils étaient par la cité. Les Orléanais attendaient donc avec une impatience inexprimable la venue de Jeanne Darc ; ils espéraient, grâce à elle, chasser les Anglais de leurs redoutes et pouvoir se délivrer de l'onéreux concours des capitaines français. Une foule compacte d'hommes, de femmes, d'enfants, contenus par la haie des militaires, occupent les doux côtés de la rue, à l'extrémité de laquelle est située la demeure de maître *Jacques Boucher*, trésorier, maison encore plus brillamment illuminée que les autres. Le bourdonnement de la multitude est dominé, tantôt par le tintement précipité du beffroi de l'Hôtel de ville, sonnant à toute volée, tantôt par les détonations des bombardes d'artillerie annonçant l'arrivée de la Pucelle ; les figures des citadins, naguère assombries ou abattues, respirent la joie, l'espérance ; chacun répète que la vierge lorraine, prophétisée par *Merlin*, vient secourir Orléans ; elle est belle à éblouir et inspirée de Dieu, elle est vaillante et douce d'un instinct militaire dont Dunois, Lahire, Xaintrailles, capitaines de renom, défenseurs soldés de la ville, ont été eux-mêmes frappés la veille lors de leur entrevue à Blois avec la guerrière. Deux de leurs écuyers, arrivés durant le jour à Orléans, ont raconté cette merveille qui circule de bouche en bouche, et annoncé pour le soir même l'entrée de Jeanne Darc. Partout sur son passage depuis Chinon jusqu'à Blois, ont ajouté les écuyers, sa marche a été une ovation continuelle, saluée par les cris

d'allégresse des populations rustiques, exposées depuis si longtemps aux ravages de l'ennemi, et acclamant leur ange sauveur envoyé de par Dieu ! Ces récits et d'autres encore font, comme par enchantement, renaître à la confiance les habitants de la ville. La foule se presse surtout aux abords de la maison de Jacques Boucher, où l'héroïne est attendue. Neuf heures sonnent à la tour de l'église de Sainte-Croix. Presque au même instant l'on entend résonner au loin des clairons ; ce bruit se rapproche de plus en plus, bientôt l'on voit à la lueur ardente des torches apparaître une chevauchée. Le petit page Imerguet et l'écuyer Daulon marchent des premiers, portant l'un le pennon, l'autre le blanc étendard de la guerrière, où sont peints deux anges aux ailes d'azur, tenant à leur main des rameaux de lis fleuris ; Jeanne Darc vient ensuite, montée sur un cheval blanc caparaçonné de bleu, revêtue d'une légère armure de fer étamé, pareil à de l'argent mat, armure complète, jambards, cuissards et cotte de mailles, brassards et cuirasse bombée, protégeant le sein virginal de la jeune fille ; la visière de son casque, entièrement relevée, découvre son doux et beau visage, encadré de cheveux noirs, coupés en rond à la naissance du cou. Profondément émue des acclamations dont les bonnes gens d'Orléans la saluent et dont elle fait honneur à ses saintes, une larme roule dans ses yeux noirs et double leur éclat. Déjà familiarisée avec le maniement du cheval, elle guide gracieusement sa monture d'une main, et de l'autre tient un mince bâton blanc, seule arme dont elle veut, dans son horreur du sang, se servir pour conduire les soldats au

combat. Près d'elle chevauche Dunois, couvert d'une brillante armure rehaussée d'ornements dorés ; puis s'avancent, mêlés aux échevins d'Orléans, le maréchal de Retz, Lahire, Xaintrailles et autres capitaines, parmi lesquels se trouve le sire de *Gaucourt* amenant à Orléans un renfort de troupes royales, et chargé du commandement de la ville ; le regard sinistre, la haine et l'envie au cœur, il médite ses ténébreux projets. Des écuyers, des bourgeois d'Orléans armés ferment la marche du cortège, bientôt confondu dans une foule si compacte que pendant un moment le cheval de Jeanne Darc ne peut faire un pas. Des hommes, des femmes, des enfants, ravis de sa beauté, de son maintien à la fois modeste et guerrier, la contemplent avec ivresse, la comblent de bénédictions ; quelques-uns même, dans leur enthousiasme, veulent baiser ses bottines éperonnées, à demi recouvertes par les écailles de ses jambards. Aussi touchée que confuse de cet accueil, elle dit naïvement à Dunois en se tournant vers lui :

– En vérité je ne saurais avoir le courage de me défendre de ces empressements, si Dieu ne m'en défend pas lui-même(55).

En ce moment un milicien, porteur d'une torche, s'approche si près de la Pucelle pour mieux la voir, qu'il met involontairement le feu à l'extrémité de l'étendard que portait l'écuyer Daulon ; Jeanne, craignant qu'il courût quelque danger, pousse un cri d'effroi, attaque de l'éperon son cheval devant qui la foule reflue, et se rapprochant

ainsi d'un seul bond de l'écuyer, elle saisit la bannière enflammée ; puis, après avoir étouffé le feu entre ses gantelets, elle la fait gracieusement flotter en l'agitant au-dessus de son casque(56), comme si elle eût voulu rassurer les gens d'Orléans sur un accident qui pouvait leur paraître de mauvais augure. Jeanne, en cette circonstance, témoigna tant de présence d'esprit et d'aisance cavalière, que la foule charmée redoubla ses acclamations. Les soldats des compagnies eux-mêmes qui, n'étant pas cette nuit-là de garde aux remparts, avaient pu se joindre à la foule, croyant voir dans la Pucelle l'ange de la guerre, se sentaient réconfortés ; il leur semblait, ainsi qu'aux archers de Vaucouleurs, que, menés hardiment à la bataille par un si gentil capitaine, ils devaient vaincre l'ennemi et venger leurs défaites ; Dunois, Lahire, Xaintrailles, le maréchal de Retz, capitaines expérimentés, remarquaient l'exaltation de leurs soudards, la veille encore si découragés. Le sire de Gaucourt, observant l'influence exercée par la Pucelle, non-seulement sur les miliciens d'Orléans, mais encore sur une soldatesque farouche, devenait de plus en plus sombre et secrètement courroucé. Jeanne continuait de s'avancer lentement vers la maison de Jacques Boucher à travers une foule idolâtre, lorsque le cortège fut un moment arrêté par un détachement d'hommes d'armes, sortant des rues latérales à la voie de la porte Banier ; ils conduisaient deux prisonniers anglais et marchaient de compagnie avec un grand et gros homme d'une figure aussi joviale que résolue ; Lorrain de naissance, mais depuis longtemps citoyen d'Orléans, il se nommait *maître Jean*, et passait, à

bon droit, pour le meilleur coulevrinier de la ville. Ses deux énormes bombardes, baptisées par lui *Riflard* et *Montargis*, placées au dedans des piliers du pont, sur la redoute de *Belle-Croix*, et qu'il pointait sans jamais manquer son coup, causaient de nombreux dommages aux Anglais : ils le redoutaient et l'abhorraient. Notre gai coulevrinier n'ignorait pas cette haine, car ses canons servaient toujours de point de mire aux archers anglais ; aussi parfois s'amusait-il à feindre d'être tué ; soudain il s'affaissait à côté de l'une, de ses bombardes. Les canonniers, citadins comme lui, le relevaient, l'emportaient, en poussant des gémissements lamentables ; les Anglais triomphaient de ce deuil ; mais le lendemain ils revoyaient maître Jean plus joyeux, plus dispos que jamais(57), pointer encore contre eux, et à leur grand désastre, *Riflard* et *Montargis*. Quelques jours après, il contrefaisait de nouveau le mort et ressuscitait à miracle. Donc maître Jean marchait de compagnie avec les soudards qui amenaient deux prisonniers anglais ; à la vue de la guerrière, il s'approcha d'elle, la contempla pendant un moment, ému de respect et d'admiration ; puis il lui tendit sa large main en disant non sans une sorte d'orgueil :

– Vaillante Pucelle, voyez en moi un *pays* ! je suis, comme vous, né en Lorraine... et à votre service, ainsi que *Riflard* et *Montargis*, mes deux gros canons.

Dunois, se penchant vers Jeanne, lui dit à demi-voix :

– Ce brave homme est maître Jean... le meilleur et le plus hardi coulevrinier qui soit ici ; il est de plus très-expert

en ce qui touche le siège d'une ville.

– Je suis contente de rencontrer ici un *pays*... – répondit la Pucelle en souriant et tendant cordialement son gantelet au canonnier. – J'irai voir demain matin manœuvrer *Riflard* et *Montargis* ; nous examinerons ensemble les retranchements de l'ennemi, vous serez mon maître en artillerie, et nous chasserons les Anglais à coups de canon... Dieu aidant !

– Payse ! – s'écria maître Jean transporté d'aise, – rien qu'à vous voir mes bombardes partiraient toutes seules et leur boulet irait droit au but...

Le coulevrinier prononçait ces mots, lorsque Jeanne entendit un cri douloureux et, du haut de son cheval, vit l'un des deux prisonniers anglais emmenés par les soldats tomber soudain à la renverse, sanglant, le crâne ouvert par un coup de manche de pique, que l'un de ces soudards venait de lui asséner sur la tête en s'écriant :

– Regarde bien Jeanne-la-Pucelle... chien de *goddon*(58) ! aussi vrai que je t'assomme, elle vous boutera tous hors de France !

La guerrière, à l'aspect du sang dont elle avait horreur, pâlit et, par un mouvement plus prompt que la pensée, sauta en bas de son cheval, navrée de la brutalité du soldat, courut à l'Anglais, s'agenouilla près de lui, et soulevant la tête ensanglantée de ce malheureux, s'écria les larmes aux yeux en s'adressant à ceux qui l'entouraient :

– Prenez-le à merci, il est désarmé... venez à son secours(59).

À cet appel miséricordieux quelques femmes, émues de pitié, entourèrent le blessé, déchirèrent leurs mouchoirs et bandèrent sa plaie, tandis que la guerrière, toujours agenouillée, soutenait la tête de l'Anglais. Il reprit ses sens, et à l'aspect du beau visage de la jeune fille, empreint de compassion, il joignit les mains avec adoration et pleura...

– Va, pauvre soldat ! ne crains rien, l'on ne te fera plus de mal ! – lui dit Jeanne en se relevant ; et elle mit le pied à l'étrier que lui présentait son petit page lmerguet.

– Fille de Dieu, vous êtes une sainte ! – s'écria une jeune femme exaltée par l'acte si charitable dont elle venait d'être témoin ; et se jetant à genoux devant la guerrière au moment où elle allait enfourcher sa monture : – Par grâce, daignez toucher mon anneau ? – Et elle élevait sa main vers Jeanne. – Ainsi bénie par vous, je conserverai cette bague comme une pieuse relique.

– Je ne suis pas une sainte, – répondit la guerrière avec un sourire ingénu. – Vous êtes sans doute bonne et digne femme, vous valez autant que moi(60).

Ce disant, Jeanne, remontant à cheval, fut saluée des nouvelles acclamations de la foule. Charmés de tant de modestie, les soldats les plus endurcis furent touchés des sentiments de commisération dont elle venait de faire preuve en faveur d'un ennemi désarmé. Loin de la taxer de faiblesse, ils admiraient malgré eux sa générosité.

Maître Jean acclamait sa *payse* avec frénésie, les cris de Noël à Jeanne ! Noël à la libératrice d'Orléans ! éclatèrent comme un tonnerre ; et presque soulevée, elle et son cheval, par le flot populaire, Jeanne arriva devant la maison de maître Jacques Boucher. Debout, au seuil de sa porte, ayant près de lui sa femme et sa fille Madeleine, il attendait sa jeune hôtesse, et l'introduisit, ainsi que les échevins et les capitaines, dans une grande salle, où était préparé un somptueux souper pour la brillante chevauchée ; mais, timide et réservée, la Pucelle dit à maître Jacques Boucher :

– Merci à vous, messire, je ne souperai pas... s'il plaisait à votre damoiselle de me mener dans la chambre où je dois coucher et de m'aider à me désarmer, je lui serais reconnaissante. Vous m'enverriez seulement, messire, un peu de pain coupé en tranches dans de l'eau et du vin... cela me suffira(61), je dormirai ensuite ; il faut que demain matin je sois éveillée au petit jour, afin d'aller visiter les retranchements ennemis avec maître Jean-le-Coulevrinier.

La Pucelle, selon son désir, se retira conduite par Madeleine, fille de Jacques Boucher. Celle-ci, d'abord saisie d'un respect craintif à la vue de la guerrière inspirée, fut bientôt tellement enchantée de sa douceur, de sa simplicité, qu'elle lui proposa naïvement de partager sa chambre durant son séjour à Orléans. Jeanne accepta cette offre avec joie, toute heureuse de rencontrer une compagne qui déjà lui agréait beaucoup ; Madeleine l'aida

gentiment à se désarmer, lui apporta sa frugale réfection, et au moment de se mettre au lit, Jeanne lui dit :

– Maintenant que je vous connais, vous et vos parents, Madeleine, je suis bien plus aise encore que Dieu m'ait envoyée pour secourir la bonne ville d'Orléans(62).

La Pucelle s'agenouilla au chevet de son lit, fit sa prière du soir, invoqua ses chères saintes, appelant avec un soupir de regret leurs bénédictions sur sa mère, sur son père, sur ses frères, et s'endormit d'un paisible sommeil, tandis que Madeleine resta longtemps éveillée, contemplant avec une muette et tendre admiration la douce héroïne.

JOURNÉE DU SAMEDI 30 AVRIL 1429.

Un peu avant le point du jour, maître Jean le coulevrinier, exact au rendez-vous de la veille, se trouvait devant la porte du logis de Jacques Boucher ; au bout d'un instant, Jeanne, déjà levée, entr'ouvrit la fenêtre de sa chambre, située au premier étage, regarda dans la rue, encore assez obscure, et à demi-voix cria :

– Hé ! maître Jean, êtes-vous là ?

– Oui, ma vaillante payse, – répondit le Lorrain ; – je vous attends depuis un moment.

Bientôt Jeanne sortit de la maison et vint rejoindre le coulevrinier. Elle n'avait pas revêtu son armure de bataille ; mais une légère maille de fer ou *jaseran*, qu'elle portait par-dessus sa tunique ; sa capeline remplaçait son

casque. Elle tenait son bâton à la main et portait sur son épaule un court manteau, dont elle voulait s'envelopper à son retour, afin de n'être pas reconnue et de se soustraire ainsi aux ovations populaires. Elle pria maître Jean de faire avec elle le tour de la ville en dehors des remparts, afin de se rendre compte de la position et de la force des retranchements ennemis ; elle partit avec son guide, traversa les rues, encore désertes, et, sortant par la porte Banier, commença son excursion. Douze formidables redoutes (ou *bastilles*) entouraient la ville du côté de la Beauce et du côté de la Sologne, à petite portée de bombe ; les plus considérables de ces ouvrages d'attaque se nommaient la *bastille Saint-Laurent*, à l'ouest ; celle de *Saint-Pouaire*, au nord ; celle de *Saint-loup*, à l'est, et celles de *Saint-Privé*, des *Augustins* et de *Saint-Jean-le-Blanc*, au sud et de l'autre côté de la Loire. Puis, en face de la tête du pont, protégé du côté des assiégés par un boulevard fortifié, les Anglais avaient élevé un formidable château-fort flanqué de tours en charpentes, qu'ils appelaient les *Tournelles*. Toutes ces redoutes, munies de nombreuses garnisons, étaient entourées de fossés larges, profonds, et d'une ceinture de palissades plantées au pied d'épais remparts de terre, couronnées de plates-formes aux embrasures armées de bombardes et de balistes destinées à lancer des traits. Ces bastilles, distantes les unes des autres de deux ou trois cents toises, cernaient complètement Orléans, coupaient ou dominaient les routes et la rivière en amont.

Jeanne Darc interrogea longuement le coulevrinier sur la manière de combattre des Anglais logés dans les redoutes, dont elle s'approcha plusieurs fois avec une tranquille audace, afin de juger par elle-même des moyens de défense des assiégeants ; durant cet examen, elle faillit être atteinte par une volée de traits lancés de la bastille *Saint-Laurent*. Elle ne s'émut pas, sourit en voyant les flèches tomber à quelques pas d'elle, et étonna non moins maître Jean par le calme de sa bravoure que par la netteté de ses observations ; elles révélaient une surprenante aptitude militaire, un coup d'œil rapide et sûr. Entre autres choses, elle dit au coulevrinier, après s'être enquis de lui de la façon dont on avait jusqu'alors guerroyé, qu'il lui semblait qu'au lieu d'attaquer, ainsi que par le passé, plusieurs redoutes à la fois dans des sorties générales, il vaudrait mieux concentrer les troupes sur un seul point, attaquer ainsi successivement les bastilles les unes après les autres, avec certitude de les emporter, puisqu'elles ne pouvaient contenir dans leur enceinte qu'un nombre limité de défenseurs, tandis qu'en rase campagne rien ne bornait le nombre des assaillants, leur masse réunie pouvant être trois à quatre fois supérieure en force à la garnison de chaque redoute prise isolément. Jeanne témoignait enfin, par une foule de remarques, de cette intuition extraordinaire dont sont doués les grands capitaines ; le coulevrinier, de plus en plus surpris d'une pareille vocation guerrière, s'écriait :

– Hé, payse ! dans quel livre avez-vous donc appris tout

cela ?

– Dans le livre où me fait lire le Seigneur Dieu en m'inspirant(63), – répondait naïvement Jeanne.

Pendant que la Pucelle, examinant ainsi les retranchements ennemis, méditait, mûrissait son plan de bataille, le sire de Gaucourt, nommé chef des troupes royales envoyées à Orléans, méditait, mûrissait son œuvre de ténèbres et de trahison, dès longtemps machinée avec ses deux complices du conseil du roi, La Trémouille et l'évêque de Chartres. Au point du jour, Gaucourt alla visiter les capitaines les plus influents ; l'envie, la méchanceté, supplèrent à la finesse dont il manquait. Soigneusement endoctriné, d'ailleurs, par La Trémouille, il s'adressa aux plus mauvaises passions de ces gens d'épée, leur rappela le délirant enthousiasme avec lequel Jeanne avait été reçue la veille par la population, par la milice urbaine, par leur propre soldatesque ; n'avaient-ils pas, eux guerriers célèbres, été humiliés du triomphe de cette paysanne, de cette gardeuse de bétail ? Le fol espoir que l'on mettait en cette visionnaire n'était-il pas un sanglant outrage à leur renommée ? Ne se sentaient-ils pas blessés, courroucés de cette pensée, que leurs compagnies, jusqu'alors abattues, découragées, semblaient s'enflammer d'ardeur au seul aspect de cette fille de dix-sept ans, même avant qu'elle eût livré son premier combat ? Ces insidieuses paroles trouvèrent un écho dans l'âme perverse de plusieurs de ces capitaines ; et, ainsi que cela s'est déjà rencontré, se rencontrera toujours chez les chefs de guerre

assez dévorés d'envie pour sacrifier le salut de la patrie à leur exécration orgueil, pour préférer la perte de la bataille au succès d'un rival, les hommes à qui s'adressait Gaucourt ouvrirent l'oreille à ses insinuations perfides. Ils se souvinrent avec amertume de l'ovation dont la Pucelle s'était vue l'objet, tandis qu'il n'y avait eu pour eux ni une acclamation, ni un regard de la foule ; ils convinrent, sinon de refuser ouvertement leur concours à la Pucelle, refus dangereux pour leur vie peut-être, en l'état d'exaltation où se trouvaient le populaire et la milice d'Orléans, mais d'entraver souterrainement les projets de Jeanne, d'empêcher leur réussite et de lui opposer toujours, contrairement au sien, l'avis du conseil de guerre. Seuls, Dunois et Lahire, sans cependant rompre ouvertement, loyalement, avec ces traîtres en les dénonçant à la vindicte publique, soutinrent qu'il était *politique* de mettre promptement à profit l'exaltation, inspirée à la population et à la soldatesque par la présence de la Pucelle, qu'il fallait la seconder si elle faisait preuve d'un véritable génie militaire. Malgré ces observations, la majorité des chefs de guerre persévéra dans son mauvais vouloir contre la jeune fille de Domrémy, qu'ils jalousaient vilainement ; Gaucourt augura bien de ses noirs projets, sans pourtant oser encore s'ouvrir à ses complices sur cette machination infâme : « Faire tomber la Pucelle entre les mains des Anglais, en l'abandonnant dans une sortie et relevant le pont-levis derrière elle... » ainsi que cela devait, hélas ! arriver un jour, fils de Joel...

Jeanne, après sa longue excursion au dehors d'Orléans en compagnie de maître Jean, qui retourna tôt et vite à ses deux chères couleuvrines, *Riflard* et *Montargis*, afin de fêter à sa façon la bienvenue de sa *payse*, en envoyant aux Anglais force boulets meurtriers ; Jeanne dit à Gaucourt et à d'autres, qui vinrent la voir, qu'elle s'était recueillie, que ses *voix* lui conseillaient d'attaquer le lendemain dimanche matin, avec toutes les forces de l'armée réunies, la bastille des Tournelles, afin de dégager d'abord la tête du pont d'Orléans ; l'on assurerait ainsi du côté de la Beauce le ravitaillement de la ville, où les vivres commençaient à manquer, et l'on faciliterait l'entrée des renforts que l'on pourrait recevoir de Tours ou de Blois. Les capitaines, religieux hommes s'il en fut, se signèrent en entendant la Pucelle, fille de Dieu, proposer cette énormité : combattre un dimanche ! Ne serait-ce pas, objectaient-ils à Jeanne, inaugurer ses armes par un sacrilège ? Quant à eux, leur main se sécherait plutôt que de tirer l'épée en ce jour, dévolu au repos de par les commandements de leur sainte mère l'Église catholique, apostolique et romaine. En vain Jeanne s'écria : — Eh ! messires ! celui-là prie... qui combat pour le salut de la Gaule !... — les capitaines demeurèrent inébranlables dans leur foi orthodoxe à la pieuse observance du repos dominical. Jeanne se vit obligée, bien à regret, de remettre le combat au lundi ; mais, voulant tenter encore, grâce à ce retard, d'éviter

l'effusion du sang, qu'elle abhorrait, elle pria Daulon, son écuyer, d'écrire sous sa dictée une nouvelle lettre de quelques lignes ; elle voulait l'adresser aux Anglais, la première leur ayant été envoyée de Blois par un héraut. La missive écrite et signée de son nom, Jeanne y apposa, en manière de contre-seing, sa *croix en Dieu* ; mit le parchemin dans sa pochette, et engagea les capitaines à l'accompagner sur le boulevard ou retranchement élevé vers le milieu de la Loire, en face de la grande bastille des Tournelles, occupée par les Anglais ; la guerrière voulait examiner de nouveau cette importante position, en prévision de l'assaut du lundi. Son désir fut obéi ; elle se rendit avec plusieurs chefs de guerre à la porte du châtelet de la rivière, au milieu d'un grand concours de peuple et de soldats des bandes mercenaires non moins enthousiastes que la veille, demandant à grands cris la bataille, certains, disaient-ils, de vaincre sous les ordres de la Pucelle. Gaucourt et les capitaines affirmèrent que l'attaque aurait lieu le lundi ; cette réponse apaisa les clameurs. Ils arrivèrent avec Jeanne au boulevard du pont, si voisin des Tournelles, que la voix des assiégés pouvait être entendue des assiégeants. Bon nombre de miliciens d'Orléans se trouvaient de garde sur la plate-forme crénelée de leur retranchement, garni de balistes, engins de guerre destinés à lancer des traits et de grosses pierres ; ces bonnes gens, transportés de joie de voir la Pucelle parmi eux, l'entourèrent, s'écriant avec une valeureuse impatience : « À quand l'assaut ? » Elle le promit pour le lendemain et ordonna de hisser un drapeau blanc, afin de

proposer ainsi une trêve d'une heure aux Anglais des Tournelles, à qui elle voulait, disait-elle, parler. Le pavillon de paix s'éleva dans les airs, les assiégeants répondirent par un signal pareil qu'ils acceptaient momentanément une suspension d'armes, plusieurs d'entre eux parurent aux embrasures de leur bastille, ignorant encore le voisinage de Jeanne. Elle prit une grosse flèche appelée *carreau* dans l'une des trusses suspendues à chaque baliste, fit pénétrer le fer du trait à travers le parchemin sur lequel était écrite la missive apportée par elle dans sa pochette, et l'ayant ainsi assujettie, elle remit la flèche à l'un des balistiers, le priant de la lancer dans les Tournelles, au moyen de la machine de guerre ; puis, montant debout et bien en vue sur le parapet, Jeanne cria aux Anglais :

– Écartez-vous, afin de n'être pas blessés par la flèche où est attachée la lettre que moi, Jeanne, je vous écris. Lisez... c'est du nouveau(64).

La baliste joua, le trait siffla et porta dans le retranchement ennemi la missive de Jeanne, ainsi conçue :

« Vous tous, gens d'Angleterre, qui n'avez aucun droit sur le royaume de France, moi, Jeanne, je vous mande ceci, de par Dieu : Abandonnez vos bastilles et retournez dans votre pays, sinon je vous ferai un tel dommage, que vous vous en souviendrez éternellement. Voici la seconde fois que je vous écris... c'est assez...

JEANNE(65). »

Les soldats anglais, instruits par leurs espions de

l'enthousiasme incroyable et menaçant excité dans Orléans par l'arrivée de la Pucelle, commençaient à la croire non point inspirée de Dieu, mais du diable ; déjà leurs chefs ne combattaient pas sans efforts cette dangereuse superstition. Aussi, apprenant par sa missive que la Pucelle se trouvait si près d'eux, les plus timides pâlirent, les autres poussèrent des imprécations furieuses. L'un de ces forcenés, capitaine anglais de grand renom, appelé *Gladesca*, homme d'une taille colossale, tenait encore à la main la lettre de la Pucelle, il lui montrait le poing en écumant de rage.

– Toi et tes hommes, abandonnez votre bastille, – lui cria Jeanne de sa voix douce et grave, – rendez-vous tous à merci, vous aurez la vie sauve, à condition de vous en aller dans votre pays(66).

À ces paroles de paix, Gladesca et ses soldats répondirent par une nouvelle explosion de huées, de malédictions, de menaces. La voix de stentor de Gladesca dominant toutes les autres, il criait à tue-tête : – Je te ferai rôti, sorcière endiablée !

– Si tu peux me prendre ! – répondit Jeanne avec son courage tranquille. – Mais moi, si je peux te vaincre, et je le pourrai, de par Dieu ! je te bouterai hors de France, toi et tous les tiens, à grand renfort de horions, puisque tu refuses de te rendre à merci(67).

– Retourne garder tes vaches, vile serve ! – hurla Gladesca ; – va-t'en, triple paillard ! tu n'es que la p.....

des Armagnacs(68) !

– Oui, oui, – répétèrent les Anglais en redoublant de huées, – va-t'en garder tes vaches ! va-t'en, ribaude ! infernale sorcière ! tu es la p..... des Armagnacs !

Ces immondes et obscènes injures, à elle adressées à la face de tous, ne pouvaient atteindre la vierge guerrière, forte de la conscience de son irréprochable pureté ; mais elles blessèrent cruellement cette pudeur exquise, l'un des traits les plus saillants de son naturel, et la pauvre fille se prit à pleurer(69).

Plusieurs des capitaines qui accompagnaient Jeanne souriaient méchamment, espérant que les ignobles invectives des Anglais la flétriraient aux yeux des miliciens d'Orléans et des soldats témoins de ces outrages ; il n'en fut rien : émus de sa beauté virginale, de son regard céleste, de ses larmes touchantes, éprouvant enfin ce religieux respect que sa personne inspirait à tous ceux qui l'approchaient, ils ne purent contenir leur indignation ; enflammés de courroux, ils se précipitent aux créneaux et, menaçant du poing les Anglais, leur rendent injure pour injure, criant avec exaltation :

– Noël ! Noël à Jeanne-la-Pucelle !...

– Nous vous écharperons, truands ! pourceaux d'Angleterre !

– Jeanne vous boutera hors d'ici, *goddons* que vous êtes !

Quelques balistiers même, dans leur exaspération, oubliant la trêve, firent jouer leurs machines de guerre, chargées de traits ; l'ennemi répondit à cette agression par une volée de flèches. La vierge guerrière, insoucieuse du danger, ne bougea du parapet, semblant défier la mort d'un regard serein ; deux hommes furent blessés à ses côtés, le hasard l'épargna. Les miliciens, la couvrant de leurs corps, la forcèrent de descendre du parapet, la suppliant de ménager ses jours pour le grand assaut du lundi ; tandis que la plupart des Anglais, attribuant à une cause surnaturelle le hasard qui venait de protéger la Pucelle contre une décharge meurtrière, se persuadèrent de plus en plus qu'elle était sorcière, et éprouvèrent un redoublement de crainte superstitieuse.

JOURNÉE DU DIMANCHE 1^{er} MAI 1429

Jeanne, n'ayant pu vaincre le mauvais vouloir des capitaines, qu'elle ne soupçonnait pas encore, et les déterminer à attaquer le dimanche matin les retranchements, s'en alla au point du jour examiner de nouveau les positions de l'ennemi en compagnie de maître Jean le coulevrinier ; elle l'affectionna bientôt singulièrement ; plus tard, il l'accompagna dans presque toutes ses autres batailles, chargé par elle du commandement de l'artillerie. Le canonnier devait à sa longue expérience du siège d'Orléans des connaissances approfondies en ce qui touche l'attaque et la défense des places fortes ; Jeanne, douée d'un esprit incroyablement pénétrant en ce qui touchait les choses de la guerre, tira en

peu de temps grand profit du savoir pratique de maître Jean. De retour de son excursion matinale, la Pucelle se rendit à la cathédrale de Sainte-Croix, elle y entendit la messe et communia, au milieu d'un immense concours de peuple, frappé de sa modestie et de sa piété. À son retour chez Jacques Boucher, elle se plut à aider, durant l'après-midi, dans leurs travaux d'aiguille, Madeleine et sa mère, qui, surprises et charmées de voir cette guerrière dont on attendait le salut de la ville... du royaume ! se montrer si ingénue, si avenante et si habile dans les travaux de son sexe, la chérissaient d'heure en heure davantage ; plus d'une fois elle fut obligée d'interrompre l'ouvrage de couture dont elle s'occupait, afin d'apparaître à l'une des croisées du logis, appelée à grands cris par les clameurs de la multitude idolâtre assemblée aux abords de la demeure du trésorier.

Vers le soir, les capitaines jaloux ou ennemis de la Pucelle, réunis en conseil, décidèrent que l'attaque projetée pour le lundi matin n'aurait pas lieu ; il était indispensable, selon eux, d'attendre un renfort amené de Blois par le maréchal de Saint-Sever, et qui devait tâcher d'entrer dans Orléans durant la nuit du mardi. Ce nouveau retard, dont elle fut instruite par l'un des chefs de guerre, affligea profondément Jeanne ; guidée par son excellent bon sens, elle trouvait ces lenteurs désastreuses ; c'était, selon elle, risquer de laisser refroidir l'ardeur des troupes, ranimées par sa présence, et donner aux Anglais le temps de se remettre de leur stupeur. Car, de plus en plus

consternés de ce que l'on racontait de prodigieux sur la Pucelle, ils n'avaient pas osé, depuis son arrivée à Orléans, sortir de leurs bastilles pour venir, selon leur habitude, escarmoucher contre la ville. Mais Jeanne, obligée d'en référer à la volonté des chefs de guerre, contre qui elle ne songeait pas encore à lutter, dut se résigner à ce nouveau retard. Elle pleura beaucoup ; puis, à force de réfléchir, commença d'ouvrir les yeux aux empêchements calculés qu'on lui suscitait, et ses *voix*, échos de sa conscience et de ses pensées, lui dirent :

« – On te trompe... ces capitaines veulent s'opposer traîtreusement aux vues que le ciel a sur toi pour la délivrance d'Orléans et le salut de la Gaule... Courage, Dieu te protège ; ne compte que sur toi pour accomplir la sainte mission qu'il t'a donnée ! »

JOURNÉE DU LUNDI 2 MAI 1429.

Jeanne, le jour venu, réconfortée par ses *voix*, envoie son écuyer Daulon chez les chefs de guerre, les convoquant à midi dans la maison de son hôte ; la plupart d'entre eux se rendent à cet appel. Lorsqu'ils sont rassemblés, la vierge guerrière, nullement intimidée, leur déclare avec douceur et fermeté que si le lendemain, mardi, ils ne règlent pas définitivement, de concert avec elle, le plan d'attaque pour le mercredi matin, sans nul autre délai, elle montera à cheval ce jour-là, prendra son étendard, et, précédée de son écuyer sonnante du clairon, de son page portant son pennon, elle parcourra les rues de la cité, appelant aux armes les bonnes gens d'Orléans,

voire même les soldats des compagnies ; et que, seule, elle les conduira au combat, certaine de vaincre à leur tête, avec l'aide de Dieu.

Ce langage résolu, la crainte de voir la Pucelle accomplir sa menace, impressionnèrent vivement les capitaines ; quelques signes de mécontentement populaire s'étaient d'ailleurs déjà manifestés au sujet du retard inexplicable que l'on mettait à user du secours inattendu apporté par Jeanne, l'envoyée du ciel. Les échevins, rappelant avec dignité leurs nombreuses preuves de bravoure, leur dévouement à la chose publique, se plaignaient amèrement d'être à peine écoutés dans les conseils où l'on décidaient du sort de la cité ; ils blâmaient non moins hautement que Jeanne des temporisations funestes, peut-être irréparables. Cédant malgré eux à cette pression de l'opinion générale, les chefs de guerre promirent à la Pucelle de se réunir le lendemain, afin d'aviser avec elle à un plan de bataille. Sans la conscience de son génie militaire, qui se révélait chaque jour à ses propres yeux, sans son invincible patriotisme, sans sa foi profonde dans l'appui de Dieu, Jeanne eût déjà renoncé à la pénible et glorieuse tâche qu'elle s'imposait. L'insouciant et lâche égoïsme de Charles VII, ses injurieuses défiances, l'infâme examen qu'elle avait dû subir, l'évident mauvais vouloir des capitaines à son égard depuis son arrivée à Orléans, avaient profondément navré son âme simple et loyale ; mais inexorablement résolue de délivrer la Gaule de ses ennemis séculaires et de sauver le

roi, malgré lui, parce qu'elle voyait le salut du pays dans le salut du trône, l'héroïne, oubliant ses souffrances, ne songeait qu'à poursuivre jusqu'à la fin son œuvre libératrice !

JOURNÉE DU MARDI 3 MAI 1429

Le mardi, le conseil de guerre s'assembla dans la maison de Jacques Boucher, en présence de Jeanne. Elle exposa clairement, brièvement, son plan d'attaque, mûri, modifié à la suite des nombreuses reconnaissances faites par elle depuis trois jours en visitant les retranchements ennemis ; au lieu d'attaquer de prime abord les Tournelles, elle proposait de réunir toutes les forces disponibles, d'enlever la formidable redoute de *Saint-Loup*, située sur la rive gauche de la Loire, et l'un des ouvrages les plus importants des assiégeants, car, commandant la route du Berry et de la Sologne, il rendait très-difficiles le ravitaillement de la ville et l'entrée des renforts. Cette bastille emportée, l'on marcherait successivement contre les autres ; Jeanne distrait seulement des troupes de l'expédition un corps de réserve prêt à sortir de la ville afin de pouvoir au besoin protéger les assaillants de la bastille de Saint-Loup contre les garnisons des autres redoutes ; dans le cas où les Anglais, venant au secours des leurs, tenteraient ainsi une diversion. Quelques hommes de guet, placés d'avance dans la tour du beffroi de l'hôtel de ville d'Orléans, seraient chargés d'observer les mouvements des Anglais, et s'ils quittaient leurs retranchements afin d'opérer la jonction prévue par Jeanne, les gens de guet,

sonnant à toute volée le beffroi, donneraient de la sorte au corps de réserve le signal d'aller à l'ennemi, afin de lui couper la route de Saint-Loup, de le repousser et de l'empêcher de prendre les Français à revers. Ce plan, développé avec une entente de la guerre dont les capitaines jaloux et rivaux de la Pucelle restèrent eux-mêmes confondus, fut adopté ; l'on convint que les troupes seraient prêtes à marcher au point du jour.

JOURNÉE DU MERCREDI 4 MAI 1429.

Jeanne, assurée de combattre le lendemain, dormit, durant la nuit du mardi au mercredi, d'un sommeil paisible comme celui d'un enfant, tandis que Madeleine demeura presque constamment éveillée, en proie à une douloureuse inquiétude, pensant, non sans effroi, que sa compagne devait, au point du jour, livrer une bataille meurtrière. L'aube venue, Jeanne s'éveilla, fit sa prière du matin, invoqua ses bonnes saintes, puis Madeleine l'assista pour s'armer. Tableau touchant et charmant ! l'une de ces deux jeunes filles, délicate et blonde, soulevait péniblement les pièces de l'armure de fer dont elle aidait sa virile amie à se revêtir, lui rendant ce service avec une inexpérience dont elle souriait elle-même à travers ses larmes, qu'elle contenait de son mieux, songeant aux dangers prochains qui menaçaient la guerrière !

— Il faut m'excuser, Jeanne, j'ai plus l'habitude de lacer ma gorgerette de lin qu'un gorgerin de fer, — disait Madeleine ; — mais avec le temps, je saurai, je l'espère, vous armer aussi promptement que le ferait votre écuyer.

Vous armer !... mon Dieu ! je ne puis prononcer ce redoutable mot sans pleurer !... Il est donc vrai, vous allez ce matin à l'assaut ?

– Oui ; et s'il plaît à Dieu, Madeleine, nous chasserons d'ici ces Anglais qui ont causé tant de dommages à votre bonne ville d'Orléans et au pauvre peuple de France !

La guerrière, ce disant, venait de boucler les courroies de ses jambards par-dessus ses chausses en peau de daim, dont la ceinture dessinait sa taille flexible et robuste. Elle avait alors les épaules et le sein demi-nus, elle se hâta de croiser sa chemise entr'ouverte, rougissant d'un chaste embarras, quoiqu'elle fût en présence d'une jeune fille de son âge ; mais telle était la pudeur de Jeanne, qu'en une pareille occurrence elle eût rougi devant sa mère !... Endossant ensuite un justaucorps de buffle légèrement rembourré de crin et déjà noirci par le frottement de l'armure, elle ajusta son corselet de fer ; Madeleine le laça de son mieux, soupirant et ne pouvant retenir ses pleurs.

– Puisse cette cuirasse vous protéger, Jeanne, contre l'épée des ennemis ! Hélas ! hélas ! une jeune fille guerroyer ! affronter tant de périls !

– Ah ! chère Madeleine, avant de quitter Vaucouleurs, je disais au sire de Baudricourt, grâce à qui j'ai pu parvenir jusqu'au dauphin de France : « J'aimerais mieux rester à coudre et à filer auprès de ma pauvre mère ; mais il faut que j'accomplisse ce pour quoi Dieu m'envoie... »

– Cette mission, pour l'accomplir, que de dangers vous

avez courus ! vous allez courir encore !

– Le danger m'inquiète peu ; je m'en remets à la volonté du ciel... Ce qui me navre, c'est que l'on ne se hâte pas de m'employer ; ces lenteurs sont funestes à la Gaule... il me semble que je ne dois pas vivre longtemps(70)...

La vierge guerrière prononça ces derniers mots avec une mélancolie si douce, que les pleurs de Madeleine redoublèrent ; laissant sur un meuble le casque qu'elle s'apprêtait d'offrir à sa compagne, elle se jeta dans ses bras sans prononcer une parole et l'embrassa en sanglotant, comme elle eût embrassé sa sœur à l'heure suprême d'une séparation éternelle. Dame Boucher entra en ce moment, et dit précipitamment :

– Jeanne, Jeanne, le sire de Villars et Jamet du Tilloy, échevins, sont en bas dans la salle ; ils désirent vous parler à l'instant. Votre page vient d'amener votre cheval ; il paraît qu'il se passe quelque chose de nouveau.

– Adieu ! à revoir, chère Madeleine ! – dit la guerrière à la jeune fille éplorée. – Rassurez-vous ; mes saintes et le Seigneur me sauvegarderont, sinon des blessures, du moins de la mort, jusqu'à ce que j'aie terminé la mission qu'ils m'ont donnée !... – Puis, prenant à la hâte son casque, son épée, ainsi que le léger bâton qu'elle avait coutume de porter à la main, la Pucelle descendit en hâte dans la grand'salle.

– Jeanne, – lui dit l'échevin *Jamet du Tilloy*, honnête et courageux citoyen, – tout était prêt, selon le conseil d'hier,

pour attaquer ce matin la bastille de Saint-Loup ; mais, au point du jour, un messenger est venu nous annoncer l'arrivée d'un grand convoi de vivres et de munitions que nous envoient, par le chemin de la Sologne, les gens de Blois, de Tours et d'Angers, sous la conduite du maréchal de Saint-Sever. L'escorte du convoi n'est pas assez nombreuse pour passer sans péril à portée de la bastille de Saint-Loup, qui domine la seule route praticable aux charrois ; les Anglais peuvent sortir de leur redoute, assaillir ce ravitaillement, impatientement attendu par la ville, bientôt sur le point de manquer de vivres et de munitions d'artillerie. Les capitaines, encore assemblés en conseil à cette heure, débattent la question de savoir s'il vaut mieux attaquer la bastille de Saint-Loup que d'aller au devant du maréchal de Saint-Sever, qui attend un renfort pour continuer sa marche vers Orléans.

– À quelle distance ce convoi est-il d'ici, messire ?

– À deux lieues environ ; il devra forcément passer devant le front de la redoute de Saint-Loup.

Jeanne, après un moment de réflexion, répondit avec assurance :

– Songeons avant tout au ravitaillement de la ville et aux munitions ; l'on ne se bat sans poudre, ni sans vivres. Faisons entrer ce matin le convoi dans Orléans ; tantôt, nous attaquerons et prendrons la bastille, avec l'aide de Dieu.

L'avis de la Pucelle parut sage. Elle monte à cheval, et,

accompagnée du sire de Villars, se dirige vers l'hôtel de ville, où l'échevin Jamet du Tilloy l'a précédée en hâte, faisant sur sa route appeler la milice aux armes, lui donnant rendez-vous à la porte de Bourgogne, sous la conduite des dizainiers et des quarteniers ; les chefs de guerre se rendent cette fois, sans conteste, à la volonté de Jeanne, fortement appuyée par les échevins. Bientôt elle sort par la porte de Bourgogne, à la tête d'environ deux mille hommes demandant à grands cris le combat, impatients de venger leurs défaites, transportés d'ardeur à la vue de la guerrière chevauchant avec une grâce militaire sur son blanc coursier, tenant à la main sa bannière. À peu de distance de la bastille de Saint-Loup, véritable forteresse, renfermant une garnison de plus trois mille hommes, Jeanne avait pris le commandement de l'avant-garde, chargée d'éclairer la marche de la colonne ; mais, soit terreur superstitieuse causée par la présence de la Pucelle, qu'ils reconnaissaient de loin à sa blanche armure et à son étendard, soit qu'ils attendissent le convoi pour sortir de leurs retranchements et l'attaquer, les Anglais se tinrent à l'abri de la redoute, se bornant à envoyer aux gens d'Orléans quelques volées de traits, quelques boulets d'artillerie, qui blessèrent peu de monde. Cette hésitation de l'ennemi, ordinairement si audacieux, augmente la confiance des Français ; ils laissent la bastille derrière eux, rencontrent vers Saint-Laurent un poste avancé chargé de couvrir le convoi stationnaire ; les soldats de son escorte, à la vue d'un renfort venu d'Orléans sans obstacle de la part des Anglais retranchés dans leur bastille, attribuent ce

succès à la divine influence de la Pucelle ; leur espoir redouble. Le maréchal de Saint-Sever, frappé de la réussite de l'entreprise, due à la prompte décision de Jeanne, craignait cependant, non sans vraisemblance, que l'ennemi eût à dessein laissé passer les Français sans les inquiéter afin de les assaillir avantageusement à leur retour, gênés qu'ils seraient dans leur manœuvre, dans leur marche, par les charrois considérables et les bestiaux du convoi dont ils formaient l'escorte.

— Allons hardiment ! — répliqua Jeanne, — notre assurance imposera aux Anglais ; s'ils sortent de leur redoute, nous les combattons ; s'ils ne sortent pas, nous conduirons le convoi à Orléans. Après quoi nous reviendrons tantôt attaquer leur bastille, et nous les vaincrons, de par Dieu !

Ces paroles, prononcées d'une voix ferme, entendues par quelques soldats, redites par eux de rang en rang, exaltent l'enthousiasme de la troupe ; l'on se met en route pour Orléans, les charrettes et le bétail placés au centre de la colonne, Jeanne à la tête d'une forte avant-garde, résolue de soutenir le premier choc de l'ennemi ; mais il ne parut pas. L'on sut plus tard, de l'aveu de plusieurs prisonniers anglais, que leurs chefs, comprenant quelle influence décisive le bon ou mauvais résultat du premier combat livré à la Pucelle devait avoir sur le moral de leurs troupes, déjà fort ébranlé par les merveilleux récits dont elle était l'objet, voulaient la vaincre à tout prix, et lui offrirait la bataille dans de telles conditions, qu'ils auraient presque

la certitude du triomphe ; de là leur inertie lors du passage du convoi, qui entra sans coup férir dans Orléans, au grand réconfort des habitants et des miliciens, fanatisés par ce premier succès de la Pucelle. Voulant mettre à profit leur élan, elle se proposait de repartir à l'instant, afin d'aller attaquer la bastille de Saint-Loup ; les capitaines lui firent observer que leurs hommes avaient besoin de manger, mais qu'elle serait prévenue du moment de l'assaut. Elle se rendit à ces raisons, retourna chez Jacques Boucher, se réfectionna, selon son habitude, avec un peu de pain et de vin trempé d'eau, fit délayer sa cuirasse, se jeta sur son lit, à demi armée, afin de se reposer en attendant le moment de l'assaut, et s'endormit ; l'imagination frappée des événements du jour, elle rêva bientôt que les troupes marchaient sans elle à l'ennemi. La pénible impression de ce songe la réveille, le bruit sourd de quelques détonations lointaines d'artillerie la fait bondir sur son lit ; son rêve ne la trompait pas, l'on commençait l'attaque de la redoute(71). Le sire de Gaucourt, chargé d'avertir la Pucelle de l'heure du combat, ne l'avait point, à perfide dessein, instruite du départ des troupes ; elle court à la fenêtre, l'ouvre, voit le petit page lmerguet tenant son cheval en bride et causant sur le seuil de la porte avec dame Boucher et sa fille. Ni le page, ni l'écuyer de Jeanne n'étaient non plus prévenus de la sortie(72) ; mais ignorant cette circonstance, la guerrière s'écrie, penchée à la fenêtre et s'adressant à lmerguet d'un ton de reproche :

– Ah ! méchant garçon ! on assaille les retranchements

sans moi ! Vous ne me disiez pas que le sang français coulait !... – Et elle ajoute : – Madeleine, venez en hâte, je vous prie, m'aider à lacer ma cuirasse.

À cet appel, Madeleine et sa mère remontent précipitamment auprès de Jeanne. Elle s'arme complètement, descend dans la rue, s'élance sur le cheval de son page ; mais s'apercevant qu'elle a oublié sa bannière auprès de son lit, où elle la plaçait toujours, elle dit à Imerguet :[\(73\)](#)

– Vite, mon étendard ! allez le chercher dans ma chambre ; vous me le donnerez par la fenêtre, afin de perdre moins de temps[\(74\)](#).

Le page se hâte d'obéir, tandis que dame Boucher et sa fille adressent à la Pucelle de navrants adieux. Elle se dresse debout sur ses étriers, reçoit des mains d'Imerguet l'étendard, qu'il lui remet à travers la croisée du premier étage ; puis, enfonçant ses éperons dans le ventre de son cheval, la guerrière fait de la main un signe affectueux à Madeleine et part avec une telle rapidité que les étincelles jaillissent des pavés sous les fers de sa monture[\(75\)](#).

Le sire de Gaucourt, en cachant à Jeanne l'heure de l'assaut, afin de l'empêcher de s'y trouver, espérait ainsi la perdre dans l'esprit des soldats, son absence au moment du danger pouvant s'attribuer à un manque de courage ; Gaucourt, placé à la porte de Bourgogne à la tête des compagnies de réserve, vit donc avec autant de surprise que de colère accourir Jeanne au grand galop, revêtue de

sa blanche armure, son blanc étendard à la main. Elle passa devant le traître comme une apparition, et disparut bientôt à ses yeux dans un nuage de poussière soulevé par l'allure rapide de son cheval, qu'elle poussait à toute bride sur la route de Sologne, entendant avec désespoir les détonations d'artillerie devenir de plus en plus fréquentes ; à mesure qu'elle s'approchait du lieu du combat, les cris des soldats, le choc des armes, les formidables rumeurs de la bataille, arrivaient distinctement à l'oreille de la guerrière. Enfin elle aperçoit la bastille de Saint Loup, coupant la route de Sologne, dominant la rive de la Loire, et élevée au pied d'une antique église puissamment fortifiée ; cette église formait une seconde redoute au milieu de la première, dont les parapets étaient en ce moment à demi voilés par la fumée des bombardes. Leur feu redoublait, les derniers rangs des Français descendaient, par une pente presque à pic, dans un fossé profond, première défense du retranchement, lorsque Jeanne, abandonnant son cheval ruisselant de sueur, courut, sa bannière à la main, se joindre aux combattants ; soudain ceux-ci, au lieu de continuer à descendre le talus, font volte-face, le gravissent en désordre, s'écriant :

- La bastille est imprenable !
- Les Anglais sont endiablés !
- La Pucelle n'est plus avec nous !
- Dieu nous abandonne !

Les capitaines avaient espéré profiter de

l'enthousiasme inspiré par l'héroïne pour conduire sans elle les troupes à l'assaut, leur promettant qu'elle viendrait bientôt les guider. Confiants dans cette promesse, le premier élan des assaillants, composés en majorité de miliciens d'Orléans, bourgeois et artisans, fut valeureux ; mais les Anglais, ne voyant pas la Pucelle parmi les Français, les crurent ainsi privés d'un appui que beaucoup d'entre eux regardaient comme surnaturel, sentirent renaître leur audace, repoussèrent brillamment l'attaque et foudroyèrent l'ennemi qui se découragea ; la panique se mit dans quelques rangs, les moins braves s'efforçaient de regagner le revers du fossé lorsque Jeanne parut, accourant à eux le regard inspiré, le visage rayonnant d'une ardeur guerrière... Ils s'arrêtent ; il leur semble qu'une puissance surhumaine les reconforte, la honte de la défaite leur monte au front, ils rougissent de fuir aux yeux de cette belle jeune fille, qui, faisant flotter sa bannière, s'élance vers le fossé, s'écriant d'une voix vibrante :

– Hardi ! suivez-moi !... la bastille est à nous, de par Dieu(76) !...

Les fuyards, entraînés par la magie de la vaillance et de la beauté de l'héroïne, se précipitent sur ses pas, aux cris mille fois répétés de :

– Noël ! Noël à Jeanne !...

– Jeanne est avec nous !...

Ces clameurs, annonçant la présence de la Pucelle, redoublent l'énergie des intrépides qui tenaient encore au

fond du fossé, décimés par les pierres, par les boulets, par les traits, lancés sur eux du haut des boulevards de la redoute ; Jeanne, lestée, souple et forte, s'appuyant parfois sur les épaules de ceux qui l'entourent, descend avec eux dans le fossé, criant :

– À l'assaut ! à l'assaut ! marchons hardiment ! Dieu sera pour nous !

Les rangs s'ouvrent devant l'héroïne et se referment sur son passage. Sa bravoure entraîne les moins courageux ; arrivant au pied du talus qu'il faut gravir, sous une grêle de projectiles, pour atteindre un retranchement palissadé protégeant le boulevard, elle avise maître Jean : ni lui ni ses coulevriniers, bonnes gens d'Orléans, n'avaient reculé d'une semelle depuis le commencement de l'assaut ; ils se disposaient à franchir la douve du fossé du côté de l'ennemi.

– Hé ! mon bon pays ! – dit gaiement Jeanne au canonier, – montons vite là-haut, la redoute est à nous !...

Et la Pucelle, s'appuyant sur la lance de son étendard pour escalader la pente escarpée, a bientôt devancé de quelques pas la ligne des assaillants ; enlevés par son exemple, ils atteignent le faite du talus. Plusieurs tombent morts ou blessés aux côtés de l'héroïne sous une pluie de balles et de traits ; la première elle met le pied dans un étroit chemin de ronde au delà duquel se trouve le retranchement palissadé ; se tournant alors vers ceux qui la suivent, elle s'écrie :

– Aux palissades ! aux palissades !... bon courage !... Les Anglais sont forcés !... je vous le dis, de par Dieu(77) !

Maître Jean et ses hommes abattent les pieux à coups de hache, la brèche est pratiquée, le flot des assaillants fait irruption par cette trouée comme un torrent par la porte d'une écluse ; une mêlée furieuse s'engage corps à corps avec les Anglais défenseurs de cette enceinte.

– En avant ! – crie Jeanne, conservant son épée au fourreau dans son horreur du sang, et agitant seulement sa bannière ; – le ciel nous protège ! hardi... en avant !

– Voyons si le ciel te protège, damnée sorcière ! – s'écrie un chef anglais, et il assène un furieux coup d'épée sur la tête de la Pucelle ; mais son casque la préserve ; elle reçoit en même temps un coup de masse d'armes qui fausse son armure à l'épaule droite. Un moment étourdie de ces rudes atteintes, elle chancelle, maître Jean la soutient, deux de ses canonniers la couvrent de leur corps ; mais bientôt elle reprend ses esprits, se redresse, se précipite au plus fort de l'action. L'élan des miliciens est irrésistible, le boulevard est jonché de cadavres des deux partis ; les Anglais, refoulés, cédant de nouveau à la terreur superstitieuse que leur inspire la Pucelle, se retranchent dans les nombreux bâtiments de charpente servant de caserne à la garnison de la bastille et de logement à ses capitaines. La lutte continue acharnée, sans merci ni pitié, à travers les espèces de rues qui séparent ces vastes constructions de bois ; chaque demeure des chefs, chaque caserne, devient une redoute qu'il faut emporter. Les

Français, enflammés par la présence de la Pucelle, les attaquent, les enlèvent ; les Anglais survivants à la furie de ce premier assaut défendent le terrain pied à pied, parviennent à se retirer en bon ordre dans l'église qui couronne la redoute, église aux murailles épaisses surmontée d'un haut clocher. Retranchés dans ce fort, dont ils barricadent intérieurement la porte, leurs excellents archers, abrités par les murs de l'édifice, visant à travers d'étroites meurtrières, criblent les assaillants de leurs traits ; d'autres Anglais, postés sur la plate-forme du clocher, font rouler sur l'ennemi des pierres énormes dont provision a été faite à l'avance. Les Français, réunis en masse sous les contre-forts de l'église et complètement découverts, sont écrasés, décimés, par des ennemis invisibles dont pas une flèche ne manque son but. La Pucelle voit l'hésitation succéder à l'entraînement des siens ; elle s'élance sa bannière à la main.

— Enfoncez la porte ! entrons hardiment dans l'église ; elle est à nous, de par Dieu !...

Maître Jean et quelques hommes déterminés attaquent, mais en vain, à coups de hache la porte revêtue d'une armature de fer, tandis qu'une grêle de traits, lancés par d'étroites ouvertures pratiquées dans un bâtiment en retour, pleuvent sur le coulevrinier et ses compagnons ; plusieurs d'entre eux tombent à ses côtés, un vireton lui perce le bras. Les Anglais retranchés au sommet de la tour de l'église scient la charpente de la toiture du clocher, puis, à l'aide de leviers, la renversent sur les assaillants ; grand

nombre d'entre eux sont ensevelis sous cette avalanche de pierres, d'ardoises, de chaînes de plomb et de poutres ; les survivants vont céder à la panique.

– En avant ! – s'écrie Jeanne ; – nous manquons de poutres, les *goddons* nous en envoient !... Prenez le plus gros de ces madriers, il vous servira de bélier, la porte cédera, nous aurons ces Anglais, fussent-ils cachés dans les nues(78) !

Les soldats, ranimés par ces paroles, obéissent à la Pucelle ; maître Jean, malgré sa blessure, dirige la manœuvre. On dégage des décombres une poutre énorme, vingt hommes la soulèvent ; ils l'emploient en guise de bélier pour enfoncer la porte de l'église. Soudain des soldats qui, du haut du parapet de la redoute, dominaient au loin la plaine, s'écrient :

– Nous sommes perdus ! l'ennemi sort en grand nombre de la bastille de Saint-Pouaire !

– Il va nous prendre à revers !

– Nous allons nous trouver entre ces troupes fraîches et les Anglais retranchés dans l'église !

Ce mouvement, habilement prévu par Jeanne, qui avait donné les ordres nécessaires pour le neutraliser, s'opérait en effet.

– Ne craignez rien ! – dit la guerrière à ceux qui l'entouraient, atterrés de cette nouvelle ; – une troupe de réserve va sortir de la ville et couper le chemin aux Anglais.

Ne regardez pas derrière vous, mais devant vous !...
Hardi ! enlevons l'église !...

À peine Jeanne achevait-elle ces paroles, que les tintements précipités du beffroi de la cité se font entendre. Bientôt un corps de cavalerie, suivi de près par une des compagnies d'infanterie, débouchant d'Orléans à grands pas et en bon ordre, se met en bataille sur le chemin de la Sologne, tracé entre la bastille de Saint-Loup et celle de Saint-Pouaire, dont la garnison venait d'effectuer une sortie ; mais ces Anglais, intimidés par l'attitude résolue du corps de réserve, commandé par le maréchal de Saint-Sever, s'arrêtent, puis rentrent dans leurs retranchements. Les soldats de Jeanne, voyant ainsi ses paroles réalisées, croient à sa prescience divine ; désormais certains de n'être pas attaqués à revers, enflammés par leur premier succès, ils redoublent d'efforts pour s'emparer de l'église. Deux madriers énormes, manoeuvrés comme des béliers par vingt hommes à la fois, ébranlent la porte massive bardée de fer, malgré les traits des Anglais ; les mourants, les blessés, sont à l'instant remplacés par leurs compagnons. Jeanne, intrépide, debout près d'eux, sa bannière à la main, les encourage de la voix et du geste, échappant à la mort, grâce à l'excellence de la trempe de son armure. Enfin la porte cède sous les coups réitérés des poutres, elle tombe au dedans de l'église ; mais une bombe intérieurement placée en face du portail vomit, avec une détonation terrible, une décharge de balles d'artillerie et de morceaux de fer sur les assaillants. Bon

nombre sont mortellement atteints ; les autres se précipitent dans la vaste et sombre basilique, où s'engage de nouveau un combat opiniâtre, sanglant. Il se poursuit de marche en marche, dans l'escalier de la tour, jusque sur la plateforme découronnée de sa toiture, du haut de laquelle les Anglais sont précipités dans l'espace ; enfin, au moment où le soleil rougissait de ses derniers rayons les eaux paisibles de la Loire, l'étendard de Jeanne flottait au sommet de l'église, aux cris mille fois répétés des vainqueurs :

– Noël ! Noël à la Pucelle !

La victoire gagnée, l'ivresse de la bataille dissipée, l'héroïne redevint la jeune fille remplie de tendre commisération pour les vaincus. En descendant du clocher, où sa valeur l'avait pour ainsi dire emportée à son insu, elle pleura(79), voyant les marches, rougies de sang, disparaître à demi sous les cadavres ; elle supplia les soldats de cesser le carnage, d'épargner les prisonniers. Parmi ceux-ci se trouvaient trois capitaines ; espérant échapper à la mort, ils avaient, pendant l'assaut du clocher, endossé des habits sacerdotaux oubliés dans un coin de la sacristie depuis que les Anglais s'étaient emparés de l'église de Saint-Loup. On trouva ces trois faux clercs réfugiés au fond d'une chapelle obscure, les vainqueurs voulaient les massacrer, Jeanne s'y opposa, disant que la vie des prêtres était sauve(80) ; d'autres encore, épargnés à sa prière, furent emmenés captifs. Les casernes, les logements de la redoute, construits en charpente et

recouverts de planchettes, furent livrés aux flammes ; cet immense incendie, luttant contre les premières ombres de la nuit, jeta la consternation dans les autres redoutes anglaises et éclaira le départ des Français.

Lorsque Jeanne, à la lueur des torches, rentra le soir dans Orléans à la tête des citoyens de la ville, le beffroi de la maison commune, toutes les cloches des églises, sonnèrent à grande volée, les canons retentirent, tout dans la ville était joie, espérance, enthousiasme ; la Pucelle, par son premier triomphe, venait de donner le *signe* (ainsi qu'elle disait) qu'elle était véritablement envoyée de par Dieu. Elle fut accueillie comme une libératrice par la foule idolâtre.

Jeanne à son retour chez maître Jacques Boucher, dont la femme et la fille la couvrirent de caresses, Jeanne rassembla les capitaines et leur dit :

– Dieu nous a soutenus jusqu'ici, messires ; mais nous ne sommes qu'au commencement de notre tâche, achevons-la promptement... Aide-toi, le ciel t'aidera !... Il faut demain, au point du jour, profiter du découragement que notre victoire d'aujourd'hui aura jeté parmi les Anglais, retourner hardiment à l'attaque et enlever les autres bastilles(81). »

Mais, hélas ! la fin de cette journée si glorieuse pour la guerrière devait remplir son âme d'amertume. Dunois, Lahire, Xaintrilles, beaucoup moins malveillants pour Jeanne que les autres capitaines, reculèrent devant sa

courageuse résolution et la taxèrent de témérité ; profitant de cette indécision funeste, Gaucourt et le parti ouvertement hostile à la Pucelle firent déclarer par le conseil de guerre « qu'en raison de la solennité religieuse du lendemain jeudi, fête de l'Ascension, il serait outrageusement impie d'aller au combat, et que le conseil se réunirait seulement vers le milieu du jour, afin d'aviser aux déterminations à prendre(82). »

Cette décision déplorable donnait aux Anglais le temps de se remettre de leur défaite et risquait de perdre les fruits de la première victoire de Jeanne. L'aveuglement, la perfidie ou la couardise de ces gens de guerre l'indignèrent ; navrée, elle se retira dans sa chambre, où, pleurant, elle s'agenouilla, suppliant ses bonnes saintes de la conseiller. Puis, les yeux encore mouillés de larmes, que Madeleine, sa compagne, essayait, triste et surprise, ne pouvant comprendre la cause des chagrins de son amie après une si glorieuse journée, Jeanne s'endormit, évoquant dans sa pensée, afin de se reconforter, ce passage de la prophétie de *Merlin* déjà si miraculeusement accomplie :

« – Oh ! que je vois de sang ! que je vois de sang !... Il fume ! sa vapeur monte, monte, comme un brouillard d'automne, vers le ciel, où gronde la foudre, où luit l'éclair !
...

» – À travers ce brouillard sanglant, je vois une vierge guerrière ; blanc est son coursier, blanche est son armure...

» – Elle bataille, bataille et bataille encore, au milieu d'une forêt de lances, et semble chevaucher sur le dos des archers ennemis !

JOURNÉE DU JEUDI 5 MAI 1429.

Jeanne, malgré l'ingénuité de son caractère loyal, ne pouvait plus douter du méchant vouloir ou de la jalousie des chefs de guerre à son égard ; ils invoquaient hypocritement la sainteté du jour de l'Ascension, afin de paralyser, grâce à leur inertie calculée, les desseins de la guerrière. En cette extrémité, elle demanda conseil à ses voix mystérieuses ; plus que jamais elles furent celles de son excellent jugement, de son patriotisme et de son génie militaire. Ces voix mystérieuses lui répondirent :

– Ces capitaines, ainsi que presque tous les nobles qui font de la guerre un métier, sont dévorés d'envie. Leur haine jalouse s'irrite contre toi, pauvre fille des champs, parce que ton génie les écrase ; ils aimeraient mieux voir les Anglais s'emparer d'Orléans que de voir ce siège levé par ta vaillance. Peut-être n'oseront-ils pas ouvertement refuser de te seconder, de peur d'exciter l'indignation de leurs propres soldats, et surtout des milices bourgeoises et du populaire d'Orléans ; mais ces chevaliers s'opposeront traîtreusement à tous tes projets, jusqu'au jour où, l'exaspération générale les forçant de te suivre avec leurs bandes mercenaires, ils batailleront enfin, non pour t'aider à vaincre, mais pour défendre leur peau. Tu ne peux donc compter pour accomplir ta mission libératrice que sur toi,

sur les échevins, sur les milices urbaines d'Orléans, elles t'ont déjà vaillamment secondée. Ceux-là ne se battent pas par vaine gloire, par métier, ils se battent pour défendre leur foyer, leur famille, leur cité ; ceux-là, loin de te jalouser, loin de chercher à traverser tes projets, les seconderont corps et âme ; ils te chérissent, ils te respectent. Tu es leur ange sauveur ; leur confiance en toi, encore augmentée par la victoire d'hier, est aujourd'hui sans bornes ; appuie-toi hardiment sur ces braves gens, tu triompheras des envieux et de l'ennemi avec l'aide de Dieu !

Ce conseil, dicté par cette haute raison, par cette profonde sagacité dont Jeanne, dans le trouble de son esprit frappé par l'hallucination, faisait honneur à ses saintes, la rassura. Elle apprit d'ailleurs dès le matin que la prise de la bastille de Saint-Loup avait déjà un immense résultat. Cette bastille, commandant à la fois la route de Sologne, du Berry, et le passage de la Loire, en amont d'Orléans, empêchait ainsi l'arrivage des approvisionnements ou des renforts ; mais les paysans des environs, instruits ou témoins de la destruction de cette formidable redoute, et sachant le passage libre, amenaient déjà des vivres à la ville comme en un jour de marché. Grâce à ces provisions et à l'entrée du convoi de la veille, l'abondance succédait à la disette, et de cette heureuse fortune les habitants glorifiaient Jeanne. Ce n'est pas tout, de nombreuses bandes rustiques, armées de leur mieux, fanatisées par les récits que l'on faisait de la Pucelle, entraient dans la cité du côté de la Sologne, offrant leur

concours pour marcher contre les Anglais avec la milice urbaine. L'héroïne sentit dès lors quel puissant contre-poids elle pouvait opposer au mauvais, vouloir des capitaines ; elle résolut d'agir en conséquence, chargea Daulon, son écuyer, de convoquer pour l'heure de midi, chez maître Boucher, après la grand'messe, les chefs de guerre et les échevins, insistant beaucoup auprès de son hôte pour que nul de ces magistrats ne manquât au conseil ; puis voulant mettre la matinée à profit, elle pria Madeleine de lui procurer les habits de l'une des servantes de la maison et une mante à capuchon, quitta ses vêtements d'homme, reprit le costume de son sexe, s'encapa soigneusement afin de n'être pas reconnue dans la ville, gagna les bords de la Loire et prit un batelet, disant au batelier de traverser le fleuve pour aborder à une assez grande distance de la bastille de *Saint-Jean-le-Blanc*, située sur la rive opposée à celle où fumaient encore les débris de la redoute de Saint-Loup. Jeanne débarqua afin d'examiner, selon son habitude, les retranchements qu'elle se proposait d'assaillir. Non loin de la bastille de Saint-Jean-le-Blanc s'élevait le *couvent des Augustins*, bâtiments massifs puissamment fortifiés. Au delà, les Tournelles, véritable citadelle flanquée de hautes tours de charpente, étendaient leur front du côté de la Beauce et de la Touraine, en face du pont d'Orléans, depuis longtemps coupé par l'ennemi. Une autre formidable redoute, celle de *Saint-Privé*, située à gauche, non loin des Tournelles, complétait les ouvrages de siège des Anglais au midi de la ville. La guerrière se proposait d'enlever successivement

ces quatre positions redoutables, après quoi les Anglais devraient abandonner la place, les autres bastilles de peu d'importance qu'ils occupaient à l'ouest de la ville étant hors d'état de résister après la destruction de leurs principaux travaux de siège. Jeanne observa longuement et à loisir les abords de ces ouvrages, méditant son plan d'attaque, ses habits de femme n'inspiraient aucune défiance aux sentinelles anglaises ; ces divers renseignements pris d'un coup d'œil intelligent et sûr, elle regagna son batelet, rentra chez maître Boucher, si bien encapée dans sa mante qu'elle put échapper à tous les yeux. Elle revêtit ses habits d'homme afin de se rendre à la grand'messe, où elle communia. Les acclamations enthousiastes qui éclataient sur son passage à sa sortie de l'église, lui prouvant qu'elle pouvait fermement compter sur l'appui du bon peuple d'Orléans, elle rentra chez maître Jacques Boucher, où étaient convoqués les chefs de guerre et les échevins. Le conseil se réunit, mais Jeanne n'y fut pas tout d'abord mandée.

À ce conseil assistaient les magistrats de la cité, ainsi que Xaintrilles, Dunois, les maréchaux de Retz et de Saint-Sever, le sire de Graille, Ambroise de Loré, Lahire et autres chevaliers. Le sire de Gaucourt présidait l'assemblée en sa qualité de capitaine royal(83). La précédente victoire de la Pucelle, victoire où plusieurs de ceux des capitaines qui lui étaient le moins hostiles avaient joué un rôle secondaire, leur inspirait une secrète et amère envie ; d'abord ils avaient compté se servir de cette fille

des champs comme de l'instrument passif de leurs volontés, utiliser à leur profit son influence et commander par sa voix ; il n'en allait point ainsi. Forcés de reconnaître, surtout depuis le combat de la veille, que Jeanne les primait dans le métier des armes, jaloux de la voir vaincre un ennemi jusqu'alors invincible, irrités de cette irréparable atteinte à leur renommée militaire, persuadés que si sincère que fût le concours qu'ils prêteraient désormais à l'héroïne, les succès seraient reportés, attribués à elle seule, ils s'allièrent à ses ennemis, tacitement, basement, dans ce conseil, et adoptèrent unanimement pour le lendemain le plan de bataille que voici :

« – L'on feindrait de vouloir attaquer la forteresse des Tournelles afin de tromper l'ennemi, de le faire sortir des redoutes situées de l'autre côté de la Loire, pour aller au secours des positions menacées ; il serait dupe sans doute de cette ruse de guerre, et pendant que quelques détachements continueraient d'escarmoucher du côté des Tournelles, les troupes royales et les compagnies, renforcées de la plus grande partie des milices urbaines, iraient attaquer et prendraient facilement les bastilles où les Anglais n'auraient laissé que de très-faibles garnisons, dans leur empressement de courir à la défense d'un poste très-important(84). »

Ce plan de bataille, plus ou moins bon au point de vue stratégique, cachait une lâche perfidie, un piège infâme, horrible, tendu à Jeanne... Maître Jacques Boucher, parlant au nom des échevins et répondant au sire de

Gaucourt qui venait d'exposer le plan adopté par les chevaliers, fit observer que, puisque tel était leur avis, il fallait mander la Pucelle, afin de lui soumettre les projets du conseil.

À ceci, le sire de Gaucourt se hâta d'objecter, au nom de tous les capitaines :

« – Que l'on *n'était pas certain que cette fille saurait garder le secret sur un sujet si délicat*. Ce doute existant, elle devait seulement être instruite du projet d'attaque contre les Tournelles, *sans être prévenue que cette manœuvre était une feinte, une ruse de guerre* ; de sorte que pendant cette escarmouche, commandée par la Pucelle en personne, le gros des troupes irait mettre à exécution le véritable plan de bataille, *dont Jeanne n'avait pas connaissance*[\(85\)](#). »

Ce piège infernal était habilement tendu ; les capitaines, comptant sur l'intrépidité de la guerrière, certains qu'elle marcherait sans hésiter, à la tête de peu de soldats, contre les formidables Tournelles, ne doutaient pas que, dans cet assaut aussi meurtrier qu'inégal, elle ne fût tuée ou prise, pendant que les chefs de guerre, sortant d'Orléans par le côté opposé, à la tête du gros des troupes, iraient attaquer les autres bastilles, presque entièrement abandonnées des Anglais, venus à l'aide des défenseurs des Tournelles. Enfin, Jeanne ayant hautement déclaré la veille, contre l'opinion des chevaliers, « que la levée du siège d'Orléans dépendait presque entièrement de la prise des Tournelles, il fallait sans retard attaquer cet

ouvrage important, » elle croirait son avis enfin adopté par le conseil de guerre après mûres réflexions, et, emportée par son courage, peu soucieuse du petit nombre de soldats qu'on lui donnait, marcherait témérairement à un combat où elle devait trouver sa perte. Ainsi s'accomplirait le complot tramé de longue main par La Trémouille, Gaucourt et l'évêque de Chartres.

Les échevins, malgré leur défiance des capitaines, ne soupçonnèrent pas l'abominable guet-apens que l'on tendait à la guerrière. Elle fut introduite ; Gaucourt lui fit connaître la décision du conseil, omettant surtout d'ajouter : – « que l'attaque des Tournelles ne serait qu'une feinte. » – La Pucelle, douée d'un rare bon sens et d'une extrême sagacité, avait eu trop de preuves de l'opposition constante apportée jusqu'alors à ses desseins par les capitaines pour ne pas fort s'étonner de les voir soudainement adhérer à un projet si vivement blâmé la veille ; aussi, pressentant quelque embûche, elle écouta silencieusement Gaucourt, allant et venant dans la salle d'un air pensif, puis s'arrêta, attacha son loyal et beau regard sur le traître et lui dit fièrement :

– Messire Gaucourt, ne me cachez rien de ce qui a été ici résolu ; j'ai su et je saurai bien garder d'autre secret que le vôtre(86).

Ces paroles, où se révélait la méfiance de la Pucelle envers ces chevaliers, les confondirent ; ils s'entre-regardèrent muets, troublés. Dunois, le moins mauvais d'entre eux, éprouva un remords, il ne put se résoudre à

demeurer complice de cette exécrable trahison ; mais, sans toutefois la dévoiler, il reprit :

– Jeanne, *ne vous courroucez pas*, l'on ne peut tout vous dire à la fois... l'on vous a fait connaître la première partie de notre plan de bataille ; maintenant, je dois ajouter que l'attaque des Tournelles sera une feinte, et pendant que les Anglais se hâteront de venir au secours des leurs en traversant la Loire, nous irons attaquer du côté de la Sologne leurs bastilles, qu'ils auront laissées à peu près dégarnies de combattants⁽⁸⁷⁾.

Malgré ces tardives explications, l'héroïne ne douta plus de la perfidie de ces hommes de guerre, mais leur cacha sa douloureuse indignation ; et, forte de sa supériorité militaire, leur déclara net, avec sa franchise rustique, que le plan de bataille du conseil était détestable et, qui pis est... honteux. Ne se réduisait-il pas à une ruse de guerre, non-seulement couarde à l'excès, mais des plus funestes en des circonstances ? Ne fallait-il pas, en continuant d'exalter leur bravoure par des entreprises hardies, au besoin téméraires, relever le moral des défenseurs de la ville, si longtemps abattu ? les convaincre que rien ne pouvait plus résister à leur vaillance ? Or, en supposant la réussite de cette piteuse feinte, quelle misérable victoire ! aller attaquer un ennemi que l'on sait absent, et, grâce à des forces cinq ou six fois supérieures en nombre, écraser une poignée d'hommes ! Quoi ! exposer ainsi les vainqueurs à un lâche triomphe ! alors qu'avait sonné l'heure des résolutions héroïques ! mieux vaudrait cent fois une

glorieuse défaite !... Enfin, admettant toujours le succès de cette ruse de guerre, que détruirait-on ? Quelques redoutes à peine défendues ; mais sans importance depuis la prise de la grande bastille de Saint-Loup, qui seule coupait les communications de la Sologne et du Berry avec Orléans. Ce plan de bataille était donc de tous points mauvais et inopportun ; il fallait, au contraire, le lendemain matin, non pas *feindre* d'attaquer, mais attaquer réellement, audacieusement, les Tournelles, en passant la Loire un peu au-dessus de Saint-Jean-le-Blanc, première redoute à enlever, ensuite on marcherait contre le couvent fortifié des Augustins, puis contre les Tournelles. Ces positions emportées, les Anglais, hors d'état de tenir un jour de plus dans leurs autres bastilles, seraient forcés de lever le siège d'Orléans.

Tel était son plan de bataille à elle, Jeanne, et rien au monde ne la ferait dévier de sa résolution, ses *voix* l'ayant inspirée de par Dieu ! Elle était donc décidée, dans le cas où les chefs de guerre s'opposeraient à son projet, de le mener malgré eux à bonne fin, réclamant seulement l'aide des échevins et des milices de la bonne ville d'Orléans, que le Seigneur prendrait sous sa protection, parce que ceux-là défendaient leur cité, la France et le roi contre les Anglais. Elle ferait donc, le jour même, convoquer la milice pour le lendemain à l'aube ; et, suivie ou non des capitaines et de leurs bandes, elle irait droit à l'ennemi.

Le projet de Jeanne, exposé d'une voix ferme, complètement approuvé par les échevins, souleva les plus

violentes objections de la part des chevaliers ; ils le déclarèrent aussi hasardeux qu'impraticable. Le sire de Gaucourt résuma les avis de ses complices en s'écriant avec une hauteur méprisante, « qu'après tout, le conseil des chefs de guerre avait pris une décision, qu'elle serait maintenue et *qu'ils s'opposeraient par LA FORCE, s'il le fallait, à ce que les gens d'Orléans tentassent le lendemain une attaque*[\(88\)](#). »

– Votre conseil a décidé, dites-vous ? – reprit Jeanne avec une assurance sereine. – Mon conseil, à moi, a aussi décidé... c'est celui de Dieu ; je lui obéirai malgré vous[\(89\)](#) !...

Et la Pucelle sortit, pénétrée d'une profonde douleur causée par la perfidie et la méchanceté de ces gens de guerre ; mais fermement résolue de mettre un terme à tant de funestes retards, et d'accord avec les échevins de ne demander, au besoin, le salut de la cité qu'à la bravoure de ses citoyens, Jeanne s'occupa des préparatifs de l'attaque du lendemain, entre autres de rassembler bon nombre de grands bateaux destinés à transporter les combattants, à la tête desquels elle devait, à l'aube, attaquer les Anglais du côté des Tournelles.

JOURNÉE DU VENDREDI 6 MAI 1429.

Le sire de Gaucourt était venu, avant le point du jour, avec une troupe de soudards des compagnies, largement abreuvés à l'avance, prendre le commandement de la porte de Bourgogne ; là devait passer Jeanne afin de se

rendre au bord de la Loire pour y effectuer l'embarquement de ses troupes. Gaucourt ordonna aux soldats, qu'il posta sous la voûte, de ne laisser sortir personne de la ville, d'user de leurs armes contre quiconque voudrait violer leur consigne ; puis, se retirant à quelques pas, enveloppé dans sa cape et prêtant l'oreille de temps à autre du côté de l'intérieur de la ville, le traître attendit.

L'aube ne tarda pas à paraître ; ses premières lueurs blanchirent l'horizon, sur lequel se dessinaient les tours crénelées de la porte de Bourgogne. Bientôt une rumeur lointaine attira l'attention de Gaucourt embusqué comme un larron ; cette rumeur augmentait en s'approchant, il reconnut le bourdonnement d'une foule considérable et le cliquetis des armes ; il réitéra ses ordres à ses soldats, et se tint dans l'ombre de la voûte qui reliait les deux tours élevées à cette entrée de la ville. Au bout de peu d'instants déboucha dans la rue conduisant à la porte de Bourgogne une colonne compacte, marchant en bon ordre, composée de la milice urbaine et de paysans des environs, entrés dans Orléans depuis la prise de la bastille de Saint-Loup ; maître Jean et une vingtaine de ses coulevriniers citadins marchaient aux premiers rangs, traînant sur un chariot deux petites couleuvrines portatives, baptisées *Jeannette* et *Jeanneton* par maître Jean, en l'honneur de sa *payse* ; un autre chariot, aussi traîné à bras, contenait les munitions de ces machines d'artillerie. À la tête de la colonne s'avancait la guerrière à cheval, escortée de plusieurs échevins armés qui jusqu'alors avaient vaillamment pris part à la

défense de la cité. L'un d'eux, pour ne pas retarder la sortie des troupes, hâta le pas de sa monture et se dirigea vers la porte, afin de la faire ouvrir ; un sergent d'armes, brute à moitié ivre, saisit la bride du cheval de l'édile, et s'écria grossièrement :

– Tourne les talons ; on ne passe pas, il est défendu de sortir de la ville !

– Prends garde !... songe à ce que tu fais... Les portes de la ville doivent s'ouvrir ou se fermer par l'ordre des échevins... je suis échevin...

– J'ai ma consigne, – reprit le soudard en dégainant ; – obéis, sinon, je t'écharpe !

– Misérable ivrogne ! oser me menacer, moi... magistrat de la ville !...

– Je... crache sur les magistrats ! je ne connais que mon capitaine ; et puisque tu veux passer malgré ma consigne, tiens !... – ajouta-t-il en portant à l'échevin un coup d'épée qui glissa sur son armure. En même temps, le sergent s'écria : – À moi mes hommes !...

Une vingtaine de soldats accoururent. Déjà ces soudards avinés entouraient, huaient, menaçaient l'édile de la cité, lorsque Jeanne, son écuyer Daulon, son page et les autres échevins, formant la tête de la colonne, arrivèrent sur le lieu de la lutte ; alors apparut brusquement le sire de Gaucourt, les traits enflammés de colère ; il fit signe à ses soldats de s'écarter, s'avança vers l'héroïne et lui dit insolemment :

– Jeanne, hier le conseil de guerre s’est opposé à ton entreprise d’aujourd’hui... tu ne sortiras pas de la ville(90)...

– Vous êtes un mauvais homme ! – s’écria la guerrière indignée, – je passerai, que vous le vouliez ou non ! Les bonnes gens d’Orléans me suivront... et nous vaincrons comme nous avons déjà vaincu(91).

Cette fière réponse de la Pucelle aux imprudentes paroles du capitaine royal, entendues par maître Jean et ses coulevriniers, répétées de rang en rang parmi les miliciens, causèrent une telle exaspération contre Gaucourt, que de toutes parts éclatèrent des cris furieux :

– À mort le traître !

– Il ose s’opposer au passage de la Pucelle !...

– À mort le traître !... à mort ses soldats, pires que les Anglais !...

Et maître Jean, ses coulevriniers, ainsi qu’une foule de citoyens armés, d’assaillir le Gaucourt et ses soudards. Ils furent d’abord roués de coups de manches de piques ; après quoi les plus animés des miliciens, non contents d’avoir à demi assommé le capitaine et sa bande, s’opiniâtraient à vouloir les pendre. Jeanne et les échevins obtinrent à grand’peine la grâce de Gaucourt et des siens. Il avoua, depuis, n’avoir jamais vu la mort de plus près qu’en ce jour-là.

La porte de Bourgogne ouverte, la troupe continue sa marche vers les bords de la Loire, dont les premières

lueurs du jour rougissaient les eaux paisibles. Jeanne avait la veille, plusieurs fois, instamment recommandé aux échevins de veiller à ce qu'une vingtaine des grands bateaux de la Loire, appelés *chalans*, capables de contenir cinquante ou soixante hommes chacun, fussent dès le soir amarrés au rivage et prêts au point du jour à l'embarquement des troupes. De plus, comme elle n'oubliait rien, cinquante soldats devaient rester de guet, durant la nuit, à bord de cette flottille, afin de la défendre au besoin contre un coup de main des Anglais. Les échevins s'étaient eux-mêmes occupés de l'exécution des ordres de la Pucelle ; cependant, sentant s'augmenter sa méfiance des chefs de guerre, surtout depuis la récente tentative de Gaucourt, et désirant s'assurer que ses moyens de transports étaient prêts, elle donne de l'éperon à son cheval, devance la colonne, se dirige au galop vers la grève du fleuve, qu'une berge assez élevée dérobaît à ses yeux. Quelle est la stupeur douloureuse de la guerrière ! elle ne voit sur la rive que cinq ou six grands bateaux et quelques batelets ; elle pousse son cheval à mi-corps dans la Loire, afin d'interroger un vieux marinier assis à l'arrière de l'un des chalans ; elle apprend que, vers minuit, un capitaine est venu requérir les bateaux pour le service de l'armée royale. Le vent étant favorable, ce capitaine avait ordre, disait-il, de faire remonter la flottille devers Blois pour y prendre des renforts. Plusieurs patrons marinières, entre autres celui qui parlait à Jeanne, avaient répondu qu'ils ne bougeraient de leur ancrage sans un contre-ordre des échevins ; mais le capitaine menaçant les nautonniers

de les mettre à mal s'ils refusaient de lui obéir, le plus grand nombre d'entre eux, cédant à l'intimidation, croyant d'ailleurs qu'il s'agissait réellement d'aller chercher des renforts à Blois, avaient orienté leurs voiles dans cette direction. Six chalans, sans compter quelques petites embarcations, restaient seuls ancrés près de la rive. Cette nouvelle machination des chevaliers poigna le cœur de la guerrière, sans abattre son courage, sans troubler sa présence d'esprit ; ses troupes, grâce au nombre de bateaux sur qui elle comptait, devaient être mises en terre en deux ou trois voyages, et il en faudrait effectuer huit ou dix, afin d'opérer ce débarquement, les moyens de transport étant réduits de plus des deux tiers. Elle perdait ainsi un temps précieux ; les Anglais épiaient sans doute ses mouvements du haut de leur redoute, remarquant le petit nombre de bateaux dont elle disposait, pouvaient tenter une sortie, victorieusement repousser cette descente en se portant sur le rivage avant que toutes les troupes eussent eu le temps de prendre terre ou de se former en bataille. Jeanne, appréciant le péril extrême de sa position, loin de se décourager, sentit qu'il lui fallait, au contraire, redoubler d'audace, de sang-froid, de prévoyance ; aussi, pleine de foi dans sa mission divine, elle se dit, selon son proverbe favori : *Aide-toi... le ciel t'aidera.*

Le soleil se levait derrière les coteaux boisés de la Loire et les rideaux de peupliers qui ombragent ses bords lorsque les premiers rangs des miliciens arrivèrent sur le rivage. Leur déconvenue fut d'abord profonde à la vue du

petit nombre de bateaux qui les attendaient ; mais Jeanne, ne leur laissant pas le temps de la réflexion, s'écria :

– Que les plus hardis me suivent ! les autres viendront ensuite !...

Ce fut alors à qui se précipiterait dans les chalans, afin d'être compté par l'héroïne au nombre des plus hardis ; elle abandonne sa monture à un valet chargé de la reconduire à la ville, se jette dans un batelet, seulement accompagnée de son écuyer, de son page et d'un marinier chargé de ramer ; puis elle circule plusieurs fois autour des bateaux, veillant à ce qu'ils ne soient pas encombrés outre mesure ; chacun des miliciens ayant à grand cœur d'être nommé parmi les intrépides, ils luttaient d'empressement à s'embarquer. Enfin, les chalans remplis, leurs voiles se déploient, le vent, favorable, soufflant alors vers la rive gauche du fleuve, ils s'éloignent de la grève, précédés de plusieurs batelets où se trouvent les échevins, maître Jean et quelques-uns de ses coulevriniers, les autres étant montés à bord des bateaux avec *Jeannette* et *Jeanneton*, les deux gentilles coulevrines, placées sur leurs petits chariots. Le premier des batelets d'avant-garde porte la Pucelle, revêtue de sa blanche armure dorée par les premiers feux du soleil ; debout, immobile à la proue du léger esquif, appuyée sur la lance de son étendard, dont la brise matinale soulève les plis, la guerrière se dessine sur l'azur du ciel comme l'ange de la patrie.

À peine le batelet a-t-il touché l'autre bord de la Loire, que Jeanne s'élance sur la grève, range ses hommes en

bataille à mesure qu'ils débarquent ; maître Jean et ses canonniers mettent à terre les deux couleuvrines transportées par l'un des grands bateaux, qui retournent chercher à plusieurs reprises les soldats restés sur le rivage opposé. Ces voyages durèrent plus d'une heure, heure d'impatience, heure d'angoisse inexprimable pour l'héroïne. À chaque instant elle craignait de voir les Anglais sortir de leurs retranchements afin d'écraser le petit nombre de braves qu'elle commandait ; mais ses craintes furent vaines, la prise héroïque de la bastille de Saint-Loup, tombée la surveillance au pouvoir des Français, consternait les Anglais ; attribuant à des sorcelleries le triomphe de la Pucelle, ils n'osèrent la combattre à découvert, et l'attendirent à l'abri de leurs retranchements. Elle augura bien de cette timidité pour l'heureux succès de ses armes. Lorsque sa dernière phalange eut opéré son débarquement, Jeanne, à la tête de deux mille hommes, miliciens et paysans, marche droit à la bastille de Saint-Jean-le-Blanc, fortifiée de la même façon que la bastille de Saint-Loup. Maître Jean, afin de protéger la descente des assaillants dans le fossé d'enceinte, établit *Jeannette* et *Jeanneton* sur le revers de la douve, et les pointe contre les parapets de la redoute, dont les bombardes, les machines de traits commençaient de lancer leurs projectiles sur les Français ; mais grâce à la précision du tir du coulevrinier, plusieurs de ces engins de guerre sont renversés. L'assaut devenu ainsi moins meurtrier, la Pucelle et sa troupe traversent le fossé, laissent morts ou blessés bon nombre des leurs, gravissent le revers de

l'escarpement, arrivent aux palissades, les forcent ; le blanc étendard flotte bientôt sur le boulevard des retranchements, et après une résistance désespérée, les Anglais, cédant soudain à la panique, plus que jamais persuadés que la Pucelle est endiablée, tournent casaque, traversent la Loire à un passage guéable, et se retirent en désordre dans une petite île voisine de Saint-Aignan. L'attaque, rude, sanglante, dura plus de deux heures ; Jeanne, avant d'accorder un moment de repos à ses gens, ordonne que les casernes de la bastille de Saint-Jean-le-Blanc, construites en charpentes, soient livrées aux flammes, afin de ruiner ces ouvrages et de signaler sa nouvelle victoire aux bonnes gens d'Orléans. Après une courte halte, les combattants, exaltés par le triomphe, suivent la guerrière à l'attaque du couvent des Augustins, fortifié puissamment ; il fallait l'enlever avant de commencer le siège des Tournelles, véritable forteresse élevée à l'entrée du pont de la ville. Jeanne, grâce à un hasard attribué par ses *croyants* à une protection divine, n'avait pas été jusqu'alors blessée, bien qu'elle eût toujours marché à la tête des siens ; mais grand nombre d'entre eux étaient tombés à ses côtés. Malgré cette réduction notable de ses forces, elle laisse derrière elle la redoute incendiée pour livrer assaut au couvent des Augustins, défendu par plus de deux mille hommes de garnison, auxquels venaient de se joindre un millier de soldats accourus des Tournelles ; grâce à ce renfort, les chefs anglais, au lieu d'attendre l'ennemi à l'abri des fortifications du couvent, se décident à tenter un coup décisif, à livrer

bataille en plaine, comptant sur l'avantage du nombre, soutenus qu'ils sont par une partie des troupes de la redoute de Saint-Privé (élevée à droite et à quelque distance des Tournelles), aussi sorties de leurs retranchements afin de prendre à revers les Français. Jeanne, commandant environ quatorze cents hommes, se trouvait donc en face de plus de trois mille hommes, et menacée sur son flanc droit par un autre corps considérable.

À la vue de la supériorité numérique de l'ennemi, s'avancant en masses compactes couvertes de fer, le rouge étendard de Saint-Georges flottant au vent, la guerrière se recueille un instant, croise ses mains sur son sein cuirassé, lève vers le ciel son regard inspiré ; soudain elle croit entendre la voix mystérieuse de ses saintes murmurer à son oreille :

« – Va, fille de Dieu ! attaque audacieusement l'ennemi ; quelle que soit sa force, tu vaincras !... »

La Pucelle tire pour la première fois son épée, s'en sert pour désigner l'ennemi, se retourne vers ses troupes, saisit son étendard de la main gauche, et s'écrie d'une voix éclatante :

– Hardi ! en avant ! Dieu est avec nous !

Ces mots, accompagnés d'un geste héroïque, la sublime expression des beaux traits de la guerrière, entraînent les soldats sur ses pas, tous les cœurs sont embrasés de patriotisme qui l'enflamme ; ces hommes ne

sont plus eux, mais elle-même ! toutes les volontés semblent concentrées dans une seule volonté, la sienne ! toutes les âmes fondues en une seule, la sienne ! Et comme la sienne, en cette heure suprême, elles atteignent à ce superbe dédain de la mort dont étaient transportés les Gaulois nos pères lorsque, demi-nus, ils s'élançaient sur les légions romaines bardées de fer, les terrifiant, les ébranlant par leur seule outre-vaillance. Il en est d'abord ainsi de l'attaque intrépide de la vierge des Gaules : loin de céder au nombre, selon l'espoir des Anglais, elle fond sur eux à la tête de sa troupe ; stupéfaits, épouvantés de tant d'audace, ils l'attribuent à des sorcelleries. Il fallait, pensaient-ils, que la Pucelle et les siens se sentissent invulnérables ou protégés par une puissance surhumaine, diabolique, pour faire preuve d'un courage dont la témérité touchait à la folie. Tel fut l'empire de cette superstitieuse impression sur les soldats d'Angleterre, qu'au lieu d'affronter avec leur bravoure habituelle le choc impétueux de la guerrière, ils mollissent, se rompent, ouvrent leurs rangs, malgré les ordres, les menaces, les imprécations, les efforts désespérés de leurs capitaines ; une large trouée est faite au centre de l'ennemi. Ce premier succès exalte les gens d'Orléans jusqu'au délire de l'héroïsme, ils font rage à coups d'épées, de piques, de masses d'armes ; la trouée s'élargit, sanglante, profonde, le blanc étendard de la Pucelle avance... le rouge étendard de Saint-Georges recule... Les bras des Anglais, pendant un moment paralysés comme leur valeur, frappent des coups incertains ; quelques Français seulement sont tués ou

blessés, mais enfin leur sang coule. Le comte de Suffolk, qui se comportait intrépidement, s'écrie en montrant à ses hommes, égarés par la panique, son épée rougie :

– Voyez ce sang, misérables lâches... croyez-vous maintenant ces ribauds invulnérables ? vous laisserez-vous vaincre par une vachère ?... Si elle est sorcière, prenons-la, mort-Dieu ! et brûlons-la... le charme cessera !... Mais pour la prendre, cette p..... des Armagnacs, combattons ou mourons en soldats de la vieille Angleterre !...

Cet énergique et grossier langage, l'exemple de l'opiniâtre résolution de leurs chefs, la certitude de l'infériorité numérique des troupes de la Pucelle, le son retentissant des clairons de la garnison de Saint-Privé accourant au secours des Anglais engagés, raniment leur courage, la honte, la colère de la défaite, changeant leur panique en une exaltation furieuse. Ils reforment leurs rangs, reprennent l'offensive ; malgré les prodiges de vaillance de leurs adversaires, ils les forcent à leur tour de reculer en désordre. Au milieu de cette lutte acharnée, Jeanne eût été tuée sans le dévouement de maître Jean et d'une vingtaine d'hommes déterminés ; ils lui font, malgré elle, un rempart de leurs corps, voulant préserver sa vie, si chère, si précieuse à tous. Ils défendent le terrain pied à pied, à chaque instant cette poignée de braves s'éclaircit ; une centaine des leurs, combattant à l'aile gauche refluant, écrasés par le nombre. Dans ce mouvement de retraite et de confusion, Jeanne est entraînée malgré elle vers le rivage de la Loire, quelques voix éperdues crient déjà :

– Aux bateaux !... sauve qui peut !... Aux bateaux !...

Les Anglais, triomphants, poursuivent la Pucelle de leurs huées, de leurs injures accoutumées :

– Ribaude ! vachère ! paillarde !

– Nous allons te prendre et te brûler, sorcière !

La panique cette fois a gagné les rangs des Français. Ils se débandent, fuient en plein désarroi vers la Loire ; la Pucelle s'efforce en vain de les rallier. Soudain, cédant à une inspiration de son génie, au lieu de résister au courant qui l'emporte, elle le devance, gagne de vitesse les plus agiles des fuyards, en agitant son étendard ; ils la suivent, se joignent à elle, et ainsi forcément se reforment à peu près en ordre. Les huées, les imprécations méprisantes des Anglais redoublent contre la guerrière, surtout lorsqu'ils voient les mariniers, témoins de la défaite, partager la panique générale, hisser en hâte les voiles des bateaux, seul moyen de retraite des Français, et s'éloigner du rivage, de crainte d'être abordés par les vainqueurs ; ceux-ci, dès lors certains du succès de la journée, dédaignent même de précipiter la déroute des fuyards. Acculés à la Loire, ils vont être noyés ou pris, et Jeanne des premières ; le gros de la troupe des Anglais s'arrête pour pousser trois hurras de triomphe, quelques compagnies s'avancent seules, avec une lenteur dérisoire, afin d'opérer une capture si facile.

– Allons, Jeanne, allons ! – crient de loin les chefs, – allons, ribaude ! rends-toi !... Tu seras brûlée, sorcière !

c'est ton destin !... tu n'y saurais échapper maintenant !...

Cette présomptueuse confiance de l'ennemi donne le temps à l'héroïne de réunir et de reformer en bataille ses gens accourus vers la Loire.

– Prisonniers ou noyés ! – leur dit-elle, en leur montrant les bateaux éloignés du rivage. – Encore un effort... et, de par Dieu, nous vaincrons, comme nous avons déjà vaincu ! ... Attaquons d'abord l'avant-garde des Anglais, qui croit déjà nous tenir... Hardi ! en avant !...

Et, faisant volte-face, elle court à l'ennemi.

– Hardi ! en avant ! en avant !... – répètent maître Jean et les plus déterminés des citadins d'Orléans en suivant la guerrière.

– Hardi ! en avant ! – répètent leurs compagnons.

Ce n'est plus du courage, ce n'est plus de l'héroïsme, c'est une frénésie surhumaine qui transporte cette poignée de Français et décuple leurs forces. Les compagnies ennemies détachées en avant-garde pour s'assurer d'une capture qu'ils croyaient assurée, stupéfaites de ce mouvement offensif, ne peuvent tenir contre l'irrésistible choc de ce suprême élan du désespoir et du patriotisme ; ramenées en désordre, l'épée dans les reins, vers le corps de bataille, elles culbutent ses premiers rangs, y jettent l'épouvante ; la confusion en criant :

– Le diable est avec cette sorcière !... les démons combattent pour elle !...

Les craintes superstitieuses des Anglais, portées à leur comble par le premier avantage de Jeanne et quelque peu calmées par son échec momentané, reprennent sur eux un nouvel empire, justifié par l'audace inouïe de ces hommes qui, naguère en fuite, retournent à l'attaque avec une si folle intrépidité. Les premiers rangs de l'ennemi enfoncés, l'alarme se propage d'autant plus vive, qu'en la partageant ceux qui se trouvent éloignés du centre de l'action ignorent la cause de cette brusque déroute. On se heurte, on se foule, on s'écrase, les ordres des chefs se perdent au milieu de cet effroyable tumulte, leurs efforts sont impuissants à conjurer cette défaite ; les cris des premiers fuyards : – « La sorcière a déchaîné sur nous ses démons ! » – se répètent de bouche en bouche. Pour comble d'effroi, les Anglais de la bastille de Saint-Privé, arrivant au secours des leurs, aperçoivent les bateaux, d'abord éloignés de la rive, y revenir encombrés de soldats, après avoir touché à l'autre bord, où étaient enfin arrivées les compagnies des chefs de guerre, ceux-ci, cédant non moins à un tardif point d'honneur qu'à l'exaspération des habitants d'Orléans, furieux de voir leurs milices seules au combat, se décidaient à opérer leur jonction avec la Pucelle(92). À la vue de ce renfort, les Anglais regagnent à toutes jambes le couvent des Augustins, ceux de Saint-Privé pareillement, ceux des Tournelles également ; aussi, lorsque les troupes amenées par le maréchal de Saint-Sever et autres chevaliers débarquaient sur la plage, la guerrière se préparait à attaquer le couvent des Augustins, sachant les vaillants

qu'elle commandait capables de tout entreprendre, de tout oser, depuis leur prodigieux succès ; et ne voulant pas donner à l'ennemi le temps de se remettre de sa panique, Jeanne, soutenue par les renforts des capitaines, s'élance à l'assaut du couvent ; au moment où, la première, elle mettait le pied dans un étroit passage conduisant aux palissades qu'elle voulait forcer, elle pousse un grand cri, sentant des dents de fer la saisir, la mordre un peu au-dessus de la cheville, broyer le fer de son jambard et ne s'arrêter qu'à l'os de sa jambe ; elle avait mis le pied dans l'une des chausse-trappes disposées à l'avance par les Anglais en cet endroit(93). La douleur fut si vive, que Jeanne, déjà épuisée par les fatigues de la journée, s'évanouit et tomba entre les bras de Daulon, son écuyer ; lorsqu'elle revint à elle, le jour finissait, les retranchements étaient emportés, leurs défenseurs tués ou prisonniers. On avait transporté l'héroïne dans le logement de l'un des capitaines anglais tués pendant le combat ; elle se vit entourée des chefs de guerre. Son écuyer s'apprêtait à déboucler son jambard, afin de panser sa blessure ; mais, rougissant de pudeur à l'idée d'exposer sa jambe nue aux regards de ces hommes, Jeanne refuse obstinément ses soins, et ne songeant qu'à profiter de la prise du couvent des Augustins, elle défend de l'incendier, ordonne d'y loger pendant la nuit une forte garnison qu'elle conduira le lendemain matin à l'attaque des Tournelles. Après ces ordres et d'autres encore, donnés particulièrement à maître Jean avec cette sagacité militaire si remarquable en elle, la guerrière demanda d'être reconduite en bateau à

Orléans, se sentant incapable de marcher, à cause des douleurs que lui causait sa blessure. Le couvent des Augustins s'élevait presque sur les bords de la Loire ; Daulon, maître Jean, quelques-uns de ses coulevriniers, portèrent Jeanne jusqu'à la rive du fleuve sur un brancard improvisé avec des bois de lances, la placèrent dans un bateau, où quelques-uns entrèrent, ainsi que son page et son écuyer ; puis l'on fit force de rames vers Orléans, où la guerrière put débarquer à la nuit. Jeanne pria Daulon d'étendre son manteau sur le brancard où elle fût replacée au sortir du bateau, désirant, par modestie, n'être pas reconnue durant le trajet du quai au logis de son hôte ; car toutes les fenêtres étaient illuminées. Mais, invisible à tous, elle fut témoin de la joie délirante qu'inspirait son dernier triomphe à la population répandue dans les rues ; on eût dit une soirée de fête, l'espérance épanouissait tous les visages. La Pucelle avait, en deux jours, détruit ou enlevé trois des plus redoutables fortifications des Anglais, délivré grand nombre de prisonniers (il s'en trouvait plus de huit cents dans le seul couvent des Augustins) ; en vertu de la confiance qu'elle inspirait, l'on ne doutait plus du bon succès de l'assaut du lendemain, les Tournelles seraient enlevées, et, ainsi qu'elle l'avait promis de par Dieu, l'ennemi lèverait le siège d'Orléans.

La Pucelle, cachée sous le manteau qui la couvrait, fut transportée chez Jacques Boucher. Sa femme et sa fille, aussi instruites de la victoire du jour par la clameur publique, mais pleines d'anxiété sur le sort de la

victorieuse, la voyant apporter étendue sur un brancard, furent d'abord saisies d'effroi ; mais bientôt Jeanne les rassura, les assurant qu'avec leur aide elle pourrait monter à sa chambre. Là, elle reçut de ses hôtes les soins empressés dont sa chasteté n'avait pas à s'offenser. Madeleine et sa mère, ainsi que toutes les femmes de ce temps-ci, possédaient quelques notions du pansement des plaies ; elles appliquèrent l'huile, le baume, le lin, sur la blessure de l'héroïne, après l'avoir désarmée, remarquant avec inquiétude son armure faussée, éraillée, ou même fortement entamée en vingt endroits par des coups de lance ou d'épée. De nombreuses contusions, bleuâtres, douloureuses, résultant de tant de chocs, amortis grâce à sa cuirasse et à ses brassards, meurtrissaient çà et là le corps de Jeanne, ressentant seulement alors les souffrances, les fatigues, auxquelles sa vaillante énergie l'avait rendue insensible durant l'acharnement du combat. Elle prit un peu de nourriture, fit sa prière du soir, remercia Dieu et ses saintes de l'avoir soutenue dans ces luttes sanglantes, implorant leur aide pour la bataille du lendemain. La guerrière se préparait à demander au sommeil un repos réparateur, lorsque maître Boucher, ayant frappé à la porte, demanda d'être introduit près de Jeanne, pour un motif aussi urgent qu'important. Elle s'enveloppa en hâte de l'une des robes de Madeleine afin de recevoir la visite de son hôte, et fut tout d'abord frappée de l'indignation, du courroux, dont ses traits étaient empreints ; car, en entrant, il s'écria devant sa femme et sa fille, non moins inquiètes que la guerrière :

– Quelle impudence ! j'ai peine à la concevoir ! Savez-vous, Jeanne, qui je viens de voir à l'instant ?... Le sire de Gaucourt... – Et à un mouvement interrogatif que fit la guerrière, son hôte ajouta : – Croiriez-vous que cet homme a déjà oublié la rude leçon de ce matin ? Croiriez-vous qu'à son instigation *les capitaines, réunis ce soir après souper, ont décidé* (je vous répète textuellement les paroles de ce Gaucourt), *ont décidé que : vu le petit nombre des compagnies d'hommes d'armes réunies dans Orléans, le conseil de guerre s'oppose à la bataille de demain, déclarant que l'on doit se tenir satisfait des succès remportés jusqu'ici, attendre des renforts... et, jusqu'à leur arrivée, ne rien tenter contre les Anglais*(94). Je suis chargé, Jeanne, de vous faire connaître cette détermination, afin que vous vous y conformiez...

– C'est une odieuse trahison ! – s'écria dame Boucher, fort étrangère au métier des armes, mais frappée de l'indignité de la décision des chevaliers. – Quoi ! rester dans nos murs à la veille d'un dernier triomphe qui doit délivrer la cité !

– J'ai nettement parlé en ce sens au sire de Gaucourt, – poursuivit Jacques Boucher. – J'ai consenti à communiquer à Jeanne le résultat du conseil des capitaines, déclarant d'avance que j'étais certain qu'elle refuserait de leur obéir, et qu'en ce cas, l'appui des échevins et des bonnes gens d'Orléans ne lui manquerait pas...

– Vous avez répondu, messire, ce que j'aurais répondu moi-même, – reprit la guerrière avec un sourire d'une amertume navrante, provoqué par cette nouvelle preuve de la perfidie de ces gens de guerre. – Rassurez-vous... Vos vaillantes milices occupent cette nuit le couvent des Augustins ; dès demain, au point du jour, j'irai les rejoindre afin de les conduire à l'assaut, et, avec l'aide du ciel et leur courage, nous enlèverons les Tournelles. Quant au méchant vouloir des capitaines, j'ai un moyen certain d'en triompher ; c'est pourquoi je vous ai demandé de me faire escorter demain à l'aube par les trompettes de la cité. Bonsoir, messire, ayez confiance et courage : la bonne ville d'Orléans sera délivrée de par Dieu !...

Jacques Boucher se retira, suivi de sa femme. Madeleine resta seule auprès de la guerrière ; elle se mit au lit. Cédant cependant à un vague pressentiment, Jeanne pria sa compagne, à qui elle avait ingénument avoué sa complète ignorance de l'écriture et de la lecture, d'écrire à Isabelle Darc, sa mère, une lettre qu'elle dicta, lettre simple, touchante, respectueuse, où perçait à chaque mot son amour pour sa famille et le souvenir de ses jours heureux passés à Domrémy ; dans cette missive, elle n'oubliait ni ses amies du village, ni même le bon vieux sacristain qui pour la satisfaire, au temps de son enfance, alors qu'elle aimait si passionnément le son des cloches, prolongeait à dessein la sonnerie des matines ou de l'*Angelus*. Cette lettre, empreinte de sentiments graves, religieux et doux, témoignait d'une appréhension confuse

au sujet des chances meurtrières de la bataille du lendemain. Madeleine, qui, plus d'une fois, avait essuyé des larmes en écrivant sous la dictée de la guerrière, fut frappée de cette appréhension, et dit d'une voix tremblante :

– Hélas ! Jeanne, l'on croirait que vous craignez qu'il vous arrive malheur !

– Que la volonté du ciel soit faite ! chère Madeleine ; mais je ne sais pourquoi, il me semble que je dois être encore blessée demain(95). Ah ! je le disais bien, on a eu tort de tant tarder à m'employer... je ne dois pas vivre longtemps !... – Et après un moment de silence pensif, Jeanne ajouta : – Dieu vous garde ! chère compagne, je vais m'endormir... je ressens une grande fatigue, il faut pourtant que demain je sois sur pied avant l'aube !

JOURNÉE DU SAMEDI 7 MAI 1429

Au point du jour, Jeanne s'arma, aidée par Madeleine, la blessure qu'elle avait reçue à la jambe lui causait une vive douleur ; aussi, quoique le trajet fût court depuis Orléans jusqu'au couvent des Augustins, elle avait demandé son cheval. Madeleine, après avoir tendrement embrassé sa compagne, la soutint pour l'aider à descendre les degrés jusqu'au seuil du logis. Là se trouvaient Jacques Boucher, sa femme et une de leurs amies, nommée Colette, épouse du greffier *Millet* ; tous trois, déjà levés, attendaient la guerrière pour lui adresser leurs adieux. La tristesse se peignait sur leurs traits en

songeant aux nouveaux périls que l'héroïne allait braver ; elle calma de son mieux ces appréhensions, recommanda très-instamment à Jacques Boucher de faire proclamer dans la cité que, pour le bon succès de l'assaut des Tournelles, ce fort (selon ses ordres à elle, Jeanne,) devait être assailli du côté du pont, par les chefs de guerre, au moment où elle commencerait l'attaque du côté du couvent des Augustins. Les capitaines, ainsi forcés de céder à la clameur publique, n'oseraient persister dans leur coupable résolution de la veille ; ils prêteraient, bon gré, mal gré, leur concours à la guerrière. Elle achevait de donner ces instructions à son hôte, lorsqu'un pêcheur vint proposer à dame Boucher une énorme alose qu'il venait de prendre dans la Loire ; Jeanne, afin de ne pas laisser ses hôtes sous une impression de tristesse, dit gaiement à Jacques Boucher :

— Messire, achetez cette alose et gardez-la pour ce soir ; je reviendrai par le pont d'Orléans lorsque nous aurons pris les Tournelles, et je vous ramènerai un *goddon* (un Anglais) prisonnier, qui prendra sa part de notre souper⁽⁹⁶⁾.

Jeanne, montant à cheval, précédée de son écuyer, de son page et des trompettes de la ville, sonnant par son ordre le réveil et l'appel aux armes, traversa ainsi toute la cité, afin de se rendre à la porte de Bourgogne, où l'attendaient maître Jean le canonnier, le syndic des charpentiers, nommé *Champeaux*, et le syndic des pêcheurs, nommé *Poitevin*, tous deux aussi intelligents que

résolus. La Pucelle, en parcourant ainsi les rues au bruit retentissant des clairons sonnant l'appel aux armes, voulait mettre les citadins en éveil et leur faire savoir qu'elle partait pour l'assaut, espérant ainsi contraindre les capitaines à la seconder dans un combat d'où dépendait la délivrance d'Orléans ; sinon, couverts cette fois d'une honte ineffaçable, exposés à l'indignation populaire par un refus de concours, ils risquaient leur vie. Jeanne en arrivant à la porte de Bourgogne y trouva maître Jean le canonnier, accompagné de ses deux amis, Champeaux le charpentier, Poitevin le marinier. Au premier, elle commanda de façonner promptement, à grand renfort d'ouvriers, un pont volant destiné à être jeté sur la rivière ; il remplacerait les deux arches de l'ancien pont de pierre, depuis longtemps coupées par les Anglais, afin d'isoler les Tournelles du boulevard de la ville, en leur donnant la Loire pour fossé ; mais cette communication rétablie, selon que le voulait la guerrière, permettrait aux capitaines restés dans Orléans de s'avancer jusqu'au pied de la forteresse et de l'assaillir. La pose du pont et le commencement de cette attaque seraient annoncés par le tintement du beffroi ; à ce signal, Jeanne marcherait à l'assaut de son côté. Le charpentier promit que tout serait prêt en deux heures. L'écuyer Daulon fut chargé par Jeanne d'aller instruire de ces dispositions les chefs de guerre ; puis, prévoyant qu'ils pourraient ne pas exécuter ses ordres, ou combattre mollement, elle commanda au marinier Poitevin de remplir de fagots arrosés de goudron deux grands bateaux de la Loire, et, dans le cas où l'attaque par le pont volant n'aurait

pas lieu où serait repoussée, le marinier, assisté de quelques hommes intrépides, devait attacher les deux brûlots à la charpente et aux pilotis des Tournelles, afin de les embraser. Les Anglais auraient ainsi derrière eux l'incendie, et de front, les assaillants.

Maître Jean, selon les instructions de la guerrière à lui données après le combat de la veille, s'était occupé durant la nuit de faire transporter sur des chariots grand nombre d'échelles d'escalade devers le couvent des Augustins ; puis, à l'aide de ses bons compères, le marinier Poitevin, le charpentier Champeaux, et de leurs artisans, il avait établi deux ponts de bateaux, le premier jeté de la rive droite de la Loire à la petite île de-Saint-Aignan, le second jeté de cette île à une chaussée pratiquée sur la rive gauche du fleuve presque en face de la bastille de Saint-Jean-le-Blanc, détruite précédemment. En ouvrant cette voie aux gens de pied, aux chevaux, aux machines d'artillerie, la Pucelle voulait faciliter le passage des troupes et des canons de maître Jean, ainsi amenés aisément d'Orléans aux abords des Tournelles et assurer la retraite des combattants en cas d'échec.

Jeanne allait atteindre le pont de bateaux, lorsqu'elle fut rejointe par Dunois et Lahire. Ces capitaines, cédant non moins au point d'honneur qu'au cri public de la cité, avertie du départ de Jeanne pour l'assaut, venaient, à la tête de leurs compagnies, prendre part au combat ; le commandeur de Girême, le maréchal de Saint-Sever et autres chefs de guerre, devaient, conformément aux ordres

de la Pucelle, assaillir de leur côté les Tournelles au premier tocsin du beffroi, signal convenu pour annoncer la pose du pont volant et le commencement de l'attaque sur les deux points à la fois. L'héroïne, suivie de Lahire et de Dunois, arriva devant le couvent des Augustins ; là, les héros miliciens de la veille, formés en bataille dès le point du jour, attendaient avec une valeureuse impatience le moment de marcher à l'ennemi ; leurs acclamations accueillirent la venue de Jeanne. Elle voulut, en attendant le moment de l'assaut général, visiter les abords des Tournelles, s'approcha de cette forteresse, défendue par un large fossé, au-delà duquel s'élevait un retranchement palissadé, puis un rempart bien muni d'artillerie, flanqué de tourelles en charpente ; ces ouvrages présentaient un front formidable. Déjà les engins d'artillerie de grande portée lançaient à toute volée leurs balles contre maître Jean et ses coulevriniers, alors en train d'*asseoir* leurs canons, afin de les pointer contre les remparts et d'y pratiquer une brèche pour l'assaut. La guerrière, insoucieuse des boulets qui venaient parfois labourer le sol aux pieds de son cheval, examina très-attentivement l'*assolement* des bombardes de maître Jean ; puis, avec une précision de coup d'œil dont fut confondu le vieux coulevrinier, elle l'engagea de rectifier la position de quelques engins d'artillerie ; il reconnut la justesse des observations de Jeanne, fit selon qu'elle désirait. Soudain le son du beffroi retentit au loin ; il devait signaler l'attaque générale, il n'en fut rien : au lieu de commencer l'action de leur côté, les chefs de guerre gagnèrent du temps par de fausses

manœuvres, laissèrent Jeanne s'engager d'abord avec ses troupes contre les Anglais, et espéraient que ceux-ci, n'étant pas obligés de diviser leurs forces ainsi qu'elle s'y attendait, l'écraseraient en les concentrant. Ignorant cette nouvelle trahison des chevaliers, la Pucelle donna ordre à maître Jean d'ouvrir son feu contre les remparts, pour protéger la descente des troupes dans le fossé ; elles s'ébranlèrent ; mais ne pouvant supporter l'idée de rester clouée sur son cheval au lieu de prendre une part active à ce combat décisif, la guerrière, malgré sa blessure de la veille, mit pied à terre, surmonta des souffrances aiguës, oubliées bientôt dans l'effervescence du combat, et, son étendard à la main, marcha la première à l'assaut.

Les Anglais étaient commandés par leurs plus illustres chefs renfermés dans les Tournelles : le sire *de Talbot*, le comte *de Suffolk*, *Gladesdal* et d'autres encore. Ces capitaines, désespérés de leur défaites récentes, voulaient les venger à tout prix. Cette journée suprême allait décider du sort d'Orléans, peut-être de la puissance anglaise en Gaule ; il fallait, par une éclatante victoire, relever le moral des troupes découragées. Les chefs, rassemblant leurs soldats d'élite, vainqueurs dans vingt batailles, leur rappellent leurs succès passés, surexcitent leur orgueil national, raniment leur ardeur martiale, et parviennent à effacer encore une fois de l'esprit de leurs hommes la terreur superstitieuse dont les a frappés la Pucelle. Les Français éprouvent une résistance furieuse, acharnée ; trois fois ils montent à l'assaut, ici par la brèche, ailleurs en

eschellant les Tournelles, trois fois ils sont repoussés, les échelles culbutées, rompues sous le poids de ceux qui les gravissent ; une grêle de balles, de traits, de carreaux, de viretons, crible les Français, le fond des fossés se pave de morts, de mourants. Maître Jean, la brèche ouverte, était parvenu à rejoindre la Pucelle au moment où elle s'élançait sur une échelle que des intrépides appliquaient pour la quatrième fois au pied d'une tour élevée ; maître Jean suit la guerrière, elle avait déjà gravi quelques échelons, lorsqu'elle est frappée au défaut de son gorgerin et de sa cuirasse par un *vireton*, long trait acéré, lancé par une baliste avec une telle force, que, traversant le part en part l'armure de la Pucelle, il entre à la naissance de son sein, ressort à demi vers la partie inférieure de son épaule, et reste engagé dans cette profonde blessure(97). L'héroïne, renversée en arrière par la violence du coup, tombe dans les bras du canonnier, qui montait derrière elle ; il parvient, à l'aide de quelques miliciens, à la transporter défaillante en dehors du fossé. Elle est déposée sur le gazon au pied d'un grand arbre, à peu près à l'abri des projectiles ennemis. Devenant très-pâle, elle se sentait, disait-elle, mourir... mais conservait toute sa présence d'esprit et déplorait amèrement l'inertie des capitaines, qui, n'ayant pas attaqué les Tournelles du côté de la ville, compromettaient une victoire certaine sans leur trahison. Soudain l'écuyer Daulon, instruit de la blessure de la guerrière par des rumeurs répandues de proche en proche, accourt, et, la voyant si grièvement atteinte, s'écrie que, pour l'empêcher d'être étouffée par le sang, il faut à

l'instant délayer sa cuirasse et arracher le fer de la plaie... À ces mots, le pâle visage de Jeanne s'empourpre de confusion, sa pudeur se révolte à la pensée d'exposer ses épaules et son sein nus aux regards des hommes dont elle est entourée, appréhension si pénible, qu'elle ne peut retenir ses larmes(98), larmes touchantes, arrachées non par la douleur du corps, mais par la chasteté de l'âme !... Maître Jean, maintes fois blessé lui-même, affirme aussi que laisser quelques moments de plus le fer dans la plaie, c'est exposer les jours de l'héroïne ; en effet, de plus en plus oppressée, elle croyait toucher à son agonie, cependant elle ne voulait pas mourir encore : sa mission n'était pas accomplie. Elle invoque ses saintes, se reconforte par cette prière mentale, y puise le courage de se résigner à une nécessité cruelle pour sa pudeur ; mais avant de permettre que l'on s'occupât du pansement de sa plaie, Jeanne ordonne de suspendre l'assaut, les troupes ayant besoin de repos. Elle charge Dunois, qui accourt auprès d'elle avec Lahire et Xaintrilles, d'envoyer à l'instant à Orléans l'un des capitaines s'enquérir des causes de la fatale inaction des autres chefs de guerre et de leur enjoindre de commencer dans une heure l'attaque du côté du pont, sinon de faire du moins approcher des Tournelles les brulôts de Poitevin le marinier ; le beffroi donnerait le signal de ces opérations. Les trompettes sonnent la retraite, aux acclamations triomphantes des Anglais, enivrés de ce premier succès ; mais grâce à la vaillante exaltation inspirée par l'héroïne à ses soldats, ils demandent à grands cris de retourner bientôt à l'assaut,

afin de la venger. Un cercle de sentinelles, placées à quelque distance de l'arbre au pied duquel on l'avait étendue, contient la foule inquiète, frémissante et désolée. La guerrière, rougissant de confusion, permet enfin à son écuyer de délayer sa cuirasse, et d'une main ferme arrache elle-même le fer de son sein, sans pouvoir étouffer un cri de douleur atroce. Dunois et les autres chevaliers voulaient obstinément la faire transporter à Orléans, où elle recevrait, disaient-ils, de meilleurs soins, lui proposant aussi de remettre le combat au lendemain ; elle s'y oppose de toutes les forces qui lui restent, affirme que si les chefs de guerre la soutiennent, quoique tardivement, du côté d'Orléans, lorsque l'attaque recommencera, le succès est certain, et termine en disant à Dunois :

– Que nos gens prennent quelque nourriture et se reposent, nous retournerons à l'assaut ; les Tournelles seront à nous, de par Dieu(99) !

Le fer extirpé de la blessure, la guerrière consentit à se laisser panser ; ce que sa chasteté souffrit en ce moment surpassa les plus grandes douleurs physiques... Lorsque, après avoir quitté sa cuirasse et son buffle, elle sentit sa chemise de lin, trempée de sang, qui seule voilait encore ses épaules et son sein, écartée par les mains de son écuyer, ému de respect, Jeanne, frissonnant de tout son corps, ferma involontairement les yeux ; l'on eût dit qu'elle espérait clore aussi sous ses paupières les regards qu'elle redoutait... Mais la vierge de la patrie était si sacrée pour tous, que l'ombre même d'une mauvaise pensée ne troubla

pas la pureté du pieux attendrissement de ceux-là qui virent ainsi la belle guerrière demi-nue(100).

Daulon, ainsi que tous les écuyers de profession, était expert en chirurgie ; il portait avec lui, dans une pochette de cuir suspendue à son côté, du linge, de la charpie, un flacon de baume. Il posa le premier appareil sur la blessure, si dangereuse, selon lui, que Jeanne commettrait une imprudence mortelle en retournant au combat ; elle fut inflexible à ce sujet. Elle éprouvait déjà tant de soulagement, disait-elle, qu'elle ressentait à peine sa plaie ; son gorgerin, étroitement relacé, maintiendrait l'appareil ; elle demanda seulement, pour apaiser sa soif brûlante, quelques gorgées de breuvage. Maître Jean alla remplir à un ruisseau voisin une gourde à moitié pleine de vin, qu'il offrit à la guerrière ; elle se désaltéra, revêtit son armure, se leva debout et fit quelques pas, afin d'essayer ses forces. Ses traits célestes, pâlis par la perte de son sang, reprirent bientôt leur expression sereine et résolue ; elle engagea ceux qui l'entouraient à s'écarter pendant un moment, s'agenouilla près du vieux chêne, joignit les mains, se recueillit, pria, remercia ses bonnes saintes de l'avoir délivrée d'un péril mortel, les supplia de la soutenir, de la protéger encore. Presque aussitôt il lui sembla entendre les voix mystérieuses murmurer à son oreille :

– Va, fille de Dieu !... courage ! combats avec ton audace accoutumée... le ciel te donnera la victoire !...

L'héroïne, inspirée, se relève, coiffe son casque, saisit sa bannière, appuyée au tronc de l'arbre, et s'écrie d'une

voix vibrante :

– Maintenant, à l’assaut !... les Tournelles seront à nous de par Dieu !... Aux armes !... hardi !... en avant(101) !...

Ce cri de guerre est répété de proche en proche avec un frémissement de bravoure impatiente. Soudain les sons précipités du beffroi, les détonations des bombardes éclatant du côté de la ville, annoncent enfin à Jeanne la tardive exécution de ses ordres ; les chefs de guerre assaillaient les Tournelles par le pont au moment où elle allait de nouveau les attaquer de front. Cette heureuse diversion redouble l’ardeur des soldats de la Pucelle ; guidés par elle, ils recommencent l’assaut avec un élan irrésistible... Oui, irrésistible, fils de Joel ; car, après une lutte opiniâtre, sanglante, prolongée jusqu’à la tombée de la nuit, les Tournelles furent emportées. Oui, comme la veille, lors de la prise du couvent des Augustins, les derniers rayons du soleil enveloppèrent de leur vermeille auréole les plis flottants de l’étendard de Jeanne Darc, planté sur les créneaux démantelés de la forteresse anglaise...

Gladescal, qui avait si outrageusement injurié Jeanne, fut tué pendant le combat, ainsi que le seigneur de *Moulin*, le seigneur de *Pommiers*, le *bailli de Trente*, et grand nombre de nobles ou bannerets d’Angleterre ; presque tous leurs hommes furent prisonniers, noyés ou brûlés en voulant fuir, après leur défaite, par le pont volant, au-dessous duquel Poitevin le marinier lança ses brûlots enflammés. Le pont s’embrasa, s’effondra sous le poids

des fuyards ; ils périrent dans les flammes ou dans les flots.

Selon les prévisions de Jeanne, les garnisons des autres bastilles, au nombre de huit à dix mille hommes, délogeant en hâte pendant la nuit qui suivit la prise des Tournelles, se retirèrent, frappées d'épouvante et de consternation. La guerrière, au point du jour, monte à cheval, rassemble les milices urbaines, quelques compagnies des capitaines, sort en bon ordre de la ville, et va offrir le combat aux Anglais ; mais ils battent précipitamment en retraite devers Meung et Beaugency, places fortes qu'ils tenaient encore. Ce jour-là, le dimanche 8 mai 1429, Jeanne rentra dans Orléans, à la tête des troupes, et alla entendre la messe de midi à l'église de Sainte-Croix, au milieu d'un concours immense de peuple, ivre de joie et de reconnaissance pour la guerrière, *l'ange sauveur d'Orléans !*

Telle fut la semaine de Jeanne Darc, fils de Joel !... En huit jours et en trois combats, elle fit lever un siège qui durait depuis près d'un an... et ainsi porta un coup mortel à la domination anglaise dans les Gaules.

*

* *

Écoutez, fils de Joel, cette légende de la plébéienne catholique et royaliste : – Charles VII devait sa couronne à Jeanne Darc... il l'a honteusement reniée, lâchement délaissée ! – Chaque jour elle s'agenouillait pieusement devant les prêtres... leurs évêques l'ont brûlée vive ! – La

couardise de la chevalerie avait donné la Gaule aux Anglais ; – le patriotisme de Jeanne Darc, son génie militaire, triomphent enfin de l'étranger... elle est poursuivie, trahie, livrée par la haineuse envie des chevaliers ! – Pauvre plébéienne, l'implacable jalousie des capitaines et des courtisans, l'ingratitude royale, la férocité cléricale, ont fait ton martyr ! – Sois bénie à travers les âges, ô vierge guerrière ! sainte fille de la mère-patrie !... – Écoutez, fils de Joel, écoutez cette légende, – et jugez à l'œuvre : gens de cour, gens de guerre, gens d'Église et royauté !...

CHAPITRE VI.

REIMS

Actes de Jeanne Darc depuis la levée du siège d'Orléans jusqu'au sacre de Charles VII à Reims. – Prise de Jargeau, – de Beaugency. – Bataille de Palay. – Ignoble lâcheté de Charles VII. – Désespoir de Jeanne. – Elle quitte le cour et va se réfugier dans une métairie. – Les voix mystérieuses. – Nouveaux pressentiments de trahison. – Charles VII est sacré à Reims.

Telle fut, fils de Joel, la semaine de Jeanne Darc. Ces premiers combats préludèrent à d'autres victoires plus héroïques encore, remportées sur des Anglais par la paysanne de Domrémy. Mais, hélas ! son secret martyre allait de jour en jour croissant comme sa gloire. Charles VII, ce prince couard et ingrat, cet énervé, plongé dans une ignoble mollesse, devait faire subir à Jeanne toutes les

tortures, toutes les cruelles déceptions, dont peut souffrir une âme enflammée du plus saint patriotisme, lorsqu'elle s'est vaillamment, loyalement dévouée à une âme dont la bassesse égale l'égoïsme et la lâcheté.

Le siège d'Orléans levé, Jeanne court au château de Loches, précédée du retentissement de ses triomphes ; les portes du palais s'ouvrent devant elle, le roi, lui dit-on, est enfermé dans sa chambre de retraite avec *son conseil* ; la guerrière savait de reste ce que valaient le conseil et les conseillers : La Trémouille et l'évêque de Chartres. Elle frappe à la porte du déduit royal, entre et dit résolûment à Charles VII :



Bouvier del.

Dessiné par le sieur de Flavy.

Méunier sc.

Trahison du sire de Flavy.

– Sire, ne tenez pas de si longs conseils avec messeigneurs, le siège d'Orléans est levé ; cette bonne ville vous est rendue, il faut venir hardiment vous faire

sacrer à Reims, ce sacre vous couronnera véritablement roi de France aux yeux des Français, et les Anglais ne pourront plus rien contre vous(102)...

Le bon sens, l'instinct politique de Jeanne, traçaient à Charles VII la seule voie qu'il eût à suivre : son sacre à Reims, consécration divine de son pouvoir contesté, donnait aux yeux des peuples ignorants et crédules un puissant prestige à sa royauté, ainsi reconstituée, relustrée, retrempée, rajeunie ; c'était de plus et surtout un audacieux défi jeté aux Anglais, dont le roi se prétendait aussi roi de France, défi menaçant après la victoire d'Orléans ; mais Jeanne avait compté sans la crasse pusillanimité de ce mièvre et sensuel porte-couronne, si amoureux de sa paresse, si jaloux de ses plaisirs, si ennemi des moindres fatigues, si soigneux de sa peau ! Quoi ! aller hardiment se faire sacrer à Reims ! Mais il faudrait pour cela monter à cheval à la tête de l'armée ! abandonner ses maîtresses, sa vie indolente ! Il lui faudrait sans doute affronter quelque péril, car depuis Orléans jusqu'à Reims, tout le pays appartenait encore aux Anglais, et l'on n'arriverait sans doute qu'à travers de rudes batailles, jusqu'à l'antique cité où fut sacré Clovis, ce brigand couronné, pieux fondateur de la royauté franque, intronisée par les évêques des Gaules.

– Aller à Reims, mais ce projet était insensé, criminel, – s'écriaient La Trémouille et l'évêque de Chartres. – Ce projet ne mettait-il pas en danger les jours précieux de leur sire ?

Et leur piteux sire de s'écrier comme eux et comme eux courroucé :

– Moi ! sortir de mes châteaux de Loches ou de Chinon ! alors que les Anglais tiennent encore Meung, Beaugency, Jargeau et autres places fortes, aux frontières de la Touraine... Mais au premier pas que je tenterais hors de mes retraites, ils me tomberaient sur le corps !

Et il maugréait à part soi, envoyant au diable cette enragée Pucelle qui voulait le faire sacrer malgré lui, et plus que lui avait souci de l'honneur de la royauté.

Jeanne, navrée, indignée, se contenant à peine, répondit que si le départ de Charles VII dépendait seulement de la prise de toutes les places fortes encore possédées en Touraine par les Anglais, elle les prendrait, ces forteresses ! et chasserait l'ennemi si loin, si loin, qu'il ne pourrait inspirer la moindre crainte au roi. Elle lui donne donc rendez-vous à Gien, le suppliant de s'y trouver sous huit jours, lui promettant qu'il pourra sans danger se mettre alors en route pour Reims. Cette promesse faite avec l'espoir, Dieu aidant, de l'accomplir, la guerrière quitte la cour.

Le 12 juin 1429, Jeanne enlève la place forte de Meung, celle de Jargeau le 17 du même mois, et celle de Beaugency le 18. Elle déploie dans ces assauts la même valeur, le même génie militaire, que lors du siège d'Orléans, manque d'être tuée devant Jargeau ; puis va gagner en rase campagne la grande bataille de Patay, où

toutes les forces des Anglais étaient réunies sous les ordres de leurs plus illustres chefs, le *Sire de Talbot*, les *comtes de Warwick*, de *Suffolk*, et autres qui sont faits prisonniers. Jeanne, lors de ce long et sanglant combat, se montra l'égale des plus fameux capitaines par la hardiesse de ses manœuvres, par la promptitude de son coup d'œil, par l'usage qu'elle fit de l'artillerie, par l'élan extraordinaire quelle sut communiquer aux troupes, grâce à son assurance et à son humeur enjouée. Un moment avant l'action elle dit gaiement au duc d'Alençon ces mots dignes des temps antiques de la Gaule :

– Beau sire... avez-vous de bons éperons ?

– Quoi... – reprit le duc surpris, – des éperons... pour fuir ?

– Non, messire... mais pour poursuivre(103)... – répondit Jeanne. Et l'ennemi, après sa défaite, est poursuivi la lance dans les reins, durant une retraite de trois lieues. Mais ces victoires furent remportées par la guerrière, non moins sur les Anglais que sur la méchante perfidie de la plupart des chefs de guerre, dont la jalousie contre l'héroïne augmentait en mesure de ses triomphes ; elle ne doutait plus de leur secrète animosité. Dès lors un vague pressentiment lui dit qu'elle serait trahie, livrée par eux ; mais elle avait dès longtemps fait le sacrifice de sa vie.

Jeanne, espérant que ses derniers triomphes mettraient enfin terme aux indécisions de Charles VII, retourne auprès

de lui :

« — Sire, Meung, Beaugency, Jargeau, emportés d'assaut, est-ce assez ? Les Anglais vaincus en bataille rangée à Patay, est-ce assez ? Talbot, Warwick, Suffolk, prisonniers, est-ce assez ? Hésitez-vous encore à me suivre à Reims, où vous serez sacré... de par Dieu ? »

Le royal couard n'hésite point... Non, il refuse net... Les Anglais étaient, il est vrai, chassés de Touraine ; mais ils tenaient encore les provinces qu'il fallait traverser pour se rendre à Reims, et plus que jamais le royal couard tenait à sa peau.

Jeanne, cette fois, ne put surmonter son dégoût, son indignation douloureuse ; n'espérant plus rien de ce lâche, elle voulut l'abandonner à ses destins. Désespérée, elle dépose son armure, quitte la cour, à l'insu de tous, et va errer toute la journée dans les champs en proie aux plus affligeantes réflexions, et songeant à s'en retourner à Domrémy. Le soir venu, s'apercevant qu'elle s'est égarée, elle va demander l'hospitalité dans une pauvre métairie de Touraine(104). Jeanne, sans armes, vêtue de ses habits d'homme, ressemblait à un jeune page ; elle est accueillie comme tel par les bonnes gens qui lui donnent asile ; ils la reçoivent de leur mieux, lui font place à leur foyer. Elle s'y asseoit ; bientôt le paisible aspect de cette rustique demeure lui rappelle le temps heureux de sa première enfance passé à Domrémy. Ces doux souvenirs de la maison paternelle arrachent à Jeanne des larmes involontaires ; ses hôtes, frappés de sa tristesse,

l'interrogent avec un timide et respectueux intérêt.

– Comment pleurer en de si beaux jours, – lui disent-ils naïvement, – en ces beaux jours de délivrance pour la Gaule ! et surtout pour les pauvres paysans comme nous ! à jamais délivrés des Anglais par la pitié du Seigneur Dieu et par la vaillance de Jeanne-la-Pucelle, notre ange sauveur !

Dans l'enthousiasme de leur reconnaissance, ils montrent à la guerrière attendrie un petit morceau de parchemin attaché au dessus du manteau de la cheminée ; sur ce parchemin était écrit le nom de JEANNE, surmonté d'une croix... Ces bonnes gens, à défaut de l'image de leur bien-aimée libératrice, avaient écrit son nom, témoignant ainsi du culte ingénu qu'ils vouaient à l'héroïne... Puis, ce furent de leur part des questions sans fin, adressées au jeune page leur hôte, sur Jeanne leur ange céleste ! Peut-être l'avait-il vue, cette sainte fille, la *Notre-Dame de Bon-Secours* des paysans qui souffraient plus que personne des cruautés des Anglais, avant qu'elle les eût chassés du beau pays de Touraine. C'était enfin dans la chaumière un concert de bénédictions mêlées d'adorations passionnées pour la Pucelle... De plus en plus émue, elle se reprocha sévèrement sa défaillance : abandonner Charles VII à ses destinées, c'était abandonner les destinées de la France, c'était surtout exposer ces pauvres paysans, humble, laborieuse race dont elle, Jeanne, était née, à retomber sous le joug affreux de l'étranger ; c'était de nouveau livrer ces malheureux à

toutes les horreurs de cette guerre atroce, que l'héroïne avait mission de terminer. Ces pensées la raffermirent, lui inspirèrent la résolution de lutter pour l'accomplissement de ses projets, de lutter opiniâtrement contre le roi, contre ses conseillers, contre ces capitaines qui la poursuivent de leur haineuse envie, et qu'elle redoute plus encore peut-être que les Anglais. Ceux-ci la combattent par les armes, à ciel ouvert ; les autres machinent sous ses pas de ténébreuses trahisons. Absorbée par ces méditations, Jeanne se jette sur un lit de bruyères fraîchement coupées, seule couche que ses hôtes puissent lui offrir ; elle invoque l'appui, le conseil de ses saintes ; bientôt elle croit entendre leurs voix chéries murmurer à son oreille :

« – Va, fille de Dieu, pas de faiblesse, accomplis ta mission, le ciel ne t'abandonnera pas. »

À l'aube, la guerrière quitta ses hôtes, ignorant que leur pauvre réduit avait été visité par l'ange sauveur du pays, décidée de toujours cacher au roi le mépris qu'il lui inspirait, de ne voir en lui que l'instrument du salut de la Gaule ; elle revint à la cour. La disparition de la Pucelle avait jeté l'inquiétude, l'alarme chez ceux-là (ils étaient nombreux) qui, de tous leurs vœux, hâtaient le terme de la domination anglaise ; le projet de Jeanne : *faire sacrer le roi à Reims*, ébruité par les conseillers, dans l'espoir d'en faire ressortir l'absurdité, avait au contraire rencontré une foule de partisans frappés de la grandeur politique, de l'heureuse audace de cette résolution. Le retour de la Pucelle fut regardé comme providentiel ; le cri public devint

si puissant, que le royal couard, après avoir encore hésité, tergiversé, renâclé, reculé, tant il redoutait la fatigue et le péril, se résigna enfin à partir à la tête de ses troupes, incessamment grossies par la victorieuse renommée de la Pucelle, et se mit en route pour Reims.

Ce voyage développa sous un jour tout nouveau le génie de l'héroïne : d'une énergie, d'une intrépidité sans égale, dans ses batailles acharnées contre l'ennemi séculaire des Gaules, elle se montra douée d'une ineffable puissance de persuasion lorsqu'elle entreprit d'amener sans combat les villes du parti anglais ou bourguignon à redevenir Françaises en ouvrant leurs portes devant Charles VII, de qui d'ailleurs elle avait obtenu, non sans peine, la promesse écrite d'accorder une amnistie absolue aux cités jusqu'alors dissidentes. Jeanne, dans sa sainte horreur de verser le sang français, sut, sans tirer l'épée, reconquérir au roi toutes les places fortes situées sur le chemin qu'il parcourut pour se rendre à Reims ; elle trouva dans son âme, dans son insurmontable aversion de la guerre civile, dans son patriotisme sublime, des trésors d'éloquence native et touchante, qui, jointe à sa prodigieuse renommée, déjà si populaire, pénétraient tous les esprits, désarmaient tous les bras, et gagnaient tous les cœurs à la cause de ce misérable prince, qu'elle protégeait, qu'elle couvrait de l'éclat de sa gloire plébéienne, et qu'elle faisait aimer en parlant en son nom !

Lorsque l'armée royale arrivait devant une place forte, Jeanne s'approchait seule des barrières, son étendard à la

main, jurant Dieu qu'elle ne voulait verser le sang français, priant, suppliant ceux qui l'écoutaient de renier la domination anglaise, si honteuse, si fatale au pays, de reconnaître le pouvoir de Charles VII, sinon par royalisme, du moins par haine de l'étranger, par amour pour la patrie, depuis tant d'années saignante, déshonorée sous un joug affreux ; la céleste beauté de l'héroïne, son émotion, sa voix douce et vibrante, l'immense retentissement de ses victoires, le charme irrésistible de cette nature virginale et guerrière, opéraient des prodiges. Le vieux sang gaulois, depuis si longtemps refroidi, bouillonnait dans les veines des moins vaillants à ces cris d'affranchissement et de patrie jetés par cette jeune fille de dix-sept ans, dont l'épée avait déjà gagné tant de batailles ; les barrières des villes tombaient à sa voix. Le royal couard, ébahi, et surtout ravi de ne courir aucun risque, entraît triomphant dans ses bonnes villes, aux acclamations des habitants, qui de fait acclamaient la Pucelle. Cependant, un jour il eut grand'peur : une forte garnison anglaise occupait la ville de Troyes, son échevinage appartenait au parti bourguignon exalté ; les portes furent barricadées, les remparts occupés, les canons tirèrent sur les éclaireurs de l'armée royale. Le Charles VII, suant l'effroi dans son harnais de guerre, parlait déjà de jouer des éperons ; Jeanne à grand'peine le retint, s'avança seule aux barrières, demandant de parlementer avec les échevins. Les chefs anglais lui répondirent par des injures accompagnées d'une volée de traits ; le soldat qui portait la bannière de l'héroïne fut tué à ses pieds. Quelques citoyens de Troyes,

appartenant au parti français, postés aux barrières, entendirent Jeanne offrir de parlementer ; ils répandirent ce bruit parmi les habitants, depuis longtemps fatigués, irrités de la domination étrangère, mais contenus par ses soldats ou par des échevins forcenés Bourguignons. Une agitation croissante se manifesta dans la cité ; quelques compagnies anglaises tentèrent une sortie contre l'avant-garde commandée par Jeanne, elles furent ramenées battant. Encouragé par leur défaite, le parti français, nombreux à Troyes, courut aux armes, et soutenu par le voisinage des troupes royales, renversa l'échevinage bourguignon, élut d'autres magistrats municipaux, et se mit en mesure d'attaquer les Anglais, retranchés dans une forteresse dominant la ville ; ceux-ci, effrayés de l'attitude menaçante de la population, abandonnèrent la citadelle pendant la nuit et gagnèrent la campagne. Les nouveaux échevins demandèrent une entrevue à Jeanne ; ils subirent à leur tour l'irrésistible charme de sa beauté, de sa douceur, de sa patriotique éloquence. Assurés par elle que nul des citoyens ne serait inquiété au sujet de ses actes passés, ces magistrats remirent les clés de la ville à la Pucelle, qui les porta au roi, ainsi rentré en possession de l'une des cités les plus considérables de son empire. Sa marche continua triomphale jusqu'à Reims, grâce à la merveilleuse influence de Jeanne. À Châlons, elle éprouva une surprise délicieuse à son cœur : elle rencontra quatre paysans de Domrémy. Instruits par le bruit public qu'elle devait traverser la Champagne, ils s'étaient bravement mis en chemin pour la voir à son passage ; parmi eux se

trouvait Urbain, le garçonnet, jadis général de l'armée enfantine, qui dut à l'impétueuse bravoure de Jeannette sa fameuse victoire remportée sur les bambins de Maxey. Ces souvenirs et tant d'autres remémorances du village furent échangés entre l'héroïne et les compagnons de son enfance. Durant ce touchant entretien, quelques paroles d'un sinistre augure échappèrent à Jeanne ; Urbain lui demandait ingénument comment elle avait la force, le courage d'affronter les périls du combat ; elle sourit amèrement, resta quelques instants pensive, attristée, puis, révélant ainsi de funestes pressentiments, éveillés en elle par les machinations ténébreuses des chefs de guerre dont elle avait déjà failli être victime, elle répondit à Urbain :

– *Je ne crains rien...* SINON... LA TRAHISON(105) !...

Ah ! pauvre fille de Domrémy ! tes appréhensions ne te trompaient pas ; mais avant de gravir ton calvaire jusqu'à sa cime et d'y trouver le martyre, il te fallait accomplir la sainte inspiration de ton patriotisme, frapper la domination anglaise en Gaule d'un coup irréparable en réveillant dans les âmes l'esprit de nationalité endormi depuis plus d'un demi-siècle, et en faisant sacrer à Reims le Charles VII. Ce n'était pas cet homme, méprisable à tes yeux, que tu voulais, Jeanne, consacrer à la face du monde ; c'était l'incarnation vivante de la France dans la personne de son souverain, incarnation visible aux yeux de ce peuple dont tu partageais la crédulité... Mais en ces temps désastreux, désespérés, où nous vivons, alors qu'entre deux maux : *un roi ou l'étranger*, il fallait choisir la moins odieuse de ces

calamités, ton acte a été sage, a été grand ! Si indigne d'intérêt que fût ce porte-couronne, cette couronne, hélas ! était devenue l'emblème de la patrie... et tu voulais son salut et sa gloire.

La guerrière accomplit sa promesse, Charles VII fut par elle conduit à Reims ; il y arriva le 16 juillet 1429, trente-cinq jours après la levée du siège d'Orléans, signal des nombreuses déroutes des Anglais et de la décadence de leur domination en Gaule. Jeanne, malgré son génie militaire, abhorrait les maux qu'engendre la guerre, la guerre dont elle ne se faisait pas, ainsi que les capitaines, un lucratif, sanglant et hideux métier ; elle combattait seulement pour la délivrance du pays, pour la défense des pauvres gens de sa race rustique, mais les dissensions civiles surtout la navraient. Elle eut à Reims la noble pensée de terminer ces discordes ; elle espéra, grâce au sacre du roi, mettre fin à ces luttes acharnées entre Armagnacs et Bourguignons qui depuis tant d'années désolaient, épuisaient le pays, le livraient à l'étranger... Le jour du sacre de Charles VII, elle dicta cette lettre si belle, si touchante, adressée au duc de Bourgogne, chef du parti qui portait son nom :

« Haut et redouté prince, duc de Bourgogne, moi, Jeanne, je vous requiers, de par le roi du ciel, mon souverain Seigneur, que le roi de France et vous fassiez bonne paix, ferme, sincère, qui dure longtemps ; pardonnez-vous l'un à l'autre de bon cœur, entièrement, ainsi que doivent faire de loyaux chrétiens. S'il vous plaît de

guerroyer, allez guerroyer contre les Sarrasins.

« Duc de Bourgogne, je vous en prie, supplie, aussi humblement que supplier je puis, ne guerroyez plus contre le saint royaume de France ! faites promptement retirer vos gens, qui tiennent plusieurs forteresses du royaume ; le roi de France est prêt à vous accorder la paix... son honneur sauf !... Je vous fais savoir, de par Dieu, que vous ne gagnerez pas bataille contre les loyaux Français, non ; ne guerroyez donc plus contre nous. Croyez-moi, quelque nombre de soldats que vous ameniez, ils ne pourront rien ; et ce serait grand'pitié de répandre encore tant de sang dans de nouvelles batailles !...

» Que Dieu vous garde et nous mette en paix !

» Écrit à Reims, avant le sacre du roi Charles, le dix-septième jour de juillet 1429.

» JEANNE(106). »

Cette lettre, à laquelle, selon son habitude, la guerrière apposa sa *croix en Dieu*, faute de savoir écrire, fut envoyée par un héraut à Philippe de Bourgogne ; puis, endossant sa blanche armure, montant son plus beau cheval de bataille, Jeanne, le casque en tête, l'épée au côté, son étendard, à la main, chevauchant à la droite de Charles VII, précédant les capitaines, les courtisans splendidement vêtus, se rendit à l'antique cathédrale de Reims, au milieu d'un immense concours de peuple voyant dans le sacre du roi la fin du règne de l'étranger, la fin des malheurs de la France... La cérémonie resplendit de

toutes les pompes de l'Église catholique ; et à la clarté de milliers de cierges, à travers la vapeur des encensoirs d'or, devant l'autel éblouissant de lumières où s'agenouillait Charles VII, l'évêque de Reims le sacra roi, au bruit des cloches, des fanfares lointaines et des détonations de l'artillerie...

Témoin de ce spectacle, la jeune fille de Domrémy, debout dans le chœur de la basilique et s'appuyant pensive sur la lance de son étendard, reportait sa pensée à quatre années de là... elle donna une larme à la mémoire de Sybille, sa marraine, se rappelant ce passage de la prophétie de *Merlin*, désormais accomplie :

« – À la vierge guerrière le cheval et l'armure ; mais à qui la couronne royale ?... L'ange aux ailes d'azur la tient entre ses mains.

» – Le sang a cessé de couler à torrents... la foudre de gronder... les éclairs de luire...

» – Je vois un ciel pur... les bannières flottent... les clairons sonnent... les cloches résonnent... cris de joie ! chants de victoire !

» La guerrière reçoit des mains de l'ange de lumière la couronne d'or ; et un homme portant long manteau d'hermine est couronné par la vierge guerrière...

» – Peu importe ce qui arrive...

» – Ce qui doit être sera...

» – La Gaule, perdue par une femme, est sauvée par

une vierge des marches de la Lorraine et d'un bois chenu
venue !... »

*

* *

Écoutez, fils de Joel, cette légende de la plébéienne catholique et royaliste : – Charles VII devait sa couronne à Jeanne Darc... il l'a honteusement reniée, lâchement délaissée ! – Chaque jour elle s'agenouillait pieusement devant les prêtres... leurs évêques l'ont brûlée vive ! – La couardise de la chevalerie avait donné la Gaule aux Anglais ; – le patriotisme de Jeanne Darc, son génie militaire, triomphent enfin de l'étranger... elle est poursuivie, trahie, livrée par la haineuse envie des chevaliers ! – Pauvre plébéienne ! l'implacable jalousie des capitaines, des courtisans, l'ingratitude royale, la férocité cléricale, ont fait ton martyr ! – Sois bénie à travers les âges, ô vierge guerrière ! sainte fille de la mère-patrie ! – Écoutez, fils de Joel, écoutez cette légende, – et jugez à l'œuvre : gens de cour, gens de guerre, gens d'Église et royauté !

ROUEN

ou

LE MYSTÈRE DE LA PASSION DE JEANNE DARC.

Actes de Jeanne depuis le sacre de Charles VII jusqu'au combat de Compiègne, où, par trahison, elle est faite prisonnière le 24 mai 1430. – L'évêque Pierre Cauchon et le chanoine Loyseleur. – Le procès. – L'abjuration. – La condamnation. – Le supplice.

L'on écrit et l'on représente en ces temps-ci, fils de Joel, beaucoup de *mystères*, récits dialogués par des hommes et des femmes figurant des personnages historiques, grossières imitations des œuvres dramatiques

de l'antiquité, ainsi que les *jeux parties* du treizième siècle, dont notre aïeul *Mylio-le-Trouvère* nous a jadis laissé un exemple. Moi, Mahiet-l'Avocat d'armes, qui écris cette légende, j'ai employé, selon un usage répandu aujourd'hui, la forme du *mystère* afin de vous retracer la *Passion* de l'héroïne plébéienne ; car, ainsi que le Christ, Jeanne eut sa PASSION, couronnée par le martyre !

*

* *

Le lieu de la première scène est une salle du palais de l'archevêché de Rouen, antique bâtiment où, il y a huit siècles et plus, vous avez vu, fils de Joel, le roi *Karl-le-Sot* fiancer sa douce fille Giselle et abandonner l'une de ses plus belles provinces au vieux *Rolf*, chef des pirates *North-mans*. Ces bandits, envahissant plus tard, sous Guillaume-le-Conquérant, le pays d'Angleterre, ont fait souche de ces chefs anglais qui, depuis tant d'années, ravagent et asservissent la Gaule. La Normandie est devenue, comme tant d'autres contrées, l'une des provinces d'Angleterre ; le duc de Bedford, régent, occupe Rouen. L'archevêché de cette ville sert de logis à PIERRE CAUCHON, *évêque de Beauvais*, vendu âme et corps, mitre et crosse, au parti anglais, dont il est l'un des nombreux prélats. Le mois de *février* 1431 touche à sa fin. Pierre Cauchon, douillettement vêtu d'une robe de soie violette, est assis dans un escabel à bras, au coin d'un foyer embrasé, d'où rayonnent la chaleur et la clarté ; de joyeux reflets se jouent sur le tapis oriental et sur les solives peintes et dorées du

plafond de la vaste salle, somptueusement meublée. Une table encombrée de parchemins, dressée près de la haute cheminée sculptée, est éclairée par un luminaire d'argent massif garni de flambeaux de cire allumés ; un siège, alors vacant, sur le dossier duquel se trouve une pelisse noire fourrée, fait face, de l'autre côté de cette table, au siège occupé par l'évêque, et annonce l'absence momentanée d'un autre ecclésiastique. La figure de Pierre Cauchon, à la fois saisissante et repoussante, offre un mélange d'audace, de ruse, d'opiniâtreté remarquable ; ses petits yeux, d'un bleu très-clair, pétillants de finesse, parfois luisants de férocité, disparaissent à demi sous le renflement de ses grosses joues rouges et sous ses épais sourcils, gris comme ses cheveux, presque entièrement cachés sous sa calotte violette. Son front vineux est sillonné de veines bleuâtres ; son nez camus, troué de larges narines poilues, fait ressortir la singulière proéminence de sa lourde mâchoire. Lorsqu'il rit, son rire cruel découvre des dents inégales et jaunâtres. Tantôt penché sur la table, lisant un parchemin couvert d'une écriture fine et serrée, il frotte joyeusement l'une contre l'autre ses mains velues, déformées par la graisse, tantôt il regarde impatiemment devers la porte de la chambre, comme s'il eût hâté de ses yeux le retour du personnage absent. Enfin la porte s'ouvre, un autre prêtre paraît ; c'est un chanoine, il se nomme NICOLAS LOYSELEUR. Son visage est osseux et blême, son œil couvert comme celui d'un reptile ; ses paupières rougies manquent de cils, une fissure blafarde indique à peine ses lèvres au sourire

hypocrite. C'est une face à la fois cafarde et patibulaire.

L'ÉVÊQUE PIERRE CAUCHON, *se levant à demi, s'écrie vivement.* – Quelles nouvelles ? quelles nouvelles ?
...

LE CHANOINE LOYSELEUR. – Le messenger envoyé par le capitaine Morris a laissé la Pucelle dans la prison de la maison forte de Bréville.

L'ÉVÊQUE CAUCHON. – Quelle est la mission de ce messenger ?

LE CHANOINE LOYSELEUR. – Il est venu, d'après l'ordre du capitaine Morris, inviter le comte de Warwick à faire préparer le cachot de la vieille tour pour y recevoir Jeanne Darc ; elle doit arriver à Rouen, sous bonne escorte, demain matin au plus tard.

L'ÉVÊQUE CAUCHON. – Le capitaine Morris a-t-il exactement suivi mes instructions ?

LE CHANOINE LOYSELEUR. – De point en point, monseigneur. La captive voyage dans une litière fermée, les fers aux pieds et aux mains ; lorsque l'on a dû traverser une ville ou un village, on a bâillonné ladite Jeanne. Personne n'a pu approcher d'elle, les gardes de l'escorte ont dit à tout venant qu'ils conduisaient à Rouen une vieille et abominable sorcière qui égorgeait de petits enfants afin d'accomplir ses sanglants maléfices.

L'ÉVÊQUE CAUCHON, *riant.* – Et les bonnes gens de se signer en s'éloignant avec épouvante de la litière,

comme si elle renfermait un pestiféré ?

LE CHANOINE LOYSELEUR. – Il en est arrivé généralement ainsi ; cependant, à Dieppe, l'exaspération publique contre la sorcière tueuse d'enfants est devenue si violente, que le peuple la voulait mettre en pièces...

L'ÉVÊQUE CAUCHON. – Les bélières ! Et que nous serait-il donc resté à nous autres ?

LE CHANOINE LOYSELEUR. – Sauf cet incident, le voyage s'est heureusement effectué ; personne ne s'est douté sur la route que la prisonnière fût Jeanne-la-Pucelle.

L'ÉVÊQUE CAUCHON. – Cela était de la dernière importance. La renommée de cette fille est maintenant si populaire en Gaule, même au sein des provinces soumises à nos chers amis d'Angleterre, que si l'on eût appris sur son chemin qu'on l'emmenait prisonnière, la plèbe des villes ou des champs se serait émue et aurait peut-être enlevé cette diablesse à ses gardiens... Enfin, nous la tenons... et ce que l'Inquisition tient, elle ne le lâche point...

LE CHANOINE LOYSELEUR, *montrant les parchemins*. – Allons-nous, monseigneur, continuer la lecture abrégée des faits et gestes de la Pucelle ?

L'ÉVÊQUE CAUCHON, *prenant le parchemin où il a jusqu'alors écrit un grand nombre de notes*. – Certes, continuons, puisque ces faits et gestes seront la base de la procédure ; à mesure que vous lirez, chanoine, je noterai les actes sur lesquels ladite Jeanne devra être

spécialement interrogée. Ce récit que m'a envoyé secrètement mon frère en Dieu, l'évêque de Chartres, par ordre du sire de La Trémouille, ce récit, m'assure-t-on, et j'ai tout lieu de le croire, est fort exact ; on l'attribue à un certain *Perceval de Gagny*(107), écuyer du duc d'Alençon, et favorable à la Pucelle, ou plutôt juste envers elle. Cette justice qu'on lui rend ne m'inquiète point ; ses actes ont eu de si nombreux témoins, qu'il serait malhabile de vouloir nier ou altérer la vérité à ce sujet, puisque ces actes portent en eux-mêmes la condamnation de cette possédée... Où en étions-nous restés de notre lecture ?

LE CHANOINE LOYSELEUR. – Au départ de Reims après le sacre.

L'ÉVÊQUE CAUCHON. – Continuez. – *Il trempe sa plume dans l'écritoire et se dispose à écrire des notes.*

LE CHANOINE, *lisant*. – « Le roi (après avoir été sacré) resta à Reims jusqu'au jeudi suivant ; il en partit pour aller souper et coucher à l'abbaye de Saint-Marcoul, où on lui apporta les clés de la ville de Laon. Le samedi 23 juillet 1429, le roi vint dîner et coucher à Soissons ; il y fut très-bien reçu, la Pucelle ayant été d'abord haranguer le peuple aux barrières de la ville, le conjurant de renier le parti anglais et de redevenir Français. Ces paroles furent accueillies avec enthousiasme ; plusieurs femmes qui devaient prochainement accoucher, ou dont les enfants n'étaient pas encore baptisés, prièrent la Pucelle de leur choisir des noms de baptême, qui, disaient-elles, seraient pour eux un gage de protection divine... »

L'ÉVÊQUE, *vivement et écrivant*. – À noter... très-important... excellent ! excellentissime !...

LE CHANOINE LOYSELEUR. – « Le vendredi 29 juillet, le roi se présenta devant Château-Thierry ; la Pucelle fit déployer les enseignes, parla encore au peuple, la ville se rendit. Le roi y demeura jusqu'au lundi 1^{er} août ; ce jour, il alla coucher à Montmirail, en Brie. Le mardi 2 août, le roi entra dans Provins, où il fut non moins bien traité que dans les autres villes ; il séjourna là jusqu'au vendredi 5. Le dimanche 7 août, il alla coucher à Coulommiers ; le mercredi 10, à la Ferté-Milon ; le jeudi 12, à Crespy, en Valois ; le vendredi 13, à Lagny-le-Sec. En cette ville, une femme éplorée, traversant la foule dont était entourée la Pucelle, vint en pleurant se jeter à ses pieds, la suppliant de venir voir un petit enfant mourant, qu'elle pourrait, d'un mot, disait-elle, rappeler à la vie ; cette pauvre femme, dans sa naïve admiration pour la Pucelle, lui attribuait ainsi un pouvoir divin... »

L'ÉVÊQUE CAUCHON, *écrivant avec une joie sinistre*. – Je ne donnerais pas ce fait pour cent sous d'or !... (*Dilatant ses larges narines poilues.*) Ah ! quelle délectable senteur de fagot et de rôti je commence à flairer !... Poursuivez, chanoine.

LE CHANOINE LOYSELEUR. – « Le samedi 14, la Pucelle, instruite par les éclaireurs envoyés par elle que l'ennemi se trouvait à peu de distance, fit mettre, avec sa promptitude habituelle, l'armée en bataille dans la plaine

de Dammartin-en-Gouelle, assigna le poste de chacun, donna ses ordres en capitaine consommé ; mais les Anglais, effrayés de l'attitude de l'armée royale, n'osèrent engager le combat... quoique très-supérieurs en nombre... »

L'ÉVÊQUE CAUCHON, *d'une voix sourde*. – Oh ! il faudra bien, afin de sauver l'honneur de nos amis d'outre-mer, que leur lâcheté soit attribuée aux sorcelleries de la Jeanne !

LE CHANOINE LOYSELEUR. – « Le dimanche 14 août 1429, la Pucelle, le comte d'Alençon, le comte de Vendôme, et autres chefs de guerre, accompagnés de six à sept mille combattants, campèrent près Montépilloy, à deux lieues de Senlis ; le duc de Bedford et huit à neuf mille Anglais défendaient les abords de Senlis, postés à une demi-lieue en avant de cette ville, ayant devant eux la petite rivière de la Nonette, et à droite un village nommé Notre-Dame de la Victoire. On escarmoucha des deux côtés ; à la nuit, chacun regagna son camp, au grand mécontentement de la Pucelle, qui, contrairement à l'avis des capitaines et du roi, voulait engager une action générale. Les Anglais profitèrent de cette lenteur pour se retrancher pendant la nuit à grand renfort de palissades et de fossés, se servant aussi de leurs charrois pour se couvrir, se sachant défendus sur leurs derrières par la rivière. Au point du jour, la Pucelle, malgré l'opposition des capitaines, marchant à la tête de quelques compagnies déterminées qui lui obéissaient toujours, se mit en devoir

d'aller défier les Anglais jusqu'au pied de leurs retranchements ; mais elle apprit que, durant la nuit, ils avaient abandonné Senlis et se retiraient sur Paris... »

L'ÉVÊQUE CAUCHON. – Sorcellerie !... diablerie !...

LE CHANOINE LOYSELEUR. – « Le mercredi 17 août, l'on apporta au roi les clés de Compiègne ; le jeudi, il entra dans cette cité, aux acclamations du peuple, criant avec frénésie : Noël à Jeanne ! la fille de Dieu !... »

L'ÉVÊQUE, *écrivait*. – Fille de Dieu ! ! ! tu as des fanatiques bien imprudents, ma mie ! !

LE CHANOINE LOYSELEUR. – « Lorsque le roi quitta Crespy, il ordonna aux maréchaux de Boussac et de Retz de s'en aller sommer les habitants de Senlis de se rendre ; ils répondirent qu'ils se rendraient non pas au roi, mais à la Pucelle, qu'ils regardaient comme la sœur des anges. »

L'ÉVÊQUE CAUCHON, *écrivait*. – Sœur des anges ! ... allons, ces coquins auront aussi apporté leur fagot au bûcher !

LE CHANOINE LOYSELEUR. – « Le roi voulut, au grand chagrin de la Pucelle, séjourner à Senlis, au lieu de pousser en avant ; il semblait satisfait des succès obtenus jusque-là, ne rien désirer davantage. Son conseil fut de cet avis, la Pucelle prétendait au contraire qu'il suffirait au roi de se présenter devant Paris pour que cette cité ouvrît ses portes à son souverain. – Ne craignez rien, disait Jeanne au roi, je parlerai si doucement aux Parisiens qu'ils aimeront mieux redevenir Français que rester Anglais. »

L'ÉVÊQUE CAUCHON. – Quel démon d'orgueil que cette vachère... Elle ne doutait de rien... Oh ! elle le payera cher, son infernal orgueil !

LE CHANOINE LOYSELEUR. – « Le mardi 23 août, la Pucelle, nonobstant l'opposition du roi et de son conseil, partit de Compiègne avec le duc d'Alençon, y laissant le prince et le gros de l'armée. Le vendredi suivant, 26 août, la Pucelle entra sans coup férir dans Saint-Denis, qui se déclara royaliste. À cette nouvelle, le roi, non sans hésitation, vint dans cette ville ; mais son conseil s'opposait plus opiniâtement que jamais aux desseins de la Pucelle, qui assurait que, si elle était écoutée, elle rendrait les Parisiens au roi, de par Dieu... et sans verser une goutte de sang... »

L'ÉVÊQUE CAUCHON, *avec emportement*. – Exécrable hypocrite ! à l'entendre, elle est tout miel... et, à sa voix homicide, les Français sont devenus les bouchers des Anglais ! (*Écrivant.*) N'oublions pas de la signaler surtout comme un monstre altéré de carnage.

LE CHANOINE LOYSELEUR. – « Le duc de Bedford, apprenant la prise de Senlis et la marche de la Pucelle sur Paris, renforça la garnison et prit de rigoureuses mesures contre ceux du parti armagnac ou royaliste, qui pouvaient vouloir redevenir Français. Le duc confia spécialement la défense des portes et des remparts à des Anglais ou à des forcenés bourguignons capables de résister au charme des douces paroles de la Pucelle. Plusieurs fois elle s'avança seule, à cheval, près des barrières des

portes, suppliant ceux qui étaient Français comme elle de ne pas souffrir plus longtemps la domination des Anglais, qui causaient tant de dommage au pauvre peuple de France ; mais les gens du parti bourguignon et les Anglais l'injuriaient ! la menaçaient de tirer sur elle, quoiqu'elle fût venue pour parlementer... Alors elle s'en retournait, pleurant l'endurcissement ou l'aveuglement de ceux-là qui, Français, voulaient rester Anglais. Pourtant, chaque jour elle entendait ses *voix* lui assurer que la Gaule ne serait sauvée que lorsque tous les Anglais seraient chassés de son sol... »

L'ÉVÊQUE CAUCHON, *écrivait*. – Encore ses *voix*... Notons derechef ce fait, si capital dans l'instruction de notre procès...

LE CHANOINE LOYSELEUR. – « Le roi continuant de refuser de se rapprocher de Paris et de se présenter à ses portes, ainsi que le voulait la Pucelle, elle déclara au duc d'Alençon, qui avait grande créance en elle, que sainte Marguerite et sainte Catherine, lui étant de nouveau apparues, lui commandaient d'exiger du roi qu'il fît tous ses efforts pour regagner sa bonne ville de Paris par sa présence et sa clémence... »

L'ÉVÊQUE CAUCHON, *écrivait*. – Encore sainte Marguerite et sainte Catherine... Notons ce fait, non moins capital que celui *des voix*... Ah ! double sorcière ! tu as des visions ! des apparitions !... (*Riant.*) Il t'en cuira, ma fille !...

LE CHANOINE LOYSELEUR. – « Le duc d'Alençon, cédant au désir de la Pucelle, retourna devers le roi, qui lui promit que le 27 août, il se rendrait à La Chapelle-Saint-Denis, pour de là marcher vers Paris ; mais il ne tint pas sa promesse. Le duc d'Alençon retourna devers lui le lundi 5 septembre ; grâce à ses instances, le roi, après de longues hésitations et contre l'avis de son conseil, vint coucher à La Chapelle-Saint-Denis le mercredi 7 septembre, à la grande joie de la Pucelle, et chacun disait dans l'armée : *la Pucelle rendra Paris au roi, s'il veut seulement consentir à se montrer aux portes de la ville.* Le jeudi 8 septembre, le duc d'Alençon et quelques capitaines, entraînés par la Pucelle, partirent vers huit heures du matin de La Chapelle-Saint-Denis, en belle ordonnance, laissant le roi, qui ne voulut point les accompagner. La Pucelle s'étant rendue à la porte Saint-Honoré, défendue par les compagnies anglaises, car elle aurait eu, disait-elle, horreur de voir battre Français contre Français, prit son étendard à la main et, audacieusement, entra la première dans le fossé, à l'endroit du marché aux pourceaux. L'assaut fut long et sanglant, les Anglais se défendaient vaillamment ; la Pucelle fut blessée d'un trait d'*arbalète-à-hausse-pied*, qui lui traversa la cuisse de part en part ; elle tomba, et s'écria qu'il fallait soutenir et redoubler l'attaque. Mais le sire de Gaucourt et autres l'emportèrent malgré ses faibles efforts, car elle perdait tout son sang ; on la plaça sur un chariot, et elle fut ramenée à La Chapelle-Saint-Denis... »

L'ÉVÊQUE CAUCHON, *écrivant*. – Constatons de nouveau la sanglante forcennerie de cette diablesse enragée, qui, contre l'avis de tous, s'obstine à batailler... Insistons sur son inextinguible soif de meurtre et de carnage...

LE CHANOINE LOYSELEUR. – « Le lundi 12 septembre, la Pucelle, pouvant à peine se tenir à cheval, voulut aller du côté de Saint-Denis, afin de s'assurer qu'un pont qu'elle avait ordonné de construire était jeté sur la Seine, afin de faciliter le passage des troupes ; ce pont avait été en effet jeté, mais plus tard coupé par ordre du roi, résolu de ne plus rien tenter du côté de Paris. Le mardi 13 septembre 1429, le roi, de l'avis de son conseil, partit de Saint-Denis après dîner, afin de s'en retourner devers la Loire ; la Pucelle, désespérée du parlement du roi, pleura beaucoup, et voulant, dans sa première affliction, renoncer à le servir, elle quitta son armure et la déposa en *ex-voto* devant la statue de Notre-Dame, dans la basilique de Saint-Denis... »

L'ÉVÊQUE CAUCHON, *se frottant les mains, puis écrivant*. – Excellent ! excellentissime !... idolâtrie !... sacrilège !... Dans son orgueil infernal, elle offre son armure à l'adoration des simples !

LE CHANOINE LOYSELEUR. – « Dans son désespoir, la Pucelle voulait s'en retourner en son pays de Lorraine, auprès de sa famille, et renoncer pour toujours à la guerre ; mais le roi lui ordonna de le suivre à Gien, où il aurait, disait-il, besoin d'elle. L'on arriva dans cette ville le 29

septembre. La Pucelle proposa au duc d'Alençon de l'aider à reconquérir sa duché de Normandie sur les Anglais ; le duc fit part de ce projet au roi, il s'y refusa, voulant garder la Pucelle près de lui en Touraine, pour défendre cette province dans le cas d'un retour agressif des Anglais. La Pucelle prit plusieurs places fortes aux environs de Charité-sur-Loire, et vint mettre le siège devant cette ville ; mais le conseil royal n'envoyant à la Pucelle ni vivres ni argent pour ses soldats, elle fut forcée, à son grand regret, de renoncer à cette attaque, et se rendit le 7 mars 1430 au château de Sully, chez le sire de La Trémouille, où se trouvait le roi. La Pucelle se courrouça fort et hautement en la présence du prince contre les conseillers royaux et les chefs de guerre, leur reprochant avec amertume de mettre traîtreusement obstacle au complet recouvrement du royaume. Reconnaisant dès lors qu'elle était désormais inutile au service du roi, mais espérant encore servir la France, elle quitta pour toujours Charles VII, et, sans prendre congé de lui, s'éloigna sous prétexte d'aller exercer militairement au dehors du château une compagnie d'hommes résolus attachés à sa fortune. Elle se rendit avec eux à Crespy, en Valois ; de là, elle fut bientôt mandée par le sire de Flavy au secours de Compiègne, alors assiégée par le duc de Bourgogne et le comte d'Arundel. La Pucelle n'obtempéra pas sans grande perplexité au désir du sire de Flavy ; elle n'ignorait pas la perfidie et la férocité proverbiales de ce capitaine ; mais les habitants de la place qu'il commandait avaient, lors de son premier voyage en cette cité, accueilli Jeanne avec

tant d'affection, que, surmontant son appréhension, elle résolut de venir en aide à ces bonnes gens. Le 23 mai 1430, elle sortit de Crespy, à la tête de sa compagnie, forte de deux ou trois cents hommes ; grâce aux ténèbres et aux habiles précautions dont elle entourait sa marche nocturne, ses troupes, passant inaperçues entre le camp anglais et le camp bourguignon, entrèrent, ainsi qu'elle, à Compiègne avant le jour. Tout d'abord elle alla entendre la messe à la paroisse de Saint-Jacques ; l'aube commençait à peine de poindre, mais les habitants en grand nombre s'étaient déjà rendus à l'église en apprenant l'arrivée de leur libératrice. Celle-ci, après la messe, se retira près de l'un des piliers de la nef, et s'adressant à plusieurs habitants qui se trouvaient là en compagnie de beaucoup d'enfants, aussi désireux de la voir, elle leur dit bien tristement : – *Mes amis, l'on m'a vendue et trahie, bientôt je serai prise et mise à mort... mes voix m'avertissent depuis longtemps de cette trahison... »*

L'ÉVÊQUE CAUCHON. – Ah ! combien il est heureux pour nous que Jeanne n'ait point écouté ses pressentiments !... elle échappait encore au piège tant de fois et vainement tendu à cette diablesse par les chefs de guerre, dont la jalousie vindicative servait si heureusement nos desseins ainsi que ceux de La Trémouille, de Gaucourt et de mon compère en Dieu l'évêque de Chartres...

LE CHANOINE LOYSELEUR, *s'interrompant de lire*. – En effet, l'émissaire que monseigneur l'évêque de Chartres a dépêché secrètement ici, et que j'ai été visiter

de votre part, m'a appris que c'est de concert avec le sire de La Trémouille que Flavy a mandé la Pucelle à Compiègne, dans l'espoir et le projet bien arrêtés de la faire prendre par les Anglais.

L'ÉVÊQUE CAUCHON, *riant*. – Je donnerai à Flavy, quand il le voudra, l'absolution de tous ses crimes, en retour de la capture de Jeanne... Continuez, chanoine ; tout à l'heure, je m'ouvrirai complètement à vous sur mes projets.

LE CHANOINE LOYSELEUR, *lisant*. – « La Pucelle se disposa, le jour venu, à tenter une vigoureuse sortie. La ville de Compiègne est située sur la rive gauche de l'Oise ; au-delà de la rive droite s'étend une prairie large d'un quart de lieue, terminée par un escarpement du côté de la Picardie ; cette prairie basse, souvent inondée, est traversée par une chaussée partant du pont de Compiègne et aboutissant à la colline qui, à l'horizon, s'élève en face de la cité. Trois villages délimitent les confins de la prairie : *Margny* à l'extrémité de la chaussée ; *Claroy* à trois quarts de lieue en amont et au confluent des deux rivières d'Aronde et d'Oise ; *Venette* à une demi-lieue sur le chemin de Pont-Saint-Maxence. Les Bourguignons avaient un camp à Margny et un autre à Clairoy, les Anglais occupaient Venette. La défense de Compiègne se composait d'une redoute placée à la tête du pont et de boulevards à angles sortants et rentrants fortement palissadés. Tel était le plan d'attaque de la Pucelle : enlever d'abord le village de Margny, puis celui de Clairoy ;

et, maîtresse de ces deux positions, attendre au débouché de la vallée d'Aronde les troupes du duc de Bourgogne, qui, au bruit de l'action, ne pouvait manquer d'accourir à l'aide des Anglais. Jeanne, prévoyant ce mouvement et voulant aussi assurer sa retraite, avait demandé au sire de Flavy de se charger de tenir en échec le duc de Bourgogne s'il débouchait de la vallée avant la prise de Margny ou de Claroy, et de disposer une réserve de gens de trait sur le front et sur les flancs de la redoute, prêts à protéger sa retraite ; de plus, des bateaux couverts, placés sur l'Oise, étaient destinés à recevoir les piétons en cas de revers. Ces ordres donnés, la Pucelle, malgré de sinistres pressentiments, se hâta de monter à cheval, à la tête de sa compagnie, marcha droit au village de Margny, et quoique vigoureusement défendu, elle l'enleva. Les Anglais campés à Claroy s'avancent pour venger la défaite des leurs et sont d'abord culbutés ; mais ils reviennent par trois fois à la charge avec acharnement. Ce combat se livrait dans la prairie basse ; il se prolongea. Le duc de Bourgogne ne tarda pas à déboucher de la vallée d'Aronde, et gagna la jetée ; Jeanne, dans la prévision de ce mouvement, avait chargé Flavy de tenir les Bourguignons en échec, cet ordre ne fut pas exécuté. Les Bourguignons débouchèrent par la chaussée. À l'aspect de ce renfort, des lâches ou des traîtres crièrent : « Sauve qui peut ! courons aux bateaux ! ... » Les troupes auxiliaires de la Pucelle, commandées par des hommes de Flavy, se débandent, s'élancent vers les barques préparées au bord de la rivière, laissant Jeanne et sa petite compagnie soutenir seuls le choc des

Anglais et des Bourguignons ; elle le soutint hardiment, et assaillie de nouveaux pressentiments à la vue de la déroute de ses auxiliaires, dont les capitaines n'avaient exécuté aucun de ses ordres, elle résolut de mourir plutôt que de tomber vivante au pouvoir des Anglais, mit l'épée à la main et s'élança avec une folle témérité contre un ennemi cent fois supérieur en nombre à la poignée de héros qui combattaient près d'elle. Ceux-ci, après des prodiges de valeur, voyant la bataille perdue, voulurent, au prix de leur vie, sauver celle de la Pucelle ; deux d'entre eux, malgré ses prières, malgré sa résistance, saisirent son cheval par le mors, afin de la reconduire de force dans la ville, tandis que leurs compagnons se feraient tuer jusqu'au dernier pour couvrir sa retraite... Déjà ils approchaient d'un pont-levis jeté sur un fossé qui séparait la redoute de la chaussée, lorsque ce pont fut relevé par ordre du sire de Flavy... La Pucelle et ses fidèles soldats, ainsi méchamment trahis et livrés à l'ennemi, se ruèrent sur lui avec la furie du désespoir. Jeanne, atteinte de plusieurs coups à la fois, fut précipitée en bas de son cheval et aussitôt entourée d'une foule d'Anglais et de Bourguignons se disputant cette glorieuse capture ; elle resta au pouvoir d'un archer, banneret du *bâtard de Wandomme*, écuyer, natif du pays d'Artois et lieutenant de sire *Jean de Luxembourg*, seigneur du parti bourguignon. La Pucelle, garrottée sur le champ de bataille, fut liée sur un cheval et conduite au château de Beaurevoir, appartenant au sire de Luxembourg, suzerain du bâtard de Wandomme, lequel était capitaine de l'archer qui avait fait la Pucelle

prisonnière ; celle-ci, après être restée quelque temps prisonnière dans ce château, apprit que le sire de Luxembourg *l'avait vendue, comme sa captive, au régent d'Angleterre, moyennant dix mille écus d'or*. Le désespoir la saisit à la pensée d'être livrée aux Anglais ; et soit qu'elle espérât s'échapper, soit qu'elle voulût mettre fin à ses jours, elle s'élança du haut de l'une des tours du château de Beaurevoir, où elle était tenue prisonnière. Mais cette chute n'eut pas de suites mortelles ; Jeanne, relevée évanouie et couverte de contusions, fut jetée dans un cachot, et bientôt mise aux mains d'un capitaine anglais chargé d'apporter à sire Jean de Luxembourg les dix mille écus d'or, prix du sang de la Pucelle. On l'emmena, sous bonne escorte, au château de Dugy, près de Saint-Riquier... Ainsi fut trahie, vendue et livrée Jeanne-la-Pucelle, à la grande douleur des loyaux Français !... »

Le chanoine dépose sur la table la chronique dont il vient d'achever la lecture.

L'ÉVÊQUE CAUCHON, *avec une joie féroce*. – Moi, j'ajouterai ce que ce beau chroniqueur royaliste n'a pu savoir : que la Pucelle, transportée du château de Dugy au château du Crotoy, fut de là embarquée sur la Somme jusqu'à Saint-Valery, d'où elle fut dirigée sur le château d'Eu, de là conduite à Dieppe, et de Dieppe ici, à Rouen, où elle arrivera cette nuit ou demain matin... Voici donc cette diablesse en notre pouvoir... Maintenant, chanoine, je dois vous faire une ouverture des plus graves ; vous pouvez rendre à nos bons amis d'outremer, au cardinal de

Winchester, au duc de Bedford, régent, en un mot, au gouvernement anglais, qui est le nôtre, un service signalé... La rémunération dépassera toutes vos espérances, je vous le jure !... aussi vrai que l'archevêché de Rouen m'a été promis par le régent d'Angleterre si Jeanne était congruement brûlée !...

LE CHANOINE LOYSELEUR. – De quoi s'agit-il, monseigneur ?

L'ÉVÊQUE CAUCHON. – Avant de vous en instruire, et quoique je connaisse par expérience la pénétration de votre esprit, la subtilité de ses ressources, je dois brièvement, clairement, vous faire connaître la cause et le but du procès ecclésiastique que, dès demain, nous allons tenter à ladite Jeanne.

LE CHANOINE LOYSELEUR, *impassible*. – Je vous écoute attentivement, monseigneur.

L'ÉVÊQUE CAUCHON. – Et d'abord, reprenons les choses en peu de mots et *ab ovo*... L'an passé, la France entière tombait au pouvoir des Anglais sans le secours apporté par la Pucelle à Charles VII ; et malgré ce prince, malgré La Trémouille, malgré les capitaines, cette diablesse a fait lever le siège d'Orléans, remporté d'autres victoires non moins éclatantes, finalement a fait sacrer son roi à Reims, résultat immense pour les populations, la consécration divine constituant à leurs yeux le droit et la puissance du souverain. Aussi, beaucoup de grandes villes, jusqu'alors aux mains des Anglais, ont ouvert leurs

portes à Charles VII, lors de son retour de Reims ; partout le sentiment national s'est réveillé à la voix de la Pucelle, et la domination étrangère, acceptée depuis plus d'un demi-siècle, semble maintenant révoltante... Par contre, les prodigieux succès de Jeanne ont jeté la consternation, l'épouvante dans l'armée anglaise ; les choses en sont venues aujourd'hui à ce point, qu'à Londres le gouvernement a été obligé de promulguer deux édits dont voici les titres : (*L'évêque prend des parchemins sur la table et lit.*) « Édit contre les capitaines et les soldats qui refusent de passer en France par terreur des maléfices de la Pucelle(108). – Édit contre les fugitifs de l'armée qui désertent par effroi de la Pucelle(109). » Mieux que cela... je vais vous donner confidentiellement lecture d'un passage significatif d'une lettre dernièrement adressée par notre régent, le duc de Bedford, au conseil du roi d'Angleterre Henri VI. Écoutez, chanoine, et méditez : (*L'évêque lit.*) « ... Tout nous a réussi jusqu'au temps du siège d'Orléans ; depuis lors, la main de Dieu a frappé de rudes coups sur les gens de notre armée. La principale cause de ce malheur a été, comme je le crois, la funeste opinion et funeste crainte que nos soldats avaient d'un disciple du démon, d'un limier de l'enfer, appelé *la Pucelle*, qui a usé de faux enchantements et de *sorcerie*, lesquels coups et déconfitures ont non-seulement fort diminué le nombre de nos soldats, mais ont abattu en merveilleuse façon le courage de ceux qui nous restent.(110) » (*L'évêque remet les parchemins sur la table, et s'adressant à l'autre prêtre, toujours impassible.*)

En un mot, le charme d'un demi-siècle de victoires est rompu, l'élan est donné aux populations ; et si Charles VII n'eût pas été l'indolence, la lâcheté même ; si le duc de Bedford, en promettant la souveraineté de Poitou à La Trémouille, de grands avantages à l'évêque de Chartres et à Gaucourt, s'ils servaient secrètement et faisaient (ce qu'ils font) prévaloir les intérêts de l'Angleterre au sein du conseil royal ; enfin sans la prise de la Pucelle à Compiègne, la France redevenait... française ! cinquante ans de luttes, de succès, seraient perdus, et Henri VI ne ceindrait plus les deux plus belles couronnes du monde... Mais il ne faut point s'abuser, Henri VI n'est plus roi de France que de nom... les provinces qu'il possède encore au cœur de la Gaule sont au moment de lui échapper. Les victoires de cette endiablée... j'insiste là-dessus... ont partout réveillé le sentiment patriotique, si longtemps endormi ; partout l'espoir renaît ; on a honte de ce qu'on appelle le joug de l'étranger, on le maudit ; le pouvoir de l'Angleterre sur ce pays-ci est grandement compromis... Or, pour nous autres qui l'avons accepté, pour nous autres qui sommes devenus Anglais, savez-vous ce que c'est que la fin de la domination anglaise ? C'est tout simplement pour nous la ruine, la proscription ou la potence, dans le cas où le parti français serait vainqueur ! Cela, chanoine, mérite, je crois, qu'on y pense... Tel est donc au vrai l'état des choses.

LE CHANOINE LOYSELEUR. — Évidemment, monseigneur, j'ai pu me convaincre de cette vérité lors de

ma dernière et secrète entrevue avec l'émissaire du sire de La Trémouille. Ce seigneur, quoique suprême conseiller de Charles VII, est, au fond de l'âme, aussi Anglais que nous, et ne se fait non plus illusion sur les progrès du mal.

L'ÉVÊQUE CAUCHON. – Ceci étant, le mal existant, il faut s'efforcer d'y remédier en en détruisant d'abord la cause... or, cette cause, quelle est-elle ?

LE CHANOINE LOYSELEUR. – Jeanne !...

L'ÉVÊQUE CAUCHON. – Nous nous entendons de reste. Donc, ce digne sire de Flavy ayant, à l'instigation de La Trémouille, attiré la Pucelle à Compiègne, sous prétexte de la mander au secours des bonnes gens de cette ville, a lancé notre forcenée batailleuse en avant, puis l'on a relevé le pont derrière elle ; de sorte qu'enfin elle est prise... nous la tenons... Il faut maintenant tirer le meilleur parti de notre capture, payée dix mille beaux écus d'or à Jean de Luxembourg. Examinons et résumons les faits. Les soldats d'Angleterre sont invinciblement convaincus que tant que Jeanne vivra ils seront battus par les Français... S'il en arrive ainsi, la domination anglaise s'écroule, et nous engloutit sous ses ruines. Afin de nous préserver de ce malheur, que faut-il faire ? – Rendre courage aux Anglais. Comment y parvenir ?... En les délivrant promptement de leur épouvantail... Ce vivant épouvantail, quel est-il ?... Jeanne !... Donc la Jeanne doit mourir...

LE CHANOINE LOYSELEUR. – La logique le veut ainsi.

L'ÉVÊQUE CAUCHON. – Certes ! *logicè*, il faut qu'elle soit rôtie... mais ici se présentait une grave difficulté... Les capitaines anglais, fiers et imbus des principes de la chevalerie, auraient considéré comme une lâcheté d'occire purement et simplement leur prisonnière, qui les avait vaincus à force de génie militaire ; car ils ne sont point de ces stupides qui attribuent ses victoires à la magie ; ils craignaient donc, en faisant tuer Jeanne dans sa prison, d'encourir le mépris de tout ce qui porte des éperons et une épée. Alors, qu'avons-nous fait, le cardinal de Winchester et moi ?... Eh ! pardieu ! nous leur avons dit ceci : – « Non, vous ne pouvez, vous chefs de guerre, lâchement égorger une guerrière tombée entre vos mains par le sort des armes ; mais l'Église peut... mieux que cela... l'Église doit, à la première requête de la sainte Inquisition, procéder contre une sorcière, une invocateresse de démons, la convaincre de sorcellerie, d'hérésie, et la livrer au bras séculier... qui la brûle... »

LE CHANOINE LOYSELEUR. – C'est le droit et le devoir de l'Église catholique.

L'ÉVÊQUE CAUCHON. – Et elle en usera... car aussitôt la Pucelle livrée au bûcher comme sorcière, les terreurs des soldats d'Angleterre s'évanouissent, ils reprennent courage et avantage, le pouvoir d'outremer, à cette heure gravement ébranlé en Gaule, se raffermir. La Trémouille continue de nous servir, dans l'espoir d'obtenir le Poitou pour domaine, l'armée anglaise reconquiert tout ce qu'elle a perdu dans ces derniers temps, s'empare des

seules provinces qui lui restaient à envahir ; Charles VII, complètement dépossédé, quoique sacré à Reims, s'en va, le joyeux compère, vivre somptueusement à Londres, comme le bon roi Jean son aïeul ; il oublie la royauté de France ; nous n'avons plus rien à craindre, et le siège archiépiscopal de Rouen est à moi. La question ainsi clairement posée, il s'agit de faire vite ment rôtir la Jeanne, en d'autres termes, de la convaincre d'hérésie.

LE CHANOINE LOYSELEUR. – Tout est là...

L'ÉVÊQUE CAUCHON. – Tout, absolument... Et de nouveau examinons les chances du procès qui lui est intenté. Un premier obstacle s'offrait, à savoir : un recours direct de Charles VII au pape ; ce prince pourrait en effet supplier notre saint-père d'user de sa toute-puissante influence pontificale pour empêcher l'Inquisition de poursuivre son accusation d'hérésie contre la Pucelle. C'est à cette fille, après tout, que Charles VII doit sa couronne ; car, avant le sacre de Reims, il était quasi découronné ; la plus vulgaire reconnaissance, le moindre respect humain, lui dictent impérieusement cette démarche, eût-il même la certitude de ne pas réussir...

LE CHANOINE LOYSELEUR. – J'ai eu l'assurance formelle, lors de mon entrevue avec l'émissaire des seigneurs La Trémouille et l'évêque de Chartres, que cette démarche de Charles VII envers notre saint-père ne serait point tentée ; le procès d'hérésie suivra paisiblement, librement son cours... Bien plus, l'évêque de Chartres s'est chargé d'instruire les notables de Reims de la prise de la

Pucelle, et de leur faire pressentir le sort qui l'attendait ; il s'est exprimé en ces termes, que m'a fidèlement transmis son émissaire, je les ai notés, les voici : (*Il lit.*) « L'évêque de Chartres donne avis aux gens de Reims que la Pucelle a été prise devant Compiègne, parce qu'elle ne voulait croire à aucun conseil et faisait tout à son plaisir. » – L'évêque ajoute que, – « sur le bruit que l'on répand que les Anglais feront mourir la Pucelle, Dieu a permis qu'il en soit ainsi, parce qu'elle s'était constituée en orgueil, qu'elle portait des habits d'homme et n'obéissait pas à ce que Dieu lui commandait(111). » Vous le voyez, monseigneur, après une telle lettre, écrite par un évêque, membre du conseil royal, l'on doit être surabondamment persuadé que Charles VII n'interviendra ni directement, ni indirectement, auprès de notre saint-père à l'endroit de ce procès...

L'ÉVÊQUE CAUCHON. – De plus, nous avons la certitude que Charles VII et son conseil, tacitement aussi désireux que nous de voir brûler Jeanne, n'interviendront pas davantage auprès du pouvoir laïque qu'ils ne sont intervenus auprès du pouvoir ecclésiastique. Depuis six mois l'on traîne la Pucelle de prison en prison, est-ce que Charles VII et ses conseillers ont fait l'ombre d'une démarche auprès du roi d'Angleterre en faveur de la captive ? Est-ce qu'ils ne pouvaient pas la réclamer, soit à caution, soit en échange de prisonniers anglais ? Vaines démarches peut-être ! mais elles témoignaient du moins de ce respect de soi, dont les plus noirs ingrats se croient obligés de faire montre.

LE CHANOINE LOYSELEUR. — Cependant, monseigneur, une question... La Jeanne a été prise le 24 mai de l'an passé 1430 ; depuis ce temps, elle est prisonnière. Pourquoi cette lenteur dans l'instruction du procès ?

L'ÉVÊQUE CAUCHON. — Je vais vous l'apprendre ; vous reconnaîtrez qu'il n'y a point eu de ma faute, jugez-en. La nouvelle de la prise de Jeanne nous arrive le 25 mai au matin ; dès le lendemain, le greffier de l'Université de Paris adresse, par mon ordre, au nom et sous le sceau de l'inquisiteur de France, une sommation à monseigneur le duc de Bourgogne (suzerain de Jean de Luxembourg, dont l'un des écuyers était capteur de la Pucelle), adresse, dis-je, une sommation tendante à ce que ladite Jeanne soit remise à la juridiction dudit inquisiteur, afin d'avoir à répondre, selon la formule, « au bon conseil, faveur et aide des bons docteurs et maîtres de l'Université de Paris. »

LE CHANOINE LOYSELEUR. — Mais, monseigneur, il s'est passé quatre à cinq mois avant qu'il ait été fait droit à la requête de l'inquisiteur ?

L'ÉVÊQUE CAUCHON. — Ignorez-vous donc que les décisions de l'Université de Paris, corps ecclésiastique cependant engagé dans la politique, exercent une puissante action, non-seulement sur la majorité du haut clergé, qui soutient la domination anglaise, mais encore sur les quelques évêques restés fidèles au parti royaliste ? Or, ceux-ci, cédant au torrent de l'opinion, n'avaient-ils pas déclaré, par l'organe des clercs réunis à Poitiers il y a deux

ans pour interroger Jeanne : – « qu'elle n'était ni hérétique, ni sorcière, et que Charles VII pouvait, sans péril pour son salut, user de l'aide qu'elle lui apportait ? » – Eh bien ! cette doctrine avait rencontré des partisans, même au sein de l'Université de Paris, corps éclairé croyant peu aux sorcelleries. L'Université s'est donc d'abord montrée fort récalcitrante à mon projet de faire intenter par elle-même à la Pucelle le procès d'hérésie... il m'a fallu beaucoup de temps, de négociations, d'argent, pour convaincre les récalcitrants que, politiquement, il était de la dernière importance de paraître croire à la sorcellerie de Jeanne, et par ainsi de la livrer aux flammes, sans quoi son influence subsisterait malgré sa captivité ; or, cette influence, désastreuse pour les Anglais, victorieuse pour les Français, pouvait, ainsi que cela avait déjà failli arriver, rendre Charles VII maître de Paris. Que succéderait-il alors ? L'Université se verrait décimée, proscrite, dépouillée de ses privilèges par ce prince. Donc elle devait, afin d'échapper à ces dangers, briser l'instrument qui les pouvait produire, en d'autres termes, faire brûler Jeanne comme sorcière ; (*riant*) car, en vérité, l'on est toujours obligé d'en revenir... au fagot...

LE CHANOINE LOYSELEUR. – Enfin, monseigneur, l'Université a évoqué le procès ?

L'ÉVÊQUE CAUCHON. – Oui ; mais ce n'était pas tout. Les hésitations que j'avais eu à vaincre chez plusieurs universitaires me donnaient à craindre pour le bon résultat du procès s'il eût été à leur merci. Je voulus donc, après

l'avoir fait évoquer par les prêtres de l'Université, faire juger la cause par un tribunal ecclésiastique complètement à ma dévotion ; à force de chercher le moyen d'arriver à ce but, je l'ai trouvé ; il est, je crois, très-ingénieux, jugez-en... Dites-moi, où a été prise la Pucelle ?

LE CHANOINE LOYSELEUR. – À Compiègne.

L'ÉVÊQUE CAUCHON. – De quel diocèse ressort Compiègne ?

LE CHANOINE LOYSELEUR. – Du diocèse de Beauvais.

L'ÉVÊQUE CAUCHON. – Qui est évêque de Beauvais, par la miséricorde divine ?

LE CHANOINE LOYSELEUR. – Vous, monseigneur.

L'ÉVÊQUE CAUCHON, *se frottant les mains*. – Voilà, chanoine !... Avouez que c'est bien joué !... La Pucelle, prise sur le territoire de mon diocèse, se trouvait ma justiciable, je devenais son juge ordinaire ; l'Université évoquait le procès, mais il s'instruirait pardevant un tribunal ecclésiastique choisi par moi !

LE CHANOINE LOYSELEUR. – En effet, c'est bien joué, monseigneur !

L'ÉVÊQUE CAUCHON. – J'ai donc, séparant l'ivraie du bon grain, soigneusement choisi les juges du tribunal, soit parmi les chanoines du chapitre de Rouen, soit parmi les prêtres de l'Université de Paris ; entre ceux-ci, j'ai colligé surtout bon nombre de bénéficiers normands : leurs

intérêts les livrent corps et âme aux Anglais. J'ai aussi appelé quelques jeunes lauréats brillants dans l'école, mais peu rompus à la pratique des choses ; ma préférence flatte leur orgueil et m'assure leur aveugle concours. Je vous citerai *Guillaume Érard, Nicole Midi, Thomas de Courcelles*, astres naissants de la théologie et du droit canon. Vous le voyez, le tribunal est complètement à moi, dès demain il peut fonctionner, selon le droit inquisitorial. À ce sujet, cher chanoine, j'arrive au fait qui vous est personnel... je veux parler du grand service que vous pouvez rendre à l'Angleterre, au régent, et le duc, je vous le jure, ne se montrera point reconnaissant à la façon de Charles VII.

LE CHANOINE LOYSELEUR. – De quoi s'agit-il, monseigneur ?

L'ÉVÊQUE CAUCHON. – Vous connaissez les procédés du droit inquisitorial ; il est fort simple et va droit au but. La sixième décrétale dit formellement : « Que les juges des hérétiques ont la faculté de procéder d'une manière simplifiée, directe, sans vacarme d'avocats, ni figure de jugement. »

LE CHANOINE LOYSELEUR. – « *Simpliciter et de plano, absque advocatorum ac judiciorum strepitu et figura.* » Le texte est formel.

L'ÉVÊQUE CAUCHON. – D'où il suit que moi et l'inquisiteur Jean Lemaître nous formerons une autorité suffisante pour appliquer à Jeanne la loi contre les

hérétiques. Mais pour ce faire, il faut qu'elle convienne ou donne des preuves de son hérésie... Là se rencontre une grave difficulté qu'il dépend de vous d'aplanir.

LE CHANOINE LOYSELEUR. – Comment cela, monseigneur ?

L'ÉVÊQUE CAUCHON. – Si dévoués que me soient les juges du tribunal, il leur faut, afin de sauvegarder la dignité de l'Église, des preuves certaines, valables, pour condamner Jeanne ; or, l'on dit la diablesse fine et rusée... J'ai lu ses réponses à son interrogatoire à Poitiers ; elle a souvent étonné, embarrassé ses juges par sa présence d'esprit ou l'élévation de ses réponses. Il ne faut point qu'il en soit à Rouen comme à Poitiers. Voici donc la marche sommaire que je voudrais imprimer au procès, afin que la Jeanne ne s'en puisse humainement tirer : obtenir d'elle des aveux malsonnants, damnables au point de vue catholique, la condamner là-dessus ; puis, après sa condamnation, trouver le moyen de l'amener à rétracter publiquement ses erreurs, et l'admettre à la pénitence !

LE CHANOINE LOYSELEUR, *stupéfait*. – Mais si elle renie ses erreurs, elle n'est pas condamnée, monseigneur ? Mais si elle est admise à la pénitence, elle n'est point brûlée !...

L'ÉVÊQUE CAUCHON. – Patience... écoutez-moi... La Jeanne, je suppose, abjure ses erreurs, elle est admise à la pénitence ; notre sainte mère l'Église n'a-t-elle pas fait preuve de mansuétude et d'indulgence ?

LE CHANOINE LOYSELEUR. – Et Jeanne échappe au fagot ?

L'ÉVÊQUE CAUCHON. – Pour un jour... Mais bientôt on l'amène, par un moyen habile, à retomber dans ses premières déclarations hérétiques, peut-être même à soutenir que son abjuration a été le résultat d'un piège à elle tendu, d'une surprise ; en un mot, on l'amène à persister dans ses erreurs damnables. Ce revirement criminel nous donne alors le droit de condamner la pénitente sans pitié comme relapse ; nous l'abandonnons au bras séculier, qui la livre au bourreau. De sorte que, les apparences de la charité ecclésiastique ainsi sauvées, tout l'odieux du procès retombera sur Jeanne.

LE CHANOINE LOYSELEUR. – Ce projet est excellent ; mais comment arriver à sa réussite ?

L'ÉVÊQUE CAUCHON. – Je vous le dirai tout à l'heure ; parlons d'abord des preuves flagrantes d'hérésie qu'il est nécessaire de trouver dans les réponses de Jeanne. Un exemple vous précisera ma pensée. Cette fille prétend avoir vu des saintes et des anges, entendu des voix surnaturelles ; or, aux yeux de l'Église et de ses saints canons, Jeanne n'a point *QUALITÉ suffisante et reconnue pour converser et commercer avec les bienheureux du paradis* ; donc, aux yeux de l'Église, les visions et apparitions de ladite Jeanne, au lieu de procéder de Dieu...

LE CHANOINE LOYSELEUR. –... Procèdent

directement du démon... preuve flagrante que ladite Jeanne est invocateresse de diables... partant sorcière... partant digne du fagot !

L'ÉVÊQUE CAUCHON. – Un instant... là est un écueil...

LE CHANOINE LOYSELEUR. – Quel écueil, monseigneur ?

L'ÉVÊQUE CAUCHON. – L'Église, vous le savez, admet un correctif en ce qui touche l'aveu des choses surnaturelles ; le tribunal se trouverait ainsi empêché de condamner la Pucelle sur ces faits, si, par malheur, au lieu de dire affirmativement : « J'ai entendu des voix, » elle disait : « J'ai CRU entendre des voix. » Cette forme dubitative ferait tomber à néant ce chef d'accusation, si important ; or, je crains que, soit par instinct de conservation, soit qu'on l'ait endoctrinée d'avance, Jeanne, donnant à ses réponses cette forme dubitative et non point affirmative, ne nous crée ainsi et très-perfidement à ce sujet un obstacle insurmontable... Me comprenez-vous ?

LE CHANOINE LOYSELEUR. – Parfaitement, monseigneur. Mais comment arriver à ceci : que Jeanne, au lieu de dire : « *Je crois avoir entendu* des voix, » dise affirmativement : « *J'ai entendu* des voix ? »

L'ÉVÊQUE CAUCHON. – Rien de plus simple... Il faut qu'un conseiller en qui elle aura toute créance dicte à Jeanne certaines réponses capables d'entraîner sûrement sa condamnation.

LE CHANOINE LOYSELEUR. – Monseigneur, cette fille est, selon vous, d'un esprit au-dessus du commun et douée d'un rare bon sens... comment espérer qu'elle ira se livrer aveuglément à un conseiller inconnu ?

L'ÉVÊQUE CAUCHON, *riant*. – Mon fils en Christ, quel est votre nom ?

LE CHANOINE, *surpris*. – Je m'appelle Nicolas Loyseleur, vous le savez, monseigneur.

L'ÉVÊQUE CAUCHON. – Oui ; et je crois ce nom véritablement prédestiné...

LE CHANOINE LOYSELEUR. – Prédestiné ?...

L'ÉVÊQUE CAUCHON, *riant*. – Sans doute... Dites-moi, chanoine, de quelle façon l'adroit oiseleur pratique-t-il la pipée pour attirer à lui la défiante perdrix, afin de la mettre en son sac ? Il imite subtilement le ramage de l'oiselle, et celle-ci, sans plus de crainte, croyant au voisinage de l'une de ses pareilles, accourt à la voix trompeuse et tombe dans le piège... Or, mon digne chanoine, l'apôtre saint Pierre était *pêcheur* d'hommes, vous serez oiseleur de femmes... *Ad maiorem Ecclesiæ gloriam !*

LE CHANOINE LOYSELEUR, *après avoir réfléchi un instant*. – J'entrevois vaguement votre pensée, monseigneur ; mais je ne la saisis point complètement...

L'ÉVÊQUE CAUCHON. – La Pucelle arrive demain matin au château de Rouen... son cachot, ses fers sont

préparés... Eh bien, digne chanoine, il faut que demain matin, en entrant dans son cachot, elle vous y trouve.

LE CHANOINE LOYSELEUR. – Moi !

L'ÉVÊQUE CAUCHON. – Vous... Et de plus, vous aurez les fers aux mains et aux pieds, vous vous lamenterez, vous gémirez sur la cruauté des Anglais, sur ma dureté à moi, évêque, qui souffre que l'on traite si inhumainement un pauvre prêtre dont le seul crime est d'être resté fidèle à son roi, à la France, et d'avoir en abomination la domination étrangère ; d'être enfin fanatique des hauts faits de la Pucelle !

LE CHANOINE LOYSELEUR, *avec un affreux sourire*. – Monseigneur, notre divin maître l'a dit : « Rendons à César ce qui est à César, et à Dieu ce qui est à Dieu. »

L'ÉVÊQUE CAUCHON. – À propos de quoi cette citation ?

LE CHANOINE LOYSELEUR. – Rendons à l'Inquisition ce qui est à l'Inquisition... Le moyen que vous proposez est fort adroit, je l'avoue ; mais il a déjà été pratiqué contre les hérésiarques albigeois, témoin cette septième décrétale du droit inquisitorial : « Que nul n'approche de l'hérétique, si ce n'est, de temps à autre, une ou deux personnes fidèles qui, avec précaution, et comme si elles avaient compassion de lui, le conseillent, etc., etc. [\(112\)](#) »

L'ÉVÊQUE CAUCHON. – Eh ! pardieu ! c'est justement parce que le moyen a été souventes fois employé avec succès par l'Inquisition qu'il est sûr et éprouvé ! je ne

prétends point du tout en ceci à la gloire d'inventeur. Donc, je peux compter sur vous ?... Il va de soi que, tout en étant l'oiseleur de Jeanne (*il rit*), vous serez aussi l'un de ses juges. Afin que vous puissiez jouir des résultats de votre adroite pipée, je vous ai réservé une place au tribunal ; vous siégerez en robe, votre cagoule complètement rabattue cachera suffisamment votre visage, la Jeanne ne vous reconnaîtra point.

LE CHANOINE LOYSELEUR. – Cela sera d'autant plus nécessaire, monseigneur, que, grâce à mon caractère de prêtre, il me sera sans doute facile d'amener cette fille à la confession ; or, dans ce cas, vous comprenez l'immense parti que l'on pourrait tirer contre elle d'aveux faits en toute sincérité, en toute sécurité, dans le secret du tribunal sacré de la pénitence...

L'ÉVÊQUE CAUCHON, *transporté*. – Chanoine... chanoine !... le régent d'Angleterre et le cardinal de Winchester sauront dignement, largement, récompenser votre zèle... Vous serez évêque, et moi archevêque !...

LE CHANOINE LOYSELEUR. – Ma récompense est en moi-même, monseigneur ; ce que je fais, je le fais, vous l'avez dit, à la plus grande gloire de l'Église de Rome ! et surtout à son grand profit !... Savez-vous d'où vient mon ferme, mon fervent désir de livrer cette misérable au bûcher ? Ah ! c'est que je suis indigné de voir une foule stupide attribuer un pouvoir surnaturel, des relations divines, à cette créature qui, selon le droit canon, n'a aucune *qualité* pour ces célestes commerces ! Quoi ! l'on

honore déjà la Pucelle quasi comme une sainte, et ce sans la consécration de l'Église !... Jésus ! où en serions-nous bientôt si les peuples pouvaient canoniser les gens au gré d'un vain caprice ! en dehors de l'Église ? N'est-ce point à l'Église seule à reconnaître, à proclamer la vérité ou la vanité des relations prétendues divines, et ensuite à décerner la sainteté ? Eh bien ! monseigneur, à mon point de vue à moi, Jeanne m'inspire cette haine vigoureuse, légitime, dont la poursuivaient les chefs de guerre, ses rivaux. « – À quoi bon, – disaient-ils avec tant de raison, – à quoi bon naître de noble race ? à quoi bon vieillir sous le harnais ? Est-ce pour qu'une vachère vienne éclipser notre antique et illustre nom ? » – Vous taxez Charles VII d'ingratitude, monseigneur, c'est à tort... En se montrant ingrat, il fait acte de dignité royale... Oui, monseigneur, il agit dignement, politiquement, en répudiant à cette heure les services passés de cette fille, que le bûcher attend. Quoi ! Charles VII intervenir en faveur de Jeanne ! y avez-vous bien songé, monseigneur ? Ne serait-ce pas dire : – Une vassale des Gaules m'a rendu ma couronne, à moi issu de la souche royale des Franks, conquérants appelés, soutenus par l'Église ? » – Non, non, ayez confiance dans l'issue du procès... L'Angleterre, l'Église, la chevalerie française, Charles VII et son conseil, ont un intérêt égal à nier, à renier la Pucelle et à la faire brûler... Elle le sera, quand je devrais moi-même allumer le bûcher !...

L'ÉVÊQUE CAUCHON, *riant*. – C'est trop de zèle, cher chanoine ! Notre douce et sainte mère l'Église, dans sa

miséricorde infinie, envoie les gens au bûcher, mais ne les brûle point de ses mains maternelles ; ceci regarde le grossier temporel... Or, grâce à votre concours, uniquement spirituel, il en sera ainsi de Jeanne ; elle sera rôtie comme hérétique relapse, et l'Église catholique se sera montrée jusqu'à la fin pleine de clémence, de tendresse pour l'impénitente endurcie... Là sera notre triomphe, il aura des suites d'une extrême importance auxquelles vous ne songez peut-être pas. Oui, Jeanne deviendra, même aux yeux de ses fanatiques, la plus méprisable des créatures... nous la tuons matériellement et moralement... nous brûlons son corps et nous flétrissons à jamais sa renommée !

LE CHANOINE LOYSELEUR. – Comment donc cela, monseigneur ?

L'ÉVÊQUE CAUCHON. – Demain, je vous prouverai ce que j'avance ; nous chercherons aussi à tirer bon profit pour nos desseins de l'ombrageuse chasteté de cette diablesse, puisque, Dieu me pardonne, elle est encore vierge ! Mais la soirée s'avance, allons prendre quelques heures de repos, mon fils ; il faut que demain, au point du jour, vous soyez dolent, gémissant, les fers aux pieds et aux mains, couché sur la paille dans le cachot de Jeanne.

Le chanoine sort, l'évêque reste seul, occupé à préparer les pièces du procès et de dresser une série de questions basées sur les actes et les paroles de Jeanne-la-Pucelle.

Il fait encore nuit, une lampe éclaire faiblement les ténèbres du cachot souterrain de la vieille tour du château de Rouen. Imaginez, fils de Joel, une sorte de cave semi-circulaire ; ses murs verdâtres suintent la glaciale humidité de l'hiver ; une étroite meurtrière, garnie d'un énorme barreau, est pratiquée dans la muraille de six pieds d'épaisseur. En face de ce soupirail, se présente, sous un couloir voûté, une porte massive, renforcée de plaques et de boulons de fer, percée d'un guichet grillagé toujours ouvert. Une caisse de bois, remplie de paille, est placée à gauche de la porte ; une assez longue chaîne, scellée dans la muraille et rivée à une lourde ceinture de fer, alors ouverte au moyen de charnières, est jetée sur cette paille ; l'extrémité de la caisse, servant de lit, est formée par une poutre destinée à entraver les pieds de la prisonnière. Un coffre, un escabeau, une table, meublent ce sinistre cachot, éclairé par une lampe. Parallèlement et à l'opposé de la litière de paille s'en trouve une autre, où est couché le chanoine Loyseleur enchaîné ; il vient d'adresser quelques paroles au geôlier, nommé *John*, soldat anglais dans la force de l'âge, vêtu d'un vieux surcot de buffle. Sa figure basse et féroce est bourgeonnée par l'abus du vin, sa barbe épaisse, inculte comme sa chevelure, s'étale sur sa poitrine ; un coutelas pend à son côté. Soudain, un autre homme à figure patibulaire pousse la porte entrouverte et dit en anglais à John :

– Venez vite... la voilà !...

Le geôlier sort précipitamment, il fait un signe d'intelligence au chanoine Loyseleur en emportant la lampe ; le prêtre s'étend sur sa couche et feint de dormir ; la porte est au dehors fermée à double tour. La lueur blafarde de l'aube, si pâle en ces jours d'hiver, filtrant à travers le soupirail du cachot, le laisse dans une obscurité presque complète ; la place occupée par le chanoine reste noyée d'ombre.

Bientôt la lourde porte grince sur ses gonds, Jeanne Darc entre, précédée de John ; il jette sur elle un regard farouche. Deux autres geôliers, aussi armés, suivent leur chef ; l'un tient un marteau et un ciseau, l'autre porte sur son épaule un petit coffre contenant un peu de linge et quelques hardes appartenant à la prisonnière. Elle est à peine reconnaissable ; depuis son séjour prolongé dans les prisons, le frais coloris de la fille des champs ou de la guerrière vivant toujours au grand air, en plein soleil, a disparu. Son beau visage, étiolé par la souffrance, creusé par la maigreur, est d'une pâleur malade ; un sourire amer contracte ses lèvres. Son regard est triste et fier ; ses grands yeux noirs semblent encore agrandis par la cavité de ses joues blêmes. Elle porte une capeline de feutre, une tunique brune, des chausses étroites nouées à son pourpoint par des aiguillettes ; les lacets de ses bottines de cuir sont cachés par deux gros anneaux de fer garnis de chaîons à peine assez longs pour qu'elle puisse faire deux pas ; des menottes fortement serrées collent ses

maines l'une à l'autre. Ses vêtements, usés, délabrés par le voyage, déchirés aux coudes, laissent apercevoir par ces déchirures une chemise sordide ; les soldats anglais chargés de la garde de l'héroïne avaient ordre de ne la quitter ni jour ni nuit, de coucher dans sa chambre lors des haltes, peu nombreuses, qu'elle faisait en chemin ; aussi n'a-t-elle jamais voulu, par pudeur, se dévêtir devant ses gardiens... et le voyage a duré plus d'un mois !

John ordonne à ses aides de défermer l'héroïne et de la ferrer de nouveau ; ils s'approchent d'elle avec une défiance mêlée de crainte : elle est sorcière à leurs yeux ; ils redoutent quelques maléfices. Cependant ils commencent d'abord par la ceindre à la hauteur de la taille de la large et lourde ceinture de fer, brisée par des charnières dont les branches sont ensuite refermées au moyen d'un cadenas ; la clé est remise à John. La dimension de la chaîne, scellée d'un côté au mur et de l'autre rive à la ceinture de la captive, lui permet de s'asseoir ou de s'étendre sur sa litière. L'un des geôliers s'occupe alors du déferrement ; il frappe à coups de marteau un ciseau appliqué sur la clavette qui rive les menottes, elles tombent des mains de Jeanne Darc, dont les poignets sont bleuâtres de meurtrissures ; elle étire avec un soupir de soulagement ses bras endoloris et gonflés. Les geôliers déferrent ensuite ses pieds, pour les ferrer de nouveau à l'aide d'anneaux et d'une lourde chaîne traversant la poutre fixée à l'extrémité de la couchette, où la guerrière, accablée de fatigue, d'afflictions, tombe assise,

cachant son visage entre ses deux mains, demeurées libres.

John fait sortir ses hommes et jette un regard d'intelligence au chanoine Loyseleur ; la prisonnière n'a pu encore l'apercevoir, tapi dans un endroit du cachot complètement obscur ; le geôlier sort et referme la porte, on voit à travers son guichet briller de temps à autre les casques de fer des deux sentinelles placées au dehors. Invisible au milieu des ténèbres que ne peut dissiper la faible clarté du jour filtrée par l'étroit soupirail, le chanoine suspend sa respiration et observe Jeanne ; celle-ci, le visage toujours caché dans ses mains, reste profondément absorbée dans ses pensées... navrantes pensées !... Elle ne s'abusait plus, Charles VII l'abandonnait à ses bourreaux. Elle connaissait dès longtemps l'égoïsme, la couardise, l'ingratitude de ce prince, deux fois elle avait voulu l'abandonner à son destin, indignée, révoltée de ses lâchetés ; mais, par patriotisme, elle s'était résignée à le couvrir de sa gloire, sachant qu'aux yeux du peuple, la France se personnifiait dans son roi... Cependant l'héroïne espéra d'abord que ce prince essaierait de la sauver ; il lui devait tout ; et de lui seul, d'ailleurs, elle pouvait attendre quelque pitié. Instruite par tant de faits de l'envie, de la haine dont la poursuivaient les chefs de guerre, elle ne comptait nullement sur leur intérêt ; n'étaient-ils pas, après plusieurs tentatives de trahison infâmes, parvenus à la livrer aux Anglais devant Compiègne ? Un moment aussi, dans la candeur de sa foi, elle avait cru à la charitable

intervention de ces prêtres, de ces évêques, qui, à Poitiers, déclaraient que Charles VII pouvait, en sécurité de conscience, accepter le secours inattendu que Jeanne-la-Pucelle lui apportait au nom de Dieu ; oui, elle avait cru à la chrétienne intervention de ces prêtres qui l'admettaient avec tant d'empressement à la communion, à la confession, qui chantaient ses louanges et, au milieu des pompes de l'Église catholique, célébraient la fête du 8 MAI, anniversaire commémoratif de la levée du siège d'Orléans, religieuse solennité ordonnée par l'évêque du diocèse, imposante procession où le clergé, précédant les échevins tenant un cierge en main, sortait de la cité afin d'aller faire de pieuses stations aux différents lieux témoins des glorieux combats de la guerrière.

Mais Jeanne Darc n'en doutait plus, les prêtres, ainsi que le roi, l'abandonnaient à ses bourreaux ; d'autres prêtres du Christ la jugeraient, la condamneraient. Les Anglais chargés de l'amener prisonnière lui avaient souvent et cruellement répété durant le voyage : « – Tu vas être brûlée, sorcière ! il est à Rouen de saints prêtres qui t'enverront au bûcher !... »

Convaincue par ces paroles qu'elle ne pouvait attendre ni merci ni justice du tribunal ecclésiastique devant qui elle allait paraître, Jeanne, accablée sous le poids de ces déceptions atroces, dont le ressentiment poignait sans l'aigrir son âme angélique, se demandait, avec une anxiété pleine de doutes, pourquoi le Seigneur la délaissait, elle l'instrument des volontés divines ? elle toujours obéissante

à ces saintes voix qu'elle croyait entendre, et qui n'étaient que l'écho de sa conscience, de sa foi, de son patriotisme ?... ces voix qui, depuis sa captivité, lui disaient encore chaque jour : « – Va, fille de Dieu ! ne crains rien... prends à gré ton martyre... tu as accompli ton devoir... le ciel est avec toi !... »

Et cependant le ciel la livrait aux Anglais, ses ennemis implacables !

Et cependant les prêtres du Seigneur se montraient, disait-on, impatients de la condamner au feu !...

Ces contradictions jetaient un trouble profond dans l'esprit de la prisonnière ; souvent aussi elle éprouvait une grande affliction, songeant qu'elle laissait sa mission inachevée... le sol de la Gaule n'était pas encore complètement délivré de la domination étrangère...

Telles sont les pensées de Jeanne à cette heure où, le visage caché entre les mains, elle est assise, brisée, sur la paille de son cachot, n'ayant pas encore remarqué la présence du chanoine Loyseleur, toujours tapi dans l'ombre et guettant sa proie... Soudain la guerrière tressaille de surprise, presque d'effroi ; elle entend au milieu de l'obscurité, que son regard ne pénètre pas encore, une voix compatissante s'écrier :

– Relève le front, vierge sainte !... le Seigneur ne t'abandonnera pas !...

JEANNE DARC. – Qui me parle ?

LE CHANOINE LOYSELEUR, *se dressant sur la paille*. – Qui vous parle ? Un pauvre vieux prêtre... catholique et royaliste... victime de son dévouement à sa foi et à son roi, crimes que les Anglais ne pardonnent pas... Depuis un an et plus, je suis plongé dans ce cachot, les fers aux mains et aux pieds, ne demandant qu'une chose à mon Créateur... de me rappeler à lui !... Hélas ! j'ai tant souffert !... Mais ces souffrances, je les oublie !... ô jour divin ! je puis enfin contempler la sainte fille, la vierge inspirée du ciel, victorieuse des Anglais, libératrice de la France !...

JEANNE, *attendrie*. – Plus bas, mon père, l'on pourrait vous entendre... Je ne crains rien pour moi ; je crains pour vous.

LE CHANOINE LOYSELEUR, *avec exaltation, d'une voix éclatante*. – Que peuvent-ils contre moi, ces Anglais que j'abhorre ? Me traîner au martyre ! Oh ! je le brave ! je le désire ! je prie Dieu de me l'envoyer, le martyre ! s'il me juge digne de cette glorieuse auréole, misérable pécheur que je suis !...

JOHN, *apparaissant au guichet, feignant le courroux*. – Si tu continues de crier si fort, je te fais sangler à coups de baudrier ! vieux tonsuré ! L'on te connaît depuis longtemps, forcené royaliste... prends garde !

LE CHANOINE LOYSELEUR, *encore plus exalté*. – Coupe mes membres en morceaux ! arrache la peau de mon crâne, bête féroce ! tu ne me verras pas sourciller !... non... jusqu'à la mort je m'écrierai : Gloire à Dieu ! gloire à

Dieu !... anathème sur les Anglais, qui osent charger de fers Jeanne la sainte ! Jeanne l'inspirée !...

JOHN, *toujours au guichet.* – Le capitaine de la tour va venir, je l'instruirai du danger qu'il y a de te laisser dans le même cachot que cette sorcière, avec qui tu peux machiner des maléfices, double Satan !... Mais si d'ici là tu recommences à hurler, l'échine te cuira !... (*John se retire du guichet.*)

LE CHANOINE, *s'agitant dans ses fers, qui rendent un bruit sinistre.* – Païen !... scélérat !... idolâtre !...

JEANNE DARC, *d'une voix suppliante.* – Mon bon père, calmez-vous, n'irritez pas cet homme... il vous éloignerait de moi... Hélas ! dans ma détresse, ce me serait une grande consolation de pouvoir écouter la parole d'un prêtre du Seigneur.

LE CHANOINE LOYSELEUR, *avec contrition.* – Que Dieu me pardonne d'avoir cédé à un mouvement de colère ! je le regretterais doublement si, à cause de cela, ma sainte fille, ces méchants me séparaient de vous... (*À voix basse et feignant de regarder vers le guichet avec la crainte d'être entendu.*) J'espérais vous être utile... vous sauver, peut-être...

JEANNE DARC. – Que dites-vous, bon père ?

LE CHANOINE LOYSELEUR, *toujours à voix basse.* – J'espérais vous conseiller au sujet du procès que l'on vous intente, et vous empêcher de tomber dans les pièges que vous tendront sans doute ces indignes prêtres, vendus aux

Anglais ! Enfin, j'espérais pouvoir, ma sainte fille, vous admettre à la confession et au bonheur ineffable de la communion, dont vous avez peut-être été privée depuis longtemps, pauvre chère martyre ?...

JEANNE DARC, *soupirant*. – Depuis ma captivité, je n'ai pu approcher de la sainte table !

LE CHANOINE LOYSELEUR. – Je suis parvenu à soustraire à la vue des geôliers des hosties consacrées ; mais loin de réserver pour moi seul ce pain des anges, je vous aurais conviée à ce festin céleste...

JEANNE DARC, *joignant les mains avec un pieux ravissement*. – Ô mon père !...

LE CHANOINE LOYSELEUR, *d'une voix précipitée, mais de plus en plus basse ; il jette çà et là des regards inquiets vers le guichet*. – Les moments sont précieux, l'on va peut-être m'arracher d'ici, je ne sais si je vous reverrai jamais, sainte fille... Prêtez-moi toute votre attention, retenez mes avis, ils peuvent vous sauver. Sachez que demain, aujourd'hui, peut-être, enfin je ne sais quand !... Dieu me préserve d'avoir l'oreille de ces faux prêtres du Christ, notre divin maître !... sachez, dis-je, que vous serez traduite devant un tribunal ecclésiastique, sous l'accusation d'hérésie, de sorcellerie.

JEANNE DARC. – Les Anglais qui m'ont amenée ici prisonnière m'ont menacée de ce tribunal.

LE CHANOINE LOYSELEUR. – Malheureusement, cette menace n'est pas vaine... Hier, notre geôlier m'a dit :

« – Tu auras bientôt pour compagne de prison Jeanne la sorcière ; elle sera jugée, condamnée, brûlée comme magicienne et hérétique, par nos seigneurs les clercs, et livrée aux flammes ! »

JEANNE DARC, *frémissant*. – Mon Dieu !...

LE CHANOINE LOYSELEUR. – Qu'avez-vous, chère et sainte fille ?

JEANNE DARC, *frissonnant et accablée*. – Mon père, que Dieu me soit en aide !... Grâce à lui, je n'ai jamais à la guerre connu la peur... (*cachant sa figure entre ses mains avec un mouvement d'épouvante*) mais brûlée !... Seigneur Dieu ! brûlée !...

LE CHANOINE LOYSELEUR. – C'est affreux, pauvre chère fille ! et vous n'avez que trop raison de craindre ; le but du tribunal est de vous envoyer au bûcher !...

JEANNE DARC, *d'une voix étouffée*. – Des prêtres, pourtant !... Quel mal leur ai-je fait à ces prêtres ?...

LE CHANOINE LOYSELEUR. – Ah ! ma fille, ne blasphémez pas ce saint mot en l'appliquant à ces tigres altérés de sang et vendus aux Anglais !... Eux ! des prêtres !... Dieu juste ! (*avec dignité*) s'ils le sont, que suis-je donc, moi ?...

JEANNE DARC. – Pardon, mon bon père !

LE CHANOINE LOYSELEUR, *d'une voix empreinte d'une tendre commisération*. – Douce et chère fille, pouvez-vous redouter un mot de blâme de ma bouche ?...

Vous, l'inspirée du Tout-Puissant !... Non, non, une généreuse indignation m'emportait contre ces nouveaux pharisiens qui conspirent votre mort, comme leurs prédécesseurs des anciens temps conspiraient la mort de Jésus, notre Rédempteur !... Mais le temps me presse, revenons au procès... Je suis clerc en théologie, je sais comment procèdent les tribunaux semblables à celui devant lequel vous devez paraître ; je connais votre vie, la voix glorieuse de votre renommée m'a instruit de vos nobles actions.

JEANNE DARC, *avec abattement*. – Ah ! si j'étais restée à coudre et à filer auprès de ma pauvre mère... je ne serais pas à cette heure en danger de mort !

LE CHANOINE LOYSELEUR. – Allons, fille de Dieu ! pas de défaillance ! Le Seigneur ne vous a-t-il pas dit, par la voix de ses saintes et de son archange : « – Va, fille de Dieu ! va au secours de ton roi... tu délivreras la Gaule ! ... »

JEANNE DARC. – Oui, mon père.

LE CHANOINE LOYSELEUR. – Ces voix... vous les avez entendues ?

JEANNE DARC. – Oui, mon père.

LE CHANOINE LOYSELEUR, *avec insistance*. – Vous les avez entendues des oreilles de votre corps ?

JEANNE DARC. – Aussi bien que j'entends votre voix en ce moment, mon père.

LE CHANOINE LOYSELEUR. – Ces saintes... vous les avez vues ?

JEANNE DARC. – De même que je vous vois.

LE CHANOINE LOYSELEUR, *radieux et avec expansion*. – Ô chère fille ! tenez ce langage, d'une adorable sincérité, devant le tribunal ecclésiastique, et vous êtes sauvée !... vous aurez évité le piège infernal qui vous est tendu !...

JEANNE DARC. – Que voulez-vous dire, mon père ?

LE CHANOINE LOYSELEUR. – Écoutez-moi bien. Si pervers, si inique que soit ce tribunal de sang, il est, après tout, composé d'hommes revêtus du caractère sacré ; ils ont un certain respect à garder envers eux-mêmes et les autres. De quoi vous accusent-ils ? De sorcellerie ? d'hérésie ? Soit ! mais ils ne peuvent sans doute invoquer contre vous que deux faits capitaux : celui des voix mystérieuses entendues par vous, celui des apparitions vues par vous ; ils espèrent, à l'aide de ces deux faits, vous condamner. Comment cela ? me demanderez-vous, chère fille, dans la touchante simplesse de votre âme, comment ? Hélas ! le voici... et ils n'ont pas d'autre moyen d'arriver à leurs fins exécrables... (*Jeanne Darc redouble d'attention ; le chanoine baisse de plus en plus la voix en regardant du côté du guichet.*) Vos juges, j'en suis certain, vous diront d'un air confit et bénin : « – Jeanne, vous prétendez avoir vu sainte Marguerite, sainte Catherine et saint Michel archange, vous prétendez avoir entendu leurs voix ; ne

serait-ce point une illusion de vos sens ? En ce cas, les sens, par leur grossièreté charnelle, étant outrageusement susceptibles d'égarement, l'Église hésiterait à vous imputer à crime une erreur purement charnelle... » Eh bien ! pauvre chère fille ! (*les traits du chanoine simulent une anxiété navrante*) si, abusée par cet insidieux langage et croyant y voir une issue pour votre salut, vous répondiez : « – En effet, je n'affirme pas avoir vu les saintes et l'archange... je n'affirme pas avoir entendu leurs voix... mais je CROIS avoir vu... je CROIS avoir entendu... » si vous disiez cela, chère et sainte fille, vous seriez perdue ! ... (*Mouvement de Jeanne Darc.*) Oui, perdue... voici pourquoi : Reculer devant l'affirmation de ce que vous avez réellement vu et entendu, présenter ces faits sous les formes du doute, serait faire planer sur vous l'accusation d'un mensonge odieux, blasphématoire, hérétique au premier chef ! on vous accuserait... (*d'une voix de plus en plus menaçante*) on vous accuserait de vous être fait un jeu des choses les plus sacrées ! on vous accuserait d'avoir, grâce à ces tromperies diaboliques, abusé les populations en vous donnant pour une inspirée de Dieu, que vous outragiez d'une façon horrible et sacrilège par cette fourberie abominable ! impie !... (*D'une voix sourde, mais effrayante*) Alors, une excommunication terrible vous retranchant du corps de la sainte Église catholique comme un membre gangrené, pourri, infect ! ! vous seriez livrée au bras séculier, c'est-à-dire au bourreau, et conduite au bûcher, vous y seriez brûlée vive comme hérétique, apostate, idolâtre ! les cendres de votre corps jetées au

vent !...

JEANNE DARC, *blême d'effroi, pousse un cri déchirant.* – Ah !

LE CHANOINE LOYSELEUR, *à part.* – Le bûcher l'épouvante ; elle est à nous !... (*Il joint les mains d'un air suppliant, et du regard montre à Jeanne le guichet, où vient d'apparaître la figure de John, avec qui le prêtre échange rapidement un signe d'intelligence ; puis il ajoute, en s'adressant à Jeanne.*) Silence ! silence !... vous nous perdez tous deux !

JOHN, *d'une voix rude à travers le guichet.* – Encore du bruit et des cris !... Faut-il que j'entre pour vous mettre tous deux à la raison ?...

LE CHANOINE, *d'un ton brusque.* – Les fers de ma pauvre compagne l'ont peut-être blessée, la douleur lui aura arraché un cri involontaire.

JOHN. – Si elle gémit pour si peu, elle n'est pas au bout de ses gémissements !... Elle poussera bien d'autres cris sur le bûcher où elle sera rôtie, la sorcière !

LE CHANOINE LOYSELEUR, *semblant à peine contenir son indignation, se tourne vers le geôlier.* – Aie du moins, si tu le peux, la charité, de ne pas insulter à nos malheurs !

John s'éloigne du guichet en grommelant. Jeanne Darc, anéantie par l'épouvante, est tombée brisée sur sa paille ; mais, reprenant un peu courage après le départ du geôlier,

elle se redresse à demi et dit à son compagnon de prison : – Pardonnez-moi ma faiblesse, mon père... Hélas !... la seule pensée de cette horrible mort... (*Elle n'achève pas et pleure.*)

LE CHANOINE LOYSELEUR. – Hélas ! ma douce fille, en vous mettant crûment sous les yeux le sort affreux qui sera le vôtre, si vous tombez dans le piège que l'on vous tendra sans doute, je voulais vous montrer la salutaire importance de mes conseils.

JEANNE DARC, *essuyant ses pleurs, reprend avec l'accent d'une profonde reconnaissance.* – Dieu vous récompensera, mon bon père ! vous me témoignez une si grande pitié... Pourtant, je vous suis inconnue...

LE CHANOINE LOYSELEUR. – Inconnue ?... Vous, la gloire de la France !... vous, l'élue du Seigneur !... vous, la... (*Il s'interrompt et continue d'une voix plus basse.*) Mon Dieu !... à chaque instant je tremble que l'on vienne m'arracher d'ici... avant la fin de cet entretien... J'achève ; écoutez-moi bien, pauvre enfant ! Je vous ai démontré le péril de mort où vous courez si, abusée par de perfides suggestions et espérant vous sauver, vous répondez à vos juges, selon leur secret désir, que *vous croyez* avoir vu vos saintes vous apparaître, que *vous croyez* avoir entendu leurs voix, au lieu d'affirmer résolument, invinciblement, et toujours et sans cesse, et quoi qu'on vous dise, que vous *avez vu* des yeux de votre corps, entendu des oreilles de votre corps, sainte Catherine, sainte Marguerite et Michel archange...

JEANNE DARC. – Il en est ainsi... c'est la vérité, mon père... Je la dirai ; je n'ai jamais menti...

LE CHANOINE LOYSELEUR. – Oh ! je le sais, pauvre enfant ; mais cette vérité, il faut la confesser hautement, hardiment, à la face de vos juges... les forcer ainsi de vous croire, grâce à votre inébranlable assurance ; leur répondre, et j'insiste à dessein là-dessus : « – Oui, *j'ai vu* de mes yeux ces êtres surnaturels ; oui, *j'ai entendu* de mes oreilles ces paroles surnaturelles. » Alors, chère fille, qu'arrive-t-il ? Le tribunal, malgré son méchant vouloir, ne pouvant surprendre la moindre hésitation dans vos réponses, est forcé de reconnaître en vous la vierge sainte, l'élue, l'inspirée du ciel ! et si pervers, si dévoués aux Anglais que soient ces méchants, la vérité céleste se manifestant par votre bouche, ils sont obligés d'ajouter foi à vos paroles, leur horrible accusation tombe à néant, et ils vous remettent en liberté... Oh ! quel beau jour pour moi que celui-là, s'il m'est donné de le voir ! car, enfin, j'aurai été pour quelque chose dans votre délivrance !...

JEANNE DARC, *cédant à l'espérance*. – S'il ne faut dire que la vérité pour être sauvée, ma délivrance est assurée !... Merci à Dieu et à vous, mon bon père ! merci !
...

LE CHANOINE LOYSELEUR. – Un mot encore. Si l'on vous demande des détails circonstanciés sur la forme et la figure de vos apparitions, refusez de répondre là-dessus ; l'on pourrait tirer de vos paroles des propositions

malsonnantes. Bornez-vous à l'affirmation pure et simple de la divine réalité de vos visions et de vos révélations...

(On entend au dehors du cachot le bruit de pas nombreux, le cliquetis des armes et ces mots : – À vos postes ! à vos postes ! voilà le capitaine de la tour.)

LE CHANOINE LOYSELEUR *prête l'oreille, et dit vivement à Jeanne.* – C'est le capitaine. Le geôlier va peut-être accomplir sa menace, me faire enlever d'auprès de vous, chère fille... Il vous reste un moyen de nous revoir, demandez au capitaine l'autorisation de me prendre pour confesseur ; ainsi je pourrai, grâce aux hosties consacrées que j'ai dérobées à tous les yeux, approcher de vos lèvres le pain des anges !...

(La porte de la prison s'ouvre avec fracas ; un capitaine entre suivi de John et des geôliers.)

LE CAPITAINE, *désignant le chanoine.* – Que l'on conduise ce vieux coquin dans un autre cachot.

LE CHANOINE LOYSELEUR. – Messire capitaine, je vous en supplie ! souffrez que je reste auprès de Jeanne, ma fille en Dieu !...

LE CAPITAINE. – Si cette infâme sorcière est ta fille, tu es donc Satan le père ?

LE CHANOINE LOYSELEUR. – Par pitié ! ne nous séparez pas !

LE CAPITAINE *et* JOHN. – Hors d'ici ce prêtre de Belzébuth !...

JOHN, *brutalement, au chanoine.* – Allons, allons ! debout... dépêchons !...

Le chanoine Loyseleur se lève péniblement de sa couche de paille en faisant bruire ses fers et poussant de lamentables soupirs ; Jeanne, autant que le lui permet la longueur de la lourde chaîne, s'avance vers le capitaine et lui dit d'une voix douce et implorante :

– Messire, accordez-moi une grâce que l'on ne refuse guère aux prisonniers : permettez-moi de choisir ce saint prêtre pour confesseur.

LE CAPITAINE. – Ton confesseur sera le bourreau... truande !... ribaude !...

LE CHANOINE LOYSELEUR, *portant à ses yeux ses mains enchaînées.* – Ah ! messire capitaine, vous êtes impitoyable !...

JOHN, *au chanoine, le poussant rudement.* – Marche ! marche ! tu auras le temps de pleurer dans ton cachot !

JEANNE DARC. – Messire capitaine, ne repoussez pas ma prière... souffrez que ce bon prêtre m'entende quelquefois en confession ?

LE CAPITAINE *feint de se laisser attendrir, échange à la dérobée un regard avec le chanoine, et dit à Jeanne.* – Je prendrai les ordres du comte de Warwick ; mais quant à présent... (à John) emmenez ce prêtre.

LE CHANOINE LOYSELEUR, *suivant les geôliers.* – Courage, noble Jeanne ! courage, ma chère fille !... et

surtout, souvenez-vous de mes conseils... (*Il sort.*)

JEANNE DARC, *les larmes aux yeux*. – Dieu me garde de les oublier !... Que le Seigneur vous conserve, bon père !... (*Elle retombe accablée sur sa couche de paille.*)

LE CAPITAINE, *s'adressant à John*. – Enlevez les fers de la prisonnière, on va la conduire là-haut... le tribunal est assemblé.

JEANNE DARC se dresse et frissonne involontairement. – Déjà ! mon Dieu !... déjà !...

LE CAPITAINE, *avec un éclat de rire féroce*. – Enfin... tu trembles, sorcière !... Ta bravoure, c'était l'assistance des démons !...

Jeanne Darc sourit avec un amer dédain : John et un autre geôlier s'approchent d'elle afin de la délivrer des fers qu'elle porte à la ceinture et aux pieds. Elle tressaille de dégoût et devient pourpre de pudique honte en sentant les mains de ces hommes toucher, en les déferrant, son corps et ses membres par dessus ses habits, presque en lambeaux ; puis, blessée, non dans un vain orgueil, mais dans sa dignité, à la pensée de paraître devant ses juges presque vêtue de haillons, elle dit au capitaine : – Messire, j'ai là, dans ce coffret, un peu de linge et d'autres vêtements ; veuillez, ainsi que vos hommes, sortir pendant quelques instants, afin que je puisse m'habiller.

LE CAPITAINE, *éclatant de rire*. – Nous, sortir ? pour qu'à notre retour nous te trouvions envolée par quelque

magie !... Non, non ! De par le diable, ton patron ! si tu veux changer d'habits, changes-en devant nous, et au lieu de quelques instants, je t'accorderai tout le temps que tu voudras pour ta toilette... je t'aiderai même si tu le veux, ma belle sorcière !...

JEANNE DARC *rougit de confusion, et répond d'une voix ferme.* – Allons au tribunal... Que Dieu me soit en aide !...

L'AUTEUR

AUX ABONNÉS DES MYSTÈRES DU PEUPLE

CHERS LECTEURS,

Un mot encore avant de vous faire assister au procès de Jeanne Darc. Nous sommes resté jusqu'ici dans la plus scrupuleuse réalité, ainsi que vous avez pu vous en convaincre par les textes cités dans notre première lettre, servant d'introduction à ce récit ; les notes de renvoi aux chroniqueurs assureront encore votre conviction. Les actes, les paroles, les sentiments, attribués à l'héroïne gauloise sont *textuellement* historiques ; il n'a pu en être ainsi, non des actes, non des sentiments (ils sont parfaitement conformes à la vérité), mais *des paroles* prêtées aux personnages secondaires de notre légende, les contemporains ne les ayant pas toutes recueillies comme celles de la Pucelle. Lors de son procès, au contraire, les interrogatoires, les réquisitoires de ses juges, leurs admonitions, leurs délibérations, leurs arrêts, ont été aussi scrupuleusement relatés que les réponses de

l'accusée dans la *minute originale du procès*, publiée par M. Jules Quicherat dans l'excellent ouvrage dont je vous ai déjà entretenus.

« Les greffiers (dit M. Jules Quicherat dans sa *Notice littéraire sur le procès de condamnation*, vol. V, p. 387), les greffiers délivrèrent cinq expéditions du procès... toutes les cinq furent attestées par *Manchon*, *Boisguillaume* et *Taquel*, et munies du sceau des juges. Indépendamment de cette formalité, Boisguillaume parapha tous les feuillets de ces minutes, depuis le premier jusqu'à la fin de ces écritures authentiques... Aujourd'hui – ajoute plus loin M. Jules Quicherat – il existe trois manuscrits de ces minutes du procès à Paris ; on les décrira tout à l'heure, en même temps que les nombreuses copies qui en ont été tirées, etc., etc. »

Donc, chers lecteurs, grâce aux patriotiques et savants travaux de M. Quicherat, qui a publié, d'après les manuscrits authentiques, la *Minute originale du procès*, soit en latin, soit en français, il n'y aura pas, dans la suite de notre récit, *un seul mot prononcé*, soit par Jeanne Darc, soit par ses accusateurs ou par ses juges, *qui n'ait été dit par elle ou par eux*, PAS UN MOT, entendez-vous ; aussi vous partagerez, nous l'espérons, notre profonde émotion, notre pieux respect, en lisant les réponses de la paysanne de Domrémy, qui souvent atteignent au sublime. Nous avons cru inutile, en cette partie de notre œuvre, de renvoyer aux sources par des notes ; les paroles de Jeanne ou de ses juges étant citées TEXTUELLEMENT, il

eût fallu un renvoi à chaque ligne. Mais afin de constater l'irrécusable autorité de notre récit, et désirant faciliter l'épreuve contradictoire ou les recherches auxquelles plusieurs d'entre vous, chers lecteurs, seraient tentés de se livrer, nous vous indiquerons sommairement le numéro des pages où vous trouverez les textes authentiques français ou latins.

PROCÈS DE JEANNE DARC, *publié pour la première fois d'après les manuscrits de la Bibliothèque Royale, suivi de tous les documents historiques qu'on a pu réunir, et suivis de notes et éclaircissements*, par JULES QUICHERAT. (Paris, Jules Renouard, 6, rue de Tournon. M.DCCC.LXI)

1^{er} JUGEMENT.

« 21 février 1431. – Réquisitoire du promoteur du procès, p. 13, t. I. – Première exhortation faite à Jeanne, p. 14. – Premier interrogatoire, p. 48.

» 23 février. – Troisième interrogatoire, p. 58.

» 24 février. – Quatrième interrogatoire, p. 68.

» 1^{er} mars. – Cinquième interrogatoire, p. 80.

» 3 mars. – Sixième interrogatoire, p. 108.

» 27 mars. – Acte d'accusation signifié à Jeanne, p. 195.

» 28 avril. – Exhortation faite à Jeanne, p. 374.

» 2 mai. – Admonition publique adressée à Jeanne, p. 381.

» 9 mai. Délibération sur la question de savoir si Jeanne doit être soumise à la torture, p. 399.

» 13 mai. – Conclusion de la précédente délibération, p. 402.

» 24 mai. – Prédication publique et abjuration de Jeanne, p. 422. – Teneur de l'abjuration en français, p. 447. – Sentence portée après l'abjuration, p. 450. »

2^e JUGEMENT.

« 28 mai. – Jeanne accusée d'être relapse, p. 453.

» 29 mai. – Délibération sur la question de savoir si Jeanne doit être brûlée comme relapse, p. 459.

» 30 mai. – Sentence et condamnation définitive de Jeanne, prononcées publiquement, p. 469. – Supplice. – Attestation idiographe des notaires constitués pour le procès, p. 475. »

*

* *

Vous le voyez, par ces notes analytiques, chers lecteurs, Jeanne subit six interrogatoires depuis le 21 février jusqu'au 3 mars 1431. Tout en conservant les réponses qui mettent le plus en lumière l'admirable caractère de la victime, nous avons cru devoir fondre, réduire les six séances en deux, afin d'éviter d'innombrables redites ; car les juges, ou plutôt les bourreaux de l'héroïne, prirent à tâche de la fatiguer, de la

harceler, de la troubler, en l'enlaçant dans un réseau de mille subtilités théologiques, en lui posant vingt fois les mêmes questions, insidieusement renouvelées, afin d'obtenir de sa loyauté, de sa candeur, des aveux que ces prêtres déclarèrent ensuite *malsonnants et damnables*. Ils poursuivirent ainsi opiniâtrement leurs interrogatoires, sans pitié pour les souffrances morales et physiques de Jeanne Darc, plus tard affaiblie par les suites d'une cruelle maladie due, selon de flagrantes probabilités, à un empoisonnement dont l'évêque Pierre Cauchon aurait prémédité la tentative, afin de se débarrasser promptement et obscurément de la captive. Nous lisons, t. III, p. 49, de l'ouvrage de M. Quicherat, la déposition du médecin appelé pour donner des soins à Jeanne ; il dit, après avoir cru remarquer des symptômes d'empoisonnement :

« ... J'ai visité la Pucelle en prison, en présence du chanoine *Pierre d'Estivet* et de *Guillaume de la Chambre*, je l'ai trouvée couchée les fers aux jambes ; j'ai touché son poulx et je l'ai interrogée sur la cause de sa maladie. La prisonnière m'a répondu : – *J'ai mangé d'une carpe que l'évêque de Beauvais m'a envoyée ; et je crois que c'est là ce qui m'a rendue malade*. – Tais-toi, ribaude ! – s'écrie Pierre d'Estivet (l'un des prêtres-juges !...) tais-toi ! Tu as mangé des fèves ; c'est cela qui t'a été contraire. – Non, je n'ai pas mangé de fèves, – répondit Jeanne. *Et de nouveau elle vomit avec de grandes douleurs*, tandis que d'Estivet et des Anglais qui se trouvaient là injuriaient

encore Jeanne, l'appelant paillard et p..... (*paillardam et putanam*)... ce qui la fit beaucoup pleurer. »

Jugez par ce fait, chers lecteurs, des ignominies, des injures, des outrages, dont la pauvre martyre fut accablée durant sa captivité. Ce n'est pas tout : ses implacables ennemis dépassèrent les dernières limites de la noirceur et de la férocité. Vous connaissez la délicate et virginale pudeur de Jeanne ; cette pudeur l'avait conseillée de prendre des vêtements d'homme, puisqu'elle devait désormais vivre et guerroyer avec des gens d'armes. Elle conserva dans son cachot ces vêtements masculins, ne les quittant ni jour ni nuit, espérant ainsi pouvoir mieux se défendre d'une violence infâme qu'elle redoutait ; or, entre autres péchés mortels dont le tribunal ecclésiastique accusait Jeanne, on lui reprochait d'avoir abandonné le costume de son sexe. Vint le jour où, abjurant ses erreurs, ses *crimes* (vous verrez la cause et les conséquences de cette abjuration), elle jura sur les saints Évangiles de reprendre et de ne plus quitter désormais ses habits de femme... Le lendemain du jour où elle les eut revêtus, on exerça sur elle UNE TENTATIVE DE VIOL !... Vous ne croyez pas à une telle horreur, chers lecteurs ? Lisez ces paroles de l'un des déposants à ce sujet :

« ... Si, après avoir renoncé et abjuré, Jeanne a repris ses habits d'homme, c'est que les Anglais lui avaient fait ou fait faire en la prison *beaucoup d'outrages lorsqu'elle eut repris ses habits de femme* ; et, de fait, je l'ai vue éplorée, son visage plein de larmes, défiguré, en telle sorte

que j'en eus compassion... » (T. III, p. 5, QUICHERAT.)

Plus loin, un autre témoin dépose :

« ... Et celui qui parle sait de certain que, de jour et de nuit, Jeanne était couchée ferrée par la ceinture et par les jambes de deux paires de chaînes traversant les pieds de son lit et tenant à une grosse pièce de bois. Il dépose que la pauvre Pucelle lui révéla (à lui son confesseur) qu'après son abjuration on l'avait, en prison, violemment tourmentée, molestée, battue et deschoulée, UN MILORD D'ANGLETERRE L'AYANT VOULU FORCER (violer) ; *et pour ce, elle avait repris ses habits d'homme.* » (T. III, p. 7.)

Oui, Jeanne, après cette tentative de viol, reprit ses habits d'homme, malgré son serment... Cette récidive fut l'une des causes capitales de sa condamnation à mort !

Un mot encore, chers lecteurs, sur l'évêque de Beauvais, PIERRE CAUCHON, et le *chanoine* NICOLAS LOYSELEUR, d'abominable mémoire, tous deux instigateurs des iniquités dont fourmille ce procès ecclésiastique. Vous venez de voir à l'œuvre ces deux prêtres, vous les y verrez encore. Vous croyez peut-être à quelque exagération de notre part ? Lisez et jugez :

« ... Pierre Cauchon, évêque de Beauvais, depuis qu'il fut retiré à Rouen devint l'âme damnée des princes d'Angleterre ; ils exploitèrent à leur profit son ambition désordonnée ; ils se firent payer, par sa complaisance dans le procès de la Pucelle, l'expectative qu'il avait

d'occuper l'archevêché de Rouen, alors en vacance. La promesse qu'il avait reçue d'eux est constatée par les publications récentes de sir Harris Nicolas (*Proceedings and ordinances of the privy concil of England, London 1845*). On lit au tome IV de ce recueil, p. 10, une délibération conçue en ces termes : Il a été convenu que l'on écrirait une lettre, sous le sceau privé, adressée au souverain pontife, afin d'obtenir de lui la translation de PIERRE CAUCHON, évêque de Beauvais, au siège métropolitain de l'archevêché de Rouen. » (AP. JULES QUICHERAT, t. I, p. 1-2.)

Vous avez frémi d'horreur, chers lecteurs, à la pensée de cette machination diabolique : – « Feindre de la compassion pour Jeanne Darc, afin de capter sa confiance et de lui dicter des réponses qui pouvaient la perdre ! » – Cette exécrable trame n'a été que trop habilement ourdie. Citons encore :

GUILLAUME COLLET dépose : « – Que maître Nicolas Loyseleur, *feignant d'être prisonnier et du parti du roi de France*, entra souvent dans le cachot de Jeanne, l'engageant à ne pas croire aux gens d'Église qui l'interrogeaient, et à se défier d'eux, parce que, si elle s'y fiait, elle serait perdue... *L'évêque de Beauvais autorisait la conduite de maître Nicolas Loyseleur, sans quoi celui-ci n'eût pas ainsi agi de lui-même.* » (T. III, p. 162.)

NICOLAS DE HOUPEVILLE dépose : – « Que souvent des hommes feignant d'appartenir au parti royaliste furent secrètement introduits auprès de Jeanne,

afin de la persuader de ne pas se soumettre à l'Église... *Maître Nicolas Loyseleur était l'un de ces séducteurs (seductoribus).* » (T. III, p. 173.)

Enfin la victime est condamnée ! Les capitaines anglais, non moins impatients de son supplice que le clergé, attendaient la sentence au dehors de l'enceinte du tribunal ; l'évêque Pierre Cauchon sort radieux, triomphant, et se frottant les mains, il dit joyeusement aux Anglais en parlant leur langage : – « FAREWELL... C'EST FINI... FAITES BONNE CHÈRE !... » (T. III., 5.)

Et maintenant, chers lecteurs, si épouvantable que vous paraîtra, que sera la procédure de ce tribunal ecclésiastique, ce tribunal de perfidie, de vengeance, de scélératesse, de ténèbres et de sang... souvenez-vous, nous vous le répétons, souvenez-vous qu'il N'EST PAS UN SEUL MOT qui n'ait été prononcé par Jeanne Darc ou ses bourreaux !

EUGÈNE SUE.

Annecy-le-Vieux (Savoie), 20 octobre 1855.

LE PROCÈS DE JEANNE DARC

Le tribunal ecclésiastique devant qui Jeanne Darc doit paraître est assemblé dans l'ancienne chapelle du vieux château de Rouen ; les voûtes, les murs, les piliers, sont noircis par le temps. Il est huit heures ; la pâle clarté de cette matinée de février, glaciale et brumeuse, pénètre dans la vaste nef par une seule fenêtre ogivale, pratiquée dans l'épaisse muraille derrière l'estrade où siègent les prêtres-juges, présidés par l'évêque PIERRE CAUCHON. À gauche du tribunal se trouve la table des greffiers, chargés de reproduire la minute de l'interrogatoire et des réponses de l'accusée ; en face de cette table, le siège de *Pierre d'Estivet*, promoteur du procès. Rien de plus sinistre que l'aspect de ces hommes ; ils ont, afin de se préserver du froid, endossé de longues robes fourrées dont le capuchon rabattu cache presque entièrement leur visage. Ils tournent le dos à l'unique fenêtre, qui jette dans la chapelle un jour blafard, et sont complètement dans l'ombre ; un reflet de lumière blanchâtre effleure la crête de leurs cagoules noires et glisse sur leurs épaules. L'évêque de Beauvais est revêtu de ses habits sacerdotaux.

Voici les noms des juges assistant à cette première séance ; ils ont de nombreux assesseurs chargés de les suppléer au besoin. Les prêtres de l'Université de Paris sont en partie réservés pour les autres audiences. Voici les noms de ces infâmes ; ne les oubliez jamais, fils de Joel, ces noms doivent être écrits dans la mémoire des hommes en lettres de sang :

PIERRE DE LONGUEVILLE, *abbé de la Sainte-Trinité de Fécamp* ; – JEAN HULOT DE CHATILLON, *archidiacre d'Évreux* ; – JACQUES GUESDON, *de l'ordre des Frères mineurs* ; – JEAN LEFÈVRE, *moine augustin* ; – MAURICE DU QUESNAY, *prêtre professeur en théologie* ; – GUILLAUME LÉBOUCHEUR, *prêtre docteur en droit canon* ; – GUILLAUME DE CONTI, *abbé de la Trinité du mont Sainte-Catherine* ; – BONNEL, *abbé de Corneilles* ; – JEAN GARIN, *archidiacre du Vexin français* ; – RICHARD DE GRONCHET, *chanoine de la collégiale de la Saussaye* ; – PIERRE MINIER, *prêtre bachelier en théologie* ; – RAOUL SAUVAGE, *de l'ordre de Saint-Dominique* ; – ROBERT BARBIER, *chanoine de Rouen* ; – DENIS GASTINEL, *chanoine de Notre-Dame-la-Ronde* ; – JEAN LEDOUX, *chanoine de Rouen* ; – JEAN BASSET, *chanoine de Rouen* ; – JEAN BRUILLOT, *chanoine de la cathédrale de Rouen* ; – AUBERT MOREL, *chanoine de Rouen* ; – JEAN COLOMBELLE, *chanoine de Rouen* ; – LAURENT DUBUST, *prêtre licencié en droit canon* ; – RAOUL AUGUY, *chanoine de Rouen* ; – ANDRÉ MARGUERIE, *archidiacre du Petit-*

Caux ; – JEAN ALESPÉE, *chanoine de Rouen* ; – GEOFFROY DE CROTAY, *chanoine de Rouen* ; – GILLES DES CHAMPS, *chanoine de Rouen* ; – JEAN LEMAÎTRE, *vicaire et inquisiteur de la foi* ; enfin, NICOLAS LOYSELEUR, *chanoine de Rouen*, qui cache complètement, et pour cause, son visage sous sa cagoule. – Les greffiers, THOMAS DE COURCELLES, MANCHON, TAQUEL et BOISGUILLAUME, sont à leur table, prêts à minuter le procès ; le chanoine PIERRE D'ESTIVET, promoteur, est à son siège ; les membres du tribunal ecclésiastique viennent de prendre place.

L'ÉVÊQUE PIERRE CAUCHON, *se levant*. – Mes très-chers frères, Pierre d'Estivet, promoteur de la cause, va exposer brièvement notre requête. (*Il se rasseoit.*)

LE CHANOINE PIERRE D'ESTIVET *se lève, prend sur sa table un parchemin et lit*. – « Nous, Pierre Cauchon, évêque de Beauvais par la miséricorde divine, métropolitain de la ville et du diocèse de Rouen, nous vous avons convoqués, mes très-chers frères, au nom du vénérable et révérendissime chapitre de la cathédrale, pour examiner et juger les faits ci-après expliqués.

» À l'auteur, au consommateur de la foi, Notre-Seigneur Jésus-Christ, salut !

» Une certaine femme, vulgairement appelée *Jeanne-la-Pucelle*, a été prise et faite prisonnière à Compiègne, dans le ressort de notre diocèse de Beauvais, par des soldats de notre très-chrétien et sérénissime maître

Henri VI, roi d'Angleterre et des Français.

» Ladite femme étant, à nos yeux, véhémentement soupçonnée d'hérésie, et notre devoir étant de lui intenter un procès en matière de foi, nous avons requis et exigé qu'icelle femme nous fût livrée et envoyée ; nous, évêque, instruit par la clameur publique des faits et gestes de ladite Jeanne, faits et gestes attentatoires, non seulement à notre foi, mais à celle de la France et de la chrétienté tout entière, voulant, en cette matière, procéder avec diligence, mais avec maturité, nous avons décrété que ladite Jeanne serait appelée par-devant nous et interrogée sur ses faits et gestes, ainsi que sur des propositions concernant la foi, et l'avons citée à comparoir devant nous, dans la chapelle du château de Rouen, cejourd'hui, 20 février 1431, à huit heures du matin, afin qu'elle eut à répondre aux accusations portées contre elle. » (*Le promoteur se rasseoit.*)

L'ÉVÊQUE PIERRE CAUCHON. — Introduisez l'accusée.

Deux appariteurs vêtus de robes noires sortent de la chapelle et rentrent un moment après, amenant Jeanne Darc entre eux deux. La guerrière, jadis si résolue, si sereine en ces jours de combat où, revêtue de sa blanche armure, chevauchant sur son ardent cheval de bataille, elle marchait aux ennemis, son étendard déployé ; la guerrière frissonne de peur à la vue de ce tribunal de prêtres à demi cachés dans l'ombre de la chapelle, laissant à peine apercevoir leurs traits sous leurs cagoules, muets,

immobiles, ressemblant à des fantômes noirs ; elle se rappelle les paroles, les conseils du chanoine Loyseleur, dont elle est loin de soupçonner la présence parmi ses juges. Le souvenir de ces paroles, de ces conseils, la rassure et l'effraye à la fois ; le chanoine, en lui donnant le moyen d'échapper aux pièges qu'elle doit redouter, l'a prévenue que le tribunal était d'avance résolu de la livrer au bûcher. Cette pensée jette d'abord le trouble, la frayeur, dans l'esprit de la prisonnière, affaiblie déjà par tant de misères, par tant d'afflictions ; elle sent ses genoux chanceler à ses premiers pas dans la chapelle, et, obligée de s'appuyer sur le bras de l'un des appariteurs, elle s'arrête durant un moment. Les prêtres-juges, à l'aspect de cette jeune fille, à peine âgée de dix-neuf ans, encore si belle, malgré sa pâleur, sa maigreur et ses habits presque en lambeaux, la contemplent avec une sombre curiosité, mais n'éprouvent ni intérêt, ni pitié pour l'héroïne de tant de victoires. Au point de vue politique et religieux, elle est pour eux une ennemie ; leur animadversion contre elle étouffe tout sentiment humain. Ses hauts faits, son génie, sa gloire, les irritent d'autant plus qu'ils ont conscience de l'abominable crime dont ils vont se rendre complices par ambition, par fanatisme d'orthodoxie, par cupidité ou par haine de parti. Jeanne Darc, dominant enfin son émotion, reprend courage et s'avance entre les deux appariteurs ; ils la conduisent jusqu'au pied du tribunal et se retirent. Elle n'ose lever les yeux sur ses juges, ôte respectueusement son chaperon, qu'elle conserve à sa main, s'incline et reste debout devant l'estrade.

L'ÉVÊQUE CAUCHON, *se levant.* – Jeanne, approchez... (*Elle s'approche.*) Notre devoir de conservateur et de soutien de la foi catholique, avec l'aide de Notre-Seigneur Jésus-Christ, nous engage à vous avertir charitablement que, pour accélérer le jugement de votre procès et pour le soulagement de votre âme, vous devez dire la vérité, toute la vérité ; enfin, répondre sans subterfuge à nos interrogations. Vous allez jurer sur les saintes Écritures de dire la vérité. (*À l'un des appariteurs.*) Apportez un missel.

L'homme noir apporte un lourd missel et le présente à Jeanne Darc.

L'ÉVÊQUE CAUCHON. – Jeanne, à genoux... jurez sur ce missel de dire la vérité.

JEANNE DARC, *avec défiance et appréhension.* – J'ignore sur quoi vous voulez m'interroger, messires ? peut-être me ferez-vous de telles questions que je ne saurais y répondre ?

L'ÉVÊQUE CAUCHON. – Vous jurerez de répondre sincèrement sur ce que nous demanderons concernant votre foi... et autres choses...

JEANNE *s'agenouille, pose ses deux mains sur le missel.* – Je jure de dire la vérité.

L'ÉVÊQUE CAUCHON. – Quels sont vos prénoms ?

JEANNE DARC. – En Lorraine, l'on m'appelait Jeannette... depuis mon arrivée en France, on m'appelle

Jeanne.

L'ÉVÊQUE CAUCHON. – Où êtes-vous née ?

JEANNE DARC. – Au village de Domrémy, dans la vallée de Vaucouleurs.

L'ÉVÊQUE CAUCHON. – Quels sont les noms de votre père et de votre mère ?

JEANNE DARC, *avec émotion*. – Mon père s'appelle Jacques Darc... ma mère, Ysabelle Romée.

L'ÉVÊQUE CAUCHON. – En quel lieu avez-vous été baptisée ?

JEANNE DARC. – En l'église de Domrémy.

L'ÉVÊQUE CAUCHON. – Quels ont été vos parrain et marraine ?

JEANNE DARC. – Mon parrain se nommait Jean Lingué, ma marraine, Sybille. (*À ce souvenir, une larme roule dans ses yeux.*)

L'ÉVÊQUE CAUCHON. – Cette femme prétendait avoir vu les fées... Ne passait-elle pas pour être devineresse et sorcière ?

JEANNE DARC, *d'une voix plus assurée*. – Ma marraine était bonne et sage femme.

L'ÉVÊQUE CAUCHON. – Quel prêtre vous a baptisée ?

JEANNE DARC. – Maître Jean Minet, notre curé.

L'ÉVÊQUE CAUCHON. – Quel âge avez-vous ?

JEANNE DARC. – Dix neuf ans bientôt.

L'ÉVÊQUE CAUCHON. – Savez-vous votre *Pater Noster* ?

JEANNE DARC. – Ma mère me l'a appris. (*Elle soupire.*)

L'ÉVÊQUE CAUCHON. – Vous engagez-vous à ne pas tâcher de vous échapper du château de Rouen, sous peine de passer pour hérétique, puisque votre tentative d'évasion prouverait que vous voulez fuir notre tribunal ?

JEANNE DARC *garde pendant un moment le silence, réfléchit, et son assurance revenant peu à peu, elle répond d'une voix ferme.* – Je ne prends pas cet engagement ; je ne veux promettre de ne pas essayer de m'échapper.

LE DOMINICAIN RAOUL SAUVAGE, *d'un ton menaçant.* – Alors, on doublera vos chaînes pour vous empêcher d'essayer de fuir !

JEANNE DARC. – Il est permis à tout prisonnier de tâcher de s'échapper de sa prison.

L'ÉVÊQUE CAUCHON, *sévèrement, après s'être consulté à voix basse avec quelques-uns des juges placés près de lui.* – Ouïes et entendues les paroles de rébellion de ladite Jeanne, nous commettons particulièrement à sa garde le noble homme *Jean le Gris*, garde de notre sire le roi d'Angleterre et de France, et adjoignons à Jean le Gris les écuyers *Berwick* et *Talbot*,

gens d'armes anglais, tous trois chargés de la garde de la prisonnière, et de ne permettre à personne de s'approcher d'elle ni de lui parler sans notre permission. (*S'adressant au tribunal.*) Ceux de nos très-chers frères qui ont quelques questions à adresser à l'accusée peuvent les lui poser.

UN JUGE. – Jeanne, vous jurez de dire toute la vérité ?

JEANNE DARC, *avec dignité*. – J'ai déjà juré... cela suffit ; je ne mens jamais !

LE JUGE. – Avez-vous, dans votre enfance, appris à travailler ?

JEANNE DARC. – Ma mère m'a appris à coudre et à filer.

UN AUTRE JUGE. – Aviez-vous un confesseur ?

JEANNE DARC. – Oui, le curé de notre paroisse.

LE JUGE. – Avez-vous confessé à votre curé ou à un autre homme d'Église vos révélations ?

JEANNE DARC. – Non.

(*Les prêtres échangent entre eux des regards significatifs et quelques paroles à voix basse.*)

LE JUGE *reprend*. – Pourquoi ce silence envers votre curé ?

JEANNE DARC. – Si j'avais ébruité mes apparitions, mon père et ma mère se seraient opposés à mon entreprise.

UN AUTRE JUGE. – Croyez-vous avoir commis un péché en quittant votre père et votre mère, contrairement à ce précepte de l'Écriture : « Tes père et mère honoreras ? ... »

JEANNE DARC. – Je ne leur avais jamais désobéi avant de les quitter... mais je leur ai écrit ; ils m'ont pardonné...

LE JUGE. – Ainsi, vous croyez pouvoir violer sans péché les commandements de l'Église ?

JEANNE DARC. – Dieu me commandait d'aller au secours d'Orléans ; j'aurais été fille de roi... que je serais partie !

L'ÉVÊQUE CAUCHON, *jetant sur le tribunal un regard significatif*. – Vous prétendez, Jeanne, avoir eu des révélations, des visions... à quel âge cela vous serait-il advenu ?

JEANNE DARC. – J'avais treize ans et demi. Il était midi, en été, j'avais jeûné la veille ; j'ai entendu *la voix* comme si elle venait de l'église, et, en même temps, j'ai vu une grande clarté dont j'ai été éblouie.

L'ÉVÊQUE CAUCHON, *lentement et pesant chacun de ses mots*. – Vous dites avoir entendu des voix... en êtes-vous bien certaine ?

JEANNE DARC, *à part*. – Voilà le piège dont ce bon prêtre m'a avertie... j'y échapperai en disant la vérité... j'ai juré de la dire... (*Haut*.) J'ai entendu ces voix comme

j'entends la vôtre, messire évêque.

L'ÉVÊQUE CAUCHON. – Vous affirmez cela ?

JEANNE DARC. – Oui, messire, parce que cela est la vérité.

L'ÉVÊQUE CAUCHON *promène un regard triomphant sur le tribunal, ce regard est compris ; il se tait un moment de silence. (Aux greffiers.)* – Vous avez textuellement minuté la réponse de l'accusée ?

UN GREFFIER. – Oui, monseigneur.

UN JUGE. – Et en France, Jeanne, avez-vous de nouveau entendu ces voix ?

JEANNE DARC. – Oui.

UN AUTRE JUGE. – Selon vous, d'où venaient ces voix ?

JEANNE DARC, *avec un accent de conviction profonde.* – De Dieu !

UN JUGE. – Qu'en savez-vous ?

UN AUTRE JUGE. – En quelles circonstances avez-vous été prise à Compiègne ?

AUTRE JUGE. – Qui vous a dicté la lettre adressée par vous aux Anglais ?

Ces questions incohérentes se croisant coup sur coup, dans le but de troubler les réponses de Jeanne Darc, elle garde un moment le silence et reprend :

– Si vous m'interrogez tous à la fois, messires, je ne

pourrai vous répondre à chacun.

L'ÉVÊQUE CAUCHON. – Enfin, qui vous porte à croire que les voix dont vous parlez étaient divines ?

JEANNE DARC. – Elles me disaient de me conduire en honnête fille, et qu'avec l'aide de Dieu je sauverais la France !

UN JUGE. – Vous a-t-il été révélé que si vous perdiez votre virginité, vous perdriez votre bonheur à la guerre ?

JEANNE DARC, *rougissant*. – Cela ne m'a pas été révélé.

LE JUGE. – Est-ce à l'ange saint Michel que vous avez promis de rester pucelle ?

JEANNE, *avec une chaste impatience*. – C'est à mes saintes que j'ai fait mon vœu !

UN AUTRE JUGE. – Ainsi, les voix de vos saintes vous ont ordonné de venir en France ?

JEANNE DARC. – Oui, pour son salut et pour celui du roi.

L'ÉVÊQUE CAUCHON. – À cette époque, n'avez-vous pas eu l'apparition de sainte Catherine et de sainte Marguerite, à qui vous attribuez ces voix ?

JEANNE DARC. – Oui.

L'ÉVÊQUE CAUCHON, *lentement*. – Vous êtes certaine d'avoir vu cette apparition ?

JEANNE DARC. – Je l'ai vue aussi bien que je vous

vois, messire.

L'ÉVÊQUE CAUCHON. – Vous l'affirmez ?

JEANNE DARC. – Je l'affirme.

Nouveau et profond silence parmi les prêtres ; plusieurs prennent des notes, d'autres échantent à voix basse quelques paroles.

UN JUGE. – À quoi avez-vous reconnu que celles que vous nommez sainte Catherine et sainte Marguerite étaient des saintes ?

JEANNE DARC. – À leur sainteté.

L'ÉVÊQUE CAUCHON. – L'archange saint Michel vous est-il aussi apparu ?

JEANNE DARC. – Oui.

UN JUGE. – Comment était-il vêtu ?

JEANNE DARC, *se rappelant les conseils du chanoine Loyseleur*. – Je n'en sais rien...

LE JUGE. – Vous ne répondez pas ? L'ange était donc tout nu ?

JEANNE DARC, *rougissant*. – Croyez-vous que Dieu n'avait pas de quoi le vêtir ?

L'ÉVÊQUE CAUCHON. – Vous parlez bien hardiment ; vous croyez-vous donc présentement en la grâce de Dieu ?

JEANNE DARC. – Si je n'y suis pas, que Dieu m'y mette... si j'y suis, qu'il m'y conserve... (*D'une voix haute et ferme.*) Mais retenez bien ceci : vous êtes mes juges,

vous prenez une grande charge en m'accusant... et à moi, le fardeau m'est léger !...

Ces nobles paroles, prononcées par la guerrière avec la conviction de son innocence et témoignant sa méfiance à l'égard de ses juges, annoncent un changement survenu dans son esprit depuis le commencement de son interrogatoire. Elle venait d'invoquer secrètement ses *voix*... les voix de sa conscience et de sa foi ; elles lui avaient répondu : « – Va, ne crains rien, réponds hardiment à ces faux et méchants prêtres... tu n'as rien à te reprocher... Dieu est avec toi... il ne t'abandonnera pas ! ... »

Raffermie par cette pensée, par cette espérance, l'héroïne redresse le front, son pâle et beau visage se colore légèrement, ses grands yeux noirs s'attachent résolument sur l'évêque... elle pressent qu'il est son ennemi mortel. Les prêtres-juges remarquent l'assurance croissante de l'accusée, un instant auparavant si timide, si abattue ; cette transformation est d'un favorable augure pour leurs projets. Jeanne Darc, dans sa fière animation, peut et doit laisser échapper des aveux qu'elle eût renfermés en demeurant réservée, craintive et défiante. Le prélat, malgré sa scélératesse, sent peser sur lui le brillant et pur regard de l'accusée ; il baisse les yeux et continue l'interrogatoire en consultant un parchemin :

– Ainsi, Jeanne, c'est par ordre de vos voix que vous êtes allée trouver à Vaucouleurs un certain capitaine, nommé Robert de Baudricourt ? lequel capitaine vous a

donné une escorte chargée de vous conduire devers votre roi, à qui vous avez promis la levée du siège d'Orléans ?

JEANNE DARC. – Oui.

L'ÉVÊQUE CAUCHON. – Reconnaissez-vous avoir dicté une lettre adressée au duc de Bedford, régent d'Angleterre, et à d'autres illustres capitaines ?

JEANNE DARC. – J'ai dicté cette lettre à Poitiers.

L'ÉVÊQUE CAUCHON. – Dans cette missive, vous menaciez les Anglais de les faire occire ?

JEANNE DARC. – Oui... s'ils ne retournaient pas dans leur pays, et s'ils continuaient de faire endurer misère sur misère au pauvre peuple de France !

L'ÉVÊQUE CAUCHON. – Cette lettre n'était-elle pas écrite par vous sous l'invocation de Notre-Seigneur Jésus-Christ et de sa Mère immaculée la sainte Vierge ?

JEANNE DARC. – Je faisais écrire, en tête des lettres que je dictais : *Jesus Maria*, en guise de prière... Était-ce donc un mal ?

L'ÉVÊQUE CAUCHON *ne répond rien, jette un regard oblique sur le tribunal ; plusieurs de ses membres relatent sur leurs tablettes la dernière réponse de l'accusée, réponse de la dernière gravité, à en jurer par leur empressement à la noter. Le prélat poursuit ainsi. –* De quelle façon signiez-vous les lettres dictées par vous ?

JEANNE DARC. – Je ne sais pas écrire ; je mettais pour signature au bas du parchemin ma croix en Dieu...

Cette seconde réponse, non moins dangereuse que la première, est notée avec un égal empressement par les prêtres ; il se fait un profond silence. L'évêque semble interroger les greffiers du regard et leur demander s'ils ont achevé de minuter les paroles de l'accusée, paroles auxquelles il attache une importance capitale ; puis, s'adressant à l'héroïne :

– Après plusieurs combats, vous avez forcé les Anglais de lever le siège d'Orléans ?

JEANNE DARC. – Mes voix m'ont conseillée... j'ai combattu... Dieu nous a donné la victoire !

UN JUGE. – Si ces voix sont celles de sainte Marguerite et de sainte Catherine, ces saintes haïssent donc les Anglais ?

JEANNE DARC. – Ce que Dieu hait, elles le haïssent... ce qu'il aime, elles l'aiment !

UN AUTRE JUGE. – Alors, Dieu aime les Anglais, puisqu'il les a rendus si longtemps victorieux ?

JEANNE DARC. – Il les a sans doute abandonnés en punition de leurs cruautés.

UN AUTRE JUGE. – Pourquoi Dieu aurait-il choisi pour les vaincre une fille de votre espèce plutôt que toute autre personne ?

JEANNE DARC. – Parce qu'il aura plu au Seigneur de faire dérouter les Anglais par une pauvre fille comme moi...

LE JUGE. – Combien votre roi vous donnait-il d'argent pour le servir ?

JEANNE DARC, *fièrement*. – Je n'ai jamais rien demandé au roi, sinon bonnes armes, bons chevaux, et le paiement de mes soldats !...

L'ÉVÊQUE CAUCHON. – Lorsque votre roi vous mit à l'œuvre de guerre, vous vous êtes fait faire un étendard... de quelle étoffe était-il ?

JEANNE DARC. – Il était de blanc satin... (*Elle baisse tristement la tête en songeant aux gloires passées de sa bannière, si terrible aux Anglais, dont elle est à cette heure captive, et étouffe un soupir.*)

L'ÉVÊQUE CAUCHON. – Quelles figures étaient peintes sur son étoffe ?

JEANNE DARC. – Deux anges tenant des fleurs de lis... en l'honneur du roi.

Ces mots sont notés avec un nouvel empressement par plusieurs membres du tribunal ; et l'un d'eux s'adressant à la guerrière :

– Renouvelait-on souvent votre étendard ?

JEANNE DARC. – On le renouvelait autant de fois que sa lance était rompue dans les batailles... elle l'était souvent.

UN AUTRE JUGE. – Quelques-uns de ceux qui vous suivaient ne se faisaient-ils pas fabriquer des étendards pareils aux vôtres ?

JEANNE DARC. – Les uns, oui ; les autres, non.

LE JUGE. – Ceux qui portaient une bannière semblable à la vôtre étaient-ils heureux à la guerre ?

JEANNE DARC. – Oui... quand ils étaient vaillants...

UN AUTRE JUGE. – Est-ce parce qu'ils vous croyaient inspirée de Dieu que vos gens vous suivaient au combat ?

JEANNE DARC. – Je leur disais : « Entrons hardiment parmi les Anglais ! » j'y entrais la première... l'on me suivait.

LE JUGE. – Enfin, vos gens vous croyaient-ils, oui ou non, inspirée de Dieu ?

JEANNE DARC. – Qu'ils le crussent ou non, ils s'en fiaient à mon courage.

L'ÉVÊQUE CAUCHON. – Lors du sacre de votre roi à Reims, n'avez-vous pas fait orgueilleusement tournoyer votre bannière au-dessus de la tête de ce prince ?

JEANNE DARC. – Non ; mais, seule parmi les chefs de guerre, j'ai accompagné le roi dans la cathédrale mon étendard à la main.

UN JUGE, *aigrement*. – Ainsi, tandis que les capitaines ne portaient pas leur étendard à cette solennité, vous seule portiez le vôtre ?

JEANNE DARC. – Il avait été à la peine... il pouvait bien être à l'honneur !

Cette sublime réponse, d'un si légitime et si touchant

orgueil, empreinte d'une simplicité antique, frappe les bourreaux de la victime, malgré leur acharnement contre elle. Mots héroïques et navrants !... Ils disaient au prix de quels périls, et surtout de quelles amères douleurs, de quelles poignantes déceptions, Jeanne avait obtenu son innocent triomphe ! Oh ! oui, ton glorieux étendard et toi, vous aviez été cruellement à *la peine*, pauvre martyr !... Ton corps virginal a été brisé par les rudes fatigues de la guerre ! tu as versé ton généreux sang sur les champs de bataille ! tu as lutté avec l'admirable opiniâtreté, avec les mortelles angoisses du plus saint patriotisme, contre les ténébreuses machinations, contre les infâmes trahisons des chefs de guerre, qui ont enfin causé ta perte ! tu as lutté contre la lâche inertie de Charles VII, cet ingrat et royal couard qu'avec tant de *peine* tu as traîné de victoire en victoire jusqu'à Reims, où tu l'as fait sacrer roi ! Ta seule récompense fut de voir ton étendard à *l'honneur* de cette consécration solennelle, dont tu espérais le salut de la Gaule ! Oui, oui, vierge de la patrie ! TON ÉTENDARD AVAIT ÉTÉ À LA PEINE... IL POUVAIL BIEN ÊTRE À L'HONNEUR !...

La surprise des prêtres-juges à ces paroles sublimes cause un silence de quelques instants ; l'évêque Cauchon le rompt le premier, et s'adressant à l'accusée d'une voix lente, en pesant chacun de ses mots, symptômes ordinaires de la dangereuse perfidie des questions qu'il posait :

— Jeanne, lorsque vous entriez dans une ville, les

habitants ne baisaient-ils pas vos mains, vos pieds, vos vêtements ?

JEANNE DARC. – Beaucoup le voulaient ; et quand de pauvres gens venaient ainsi à moi, je craignais, en les repoussant, de les chagriner...

Cette réponse de l'accusée doit être dangereusement invoquée contre elle ; plusieurs des juges prennent des notes, un sourire sinistre effleure les lèvres de l'évêque Cauchon. Il poursuit ainsi, consultant du regard son parchemin :

– Jeanne, avez-vous tenu des enfants sur les saints fonts du baptême ?

JEANNE DARC. – Oui, j'en ai tenu un à Soissons, deux autres à Saint-Denis.

L'ÉVÊQUE CAUCHON. – Quels noms leur donniez-vous ?

JEANNE DARC. – Aux fils, le nom de *Charles*, en l'honneur du roi de France... aux filles, le nom de *Jeanne*, parce que les mères le demandaient...

Ces mots, où se peignaient d'une manière charmante le tendre enthousiasme que la guerrière inspirait au peuple et la générosité qu'elle montrait pour Charles VII, persistant à l'honorer, non comme homme, mais comme roi, malgré sa féroce ingratitude, ces mots devaient être une charge de plus contre l'accusée ; quelques juges notèrent la réponse.

L'ÉVÊQUE CAUCHON. – Une mère, à Lagny, ne vous

a-t-elle pas priée d'aller visiter son enfant mourant ?

JEANNE DARC. – Oui ; mais on l'avait déjà porté à l'église Notre-Dame. Des jeunes filles de la ville étaient agenouillées sous le portail et priaient pour cet enfant ; je me suis mise à genoux parmi elles, et j'ai aussi, à son intention, prié Dieu.

LE CHANOINE LOYSELEUR, *dont la cagoule est complètement rabattue, et déguisant sa voix, qu'il rend ainsi sourde et caverneuse.* – Lequel des deux papes est le vrai pape ?

JEANNE DARC, *abasourdie.* – Il y a donc deux papes ?

L'ÉVÊQUE CAUCHON. – Vous vous dites inspirée de Dieu ; il doit vous avoir enseigné auquel des deux papes vous devez obéissance ?

JEANNE DARC. – Je n'en sais rien... C'est au pape à savoir s'il obéit à Dieu, et à moi d'obéir à qui obéit à Dieu...

L'ÉVÊQUE CAUCHON, *à Loyseleur, avec un accent significatif.* – Mon très-cher frère, nous réserverons pour un autre interrogatoire la grave question que vous venez de poser à propos de l'unité de l'Église triomphante et de l'Église militante ; poursuivons l'interrogatoire sur d'autres matières. (*S'adressant à Jeanne Darc avec une inflexion de voix annonçant la gravité de la question.*) Lors de votre départ de Vaucouleurs, vous avez pris l'habit d'homme... est-ce à la requête de Robert de Baudricourt ou par votre

propre volonté ?

JEANNE DARC. – C'est de ma propre volonté.

UN JUGE. – Vos voix vous ont-elles ordonné de quitter les habits de votre sexe ?

JEANNE DARC. – Tout ce que j'ai fait de bon, je l'ai fait par le conseil de mes voix... Quand je les ai bien comprises, elles m'ont bien guidée.

UN AUTRE JUGE. – Ainsi, vous ne croyez pas commettre de péché en portant ces vêtements masculins dont vous êtes encore couverte à cette heure ?

JEANNE DARC, *avec un soupir de regret*. – Ah ! pour le bonheur de la France et le malheur de l'Angleterre ! pourquoi ne suis-je pas libre à cette heure avec habits d'homme, mon cheval et mon armure !...

UN AUTRE JUGE. – Voudriez-vous entendre la messe ?

JEANNE DARC, *tressaillant d'espérance*. – Oh ! de tout mon cœur !

LE JUGE. – Vous ne pouvez l'entendre sous ces habits, qui ne sont pas ceux de votre sexe.

JEANNE DARC *réfléchit un instant, elle se souvient des obscènes et grossiers propos de ses geôliers, et redoute leurs outrages, dont elle est plus facilement défendue par ses vêtements d'homme, cependant elle répond*. – Me promettez-vous que, si je reprends mes habits de femme, j'entendrai la messe ?

LE JUGE. – Oui.

(Mouvement d'impatience de l'évêque, qui, d'un regard, blâme le juge de sa maladresse.)

JEANNE DARC. – Alors, que l'on me donne une robe très-longue, je la mettrai pour aller à la chapelle ; mais en revenant dans ma prison, je reprendrai mes habits d'homme.

Le juge un instant auparavant blâmé par un coup d'œil expressif de l'évêque le consulte du regard afin de savoir si l'on peut accéder à la demande de l'accusée ; le prélat répond par un signe de tête négatif, et, s'adressant à Jeanne :

– Ainsi, vous persistez à conserver vos vêtements masculins ?

JEANNE DARC. – Je suis gardée par des hommes... ces habits me conviennent mieux.

L'INQUISITEUR DE LA FOI. – En un mot, vous avez porté, vous portez ce costume volontairement ?... de votre plein gré ?

JEANNE DARC. – Oui ; et je le porterai toujours.

Un nouveau silence se fait ; les prêtres-juges triomphent de la réponse si catégorique de l'accusée, réponse terriblement grave, car l'évêque Cauchon dit aux greffiers :

– Vous avez exactement minuté les paroles de ladite Jeanne ?

UN GREFFIER. – Oui, monseigneur.

L'ÉVÊQUE CAUCHON, à *l'accusée*. – Vous avez souvent parlé de saint Michel... À quoi avez-vous reconnu que la forme qui vous est apparue était celle de ce bienheureux saint ?... Le démon ne pouvait-il prendre la figure d'un bon ange ?

JEANNE DARC. – J'ai reconnu saint Michel à ses conseils ; ils étaient ceux d'un ange et non d'un démon.

UN JUGE. – Quels étaient ces conseils ?

JEANNE DARC. – Je l'ai déjà dit... ces conseils étaient de me conduire en pieuse et honnête fille ; alors Dieu m'inspirerait, m'aiderait, pour le salut de la France.

L'INQUISITEUR DE LA FOI. – De sorte que vous affirmez non-seulement avoir vu des yeux de votre corps vous apparaître une vision surnaturelle sous la figure de saint Michel ; mais vous affirmez, en outre, que cette figure était réellement celle de ce personnage sacré ?

JEANNE DARC. – Je l'affirme... puisque je l'ai entendu de mes oreilles... puisque je l'ai vu de mes yeux...

L'ÉVÊQUE CAUCHON, aux *greffiers*. – Minutez textuellement cette réponse.

UN GREFFIER. – Oui, monseigneur.

Le chanoine Loyseleur, dont les traits sont toujours soigneusement cachés sous sa cagoule, et qui tient, par surcroît de précaution, un mouchoir sur le bas de son visage, se lève et va parler à l'oreille du prélat ; celui-ci se

frappe le front, comme si les paroles de son complice lui rappelaient un oubli. Loyseleur regagne son siège.

L'ÉVÊQUE CAUCHON. – Jeanne, lorsqu'après avoir été prise devant Compiègne, l'on vous a conduite au château de Beaurevoir, vous vous êtes précipitée de l'une des tours en bas ?

JEANNE DARC. – C'est la vérité.

L'ÉVÊQUE CAUCHON. – Quelle était la cause de cette résolution désespérée ?

JEANNE DARC. – J'avais entendu dire dans ma prison que j'étais vendue aux Anglais... j'ai mieux aimé risquer de me tuer que de tomber entre leurs mains ; j'ai tenté de m'échapper en sautant du haut en bas de la tour.

L'INQUISITEUR. – Est-ce par le conseil de vos voix que vous avez agi de la sorte ?

JEANNE DARC. – Non... Elles me le déconseillaient, me disant « de prendre courage, que Dieu viendrait à mon secours, et qu'il était lâche de fuir le danger... » Mais ma crainte des Anglais a été plus forte que le conseil de mes voix.

UN JUGE. – Quand vous avez sauté de la tour, vouliez-vous vous tuer ?

JEANNE DARC. – Je voulais me sauver... et en sautant, je me suis recommandée à Dieu, espérant, avec son aide, échapper aux Anglais.

L'INQUISITEUR. – Après votre chute, n'avez-vous pas

renié le Seigneur et ses saints ?

JEANNE DARC. – Jamais je n'ai renié ni Dieu ni ses saints !

UN JUGE. – Au moment de sauter de la tour, avez-vous invoqué vos saintes ?

JEANNE DARC. – Oui, je les ai invoquées, malgré leur déconseil... je leur ai demandé la protection de Dieu pour la Gaule... ma délivrance... et le salut de mon âme.

L'INQUISITEUR. – Depuis que vous êtes prisonnière à Rouen, vos voix vous ont-elles promis votre délivrance ?

JEANNE DARC. – Tout à l'heure encore, elles m'ont dit : « Prends tout en gré, souffre courageusement ton martyre... tu gagneras le paradis ! »

L'INQUISITEUR. – Croyez-vous le gagner ?

JEANNE DARC, *avec une conviction radieuse*. – Je le crois aussi fermement que si j'y étais déjà.

L'ÉVÊQUE CAUCHON, *vivement en jetant un regard expressif aux juges*. – Voilà une réponse d'un grand poids !

JEANNE DARC, *avec un sourire céleste*. – Aussi, je tiens ma croyance au paradis pour un grand trésor !...

Le rayonnement de la foi naïve de la vierge guerrière illumine ses beaux traits, leur donne une expression divine. Ses yeux noirs, brillants du doux éclat de l'inspiration, sont levés vers le ciel, un moment éclairci ; elle en contemple l'azur à travers la fenêtre du sombre édifice. Jeanne, dans

le ravissement de son espoir céleste, se sent détachée de la terre... mais, hélas ! un incident puéril vient rappeler aux réalités la pauvre prisonnière. Un joyeux oiseau s'en vient, voletant, effleurer d'une aile légère le vitrail de la croisée ; à la vue de cet oiseau, libre dans l'espace, l'héroïne, cédant à un douloureux retour sur elle-même, retombe de toute la hauteur de sa radieuse espérance, soupire, baisse la tête, et des larmes roulent dans ses yeux. Ces diverses émotions ne lui ont pas permis de remarquer la joie féroce des prêtres-juges inscrivant sur leurs tablettes ces deux énormités ajoutées à tant d'autres aveux monstrueux qui doivent la conduire au bûcher :

« Ladite Jeanne a volontairement risqué le suicide en se précipitant du haut en bas de la tour de Beaurevoir.

» Ladite Jeanne a la sacrilège audace de se dire, de se croire aussi sûre du paradis que si elle y était déjà ! »

Mais la tâche des bourreaux n'est pas encore accomplie ; l'héroïne est distraite de ses pénibles pensées par la voix de l'évêque Cauchon lui disant :

– Jeanne, croyez-vous être en péché mortel ?

JEANNE DARC. – Je m'en rapporte à Dieu pour tous mes actes.

L'INQUISITEUR. – Vous croyez donc inutile de vous confesser, quoique en péché mortel ?

JEANNE DARC. – Je n'ai jamais commis de péché mortel.

UN JUGE. – Qu'en savez-vous ?

JEANNE DARC. – Ce péché, mes voix me l'auraient reproché... mes saintes m'auraient délaissée... Mais je me confesserais si je le pouvais... l'on ne peut avoir la conscience trop nette.

L'ÉVÊQUE CAUCHON. – N'est-ce donc point un péché mortel de prendre un homme à rançon et de le faire mourir prisonnier ?

JEANNE DARC, *avec stupeur*. – Qui a fait cela ?

L'ÉVÊQUE CAUCHON. – Vous !

JEANNE DARC, *indignée*. – Jamais !

L'INQUISITEUR. – Et Franquet d'Arras ?

JEANNE DARC, *consultant ses souvenirs, garde un moment le silence et reprend*. – Franquet d'Arras était un capitaine de routiers bourguignons ; je l'ai fait prisonnier à la guerre. Il a avoué être traître, larron et meurtrier ; son procès a duré quinze jours devant les juges de Senlis. J'avais demandé la grâce de cet homme, dans l'espoir de l'échanger contre un digne bourgeois de Paris captif des Anglais ; mais apprenant qu'il était mort en prison, j'ai dit au bailli de Senlis : « – Le prisonnier dont je comptais obtenir l'échange est mort ; vous pouvez, si bon vous semble, faire justice de Franquet d'Arras, traître, larron et meurtrier. »

UN JUGE. – Avez-vous fait donner de l'argent à celui qui vous a aidé à prendre Franquet d'Arras ?

JEANNE DARC, *haussant légèrement les épaules*. – Je ne suis ni monnoyeur, ni trésorier de France, pour faire donner de l'argent à quelqu'un.

L'ÉVÊQUE CAUCHON. – Vous avez exposé en *ex voto* des armes dans la basilique de Saint-Denis ? Quelle intention vous dictait cet acte ?

Jeanne Darc reste silencieuse, absorbée par de cruels souvenirs. Gravement blessée sous les murs de Paris, elle avait ensuite offert en pieux hommage son armure à la vierge Marie, cédant à un nouveau mouvement d'indignation navrante provoqué par la lâcheté de Charles VII, qui, après les prodiges de la victorieuse campagne de l'héroïne, s'en était retourné en Touraine retrouver ses maîtresses ! En vain Jeanne lui avait dit : « – Affrontez les Anglais, qui presque seuls garnissent les remparts de Paris ; présentez-vous hardiment aux portes de cette cité, promettant aux Parisiens l'oubli du passé, la concorde pour l'avenir ; tentez ainsi, presque à coup sûr, la conquête de votre capitale ! » Mais le royal couard avait, comme toujours, reculé devant le péril, au poignant désespoir de Jeanne ; alors, voulant renoncer à la guerre, abandonnant son armure, elle l'avait offerte en *ex voto*. Jeanne ne pouvait faire un tel aveu à ces prêtres ; non, guidée par la générosité de son âme, éclairée par son rare bon sens, elle eût mieux aimé mourir que d'accuser Charles VII et de le couvrir d'ignominie aux yeux de ses ennemis. Dans la royauté, elle voyait la France ; et la honte du roi devait rejaillir, ineffaçable, sur le royaume. Elle

répondit donc à l'évêque Cauchon, ainsi qu'elle l'avait toujours fait jusqu'alors, de manière à sauvegarder l'honneur de Charles VII :

– J'avais été blessée sous les murs de Paris ; j'ai offert mon armure devant l'autel de la sainte Vierge en reconnaissance de ce que ma blessure n'avait pas été mortelle.

L'INQUISITEUR, *paraissant se rappeler un oubli*. – Pendant le temps que vous faisiez la guerre, portant harnais de bataille et habits d'homme, avez-vous reçu l'Eucharistie ?

Un mouvement de tous les prêtres-juges, leur attentif et profond silence, témoignent de l'extrême gravité de la question posée à l'accusée.

JEANNE DARC. – J'ai communiqué toutes les fois que je l'ai pu... et pas aussi souvent que je l'aurais voulu...

L'ÉVÊQUE CAUCHON, *vivement*. – Greffiers, vous avez écrit ?

UN GREFFIER. – Oui, monseigneur.

L'ÉVÊQUE CAUCHON. – De quel lieu étiez-vous partie lorsque vous êtes venue à Compiègne pour la dernière fois ?

JEANNE DARC *tressaille douloureusement à ce souvenir*. – Je venais de Crespy, en Valois.

L'ÉVÊQUE CAUCHON. – Vos voix vous ont-elles commandé cette sortie où vous avez été prise ?

JEANNE DARC. – Pendant la dernière semaine de Pâques, mes voix m'avaient encore avertie que bientôt je serais trahie et livrée... mais qu'il devait en être ainsi... de ne pas m'étonner, de prendre tout à gré... que Dieu me viendrait en aide...

UN JUGE. – Ainsi, vos voix vous disaient souvent que vous seriez prise ?

JEANNE DARC, *soupirant*. – Oui, elles me le disaient depuis longtemps... je demandais à mes saintes de mourir aussitôt que je serais prisonnière, afin de ne pas souffrir longtemps...

L'INQUISITEUR. – Vos voix vous ont-elles indiqué précisément le jour ou vous seriez prise ?

JEANNE DARC. – Non, pas précisément ; elles m'annonçaient seulement que bientôt je serais trahie et livrée... Je l'ai dit aux bonnes gens de Compiègne le jour de la sortie.

UN JUGE. – Si vos voix vous avaient ordonné de livrer bataille devant Compiègne en vous avertissant que vous seriez prisonnière ce jour-là, leur diriez-vous obéi nonobstant ?

JEANNE DARC. – J'aurais obéi à regret ; mais j'aurais obéi, quoi qu'il pût m'arriver...

UN JUGE. – Avez-vous passé le pont pour faire votre sortie de Compiègne ?

JEANNE DARC, *de plus en plus cruellement affectée*

par cette remémorance. – Cela est-il donc du procès ?

L'ÉVÊQUE CAUCHON. – Répondez.

JEANNE DARC, *d'une voix brève et hâtée*. – J'ai passé le pont ; je suis sortie par le passage de la redoute ; j'ai attaqué avec ma compagnie les Bourguignons du sire de Luxembourg ; je les ai repoussés par deux fois jusqu'à leurs retranchements, la troisième jusqu'à mi-chemin. Alors les Anglais sont venus, ils m'ont coupé la retraite ; plusieurs de mes soldats voulaient me faire rentrer dans Compiègne, mais le pont était levé derrière nous... J'ai été prise... (*Elle tressaille.*)

L'ÉVÊQUE CAUCHON. – Jeanne, votre interrogatoire est, pour aujourd'hui, terminé. Priez le Seigneur d'éclairer votre âme et de vous guider dans la voie du salut éternel ; que Dieu vous garde et vous vienne en aide !... (*Il fait le signe de la croix.*) Au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit... *Amen !*

Tous les prêtres-juges se lèvent et répètent d'une seule voix : – *Amen !*

L'ÉVÊQUE CAUCHON. – Que l'accusée soit remmenée dans sa prison...

Les deux appariteurs s'approchent de Jeanne Darc, chacun d'eux la prend par un bras ; ils l'emmènent hors de la chapelle, où se trouvent les soldats anglais chargés de reconduire la prisonnière.

Jeanne Darc, livide, hâve, brisée par la maladie et méconnaissable, tant elle a souffert depuis son dernier interrogatoire, est à demi couchée sur la paille de son cachot, ses vêtements d'homme tombent en lambeaux ; elle est, ainsi que par le passé, enchaînée par le milieu du corps. Elle a entouré de son mieux, au moyen de quelques chiffons, les lourds anneaux de fer qu'elle porte au-dessus de la cheville ; leur rude pression a non-seulement meurtri, mais entamé sa chair jusqu'au vif ; ces plaies lui sont cruellement douloureuses ; cruellement douloureuse aussi est l'une de ses glorieuses blessures, qui s'est rouverte. Mais l'affaiblissement extraordinaire de la vierge guerrière, la profonde altération de ses traits, a une autre cause encore, cause étrange, ténébreuse ; elle remonte à quelques jours de là. L'un des geôliers, remarquant que la captive touchait à peine aux aliments grossiers qu'on lui donnait, lui avait dit « qu'afin de la *remettre en appétit*, » l'évêque Pierre Cauchon lui enverrait un mets préparé dans son hôtel. Le lendemain, elle mangea quelques bouchées d'un poisson à elle apporté de la part du prélat ; presque aussitôt, saisie de vomissements convulsifs, ses traits devinrent cadavéreux, elle s'évanouit. Ses geôliers la crurent au moment de trépasser, l'un d'eux courut chercher un médecin ; il arriva, reconnut les symptômes d'un empoisonnement, et parvint à la rappeler à la vie, mais non à la santé. La prisonnière, depuis lors, est restée languissante, abattue et sans force.

Jeanne Darc ne se trouve pas seule dans son cachot ; le chanoine Loyseleur est assis sur un escabeau à côté de l'espèce de cercueil rempli de paille où elle est couchée. Se croyant en danger de mort, elle vient de se confesser à Loyseleur, de lui ouvrir son âme loyale et pure, de lui raconter sa vie entière ; loin de soupçonner l'infamie trahison de ce prêtre, elle a puisé de religieuses consolations, de vagues espérances, dans les preuves de touchant intérêt dont il l'a hypocritement entourée et dans les nouveaux conseils qu'il vient de lui donner au sujet de son procès. Le chanoine a souvent visité la captive depuis leur première entrevue, ayant, disait-il, obtenu à grand'peine la permission de sortir de son cachot afin de venir offrir à sa chère fille en Dieu ses secours spirituels ; elle lui a ingénument raconté son interrogatoire. Le prêtre l'a félicitée d'avoir hardiment soutenu la réalité de ses apparitions et de ses révélations ; elle serait sans doute sauvée par sa sincérité à ce sujet. Mais il lui fallait éviter un autre piège, peut-être encore plus dangereux que le premier : L'un des juges (c'était lui-même) avait demandé à l'accusée « auquel des deux papes alors existants il fallait obéir ? » L'évêque ayant réservé cette importante question, elle se reproduirait lors d'un autre interrogatoire, l'accusée devait donc se mettre en mesure de répondre à ses juges sans donner prise sur elle. Rien de plus facile, selon le chanoine : on la presserait, à propos de l'obéissance due au pape et à son Église, de « déclarer si elle, Jeanne, s'en rapportait absolument, aveuglément, à ses juges ecclésiastiques pour l'appréciation de ses actes

et de ses paroles ? » Là était le nouveau piège (disait Loyseleur). Ses ennemis, décidés à tout tenter pour la condamner, se sentiraient bien plus forts contre elle si elle les reconnaissait pour ses juges légitimes ; si, au contraire, les récusant, elle en appelait d'eux à Dieu seul... à Dieu, le souverain juge, ils se trouveraient fort empêchés dans leurs méchants desseins.

Jeanne Darc, étrangère aux subtilités théologiques, ajouta... devait ajouter foi aux paroles du chanoine ; la machination tramée par ce monstre en soutane et par l'évêque son complice était d'une exécrationnable habileté. Montrant d'abord à l'accusée une voie de salut dans la pratique persévérante de l'une des plus saillantes vertus dont elle fût douée, la sincérité, il lui dit : « – Soutenez hardiment que vous avez vu de vos yeux, entendu de vos oreilles, vos visions, et vos révélations. » Jeanne, ayant en effet vu, entendu ces choses, en apparence surnaturelles, durant ces hallucinations, fut inébranlable dans ses affirmations ; conseillée autrement, peut-être, cédant à l'effroi du bûcher, effroi souvent chez elle insurmontable, eût-elle consenti à employer dans ses réponses ce correctif accepté par l'Église : *j'ai cru voir, j'ai cru entendre*. Elle échappait ainsi à une condamnation sur ce point capital ; mais raffermie par les conseils du chanoine dans la voie de la vérité, s'y renfermant rigoureusement, elle donnait ainsi contre elle des armes terribles. Ce n'était pas assez ; ses bourreaux voulaient, en multipliant les causes de condamnation, légitimer leur sanglant arrêt, et

ils le pouvaient, selon les lois de l'Église, en convainquant Jeanne d'hérésie. Or, elle s'avouait hérétique au premier chef en récusant, selon le conseil de Loyseleur, le tribunal ecclésiastique et ne voulant reconnaître d'autre juge que Dieu... Ce conseil, comment ne l'aurait-elle pas suivi ? Il répondait aux habituelles aspirations de son âme ; depuis son enfance, elle rapportait tout à Dieu ou à ses saintes, croyant plus à elles qu'aux prêtres, se sentant plus de foi dans le Créateur que dans ses créatures, fussent-elles revêtues d'un caractère sacré ; jamais, au temps de son adolescence, malgré sa fervente piété, elle n'avait confié le secret de ses visions ou de ses projets, même à son confesseur, le curé Minet. Elle devait donc, en raison de la nature de son esprit, de ses sentiments, de ses croyances, et surtout de sa méfiance envers ses juges, les récuser ; elle devait, convaincue de son innocence et de leur méchanceté, en appeler d'eux à Dieu, son divin maître, persuadée, d'ailleurs, qu'elle échapperait ainsi à un nouveau piège.

Donc, ce jour-là, le chanoine s'est rendu près de Jeanne Darc, afin de la maintenir dans la résolution qu'il lui a inspirée ; il y est aisément parvenu ; et après avoir entendu la confession générale de Jeanne, lui avoir prodigué de paternelles et consolantes paroles, il se dispose à la quitter, appelle le geôlier à travers le guichet, toujours ouvert. John paraît ; il éconduit le prêtre avec une feinte brutalité, referme la porte sur lui ; la prisonnière reste seule dans son cachot.

Jeanne Darc, en faisant sa confession générale au chanoine, en lui racontant sa vie entière, avait non moins cédé à une habitude religieuse qu'au désir d'évoquer une dernière fois à son propre souvenir tout son passé, de s'interroger scrupuleusement sur tous ses actes, en présence du sort affreux dont on la menaçait ; de rechercher enfin avec une inexorable sévérité envers elle-même quels reproches on pouvait lui adresser ? sur quoi ces prêtres se fondaient pour l'envoyer au bûcher ? La seule pensée de ce supplice, *être brûlée vive*... causait souvent à l'héroïne, malgré sa bravoure guerrière, une défaillance, une terreur invincibles !... Les causes de cette terreur étaient diverses... d'abord la honte de se voir traînée au supplice comme une infâme criminelle à la face du peuple, les tortures atroces que l'on devait endurer en sentant les flammes dévorer votre chair vive... mais ce qui inspirait surtout une horreur insurmontable à la chaste jeune fille, c'était la crainte d'être conduite au bûcher demi-nue... Elle avait plusieurs fois, à ce sujet, interrogé en frissonnant le chanoine Loyseleur, et appris de lui « que l'on menait les hérétiques, hommes ou femmes, à la mort sans nul autre vêtement *qu'une chemise*, et coiffés d'une sorte de grande mitre en carton où l'on inscrivait les crimes damnables du patient. » À cette idée de paraître aux regards grossiers de la foule les jambes, les bras, les épaules, le sein nus, le corps à peine voilé d'une toile de lin, tout ce qu'il y avait d'honnêteté, de fierté, de pudeur, dans l'âme virginale de Jeanne Darc frémissait, se révoltait, s'épouvantait ; en ces moments de désespoir éperdu, elle se sentait résignée à

consentir à tout ce que ses juges voudraient exiger d'elle, à la seule condition d'échapper à l'ignominie mortelle dont on la menaçait. En vains ses *voix*, les voix de sa conscience, de son courage, lui disaient :

« – Souffre vaillamment ton martyre jusqu'à la fin... l'ombre même d'une action mauvaise ne peut ternir le pur éclat de ta victorieuse et sainte vie !... Ne cède pas à une vaine honte ; la honte retombera exécration, ineffaçable, sur tes bourreaux ! Affronte sans rougir les grossiers regards des hommes... ta gloire te couvre d'une céleste auréole ! ... »

Mais, hélas ! en ces moments de désespérance, l'héroïne inspirée redevenait la timide jeune fille qui, dans sa pudeur ombrageuse, renonçant même aux joies sacrées de l'épouse, avait à jamais voué sa virginité à ses saintes ; aussi, malgré les encouragements de ses voix, elle se sentait défaillir, surtout devant cette pensée, *être conduite en chemise au bûcher*... Ces défaillances devenaient surtout fréquentes depuis sa maladie, qui, brisant le ressort de cette nature énergique et tendre, l'accablait, la minait lentement ; parfois, cependant, l'héroïne retrouvait son courage, sa résolution, lorsque ses voix lui disaient :

« – Ne transige pas avec ces faux prêtres ; ils se prétendent tes juges, ils sont tes meurtriers ! Dieu seul est ton juge ! Soutiens hardiment la vérité, glorifie-toi d'avoir sauvé la France avec l'aide du ciel !... défie le supplice !... On brûlera ton corps ; mais ta renommée vivra

impérissable comme ton âme immortelle, qui, radieuse, rejoindra son Créateur !... Va, noble victime de l'hypocrisie, de la méchanceté des hommes, abandonne leur enfer, remonte au paradis !... »

Telles étaient, depuis son dernier interrogatoire et les longues souffrances de sa maladie, les alternatives de résolution et de découragement qui tour à tour exaltaient ou brisaient la prisonnière ; mais ce jour-là, rassurée envers elle-même par son examen de conscience, Jeanne Darc se sent, avec une joie amère, tellement affaiblie par ses maux, par ses chagrins, qu'elle espère bientôt mourir dans son cachot, voir ainsi le terme de ses misères et échapper à ses bourreaux. Soudain elle entend un bruit de pas au dehors ; elle reconnaît la voix de l'évêque Cauchon disant aux guichetiers :

– Ouvrez-nous la porte de la prison de Jeanne.

La porte s'ouvre, le prélat paraît, accompagné de sept prêtres-juges. Voici leurs noms : GUILLAUME BOUCHER, – JACOB DE TOURS, – MAURICE DE QUESNE, – NICOLAS MIDI, – GUILLAUME ADELIN, – GÉRARD FEUILLET, – HAITON, et *l'inquisiteur* JEAN LEMAÎTRE.

Ces membres du saint tribunal sont accompagnés de deux greffiers ; l'un porte un gros flambeau de cire allumé, tant le cachot est sombre, même en plein jour, l'autre greffier tient un cahier de parchemin et une écritoire. L'évêque est revêtu de ses habits sacerdotaux, ses complices sont revêtus de leurs robes de prêtres ou de

moines ; ils se rangent silencieusement en demi-cercle autour de la caisse de bois remplie de paille où la captive est étendue enchaînée. L'évêque s'avance vers elle ; l'un des greffiers s'assoit devant une table placée près de lui, il y dépose son écritoire et ses parchemins. L'autre greffier, debout près de son compagnon, l'éclaire au moyen de son flambeau ; sa lumière rougeâtre, se reflétant çà et là sur les figures des prêtres, immobiles comme des spectres, donne à cette scène un aspect étrangement lugubre. Jeanne Darc, surprise de cette visite inattendue dont elle ignore le but, se lève péniblement sur son séant ; elle jette sur l'assistance un regard interdit et craintif.

L'ÉVÊQUE CAUCHON, *avec un accent de compassion hypocrite* – Jeanne, moi et ces révérends prêtres, docteurs en théologie, nous venons charitablement vous visiter dans votre prison, hors de laquelle vous ne pouvez en ce moment être transportée ; nous venons vous apporter de chrétiennes et consolantes paroles. Vous avez été interrogée par les plus doctes clercs en droit canon ; vos réponses, je dois vous en avertir paternellement, ont été empreintes des plus condamnables erreurs, et si, ce qu'à Dieu ne plaise, vous persistiez dans ces erreurs, si préjudiciables au salut de votre âme et de votre corps, nous serions obligés de vous abandonner au bras séculier.

JEANNE DARC, *d'une voix affaiblie*. – Je me sens si malade, qu'il me semble que je vais mourir... s'il en doit être ainsi par la volonté de Dieu, je vous demande la communion et la terre sainte...

UN JUGE. – Vous voulez recevoir les sacrements de l'Église, soumettez-vous donc à l'Église ; tant plus vous craignez la mort, tant plus vous devez vous amender.

JEANNE DARC. – Si mon corps meurt en prison, je vous demande pour lui la terre sainte... si vous me refusez, je m'en réfère à Dieu, qui m'a toujours inspirée...

L'ÉVÊQUE CAUCHON. – Voilà une parole bien grave... Vous vous en référez, dites-vous, à Dieu ?... Mais entre vous et Dieu, il y a son Église...

JEANNE DARC. – N'est-ce pas tout un... Dieu et son Église ?...

L'ÉVÊQUE CAUCHON. – Apprenez, ma chère fille, qu'il y a l'ÉGLISE TRIOMPHANTE, où se trouvent Dieu, les saints, les anges, les âmes sauvées ; il y a, en outre, l'ÉGLISE MILITANTE, composée de notre saint-père le pape, vicaire de Dieu sur la terre, des cardinaux, des prélats, des prêtres et de tous les catholiques, laquelle Église est infaillible, en d'autres termes, ne peut jamais errer, jamais se tromper, guidée qu'elle est par la divine lumière du Saint-Esprit ! Voilà, Jeanne, ce que c'est que l'Église militante. Voulez-vous vous en rapporter à son jugement ?... voulez-vous, oui ou non, nous reconnaître pour vos juges, nous, membres de l'Église militante ?

JEANNE DARC se souvient des conseils du chanoine : plus de doute, on lui tend un nouveau piège ; sa méfiance s'accordant avec sa foi naïve, elle répond aussi fermement que le lui permet sa faiblesse. – Je le

répète, je suis venue vers le roi pour le salut de la France, de par Dieu et ses saintes !... À cette Église-là... (*avec un geste sublime*) celle de là-haut !... je me soumetts en tout ce que j'ai fait et dit !...

L'ÉVÊQUE CAUCHON, *cachant à peine sa joie*. – Ainsi, vous ne voulez pas absolument accepter le jugement de l'Église militante sur vos paroles et vos actes ?

JEANNE DARC. – Je m'en rapporterai à cette Église si elle n'exige pas de moi l'impossible.

L'INQUISITEUR. – Qu'entendez-vous par là ?

JEANNE DARC. – Renier ou révoquer les visions que j'ai eues de par Dieu... Pour rien au monde je ne les renierai ou les révoquerai ; ce serait mentir.

L'ÉVÊQUE CAUCHON, *d'un ton doux*. – Mais, ma chère fille, si l'Église militante déclarait ces visions et apparitions choses illusoires, diaboliques, comment pourriez-vous refuser de vous soumettre à ce jugement ?

JEANNE DARC. – Je m'en rapporte à Dieu seul, qui m'a toujours inspirée ; je n'accepterai, je n'accepte le jugement d'aucun homme.

L'ÉVÊQUE CAUCHON, *s'adressant au greffier*. – Vous avez écrit cette réponse ?

LE GREFFIER. – Oui, monseigneur.

L'INQUISITEUR. – Ainsi, vous ne vous croyez pas sujette de l'Église militante ? à savoir : de notre saint-père le pape ? de vos seigneurs les cardinaux, les archevêques,

les évêques, les...

JEANNE DARC, *l'interrompant*. – Je me reconnais leur sujette... Dieu le premier servi !...

Cette admirable réponse frappe d'abord de stupeur ces prêtres, et pendant un moment les déconcerte ; l'âme naïve et pure qu'ils croyaient enlacer dans le perfide et noir réseau de leurs subtilités théologiques leur échappait d'un coup d'aile en remontant vers Dieu, son Créateur !

L'ÉVÊQUE CAUCHON, *reprenant le premier la parole, et d'un ton sévère*. – Jeanne, vous nous répondez en Sarrasine, en idolâtre... vous vous exposez à un grand péril pour votre âme et pour votre corps.

JEANNE DARC. – Quoi qu'il doive m'arriver, je ne saurais répondre autrement.

UN PRÊTRE, *durement*. – En ce cas, vous mourrez apostate !

JEANNE DARC, *avec un touchant orgueil*. – J'ai reçu le baptême, je suis bonne chrétienne, je mourrai chrétienne !

L'ÉVÊQUE CAUCHON. – Désirez-vous, oui ou non, recevoir le corps du sauveur ?

JEANNE DARC. – Hélas ! je le désire de toute mon âme ; car je me sens mourir.

L'ÉVÊQUE CAUCHON. – Alors, soumettez-vous à l'Église militante.

JEANNE DARC. – Je sers Dieu de mon mieux...

j'attends tout de lui, rien de personne !

L'INQUISITEUR. – Encore une fois, si vous refusez de vous soumettre à la sainte Église catholique, apostolique et romaine, vous serez abandonnée comme hérétique, et condamnée par sentence judiciaire à être brûlée.

JEANNE DARC, *exaltée par sa conviction et l'horreur que lui inspirent ses juges*. – Le bûcher serait là, je ne répondrais autrement !...

L'ÉVÊQUE CAUCHON. – Jeanne, ma chère fille, votre endurcissement est exécrable... Quoi ! si vous étiez devant un concile composé de notre saint-père, des cardinaux et des évêques, et qu'ils vous enjoignent de vous soumettre à leur décision...

JEANNE DARC, *l'interrompant avec une douloureuse impatience*. – Ni pape, ni cardinaux, ni évêques, ne tireraient de moi autre chose que ce que je vous ai déjà dit !... Ayez donc merci d'une pauvre créature !... Je me meurs !... (*Elle retombe défaillante sur la paille.*)

L'ÉVÊQUE CAUCHON. – Vous soumettriez-vous directement à notre saint-père ?

JEANNE DARC. – Faites-moi conduire vers lui, je lui répondrai.

L'ÉVÊQUE CAUCHON. – Ce que vous dites est insensé... Persistez-vous à garder vos habits d'homme ?

JEANNE DARC. – Je prendrais robe et chaperon de femme pour me rendre, si je le pouvais, à l'église, afin d'y

recevoir le corps de mon Sauveur ; mais de retour ici, je reprendrais mes habits d'homme, de peur d'être outragée par vos gens.

L'INQUISITEUR. – Une dernière fois, prenez garde ; si vous persistez dans vos coupables erreurs, notre sainte mère l'Église, malgré sa miséricorde infinie, sera forcée de vous livrer au bras séculier, et ce sera fait du salut de votre âme et de votre corps.

JEANNE DARC. – Ce sera fait aussi du salut de vos âmes, à vous... qui m'aurez injustement condamnée.

L'ÉVÊQUE CAUCHON. – Jeanne, Jeanne, je dois charitablement vous le déclarer, si vous vous opiniâtrez dans votre endurcissement, il y a ici près des tourmenteurs, et ils vous mettront à la torture. (*Il montre la porte, Jeanne frissonne.*) Oui... il y a ici près des tourmenteurs... ils vous attendent et ils vous mettront à la torture... à la plus cruelle torture... à seule fin d'obtenir de vous des réponses moins condamnables et moins funestes à votre salut.

JEANNE DARC *a cédé à un premier mouvement de terreur à la pensée de la torture ; mais surmontant bientôt cette faiblesse, elle puise une énergie surhumaine dans la conviction de son innocence, se redresse, écrase les prêtres-juges sous son regard, et s'écrie avec un accent d'indomptable résolution.* – Faites-moi arracher les membres !... faites-moi saillir l'âme hors du corps(113) ! vous n'obtiendrez rien autre chose de moi !... Et si la torture m'arrache le contraire de ce que j'ai dit jusqu'ici,

j'en prends Dieu à témoin, la douleur seule m'aura fait parler contre la vérité !

L'ÉVÊQUE CAUCHON. – Jeanne, cet emportement...

JEANNE DARC. – Écoutez, seigneurs de l'Église, vous voulez ma mort ; si pour me faire mourir, on doit m'ôter mes vêtements, je ne vous demande qu'une chose... une chemise de femme pour aller au bûcher...

L'ÉVÊQUE CAUCHON, *surpris*. – Vous prétendez porter chemises et habits d'homme par commandement de Dieu ; pourquoi donc demanderiez-vous, pour aller au supplice, une chemise de femme ?

JEANNE DARC. – Parce qu'elle est plus longue...

Ces monstres en soutane étaient endurcis ; ils avaient, avant de l'entendre, condamné la vierge guerrière à une mort horrible ; ils se savaient à l'avance absous, justifiés, par les lois de l'Église, puisqu'elles ordonnent ces meurtres abominables, sous prétexte d'hérésie et au nom du maintien de la foi catholique ; ils étaient décidés d'infliger à cette malheureuse enfant de dix-neuf ans à peine tous les martyres, depuis ceux de la torture jusqu'à ceux du bûcher ; cependant ils tressaillirent au cri sublime de la pudeur de cette vierge, qui, menacée d'un supplice affreux, demandait à ses bourreaux, comme grâce suprême, UNE CHEMISE DE FEMME pour aller à la mort, parce que CETTE CHEMISE ÉTAIT PLUS LONGUE !... parce qu'elle pourrait ainsi mieux dérober le chaste corps de la victime aux licencieux regards de la foule !...

Ô fils de Joel ! à l'heure où j'écris cette légende, de pieuses larmes coulent de mes yeux, vos larmes couleront aussi alors que vous lirez cette dernière prière adressée par notre sœur plébéienne à ses bourreaux... votre cœur, comme le mien, bondira de haine et d'horreur lorsque vous lirez ces mots de l'évêque Cauchon à ses complices, dont quelques-uns, à son grand courroux, semblaient quelque peu attendris :

– Mes très-chers frères, nous allons nous réunir dans une salle de la tour afin de délibérer sur l'urgence de la torture à infliger ladite Jeanne...

L'évêque et les juges sortent du cachot, suivis des greffiers ; Jeanne Darc reste seule.

*

* *

Le tribunal ecclésiastique est assemblé dans une salle basse, sombre et voûtée ; le greffier vient de lire aux prêtres-juges le dernier interrogatoire, auquel plusieurs d'entre eux n'ont pas assisté ; ils s'apprêtent à délibérer sur la question de savoir si l'accusée sera mise ou non à la torture. Vous allez lire les noms des délibérants ; ne l'oubliez jamais, fils de Joel, ces noms aussi doivent être écrits en traits de sang dans la mémoire des hommes.

Le greffier vient de communiquer au tribunal ecclésiastique la minute des dernières réponses de Jeanne Darc.

L'ÉVÊQUE CAUCHON. – Mes très-chers frères, au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit...

TOUS LES JUGES, *d'une seule voix*. – Amen !

L'ÉVÊQUE CAUCHON. – Mes très-chers frères, nous, Pierre, évêque de Beauvais, par la miséricorde divine, vu l'opiniâtre endurcissement de ladite Jeanne, vu la pestilence hérétique dont ses réponses sont empoisonnées, nous vous consultons, mes très-chers frères, sur le point de savoir s'il est urgent et expédient, ainsi que nous le pensons nous-même, de mettre ladite Jeanne à la torture, afin d'obtenir d'elle des réponses ou des aveux qui puissent sauver sa pauvre âme des flammes éternelles et son corps des flammes temporelles ? Veuillez opiner par ordre de préséance.

NICOLAS DE VANDERESSE. – Il ne me paraît point, quant à présent, opportun de soumettre ladite Jeanne à la torture.

ANDRÉ MARGUERIE. – Je trouve la torture superflue ; les réponses de l'accusée suffisent à la condamner.

GUILLAUME ÉRARD. – Il n'est pas besoin, en effet, d'obtenir de la dite Jeanne de nouveaux aveux ; ceux qu'elle a faits appellent le châtiment temporel.

ROBERT BARBIER. – Je partage l'avis de mon très-cher frère.

DENIS GASTINEL. – Je pense qu'il faut surseoir à la torture.

AUBERT MOREL. – Selon moi, il faut immédiatement appliquer ladite Jeanne à la torture, afin de savoir si les erreurs où elle persiste sont sincères ou mensongères.

THOMAS DE COURCELLES. – J'opine qu'il est bon de mettre à la torture ladite Jeanne.

NICOLAS COUPEQUESNE. – Je ne crois pas expédient de soumettre Jeanne aux tortures de son corps ; mais on doit l'admonester une dernière fois, afin de l'obliger à se soumettre à l'Église militante.

JEAN LEDOUX. – C'est mon avis.

ISAMBARD DE LA PIERRE. – C'est aussi le mien.

NICOLAS LOYSELEUR. – Il me paraît indispensable pour *la médecine*(114) de l'âme de ladite Jeanne, qu'elle soit torturée... Du reste, je m'en rapporte à l'opinion de mes très-chers frères.

GUILLAUME HAITON. – Je trouve la torture inutile.

Il résulte de cette délibération que la majorité des prêtres-juges n'est pas d'avis d'appliquer Jeanne Darc à la torture, beaucoup moins par un sentiment d'humanité que parce que les aveux de l'accusée assurent sa condamnation, ainsi que l'a dit avec une naïveté féroce le chanoine ANDRÉ MARGUERIE ; néanmoins, l'évêque Cauchon, que cette torture alléchait, comme l'odeur du sang allèche le loup, semble fort malcontent de l'évangélique mansuétude de ses très-chers frères en Jésus-Christ, assez charitables pour trouver qu'il suffit à la

gloire de l'Église de Rome de brûler Jeanne Darc, sans avoir préalablement tenaillé ses membres ou disloqué ses os. Ces cléments ont d'ailleurs songé que, affaiblie, souffrante comme elle l'était, elle pouvait expirer de douleur sur le chevalet des tourmenteurs ; et il faut que le supplice de l'héroïne soit éclatant, solennel, qu'il ait lieu à la face de Dieu et des hommes !

L'ÉVÊQUE CAUCHON, *dissimulant à peine sa méchante humeur*. – La majorité de nos très-chers frères se prononçant contre l'application de ladite Jeanne à la torture, et ce moyen d'obtenir de sincères aveux de l'accusée étant écarté, je requiers que, sans désespérer, elle soit amenée ou transportée céans, afin qu'il lui soit donné acte et lecture du réquisitoire lancé contre elle, par notre très-cher frère MAURICE, chanoine du très-révérend chapitre de la cathédrale de Rouen.

Les juges-prêtres s'inclinent en manière d'assentiment. Nicolas Loyseleur sort afin d'aller donner l'ordre de transférer Jeanne Darc devant le tribunal, mais il ne reparaît pas durant cette séance, de crainte d'être reconnu par la prisonnière.

*

* *

Jeanne Darc, trop faible pour pouvoir marcher, mais toujours enchaînée par les pieds, est apportée sur un brancard dans la salle basse de la tour par deux geôliers ; ils déposent à quelques pas des prêtres-juges ce brancard

où est étendue la prisonnière. Résolue de soutenir la vérité jusqu'à la mort, elle se demande pourtant quels crimes elle a commis ? Elle a affirmé la réalité des visions qu'elle a eues ; elle a soumis en son âme et conscience tous les actes de sa vie au jugement de son souverain maître et juge... Dieu ! Si persuadée qu'elle soit de la partialité, de la perfidie de ce tribunal ecclésiastique, elle a peine à croire à la possibilité de sa condamnation, ou plutôt s'épuise à en deviner les motifs. Son pâle visage s'est légèrement coloré d'une animation fébrile ; elle se soulève à demi sur son brancard, appuyée sur l'une de ses mains ; ses grands yeux noirs, caves et brillants, s'attachent avec anxiété sur les prêtre-juges, et au milieu du profond silence dont a été suivie son entrée, elle attend...

Le chanoine Maurice, vêtu de la robe canonique, tient en main un parchemin où est minuté l'acte d'accusation qu'il s'apprête à prononcer.

Cet *acte d'accusation* dressé par ces prêtres, vous allez l'entendre, et vous frémirez, fils de Joel... Oh ! certes, ce fut une effroyable iniquité que le supplice de notre ancêtre *Karvel-le-Parfait* et de sa douce femme *Morise*, condamnés à *Lavaur*, au douzième siècle, par le légat du pape et Simon de Montfort, fanatique féroce, à être jetés dans une fournaise avec cinq cents autres hérétiques albigeois, coupables de ne pas avoir foi en l'Église de Rome, coupables d'avoir vaillamment défendu leur croyance, leur famille, leur maison, leurs biens, leur province, contre les croisés catholiques, qui, au nom du

Christ, pillaient, incendiaient, ensanglantaient le Languedoc, ainsi que le faisaient en terre sainte les premiers croisés, du temps de notre aïeul *Fergan-le-Carrier*... Oui, tout cela fut affreux, et cependant moins affreux encore que la haine acharnée de l'Église contre Jeanne Darc ! Vous connaissez sa vie, fils de Joel, vous la connaissez depuis sa première enfance ; est-il au monde une vie plus pure, plus glorieuse, plus sainte ?

La *guerrière*, en défendant le sol sacré de la patrie, a égalé les plus illustres capitaine !

La *chrétienne*, au fort des batailles, reculant devant l'effusion du sang, a vaillamment versé le sien, mais a laissé son épée au fourreau, guidant ses soldats son étendard à la main. Chaque jour elle s'agenouillait pieusement dans le temple, afin d'y recevoir avec foi et ferveur le pain des anges !... Vous avez lu ses lettres écrites aux capitaines étrangers ou aux chefs des factions civiles. Elle commençait toujours, au nom d'un Dieu de charité, de concorde et de justice, par adjurer les Anglais d'abandonner un pays qu'ils possédaient contre tout droit, qu'ils dominaient par la violence, leur promettant merci et paix s'ils renonçaient à une conquête rendue plus odieuse encore par la rapine et le massacre. S'adressait-elle aux Français armés contre les Français, elle leur rappelait qu'ils étaient *de France*, les adjurant de se rallier contre l'ennemi commun.

Enfin, Jeanne Darc, comme *femme*, n'a-t-elle pas donné l'exemple des plus généreuses, des plus angéliques

vertus ? sa pudeur ne lui a-t-elle pas inspiré des paroles sublimes, qui seront l'admiration des siècles ?

Comment donc ces prêtres-juges ont-ils pu formuler contre la *guerrière*, contre la *chrétienne*, contre la *vierge* irréprochable, une seule ACCUSATION, non pas légitime... autant reconnaître, en se voilant la face avec horreur, que la vertu est le crime... mais une accusation qui ne révolte pas le plus vulgaire bon sens, la plus simple honnêteté ? une accusation qui ne soit pas un sanglant outrage, une insulte dérisoire, un défi sacrilège, jetés à tout ce qui a été, est et sera l'objet de la vénération des hommes ?

Oui, comment ont-ils donc fait, ces prêtres ?

Comment ont-ils fait ? Ah ! fils de Joel, cela est épouvantable à dire... ils ont simplement feuilleté le recueil des canons de l'Église, les décrétales de l'Inquisition, et ils ont trouvé DOUZE CHEFS CAPITAUX D'ACCUSATION contre la guerrière, contre la chrétienne, contre la vierge irréprochable !

Oui, douze chefs capitaux d'accusation ! Vous allez les entendre ; et, chose plus abominable encore : en vain ces accusations vous sembleront iniques, stupides, insensées, horribles, monstrueuses !... en vain vous vous écrierez qu'elles révoltent le cœur, l'esprit, la raison de tout homme de bien !... erreur, criminelle erreur, fils de Joel ! ces accusations sont fondées, elles sont légitimes, elles sont justes aux yeux de ces juges convaincus, de ces juges

orthodoxes. Elles sont, selon eux, l'expression complète, absolue, irrévocable de l'Église de Rome ; elles ressortent en fait, en droit, de l'application légale de la juridiction de l'Église, une et infaillible, éternelle et divine ! Entendez-vous, fils de Joel... UNE comme Dieu ! INFAILLIBLE comme Dieu ! DIVINE comme Dieu ! ÉTERNELLE comme Dieu !

Donc, écoutez, écoutez la vie de Jeanne Darc, brièvement résumée par ces prêtres en douze chefs d'accusation... L'héroïne est là, son corps est brisé, fébricitant ; mais son âme, pleine de foi et d'énergie !

Les prêtres-juges restent impassibles, silencieux.

L'ÉVÊQUE CAUCHON, *s'adressant à l'accusée, d'une voix grave*. – Jeanne, notre très-cher frère le chanoine Maurice va vous donner lecture du réquisitoire dressé contre vous... Au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit ! *Amen !*

LES PRÊTRES-JUGES, *d'une seule voix*. – *Amen !...*

LE CHANOINE MAURICE, *d'une voix sépulcrale et d'un ton menaçant*. – « Premièrement, Jeanne, tu as dit qu'à l'âge de treize ou quatorze ans, tu as eu des révélations et des apparitions d'anges et de saintes, auxquelles tu donnes le nom de saint Michel, de sainte Catherine, de sainte Marguerite ; tu as dit que tu les avais vues fréquemment des yeux de ton corps ; tu as dit qu'elles avaient fréquemment conversé avec toi.

» Jeanne, sur ce point, considérant le but et la fin de ces

révélations et apparitions, la nature des choses révélées, LA QUALITÉ de ta personne, l'Église déclare ces choses mensongères, séductrices, pernicieuses, et procédant du malin esprit et du diable... »

Le chanoine Maurice s'interrompt pendant un moment après la lecture de ce premier chef d'accusation, afin que sa gravité puisse être pesée, appréciée, par Jeanne Darc ; mais les paroles qu'elle vient d'entendre la reportant aux premiers temps de son jeune âge, jours paisibles écoulés au milieu des douces joies de la famille, elle oublie le présent et s'absorbe dans les souvenirs de son enfance avec une mélancolie amère et douce à la fois.

LE CHANOINE MAURICE. – « Secondement, Jeanne, tu as dit que ton roi, te reconnaissant à des signes comme véritablement envoyée de Dieu, t'avait donné des gens d'armes pour batailler ; tu as dit que sainte Marguerite et sainte Catherine t'avaient accompagnée à Chinon et en d'autres lieux, où elles te guidaient de leurs conseils.

» Jeanne, l'Église déclare cette affirmation menteuse, fallacieuse, dérogatrice à la dignité des saintes et des anges.

» Troisièmement, Jeanne, tu as dit que tu avais reconnu les anges et les saintes aux conseils qu'ils te donnaient ; tu as dit que tu crois ces apparitions bonnes, que tu y crois aussi fermement qu'à la foi de Notre-Seigneur Jésus-Christ.

» Jeanne, l'Église déclare que ce ne sont point là des

signes suffisants pour reconnaître des saints et des saintes ; que tu as cru témérairement, affirmé avec jactance, et que tu erres dans la foi... »

Jeanne Darc, sortie de sa rêverie, écoutait cette nouvelle accusation sans la comprendre. Où était la jactance ? la témérité ? le mensonge ? Elle avait reconnu ses saintes à la sainteté de ces conseils : « – Jeanne, sois pieuse, conduis-toi en fille sage, – lui disaient ces voix mystérieuses ; – le ciel te prêtera son aide pour chasser l'étranger de la Gaule. » – Et la promesse de ses saintes s'était accomplie, elle avait, pauvre fille des champs, remporté d'éclatantes victoires sur les ennemis de la France... Où était le mensonge ? la témérité ? la jactance ?

LE CHANOINE MAURICE. – « Quatrièmement, Jeanne, tu as dit que tu étais certaine de savoir certaines choses de l'avenir ; que tu avais reconnu ton roi sans l'avoir jamais vu.

» Jeanne, l'Église te déclare en ceci convaincue de présomption et de sorcellerie. »

Jeanne Darc, sans s'arrêter à l'imputation de sorcellerie, qui lui semblait insensée, soupira tristement, se rappelant sa première entrevue à Chinon avec le gentil dauphin de France, alors que, venant vers lui, apitoyée par ses malheurs, dévouée à la royauté, Charles VII, l'accueillant d'abord par de misérables bouffonneries, lui imposait ensuite, à elle si chaste, un infâme examen, puis

la renvoyait devant un concile de prêtres du Christ réunis à Poitiers, qui, frappés de la sincérité de ses réponses, l'avaient déclarée divinement inspirée... Et voici que d'autres prêtres, parlant au nom du même Christ, la traitaient de sorcière !...

LE CHANOINE MAURICE. – « Cinquièmement, Jeanne, tu as dit que, par le conseil de Dieu, tu as porté et continues de porter des habits d'homme, courte tunique, chausses nouées avec des aiguillettes, capeline et cheveux coupés en rond à la hauteur de l'oreille, ne gardant enfin sur toi rien qui dénote ton sexe, sauf ce que la nature trahit ; tu as, avant d'être prisonnière, plusieurs fois reçu la sainte Eucharistie sous le costume masculin ; et malgré tous nos efforts pour te faire renoncer à ce costume, tu t'obstines à le conserver, prétendant agir par le conseil de Dieu.

» Jeanne, l'Église te déclare en ceci blasphématresse de Dieu, contemptrice de ses sacrements, transgressesse de la loi divine, de l'Écriture sainte et des sanctions canoniques ; l'Église te déclare enfin mal agissante, errante dans ta foi et idolâtresse à l'exemple des gentils... »

Jeanne Darc, songeant aux chastes motifs qui l'avaient décidée à revêtir les habits d'homme, tant que sa mission divine l'obligerait de vivre dans les camps au milieu des soldats, se rappelant aussi avec quel empressement les prêtres... prêtres comme ses juges, l'admettaient à la confession et à la communion, lorsque, couverte de son

armure de guerre, elle venait solennellement remercier Dieu de lui avoir octroyé la victoire ; Jeanne Darc se demandait, dans son bon sens, par quelle aberration d'autres prêtres du Christ voyaient en elle une blasphématresse, une idolâtresse à l'exemple des gentils !

LE CHANOINE MAURICE. – « Sixièmement, Jeanne, tu as dit que souvent, en tête des lettres que tu adressais aux chefs de guerre ou autres, tu faisais écrire ces noms divins : *Jesus Maria*, et qu'ensuite tu traçais au bas desdites lettres le signe révélé de la *croix* ; dans ces lettres homicides, tu te vantais de faire occire ceux qui résisteraient à tes commandements altiers ; tu as affirmé que tu parlais et agissais ainsi par inspiration et suggestion divine.

» Jeanne, l'Église te déclare traîtresse, menteuse, cruelle, désireuse de l'effusion du sang humain, séditionneuse, provocatrice de la tyrannie, blasphématrice de Dieu dans ses commandements et révélations ! »

Jeanne Darc, à cette accusation encore plus stupide qu'elle n'était inique, ne put retenir un frémissement d'indignation. On l'accusait de cruauté ! on l'accusait d'avoir fait à plaisir couler le sang humain ! elle qui, le jour même de son entrée triomphante à Orléans, voyant un captif anglais tomber sous les coups d'un soudard brutal, émue de pitié, s'était élancée de son cheval, puis agenouillée près du blessé, dont elle soutenait la tête, avait imploré pour lui la commisération des assistants ! Elle désireuse de l'effusion du sang humain ! elle qui vingt fois

sauva du massacre des prisonniers anglais et les renvoya libres ! elle qui fit écrire, sous la pieuse invocation du Christ, tant de lettres empreintes de ses vœux ardents pour la paix ! elle qui dicta cette touchante missive au duc de Bourgogne où elle le suppliait de mettre fin aux désastres de la guerre civile ! elle qui marchait toujours au combat, affrontant mille morts, sans autre arme que sa bannière de blanc satin !... elle, enfin, dont le sang coula souvent sur le champ de bataille, et qui ne répandit celui de personne !... Jeanne Darc, dans son indignation généreuse, allait répondre à ce prêtre ; mais la voix de sa dignité, de sa conscience, lui défendit de répondre autrement que par un silencieux dédain à cette accusation abominablement mensongère.

LE CHANOINE MAURICE. – « Septièmement, Jeanne, tu as dit qu'ensuite de tes révélations tu as quitté, vers l'âge de dix-sept ans, la maison paternelle, contre la volonté de tes parents, plongés par ton départ dans une douleur voisine de la folie ; qu'ensuite tu es allée vers un certain Robert de Baudricourt, lequel t'a fait conduire à Chinon, près de ton roi, à qui tu as dit que tu venais, au nom de Dieu, pour chasser les Anglais et lui rendre sa couronne.

» Jeanne, l'Église te déclare impie envers tes parents, transgressesse de ce commandement de Dieu : *Tes père et mère honoreras*, blasphématresse envers le Seigneur, errante dans ta foi et faiseuse de promesses présomptueuses et téméraires... »

Cette autre accusation révoltait et navrait Jeanne Darc. Elle impie envers ses parents ! Hélas ! de quelles angoisses déchirantes n'avait-elle pas souffert, alors qu'obsédée par l'impérieuse voix de son patriotisme, qui lui disait chaque jour : – Marche, marche à la délivrance de la Gaule ! – elle dut se résigner à abandonner sa famille, qu'elle chérissait et vénérât ! Combien de fois, résistant aux enivrements de ses victoires, n'avait-elle pas répété ces paroles touchantes : « J'aimerais mieux être à coudre et à filer auprès de ma pauvre mère !... » Et lorsqu'un moment arbitre des destinées de la France, elle recevait une lettre de son père, qui la comblait de bénédictions et lui pardonnait sa fuite, Jeanne ne s'était-elle pas écriée, moins glorieuse de ses triomphes que de la clémence paternelle : – Mon père m'a pardonné ! – Et après cette sainte absolution, ces prêtres l'accusaient de fouler aux pieds les commandements de Dieu !...

LE CHANOINE MAURICE. – « Huitièmement, Jeanne, tu as dit que tu étais sautée de la tour du château de Beaurevoir, aimant mieux risquer de mourir que de tomber aux mains des Anglais ; et que, malgré le conseil de tes saintes, qui t'ordonnaient de ne pas tenter de t'échapper ou de te tuer, tu as persévéré dans ton projet.

» Jeanne, l'Église te déclare coupable d'avoir lâchement cédé au désespoir, d'avoir voulu être homicide envers toi-même, et criminellement interprété la loi du libre arbitre humain... »

Jeanne Darc sourit avec dédain en entendant ces

prêtres lui reprocher à elle, victime d'une horrible trahison, d'avoir tenté d'échapper à ses ennemis, qui venaient de la vendre dix mille écus d'or aux Anglais.

LE CHANOINE MAURICE. – « Neuvièmement, Jeanne, tu as dit que tes saintes t'avaient promis le paradis, si tu conservais ta virginité, vouée à Dieu ; et que tu étais aussi certaine du paradis que si tu jouissais déjà de la félicité des bienheureux ; tu as dit que tu ne te croyais pas en péché mortel, parce que tu entendais toujours les voix de tes saintes.

» Jeanne, l'Église te déclare présomptueuse, téméraire dans tes assertions, menteuse, pernicieuse et exhalant une odeur pestilentielle pour la foi catholique... »

Jeanne Darc leva vers la sombre voûte de la salle basse son regard rayonnant de foi et d'espérance, et elle entendit ses voix lui dire : – Courage, sainte fille... que t'importent les vaines paroles des hommes, Dieu t'a jugée digne de son saint paradis ! »

LE CHANOINE MAURICE. – « Dixièmement, Jeanne, tu as dit que tes saintes, te parlant en langue gauloise (*gallicè*), t'avaient affirmé qu'elles étaient ennemies des Anglais et amies de ton roi.

» Jeanne, l'Église te déclare superstitieuse, sorcière, blasphématresse envers sainte Catherine et sainte Marguerite, et contemptrice du sentiment de l'amour du prochain.

» Onzièmement, Jeanne, tu as dit que si le mauvais

esprit t'était apparu sous la figure de saint Michel, tu aurais bien su le discerner et le reconnaître.

» Jeanne, l'Église te déclare idolâtre, invocateresse de démons et coupable de jugement illicite... »

Jeanne Darc, qui, dans sa candeur, n'avait jamais soupçonné la cause matérielle de ses hallucinations, produites par la suppression de l'infirmité naturelle à son sexe, croyait rêver en écoutant cette accusation de sorcellerie et d'invocations démoniaques ! Sorcière ! parce qu'elle affirmait avoir vu ce qu'elle avait vu ! sorcière ! parce qu'elle affirmait avoir entendu ce qu'elle avait entendu ! sorcière ! invocateresse de démons ! parce que des visions lui étaient apparues, visions si peu désirées ou invoquées par elle, que d'abord, éperdue d'effroi, elle avait prié Dieu d'éloigner d'elle ces apparitions !

LE CHANOINE MAURICE. – « Douzièmement, Jeanne, tu as dit que si l'Église voulait te faire avouer quelque chose de contraire aux inspirations que tu prétends avoir reçues de Dieu, tu t'y refuserais absolument, ne reconnaissant en cela ni le jugement de l'Église, ni d'aucun homme sur la terre ; tu as dit que cette réponse venait, non de toi, mais de Dieu, quoique l'on t'ait cité à plusieurs reprises l'article de foi : *unam Ecclesiam catholicam*, et que l'on t'ait démontré que tout catholique doit soumettre ses actes et ses paroles à l'Église militante.

» Jeanne, l'Église te déclare schismatique, ennemie de

son unité et de son autorité ; elle te déclare de plus témérairement endurcie dans les faux errements de ta foi et criminellement apostate... *Amen !... »*

LES PRÊTRES-JUGES, d'une seule voix. – Amen !

Si Jeanne Darc, dans la loyauté, dans l'humilité habituelle de son âme, eût reconnu la réalité de quelque une des accusations dirigées contre ses actes et ses paroles, elle se fût inclinée devant le jugement de ces prêtres ; mais, après les avoir silencieusement écoutés, demeurant plus que jamais convaincue de leur iniquité, plus que jamais elle se résolut de récuser de pareils juges et d'en appeler d'eux en Dieu... ce Dieu d'amour, de justice, de pardon !

La lecture du réquisitoire terminée, l'évêque Pierre Cauchon, effrayant de feinte charité, s'avance près du brancard de Jeanne Darc en lui disant d'une voix onctueuse :

« – Et maintenant, Jeanne, tu sais quelles terribles accusations pèsent sur toi ; nous voici, ma très-chère fille, au terme de ton procès, il est temps de bien réfléchir à ce que tu viens d'entendre ; car si, après avoir été si souvent, si paternellement admonestée par moi, ainsi que par nos très-chers frères, le vicaire de l'Inquisition et autres doctes prêtres, tu persistais, hélas ! dans tes erreurs, au mépris de la révérence due à Dieu, au mépris de la foi et de la loi de Notre-Seigneur Jésus-Christ, au mépris de la sécurité de la conscience catholique ; si tu persistais, dis-je, à te

montrer un objet de scandale horrible, de pestilence infecte et nauséabonde, pour les catholiques, ce serait, ma très-chère fille, au grand dommage de ton âme et de ton corps... Au nom de ton âme impérissable, mais éternellement damnable, au nom de ton corps, essentiellement périssable, je t'exhorte une dernière fois, ma très-chère fille, à t'amender, à revenir dans le giron de notre douce et sainte mère l'Église catholique, apostolique et romaine, à te soumettre à l'obéissance de son jugement ; sinon, ma très-chère fille, je t'en avertis charitablement, paternellement, une dernière fois, ton âme serait damnée, ton corps détruit par le feu... ce dont je prie à mains jointes (*il les joint*) le Seigneur de te préserver ! ... »

Jeanne Darc fait un effort surhumain pour se lever et se tenir debout, elle y parvient, se raffermir sur ses jambes chancelantes et enchaînées ; élevant alors la main droite vers la voûte, elle s'écrie d'une voix ferme, avec un accent de conviction héroïque :

– J'en prends le ciel à témoin ! je serais condamnée... je verrais les fagots... le bourreau prêt à y mettre le feu... je serais dans le feu... que je répéterais jusqu'à la mort : Oui, j'ai dit la vérité... oui, Dieu m'a inspirée... oui, j'attends tout de lui et rien de personne... Oui, Dieu est mon seul juge, mon seul maître !...

Jeanne Darc, épuisée par le dernier effort, retombe sur la paille de son brancard au milieu du profond silence des juges-prêtres ; ils se réunissent en un groupe dont l'évêque

Cauchon forme le centre ; ils se consultent à voix basse avec lui pendant quelques instants, puis le prélat, s'approchant de Jeanne Darc, lui dit d'une voix éclatante, avec un geste de malédiction :

– Au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit ! nous, Pierre, évêque de Beauvais, par miséricorde divine, nous te déclarons blasphématresse, sacrilège, invocateresse de démons, apostate et hérétique ! nous te frappons d'excommunication majeure et mineure ; nous te déclarons à jamais retranchée du corps de notre sainte mère l'Église et t'abandonnons au bras séculier, qui demain brûlera ton corps et jettera tes cendres au vent !... *Amen* !

LES PRÊTRES-JUGES, *d'une seule voix*. – *Amen* !

JEANNE DARC, *sublime* : – C'est votre jugement !... j'attends avec confiance celui de Dieu !...

Les geôliers remportent l'accusée dans son cachot.

*

* *

Le 24 mai 1431, vers les huit heures du matin, par un radieux soleil de printemps, une foule considérable se presse aux abords du cimetière de l'abbaye de Saint-Audoin, à Rouen ; un mur à hauteur d'appui entoure ce lieu de sépulture. Un échafaud assez élevé, composé d'une vaste plate-forme où sont disposés plusieurs sièges recouverts de housses violettes, est dressé dans l'intérieur et près de l'entrée de ce cimetière. Des soldats anglais,

casqués et cuirassés, la lance au poing, forment une haie et contiennent le populaire ; il semble dans l'impatiente attente d'un grand événement.

Qu'attend-il donc, ce populaire ?

Il attend Jeanne Darc ; elle doit, sur cet échafaud, à la face de tous, en présence de Dieu et des hommes, s'agenouiller aux pieds de l'évêque Cauchon, et là, les mains en croix sur la poitrine, elle abjurera ses erreurs passées, reniera ses visions, reniera ses révélations, reniera sa foi, sa gloire, son patriotisme ; enfin se soumettra, humble, contrite, repentante, au jugement souverain de la sainte Église catholique, apostolique et romaine...

Quoi ! Jeanne, hier encore, malgré l'épuisement de son corps, si fière, si résolue dans ses réponses à ses accusateurs ? Quoi ! Jeanne, qui s'écriait :

« – Le bûcher serait là... le bourreau serait là... je répéterai jusqu'à la mort : oui, j'ai dit la vérité... oui, Dieu m'a inspirée... oui, Dieu est mon seul juge, mon seul maître !... »

Quel inconcevable changement s'est donc opéré dans cette âme, naguère si ferme, si convaincue ?

Quel changement ? Le voici, fils de Joel ; écoutez, écoutez...

L'héroïne, après sa sentence prononcée la veille par l'évêque Cauchon, a été rapportée dans son cachot ;

l'exaltation fiévreuse qui la soutenait en présence de ses juges a fait place à un profond abattement, mais elle est résignée au supplice. Le chanoine Loyseleur, autorisé, dit-il, par le capitaine de la tour à apporter les dernières consolations à la condamnée, vint la visiter ; elle accueillit le prêtre avec reconnaissance. Instruit du sort de Jeanne, il fondait en larmes, il gémissait, il se lamentait, s'appesantissant sur les horribles détails du supplice que sa pauvre chère fille en Dieu allait, le lendemain, subir ; ces détails, il les devait au capitaine anglais, il les lui avait donnés, ce méchant Anglais, avec un raffinement de cruauté, connaissant le touchant intérêt que lui, Loyseleur, portait à la prisonnière. Affreux détails ! Jeanne Darc serait conduite au bûcher seulement vêtue d'une chemise, non pas d'une chemise de femme, selon le vœu suprême de la victime, *parce que cette chemise serait plus longue*, mais vêtue d'une chemise d'homme ; et ce n'était rien encore... aussi, le chanoine, connaissant la sainte pudeur de sa chère fille, se lamentait avec un redoublement de larmes, de sanglots, suspendant à dessein sa révélation. Enfin, il articulait ceci en frémissant : Les chefs anglais, afin de prouver au peuple et à leur armée que c'était bien véritablement Jeanne-la-Pucelle que l'on allait brûler en chair et en os, et que l'on n'aurait plus dès lors à redouter ses maléfices, les chefs anglais avaient décidé qu'avant d'être livrée aux flammes on lui ôterait sa grande mitre de carton de dessus la tête, et que... horreur !... l'homme de Dieu, n'osait... ne pouvait achever... il levait les mains au ciel, il se frappait la poitrine, puis il reprenait... Et, horreur !

abomination !... les bourreaux enlèveraient à Jeanne Darc sa chemise... l'enchaîneraient toute nue au poteau... et cela au grand jour... à la face du peuple et des soldats anglais... oui, on l'enchaînerait là toute nue... Et lorsque ce peuple, ces soldats, assouvissant sur elle leurs regards lubriques, l'auraient ainsi longuement contemplée à loisir, afin de s'assurer que c'était bien la Pucelle que l'on allait brûler, on mettrait le feu aux fagots, arrosés de soufre, de bitume !... Et le prêtre d'entamer alors une description minutieuse des tortures de ce supplice, description à faire dresser les cheveux d'épouvante !

Mais Jeanne ne l'écoutait plus... Dès qu'elle eut appris qu'elle serait conduite au bûcher en chemise d'homme, puis attachée toute nue au poteau par la main des bourreaux, et ainsi exposée aux yeux de tous... elle d'une pudeur si délicate, si ombrageuse... son esprit pendant un moment s'égara ; elle rassembla ce qui lui restait de force, et, quoique enchaînée par les pieds, par les mains, par la ceinture, elle se redressa sur sa couche de paille et, s'élançant, se heurta violemment la tête à deux reprises contre le mur de son cachot, espérant se briser le crâne et mourir ; mais l'élan de la pauvre créature, faible, épuisée, défaillante, ne fut pas assez vigoureux pour produire un choc mortel ou même dangereux. Elle retomba sur sa paille, où le chanoine la contint paternellement, charitablement ; il sanglotait, suppliant sa chère fille en Dieu de ne point céder à un aveugle désespoir !... C'était, il est vrai, quelque chose d'abominable pour la

condamnée, si pure en son âme, si chaste en son corps, d'être ainsi, d'abord demi-nue, puis enfin toute nue... (le chanoine insistait sur ce tableau avec ténacité) absolument nue... abandonnée aux regards lascifs, aux railleries obscènes de la soldatesque et du peuple !... Cela sans doute durerait longtemps, très-longtemps, une heure au moins, peut-être davantage ; les Anglais se plaindraient à prolonger avec une exécration et impudique férocité l'exposition des nudités de la Pucelle... Mais, hélas ! que faire ? que faire ? comment éviter cette abomination ? Impossible, hélas ! impossible... Non ! – Et le prêtre semblait illuminé par une pensée soudaine. – Il y aurait un moyen, non point douteux, mais certain, non-seulement d'éviter ces hontes mortelles, plus redoutables à la condamnée que les tortures du supplice, mais encore de se soustraire au bûcher, mieux que cela, d'échapper aux mains des Anglais ! en un mot, grâce à ce moyen, Jeanne pourrait recouvrer sa liberté, sa chère liberté ! retourner à Domrémy près d'une famille aimée, là goûter un calme réparateur après tant de cruelles épreuves. Puis, sa santé revenue, la vierge guerrière achèverait sa mission divine, revêtirait son armure de bataille, appellerait aux armes les vaillants, et, à leur tête, chasserait enfin complètement les Anglais hors de France !

Jeanne Darc croyait rêver en écoutant le chanoine ; son âge, ses larmes, ses gémissements, le constant intérêt qu'il témoignait à la captive depuis son emprisonnement, éloignaient de son esprit tous mauvais soupçons.

Stupéfaite, elle interrogea le prêtre sur ce moyen, disait-il, si certain d'échapper à des ignominies pires que le supplice et de recouvrer sa liberté.

Le tentateur poursuivait avec une infernale habileté son œuvre de ténèbres. Il commença par demander à l'héroïne si, en son âme et conscience, elle ne regardait point ses juges comme des monstres d'iniquité, de noirceurs ? De ceci elle convint aisément. Dès lors, pourrait-elle se croire engagée, obligée par des promesses faites à ses bourreaux, elle, prisonnière ? subissant le droit de la force ? elle, vendue à prix d'or ? elle, convaincue de son innocence, elle, enfin, l'élue du Seigneur ? Non, non, concluait le chanoine, une promesse faite à ses bourreaux afin de se soustraire à d'abominables ignominies et aux horreurs du supplice ne pouvait lier l'innocente victime.

Jeanne demandait quelle était cette promesse, – et le prêtre de répondre qu'il s'agissait simplement d'abjurer, de renier, *en apparence*, les erreurs que le tribunal reprochait à la condamnée ; enfin, de se soumettre... toujours *en apparence*... au jugement de l'Église.

Ce mensonge révoltait la conscience de Jeanne : renier la vérité... c'était renier Dieu...

– Oui, mais des lèvres, seulement des lèvres, et non du cœur ! – poursuivait le tentateur. – C'était céder à la violence, c'était parler momentanément le langage des bourreaux, langage fallacieux, perfide, et, grâce à cette légitime fourberie, leur échapper, conserver ainsi à Dieu

son élue, à la France son espoir et sa libératrice ! C'était renier de la bouche, tout en continuant de glorifier du fond de l'âme, de nobles actes inspirés par le ciel.

– Mais promettre d'abjurer à condition de recouvrer sa liberté, c'était s'engager à abjurer, – répondait Jeanne, ébranlée par les sophismes du tentateur.

– Eh ! qu'importait cela ? – reprenait-il ; – oui, qu'importait d'abjurer ? d'abjurer même publiquement ? de s'agenouiller devant l'évêque et de lui dire des lèvres : « – Je le confesse, mes apparitions, mes révélations étaient des illusions ; j'ai péché en prenant l'habit d'homme ; j'ai péché en guerroyant ; j'ai péché en refusant de me soumettre au jugement de l'Église ; je m'y sou mets, à cette heure, et, je l'avoue, je regrette mes péchés... » – Qu'importaient ces vaines paroles ? Est-ce qu'elles partaient du for intérieur, refuge sacré de la vérité chez les opprimés ? Est-ce que le Seigneur, qui seul lit le secret de nos pensées, ne lirait pas dans l'âme de Jeanne au moment même où elle feindrait d'abjurer : « – Mon Dieu ! toi pour qui rien n'est caché, tu le sais, tu le vois, je bénis, je glorifie intérieurement ces visions, ces aspirations, signes révéérés de ta toute-puissance ! je te proclame mon unique juge, ô mon divin maître ! et dans ta miséricorde infinie, tu me pardonneras quelques vaines paroles que m'arrachent le désir d'être encore l'instrument de ta volonté suprême et l'espoir de chasser enfin, avec ton aide, l'étranger du sol sacré de la patrie !... »

Hélas ! fils de Joel, Jeanne succomba devant ce

tentateur infernal ; en vain elle entendit ses voix lui dire encore :

« – Renier la vérité, c'est renier Dieu ! Tu vas mentir à la face du ciel et des hommes par pudique honte plus encore que par peur du bâcher ; tu vas mentir dans l'espoir d'être libre et d'achever ta mission divine... Ce mensonge, quelle qu'en soit la fin, est lâche et coupable ! »

Mais Jeanne, affaiblie par les souffrances, épuisée par la lutte, et surtout épouvantée à la pensée de voir son corps virginal mis à nu par le bourreau et exposé sans voile aux regards des hommes, Jeanne, espérant enfin jouir de sa liberté, revoir sa famille, et peut-être achever sa mission libératrice, n'écoutant pas cette fois l'inflexible voix de son honneur, de sa foi, de sa conscience, promit au chanoine Loyseleur d'abjurer publiquement dès le lendemain, et de se soumettre à l'Église, à la condition d'obtenir de l'évêque l'assurance d'être mise en liberté aussitôt après son abjuration. Le chanoine offrit charitablement ses services à la prisonnière, espérant mener à bien cette négociation et obtenir, disait-il, à force d'instances auprès du farouche capitaine de la tour, la permission de se rendre à l'instant même chez le prélat. Cette permission, il l'obtint, on peut le croire ; vers minuit, il revint avec le promoteur et un médecin. Le promoteur jura solennellement à Jeanne Darc, au nom de l'évêque, qu'elle serait libre après son abjuration publique ; le médecin engagea la captive à prendre un breuvage à la fois cordial et soporifique ; ce breuvage lui donnerait le sommeil jusqu'au lendemain, et

des forces pour la cérémonie expiatoire. Jeanne Darc consentit à tout, se disant : – Demain, je serai libre, et j'aurai échappé à une ignominie pire que le supplice !

Voilà pourquoi, fils de Joel, l'on a dressé dans le cimetière de l'abbaye de Saint-Audoin ce vaste échafaud, où bientôt Jeanne Darc sera conduite, afin de prononcer son abjuration...

À quoi bon, demanderez-vous, cette abjuration ? Quoi ! l'évêque Cauchon et ses complices ont condamné Jeanne au supplice, et ils abandonneraient volontairement leur proie ?

Abandonner leur proie ?... Non, non... Écoutez, voyez, jugez et frémissez, fils de Joel ; jamais ne fut tramée machination plus diabolique...

La foule impatiente attend l'arrivée du cortège. Le peuple de Rouen, depuis près d'un demi-siècle sous le joug de la domination anglaise, appartient en majorité au parti bourguignon, et voit dans Jeanne Darc une ennemie ; cependant, le grand renom de la guerrière, sa jeunesse, sa beauté, ses malheurs, sa gloire, éveillent un profond sentiment de pitié pour elle chez ceux qui sont restés Français ou du parti armagnac. Mais l'on ne sait encore dans quel but Jeanne Darc doit être processionnellement amenée sur cet échafaud ; les uns disent qu'une exposition publique précédera le supplice auquel sans doute elle est condamnée ; d'autres, ignorant la marche et la sentence de ce ténébreux procès, prétendent qu'elle doit être interrogée

publiquement. William Poole, le comte de Warwick et d'autres Anglais, chefs de guerre ou personnages éminents, sont groupés dans un espace réservé en dedans du cimetière, à proximité de l'échafaud.

Soudain une rumeur, d'abord lointaine, puis croissante, annonce l'arrivée du cortège ; la foule se presse et devient plus compacte aux abords du cimetière. La procession s'approche, escortée par des archers anglais. À sa tête marchent le *cardinal de Winchester*, revêtu de la pourpre romaine ; l'évêque de Beauvais, mitre d'or en tête, crosse d'or en main, et sur les épaules chasuble de soie violette étincelante de broderies ; puis c'est l'inquisiteur Jean Lemaître, sous son froc de moine, accompagné de Pierre d'Estivet, promoteur du procès, et de Guillaume Érard ; enfin, deux greffiers, portant écritoirs et parchemins. À quelques pas derrière eux, soutenue par deux pénitents dont le vêtement gris est percé de deux trous à hauteur des yeux, Jeanne s'avance lentement ; sa faiblesse est extrême, et quoique ses yeux soient grands ouverts, elle ne paraît pas complètement réveillée, on la croirait encore sous l'influence engourdissante du breuvage soporifique et cordial. Elle semble regarder sans voir et entendre avec indifférence les huées de la foule, qui, parfois excitée par l'exemple des soldats anglais formant la haie, vocifère contre la victime. Elle est coiffée d'une grande mitre en carton noir sur laquelle on lit, écrit en grosses lettres blanches : HÉRÉTIQUE. – IDOLÂTRE, – APOSTATE. – Une longue robe flottante de grosse laine noire l'enveloppe

depuis le cou jusqu'à ses pieds nus. Elle s'arrête un moment devant l'échafaud ; tandis que le cardinal, l'évêque, les autres prêtres, y prennent place ; puis, sur le signe de l'un des greffiers, les deux pénitents, soutenant Jeanne Darc sous les bras, l'aident à monter les degrés conduisant à la plate-forme. Le ciel est d'une admirable sérénité, le soleil splendide ; la douce tiédeur de ses rayons pénètre, réchauffe peu à peu Jeanne Darc, frissonnante et encore glacée jusqu'aux os par l'humidité sépulcrale de la prison souterraine où elle a, durant tant de nuits, tant de jours, été ensevelie. Elle aspire avec délices, à pleins poumons, le grand air vif et pur ; l'atmosphère de son cachot était si lourde, si fétide ! Elle renaît ; son sang, engourdi, refroidi, se ranime, circule plus activement dans ses veines ; elle éprouve un bonheur indicible à contempler ce ciel d'azur inondé de lumière, à contempler l'herbe verte du cimetière, émaillée de fleurs printanières, et au loin, un massif de grands arbres au frais feuillage plantés aux abords de l'abbaye. Les oiseaux gazouillent, les insectes bourdonnent, tout chante, tout rayonne en ce doux mois de mai ! L'aspect de la nature, dont Jeanne est privée depuis si longtemps, elle accoutumée dès son enfance à vivre au milieu des prairies et des bois, la plongeant dans une sorte d'extase, elle oublie ses souffrances, son martyre, sa condamnation, l'abjuration qu'elle va dans un instant prononcer, ou si sa pensée s'y arrête, c'est pour songer avec ravissement que bientôt elle sera libre... Oh ! libre ! être libre ! revoir son village ; le vieux bois chesnu, la claire fontaine des Fées, les bords riants et ombreux de la

Meuse !... revoir sa famille, ses amis, et, renonçant aux amères déceptions de la gloire, fuyant l'ingratitude royale, l'hypocrisie, la haine, l'envie des hommes, couler paisiblement ses jours à Domrémy, occupée des travaux rustiques comme aux beaux jours d'autrefois !... Et cela... tout cela... au prix de quelques vaines paroles prononcées devant ses bourreaux, ces monstres d'iniquité... Oh ! Jeanne, en ce moment d'exaltation, eût signé son abjuration de son sang ; les battements de son cœur, palpitant d'espoir, étouffaient en elle les voix austères de son honneur, de sa foi. En vain elles lui disaient : « – Ne défailles pas ! soutiens hardiment la vérité à la face de ces faux prêtres, et tu seras délivrée de tes misères, non pour un jour, mais pour l'éternité !... » Ce cri suprême de la conscience de l'héroïne n'est pas entendu... Hélas ! elle est bientôt rappelée à la réalité par la voix de l'évêque Pierre Cauchon lui disant d'un ton sévère et menaçant :

– Jeanne, à genoux !...

Jeanne Darc s'agenouille sans quitter du regard ce beau ciel d'azur, ce soleil radieux, où elle cherche la force de persévérer dans sa résolution d'abjurer. Il se fait un profond silence dans la foule, dont les premiers rangs peuvent entendre les paroles prononcées sur l'échafaud.

L'ÉVÊQUE CAUCHON, *se signant et d'une voix retentissante.* – « Mes très-chers frères, le Seigneur l'a dit à son apôtre saint Jean : *le palmier ne peut de lui-même produire des fruits s'il ne reste pas dans la vie...* Ainsi, mes très-chers frères, vous devez persévérer dans la

véritable vie de notre sainte mère l'Église catholique, apostolique et romaine, que Notre-Seigneur Jésus-Christ a bâtie de sa main droite ! Mais il est, hélas ! des âmes perverses, abominables, idolâtres (*il désigne du geste Jeanne Darc*), chargées de crimes hérésiarques, qui se dressent avec une infernale audace contre l'unité de notre sainte Église, au grand scandale, à la douloureuse épouvante des bons catholiques... (*À Jeanne Darc d'une voix menaçante.*) Te voici sur un échafaud, à la face du ciel et des hommes, la lumière entrera-t-elle enfin dans ton âme orgueilleuse et diabolique ? soumettras-tu enfin humblement à l'Église militante tes actes et tes paroles ? actes énormes ! paroles monstrueuses ! selon le jugement infaillible des prêtres du Seigneur ! Réfléchis et réponds... sinon, l'Église t'abandonne au bras séculier. »

Ces paroles du prélat produisent une grande agitation dans la foule ; la majorité des assistants est hostile à Jeanne Darc, un petit nombre la prend en pitié. Ces divers sentiments s'expriment par des cris, des imprécations, et quelques paroles charitables.

- Quoi ! elle n'est pas condamnée, la sorcière !
- On lui laisse une porte de salut pour s'échapper !
- Par saint Georges ! foi d'archer anglais ! je mets le feu à la maison de l'évêque si cette ribaude n'est pas sur l'heure menée au bûcher !
- On lui ferait grâce ! et elle a exterminé par ses maléfices notre invincible armée !

– Ils veulent la sauver !

– Puissent-ils réussir !... pauvre fille ! elle a tant souffert !

– Est-elle pâle et amaigrie ! elle a l'air d'un fantôme !
On la disait si belle !

– C'est pour la France qu'elle s'est battue... et nous sommes Français, après tout !

– Ne parlez pas si haut, mon compère, les soldats anglais pourraient vous entendre.

– Jésus ! mon Dieu ! la brûler ! elle si vaillante ! si pieuse !

– Est-ce donc sa faute si Dieu l'a inspirée !

– Si des saintes lui ont apparu ! lui ont parlé !

– Comment un évêque du bon Dieu ose-t-il l'accuser !

– À mort ! à mort ! la sorcière !

– À mort ! à mort ! la diablesse ! et vive la vieille Angleterre !

– Au bûcher la p... des Armagnacs !... Nous la verrons en chemise !

Jeanne Darc, à ces cris féroces, à ces infâmes insultes, sent redoubler sa terreur ; elle songe à l'ignominie qui l'attend avant son supplice si elle n'abjure pas. Abjurer, c'est échapper à cette honte mortelle ; abjurer, c'est recouvrer la liberté ! Jeanne Darc se résigne donc ; mais sa loyauté, sa conscience, se révoltent encore en ce

moment suprême, et au lieu de renier complètement ses erreurs, elle murmure, toujours agenouillée, ces mots d'une voix faible :

– J'ai dit sincèrement aux juges toutes mes actions ; j'ai cru agir de par Dieu ! Je ne veux accuser ni mon roi, ni personne... Si j'ai péché, je suis seule coupable, et je m'en rapporte à Dieu !

L'ÉVÊQUE CAUCHON, *d'une voix éclatante*. – Subterfuges ! subterfuges ! Oui ou non, tiens-tu pour vrai ce que les prêtres, tes seuls juges en matière de foi, déclarent de tes actes et de tes paroles ? paroles et actes déclarés fallacieux, homicides, sacrilèges, idolâtres, hérésiarques et diaboliques, réponds ! (*Silence de Jeanne.*) Une seconde fois, je te requiers de répondre !... (*Silence de Jeanne.*) Une troisième fois, je te requiers de répondre... Tu te tais ?

Oui, l'héroïne se taisait, torturée par les déchirements d'une lutte intérieure et suprême. – Abjure ! – lui disait son instinct de conservation et de liberté. – N'abjure pas, ne mens pas... courage, courage ! – lui criait sa conscience ; – soutiens la vérité jusqu'à la honte, jusqu'à la mort ! – Et l'infortunée, se tordant les mains, demeurait muette et en proie à d'horribles angoisses !

L'ÉVÊQUE CAUCHON, *effrayant d'hypocrite mansuétude et s'adressant au peuple*. – Hélas ! mes très-chers frères ! vous voyez l'endurcissement opiniâtre de cette infortunée ! elle repousse sa tendre mère l'Église, qui

lui tend les bras avec amour et pardon ! Hélas ! hélas ! le malin esprit possède à jamais celle-là, qui tout à l'heure aura été Jeanne ! celle-là, dont le corps va être livré aux flammes ardentes du bûcher ! celle-là, dont les cendres vont être jetées au vent ! celle-là, qui, privée de la sainte Eucharistie au moment de sa mort, et chargée de l'excommunication de l'Église, va être plongée au fond des enfers pour l'éternité !... Hélas ! hélas ! Jeanne, tu l'as voulu... Nous avons cru à ton repentir, nous avons consenti à ne pas te livrer au bras séculier ; mais tu persistes dans ton hérésie, écoute ta sentence ! (*Il se recueille un moment avant de la prononcer.*)

PLUSIEURS SOLDATS ANGLAIS, *agitant leurs lances.* – Allons donc ! tu as bien tardé, père en Dieu !

– Vite au feu la sorcière !

– À mort la magicienne ! à mort !

D'AUTRES VOIX, *dans la foule.* – Pauvre vaillante fille ! elle est perdue !

– Seigneur Dieu ! mais elle ne peut nier ses visions, puisqu'elle les a eues !

– Ce serait, de sa part, mensonge et lâcheté !

L'ÉVÊQUE CAUCHON, *se levant, terrible, et les mains levées vers le ciel, s'apprêtant à maudire l'accusée.* – Jeanne, écoute ta sentence... Au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit ! nous, Pierre, évêque de Beauvais, par la miséricorde divine, nous te déclarons...

JEANNE DARC *jette un cri de terreur, joint les mains, tombe affaissée sur l'échafaud, en criant d'une voix désespérée.* – Grâce ! grâce !...

L'ÉVÊQUE CAUCHON. – Te soumets-tu au jugement de l'Église ?

JEANNE DARC, *livide, et dont les dents claquent d'effroi.* – Oui, oui !

L'ÉVÊQUE CAUCHON. – Renies-tu tes apparitions, tes révélations, comme mensongères et diaboliques ?

JEANNE DARC, *brisée, éperdue, et d'une voix pantelante.* – Oui, oui, je les renie, puisque les prêtres les trouvent mauvaises à croire et à soutenir. Je m'en rapporte à eux... je me soumettrai à tout ce que l'Église ordonnera de moi... grâce !

(Elle reste agenouillée, ployée sur elle-même, et cache, en sanglotant, son visage entre ses mains.)

L'ÉVÊQUE CAUCHON, *avec un feint élan de charité.* – Oh ! mes très-chers frères, le beau jour ! le saint jour ! le glorieux jour ! que celui où l'Église, dans sa maternelle allégresse, ouvre les bras à l'une de ses enfants, repentie après de longs égarements ! Jeanne, ta soumission sauve ton âme et ton corps ; répète avec moi la formule d'abjuration...

(Il fait signe à l'un des greffiers, qui lui apporte un parchemin où est écrite d'avance la formule d'abjuration.)

De violentes rumeurs éclatent dans la foule ; les soldats

anglais et les gens du parti bourguignon, irrités de voir la Pucelle échapper au supplice, s'emportent en imprécations contre ses juges, ils accusent l'évêque et le cardinal de trahison, menacent de brûler leurs maisons ; les chefs anglais partagent l'indignation de leurs soldats. L'un de ces capitaines, le comte de Warwick, sortant de l'enceinte où ils sont réunis, monte précipitamment les degrés de l'estrade, et, s'approchant du prélat, lui dit tout bas d'un ton courroucé : – Évêque ! évêque ! est-ce là ce que tu nous as promis ? – Patience, donc ! – répond le prélat à voix basse ; – je tiendrai ma promesse. Mais calmez vos hommes ; ils sont capables de renverser l'échafaud et de nous assommer !

Le comte de Warwick, connaissant assez Pierre Cauchon pour se fier à sa parole de sang, quitte l'estrade, rejoint ses compagnons d'armes, leur communique la réponse de l'évêque ; et ils vont de rang en rang, s'efforçant d'apaiser la colère des soldats en leur assurant que la sorcière sera brûlée, malgré son abjuration. Cette abjuration consterne d'abord ceux qui s'apitoyaient sur le sort de Jeanne Darc ; puis ils s'indignent contre elle. Si elle renie ses visions, elles étaient donc feintes ? elle mentait donc en se disant envoyée de Dieu ? Si elles étaient vraies, elle se déshonorait par une honteuse lâcheté en les reniant par peur de la mort ! LÂCHE OU MENTEUSE, voilà le jugement qu'ils portaient, qu'ils devaient porter de Jeanne Darc. Vous le voyez, fils de Joel, la trame infernale des prêtres était habilement ourdie ; ils éteignaient la pitié

même dans le cœur des partisans de l'héroïne ! Celle-ci, toujours agenouillée sur l'échafaud et pliée sur elle-même, son visage caché entre ses mains, semble étrangère à ce qui se passe autour d'elle ; accablée par tant de terribles émotions, son esprit se trouble, sa seule pensée lucide est d'échapper, par une abjuration aveugle, aux tortures prolongées qu'elle endure. Le silence se rétablit.

L'ÉVÊQUE CAUCHON se lève, *tenant un parchemin, et dit*. – Jeanne, tu vas répéter du cœur et des lèvres, à mesure que je la prononcerai, la formule d'abjuration suivante ; écoute... (*Il lit d'une voix éclatante.*) « Toute personne qui a erré dans la foi catholique et qui, depuis, par la grâce de Dieu, est retournée en la lumière de la vérité et à l'union de notre sainte mère l'Église, se doit garder d'une rechute provoquée par le malin esprit, et de retomber ainsi en damnation ; pour cette cause, moi, JEANNE, vulgairement appelée *la Pucelle*, misérable pécheresse, reconnaissant avoir été liée par les chaînes de l'erreur, et voulant revenir à notre sainte mère l'Église catholique, apostolique et romaine ; moi, JEANNE, afin de prouver que je reviens à ma tendre mère, non par feinte, mais de cœur, je confesse, premièrement, avoir très-grièvement péché en donnant mensongèrement à croire que j'ai eu des apparitions et révélations de par Dieu, sous les figures de sainte Marguerite, sainte Catherine et saint Michel archange. » (*S'adressant à Jeanne Darc.*) Confesses-tu avoir, en cela, menti fallacieusement ? avoir été impie et sacrilège ?

JEANNE DARC, *brisée*. – Je le confesse !

Une explosion de cris, poussés par la foule indignée, succède à la confession de la repentie ; les plus furieux sont ceux qui ressentaient pour elle la plus tendre pitié.

– Ainsi, tu mentais !

– Tu abusais les pauvres gens, misérable hypocrite !

– Et moi qui la plaignais !

– Ah ! l'Église est trop indulgente !

– Recevoir à la pénitence une si infâme trompeuse !

– Ma foi, mes compères, elle est bien capable d'être endiablée, ainsi que le disent les Anglais !

– Enfin, elle n'en a pas moins remporté de grandes victoires pour la France !

– Par pure sorcellerie ! Ah ça ! vous allez peut-être la plaindre, maintenant, cette horrible menteuse ?

– Hum !... la peur du fagot fait avouer bien des choses !

– Alors, elle est donc lâche ? elle n'a donc pas le courage de soutenir la vérité en face de la mort ? cette poltronne dont on vantait si haut la vaillance ?

Le silence se rétablit peu à peu. Jeanne Darc a entendu les terribles accusations lancées contre elle ; mais le courage l'abandonne. Revenir sur ce premier aveu, c'est convenir qu'elle a cédé à la peur ; son esprit affaibli se trouble de plus en plus, elle cède à la fatalité qui l'entraîne.

L'ÉVÊQUE CAUCHON, *continuant de lire à la*

pénitente la formule d'abjuration. – « Secondement, moi, JEANNE, je confesse avoir grièvement péché en séduisant les créatures par de superstitieuses divinations, en blasphémant Dieu, ses anges, ses saintes, en méprisant la loi divine, l'Écriture sacrée, ainsi que les droits canons. » (*S'adressant à Jeanne.*) Le confesses-tu ?

JEANNE DARC. – Je le confesse !

UNE VOIX, *dans la foule.* – Si Jeanne a méprisé vos divins canons, elle s'est bravement servie des canons français !... Prêtres, vous êtes des monstres !...

Des huées, des imprécations, surtout sorties des rangs des soldats anglais, couvrent la voix du partisan de l'héroïne, et le silence se rétablit.

L'ÉVÊQUE CAUCHON, *lisant.* – « Troisièmement, moi, JEANNE, je confesse avoir grièvement péché en portant un habit dissolu, difforme et déshonnête, contre la décence de la nature ; en portant mes cheveux taillés en rond, à l'exemple des hommes, contre toute pudeur de femme. » (*S'adressant à Jeanne.*) Confesses-tu cet abominable péché ?

JEANNE DARC. – Je le confesse !

L'ÉVÊQUE CAUCHON, *lisant.* – « Quatrièmement, moi, JEANNE, je confesse avoir grièvement péché en portant armures de guerre avec jactance, en désirant avec cruauté l'effusion du sang humain. » (*S'adressant à Jeanne.*) Le confesses-tu ?

JEANNE DARC, *se tordant les mains.* – Mon Dieu ! confesser cela ! confesser cela !!!

L'ÉVÊQUE CAUCHON. – Quoi ! tu hésites ? (*À voix basse.*) Prends garde ! le bûcher t'attend !

JEANNE DARC *frissonne et répond d'une voix défaillante.* – Je le confesse !

L'ÉVÊQUE CAUCHON, *d'une voix retentissante.* – Jeanne, tu confesses avoir désiré avec cruauté l'effusion du sang humain ?

JEANNE DARC. – Je le confesse !

D'innombrables cris d'horreur s'élèvent dans la foule ; les soldats anglais menacent Jeanne de leurs armes. Quelques hommes ramassent des pierres afin de lapider l'héroïne, mais ils hésitent, de crainte de lapider pareillement les juges. Les imprécations redoublent contre la pénitente.

– C'est par pure cruauté que cette harpie guerroyait !

– Elle voulait se soûler de sang !

– Elle l'avoue !

– Et l'Église lui pardonne !

– Ah ! je ressentais grande pitié pour cette misérable mais maintenant, je dis comme les Anglais : À mort cette tigresse altérée de sang !

– Stupides que vous êtes ! vous croyez ces prêtres ! Jeanne allait donc après la bataille boire le sang des

cadavres !

- Vous la défendez !
- Oui ! Ah ! pourquoi suis-je seul !
- Vous êtes un traître !
- C'est un Armagnac !
- À mort l'Armagnac !

La foule assomme de coups le défenseur de l'héroïne. Celle-ci n'a plus, pour ainsi dire, conscience de ce qu'elle entend, de ce qu'elle dit, son esprit s'égare ; elle n'a plus que la force et l'intelligence de répondre machinalement : – Je le confesse, – à chaque fois que l'évêque Cauchon lui dit : – Le confesses-tu ? – Elle conserve cependant assez de raisonnement pour penser que cette agonie ne peut longtemps se prolonger ; dans quelques instants, elle aura fini d'abjurer, elle sera morte ou libre !

L'ÉVÊQUE CAUCHON, *lisant*. – « Cinquièmement, moi, JEANNE, je confesse avoir grièvement péché en soutenant que tous mes actes, que toutes mes paroles, m'étaient inspirés de par Dieu, ses saintes et ses anges, tandis que je méprisais Dieu et ses sacrements, et que j'invoquais constamment les mauvais esprits ! » (*S'adressant à Jeanne.*) Le confesses-tu ?

JEANNE DARC. – Je le confesse !

VOIX, *dans la foule*. – Elle confesse sa sorcellerie, et on ne la brûle pas !

– Par saint Georges ! elle a exterminé, par maléfices,

des milliers de nos compagnons de guerre, et elle échapperait au bûcher !

– Calmez-vous, elle sera brûlée plus tard ; nos capitaines nous l'ont promis !

– On peut les croire !

– S'ils nous trompent, nous la brûlons nous-mêmes !

L'ÉVÊQUE CAUCHON, *lisant*. – « Sixièmement, moi, JEANNE, je confesse avoir grièvement péché en étant schismatique. » (*S'adressant à Jeanne.*) Le confesses-tu ?

JEANNE DARC. – Je le confesse !

L'ÉVÊQUE CAUCHON, *lisant*. – « Lesquels crimes et erreurs en la foi catholique, moi JEANNE, retournée à la vérité par la grâce du Seigneur, et aussi par la grâce de votre sainte et infaillible doctrine, mes bons et révérends pères je renie et abjure ! » (*À Jeanne.*) Renies-tu, abjures-tu tes crimes et tes erreurs en la foi catholique ?

JEANNE DARC, *défaillante*. – Je les renie !... je les abjure !

L'ÉVÊQUE CAUCHON, *lisant*. – « En foi et créance de quoi, moi, JEANNE, déclare me soumettre au châtimement que m'infligera l'Église, promettant et jurant à monseigneur saint Pierre, prince des apôtres, et à notre saint-père le pape de Rome, son vicaire, et à ses successeurs, et à vous, mes seigneurs, et à vous mon révérend père en Dieu, monseigneur l'évêque de Beauvais, et à vous, religieuse personne, frère Jean Lemaître, vicaire de

l'Inquisition de la foi, moi, JEANNE, je vous jure, à vous tous mes juges, de ne retomber jamais dans les criminelles erreurs dont il a plu au Seigneur de me délivrer ! je jure de toujours demeurer en l'union de notre sainte mère l'Église et en l'obéissance de notre saint-père le pape ! » (À Jeanne.) Le jures-tu ?

JEANNE DARC, *d'une voix expirante*. – Je le jure... et je meurs !...

L'évêque Cauchon fait signe à l'un des greffiers d'ouvrir l'écritoire qu'il porte suspendue à son côté ; il y prend une plume, la trempe dans l'encre et la remet au prélat, auquel il présente, en guise de pupitre, son bonnet carré, qu'il tient des deux mains. Le prélat place sur ce bonnet le parchemin, qu'il continue de lire à haute voix en tenant la plume :

« – Moi, JEANNE, j'affirme et confirme tout ce qui est dit plus haut, le jurant et l'affirmant au nom du Dieu vivant et tout-puissant et des saints Évangiles, en preuve de quoi, ne sachant écrire, j'ai signé cette cédule de mon signe. » (À Jeanne Darc, toujours agenouillée, lui présentant la plume et lui montrant le parchemin, qu'il étale sur le bonnet du greffier.) Maintenant, fais ta croix ici, en bas, puisque tu ne sais pas écrire.

Jeanne Darc, presque agonisante, essaye de tracer une croix au bas du parchemin ; elle n'y peut parvenir, ses forces l'abandonnent. Le greffier s'agenouille auprès de la patiente, guide sa main inerte et glacée, l'aide à apposer

ainsi son *signe* au bas de l'acte ; puis, appelant les pénitents à robes grises, restés au pied de l'échafaud, il leur livre Jeanne Darc presque évanouie ; ils se placent à ses côtés, la soutenant dans leurs bras ; sa tête alanguie retombe sur son épaule, ses paupières demi-closes laissent apercevoir son regard fixe et vitreux ; de temps à autre un tressaillement convulsif agite son corps et prouve seul que la vie ne l'a pas abandonné.

L'ÉVÊQUE CAUCHON, *d'une voix retentissante*. — « Au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit. *Amen !* Tous les pasteurs, chargés de veiller avec amour et vigilance sur le troupeau du Christ, doivent s'efforcer d'éloigner de ce cher troupeau confié à leur garde toutes les causes de pestilence, d'infection et de corruption, et tâcher de charitablement ramener les brebis égarées dans les chemins épineux de l'erreur ; c'est pourquoi, nous, Pierre, évêque de Beauvais, par la miséricorde divine, assisté de frère Jean Lemaître, inquisiteur de la foi, et autres doctes et révérends prêtres, juges compétents, oui et entendu tes assertions et tes aveux à toi, Jeanne, dite la Pucelle, nous te déclarons : Coupable d'avoir soutenu mensongèrement que tu avais eu des visions et révélations divines ! Coupable d'avoir séduit les faibles et d'avoir cru témérairement ! Coupable d'avoir méprisé les sacrements et les saints canons ! Coupable d'avoir favorisé les séditions contre notre souverain et sérénissime maître le roi d'Angleterre et de France ! Coupable d'avoir versé le sang humain avec cruauté ! Coupable d'avoir apostasié,

schismatisé, blasphémé, idolâtré et invoqué le malin esprit !... Mais puisque, par la grâce du Tout-Puissant, tu reviens enfin au giron de notre sainte et douce mère l'Église, et que, remplie d'une contrition sincère, d'une foi non feinte, tu as fait publiquement et à haute voix l'abjuration de tes erreurs criminelles et hérésiarques, nous te relevons présentement du châtiment de l'excommunication et de ses suites, à la condition expresse que tu reviens sincèrement à notre sainte et miséricordieuse Église ; et désirant charitablement t'aider à faire ton salut par la pénitence, nous te condamnons, toi, Jeanne, dite la Pucelle, à une prison perpétuelle, où tu auras pour nourriture le pain de la douleur ! pour breuvage l'eau de l'angoisse ! à seule fin que, pleurant durant ta vie entière tes monstrueux péchés, tu ne les commettes plus ! Telle est ta condamnation finale et définitive... Et maintenant, tu vois combien pour toi l'Église de Notre Seigneur se montre tendre mère... Abjure, abandonne, déplore donc à jamais tes coupables erreurs ! renonce pour toujours à tes habits d'homme, honte de ton sexe ! sinon, si tu retombais dans ce péché mortel d'idolâtrie ou dans d'autres, l'Église, avec une douleur profonde et maternelle, te retrancherait cette fois pour jamais de son corps, et te livrerait au bras séculier, qui te jetterait dans les flammes du bûcher comme un membre infect, gangrené d'une incurable pourriture !... *Amen !* »

La foule, et surtout les soldats anglais, accueillent ce *miséricordieux* jugement par des clameurs menaçantes ;

le populaire fait un mouvement pour forcer la porte du cimetière, gardée par une escorte d'archers. Ceux-ci, non moins exaspérés, sont sur le point de se joindre aux mécontents, afin d'assaillir le tribunal ; mais ils sont à grand'peine contenus par leurs chefs. Le comte de Warwick monte précipitamment les degrés de l'échafaud, et, s'adressant à l'évêque d'un ton courroucé : – Évêque, cette comédie a-t-elle assez duré ? nous ne répondons plus du courroux de nos soldats et de l'indignation populaire si, malgré son abjuration, cette sorcière n'est pas brûlée sur l'heure !

L'évêque Cauchon ne peut réprimer un geste d'impatience ; il parle bas à l'oreille du capitaine anglais, qui, d'abord surpris, répond par un geste d'adhésion. Le prélat ajoute à demi-voix : – Soyez certain de ce que je vous promets ; et maintenant, faites garder la porte du cimetière, afin que la foule n'y fasse point irruption. Nous allons sortir par le jardin de l'abbaye ; et par cette issue l'on va aussi emporter la Pucelle, car elle serait massacrée par ces bonnes gens, et il ne faut point cela... non, il faut qu'elle vive encore. Elle n'est qu'évanouie ; on la réconfortera dans sa prison.

Le comte de Warwick quitte l'estrade, l'évêque donne ses instructions aux deux pénitents qui soutiennent Jeanne Darc, complètement privée de connaissance ; ils la soulèvent, l'un par dessous les bras, l'autre par les pieds, descendent les degrés de l'échafaud, et, chargés de leur fardeau, se dirigent en hâte, à travers le cimetière, vers le

jardin de l'abbaye, tandis que les soldats anglais, obéissant, non sans hésitation, aux ordres de leurs chefs, qui leur promettent le prochain supplice de Jeanne Darc, serrent leurs rangs devant la porte du cimetière, et s'opposent ainsi à l'irruption de la foule, qui demande à grands cris la mort de la sorcière !

*

* *

Vous frémissez d'épouvante, fils de Joel ! des larmes d'indignation, de douleur, coulent de vos yeux ! Vous le croyez à sa fin, le martyre de la vierge des Gaules ? vous croyez que, transportée agonisante dans son cachot, elle y va mourir ?... – Non, non, il faut qu'elle vive encore, – a dit l'évêque Cauchon, il faut qu'elle vive ! et elle vivra pour souffrir plus qu'elle n'a encore souffert durant son long martyre... puis elle sera jetée dans les flammes... Écoutez, écoutez...

Jeanne Darc, après son abjuration solennelle, a été apportée mourante, non dans son cachot (il fallait à tout prix la rappeler à la vie, lui donner assez de forces pour qu'elle pût subir de nouvelles tortures), mais dans une chambre du château de Rouen ; là, elle a reçu les soins les plus pressés. Par ordre de l'évêque, afin d'éloigner momentanément d'elle tout sujet d'alarmes pudiques, deux vieilles femmes ont été chargées de la veiller ; elles l'ont couchée dans un lit moelleux, elles ont desserré ses mâchoires, contractées par les convulsions, et lui ont fait

boire quelques gorgées d'un breuvage calmant, puis quelques cordiaux puissants. Le médecin est venu de jour et de nuit visiter Jeanne Darc ; et le deuxième jour après son abjuration, elle se trouve hors de danger. Lorsqu'elle eut repris connaissance et conscience d'elle-même, elle se vit dans une vaste chambre proprement meublée ; les tièdes rayons du soleil se jouaient à travers les vitraux de la croisée ; deux vieilles femmes, assises au chevet de la malade, semblaient la regarder avec un touchant intérêt. Après s'être crue le jouet d'un songe, elle pensa que, sans doute, selon la promesse à elle jurée par le promoteur au nom de l'évêque, on l'avait mise secrètement en liberté, malgré sa condamnation à une éternelle captivité ; elle crut enfin que des personnes charitables, sans doute les deux femmes qui la gardaient, avaient obtenu de l'évêque de la faire transporter chez elles. Hélas ! vous le comprendrez facilement, fils de Joel, et vous n'aurez pas le courage de l'en blâmer, Jeanne, lorsqu'elle revint à la vie, ne ressentit que la joie d'être libre, n'éprouva d'abord aucun remords d'avoir publiquement renié la vérité, surtout par peur de l'effroyable ignominie dont elle était menacée avant son supplice... être exposée nue aux regards de la foule !... Le bonheur d'avoir échappé à tant de hontes, l'espoir de revenir bientôt à la santé, de retourner à Domrémy auprès de ses parents, étouffèrent en elle les voix sévères de la conscience et du devoir. Elle demanda aux deux vieilles dans quel lieu elle se trouvait ; elles sourirent et mirent leur doigt sur leurs lèvres d'un air mystérieux. Jeanne crut deviner à ce signe et à la bienveillante expression de la

figure de ses gardiennes qu'elles ne pouvaient répondre à sa question, mais qu'elle était en un asile sûr et hospitalier ; gardant à ce sujet le silence qu'on lui recommandait, elle s'abandonna sans réserve au bonheur de revivre, de voir à travers ses fenêtres l'azur des cieux, de sentir ses membres, endoloris, meurtris pendant si longtemps par le poids de ses chaînes, enfin dégagés de leurs cruelles entraves ; elle se félicitait surtout d'être délivrée de la présence de ses geôliers, dont les propos méchants ou obscènes, les regards licencieux, lui causaient dans sa prison un supplice de tous les instants. Elle ne refusa pas de prendre quelque nourriture et un peu de vin généreux trempé d'eau ; ses forces augmentèrent ; aussi, le troisième jour qui suivit son abjuration, elle put se lever. Ses gardiennes lui présentèrent une longue robe de femme et un chaperon ; Jeanne, n'éprouvant plus les pudiques appréhensions que lui inspirait dans son cachot la vue de ses geôliers, reprit sans hésitation les habits de son sexe après avoir quitté son lit. La porte de la chambre qu'elle occupait s'ouvrait sur une sorte de plate-forme, où les vieilles l'engagèrent à se promener ; une clôture en planches assez élevées pour que le regard ne pût s'étendre au-delà entourait cette terrasse ; de pareilles planches, placées en dehors de la fenêtre et à moitié de sa hauteur, interceptaient ainsi complètement la vue extérieure. Jeanne interrogea sur la nécessité de ces clôtures ses silencieuses gardiennes, sans obtenir d'elles d'autre réponse que ce sourire mystérieux incrusté sur leurs lèvres ; elle ne renouvela pas sa question, mais leur

dit que, ses forces et sa santé renaissant, elle espérait bientôt sortir du lieu où elle se trouvait et retourner dans son pays ; les vieilles se prirent à sourire de nouveau et lui répondirent qu'elles la voyaient avec grande joie assez réconfortée pour pouvoir entreprendre un grand voyage.

Jeanne resta longtemps sur la plate-forme voisine de sa chambre, aspirant l'air printanier avec délices ; puis, la nuit venue et se sentant légèrement fatiguée par sa promenade, elle se coucha non loin du lit destiné à ses gardiennes, et s'endormit profondément.

Vous l'avez compris, fils de Joel, la pauvre martyre, sujette, malgré son héroïsme, aux faiblesses humaines et toute à la joie de se voir libre (elle le croyait du moins) après de si longues souffrances, n'avait éprouvé d'abord aucun remords de son abjuration ; cependant vers la fin de la journée, de vagues ressentiments, avant-coureurs du prochain et redoutable réveil de sa conscience, ayant jeté quelque trouble dans son esprit, elle avait cherché dans le sommeil autant un repos réparateur que l'oubli d'elle-même... Cet espoir fut trompé...

Sainte Marguerite et sainte Catherine apparurent en songe à l'héroïne, non plus souriantes et tendres, mais tristes, menaçantes, et lui reprochant d'avoir lâchement renié la vérité par peur de la honte et du bûcher. Profondément impressionnée par ce rêve, Jeanne se réveilla en sursaut, le visage inondé de larmes ; et, l'hallucination prolongeant les visions de son rêve, elle crut voir... elle vit les deux saintes coiffées de leur couronne

d'or, vêtues de blanc et d'azur, se dessiner lumineuses, presque transparentes, au milieu des ténèbres de la chambre.

Jeanne, palpitante, les mains jointes et agenouillée sur sa couche, sanglotait, implorant son pardon. Les deux saintes, sans répondre, lui montrèrent le ciel d'un geste significatif et redoutable ; puis, l'hallucination cessant peu à peu, l'apparition pâlit, s'effaça, et l'obscurité redevint profonde...

L'héroïne, brusquement arrachée au sommeil du corps par l'impression d'un songe, sentit aussi se réveiller sa conscience, endormie depuis son abjuration ; cette solennité funeste se retraça dans toute son horreur au souvenir de Jeanne ; elle crut encore entendre les malédictions dont l'avaient accablée ceux qui d'abord la plaignaient. Cette accusation terrible et légitime retentissait de nouveau à son oreille :

« – Si les visions de Jeanne sont inventions et fourberies, elle a trompé les simples... elle a menti !...

» – Si ces visions sont réelles, si Dieu l'a inspirée, elle se couvre de honte en abjurant avec une lâcheté sacrilège par la peur de la mort !... »

– *Lâche* ou *menteuse*, – répétaient à Jeanne les voix inexorables de son honneur et de la vérité ; – lâche ou menteuse ! telle est la renommée qu'après toi tu laisseras ! – Ce que souffrit la pauvre créature, durant cette nuit de remords désespérés, est inexprimable ; elle retrouvait

toute la lucidité de son esprit, toute l'énergie de son caractère, pour se maudire elle-même ! Sa haute raison lui montrait les conséquences fatales de son abjuration : ces soldats, ces populations levés à sa voix contre l'étranger, qu'ils avaient vaincu, qu'ils combattaient encore à cette heure avec succès, au nom de l'héroïne captive, comptant sur sa céleste protection, apprendraient bientôt le honteux parjure de celle-là qu'ils croyaient divinement inspirée ! elle ne serait plus à leurs yeux qu'une hypocrite effrontée ! Irréparable malheur ! le doute d'eux-mêmes, l'abattement, la défaite, pouvaient succéder au valeureux entraînement dont peuple et soldats étaient jusqu'alors transportés ! Malheur ! malheur !... La mémoire de la vierge guerrière survivant à son martyre pure comme sa vie aurait exalté les courages, soulevé des haines vengeresses contre les Anglais, et le grand œuvre de la complète délivrance de la Gaule se fût achevé au nom de la victime, en exécration de ses bourreaux !...

Enfin, Jeanne, mise en liberté, tenterait-elle de continuer la guerre ? quelle confiance inspirerait-elle désormais, elle publiquement convaincue de *mensonge* ou de *lâcheté* ?

Oh ! la trame des prêtres était, vous le voyez, fils de Joel, ourdie avec un art diabolique ! prévoyant, calculant une à une les suites de l'apostasie de l'héroïne, ils savaient que, conduite au bûcher en confessant hautement, résolument la divinité de sa mission, Jeanne devenait une sainte ; mais reniant à la face de tous ses inspirations célestes, elle était déshonorée, tuée moralement... il ne

restait plus à ces gens d'Église qu'à brûler son corps !...

Hélas ! vains remords, vain désespoir ! pensait Jeanne ; comment rétracter une abjuration publique ? Et cela fût-il possible, qui croirait à la sincérité d'une créature qui, une fois déjà, avait, à la face de Dieu et des hommes, renié sa foi, son honneur, sa gloire !



Au point du jour, Jeanne Darc entend frapper à la porte de sa chambre, les vieilles se lèvent, vont s'enquérir de la personne qui frappe ; c'est leur révérend père en Dieu, le

chanoine Loyseleur ; il désire à l'instant parler à l'héroïne. Elle revêt ses habits de femme, se prépare à recevoir le prêtre, éprouvant toutefois à son égard un ressentiment d'amertume, songeant que ses raisonnements subtils l'avaient amenée à abjurer, seul moyen d'échapper aux épouvantables ignominies dont on la menaçait avant son supplice ; cependant, elle réfléchit qu'après tout ce pauvre prêtre croyait sans doute la conseiller dans son intérêt, et que seule elle était coupable et responsable de sa lâche apostasie. Accueillant donc avec sa douceur habituelle le chanoine Loyseleur, Jeanne apprit de lui, ce dont elle fût surprise, qu'elle se trouvait encore prisonnière dans le château de Rouen ; mais, quoique condamnée à un emprisonnement éternel, elle serait, selon les promesses de l'évêque, bientôt mise en liberté, mesure retardée jusqu'alors par plusieurs causes : d'abord l'état de défaillance de la patiente à la suite de la scène expiatoire ; puis, telle était la féroce exaspération des soldats anglais et des gens du parti bourguignon contre la Pucelle, de qui ces méchants voulaient la mort, qu'un soulèvement terrible aurait éclaté si l'on n'eût promis à ces furieux qu'elle finirait ses jours dans un cachot. Mais le prélat, ajoutait le chanoine, fidèle à sa parole, n'ayant plus d'ailleurs aucun intérêt à retenir plus longtemps Jeanne prisonnière, puisqu'elle avait si heureusement pour elle échappé au bûcher en reniant ses erreurs, l'évêque la ferait nuitamment délivrer le lendemain ou le surlendemain. Enfin, c'était à lui, Loyseleur, à ses supplications auprès du capitaine du château, qu'elle devait sa translation dans cette chambre ;

mais, hélas ! les sentiments d'humanité ne duraient guère chez les cruels Anglais, le capitaine exigeait que sa captive, à peu près revenue à la santé, fût reconduite le matin même dans son cachot ; mais elle en sortirait prochainement et pour toujours, grâce à une évasion certaine, habilement préparée par les soins de l'évêque.

Jeanne Darc, cette fois encore, dut ajouter foi aux paroles de ce prêtre ; elle pensait que son apostasie la perdant à jamais, peu importait à ses ennemis qu'elle fût ou non brûlée. Elle se résigna donc, et insoucieuse d'une liberté déshonorée, elle apprit avec une sombre indifférence qu'elle devait retourner dans son cachot ; seulement, avant de s'y rendre, elle demanda au chanoine, comme grâce dernière, d'obtenir qu'on lui apportât ses habits d'homme, laissés par elle dans son cachot : ainsi vêtue, elle redoutait moins la présence de ses gardiens. Loyseleur promit à Jeanne Darc de faire part de son désir au capitaine du château. Soudain, l'une des vieilles rentre, annonçant que le geôlier, escorté de soldats, vient réclamer la prisonnière ; le chanoine l'encourage, lui affirme qu'elle sera bientôt libre, et quitte la chambre au moment où John entre portant des menottes. L'héroïne tend ses mains, elles sont ferrées ; on la reconduit dans son cachot, elle y entre. Son premier regard cherche les habits d'homme qu'elle a laissés là plusieurs jours auparavant ; ils ont disparu. Jeanne s'attend à être enchaînée par le milieu du corps et par les pieds, ainsi qu'elle avait coutume de l'être ; mais John, la délivrant

même de ses menottes, lui apprend qu'elle ne portera plus de fers. Il sort en jetant un regard étrange sur Jeanne Darc ; celle-ci, insoucieuse de cet adoucissement aux rigueurs de sa captivité, s'assoit sur sa couche de paille et reste plongée dans le noir abîme de ses pensées.

*

* *

Depuis longtemps il fait nuit ; la petite lampe de fer éclaire de sa faible lueur le cachot de Jeanne Darc, brisée de remords sans cesse ravivés par les voix implacables qui lui reprochaient son abjuration, fatigant, épuisant en vain son esprit à chercher la possibilité d'expier sa lâche faiblesse... La captive regrette amèrement la disparition de ses habits masculins : elle avait cru remarquer durant la journée certains regards sinistres ou sardoniques de son geôlier. Agitée de vagues pressentiments, redoutant un danger sur lequel elle osait à peine arrêter son esprit, elle s'est de son mieux étroitement enveloppée dans sa robe, et craignant de céder au sommeil qui la gagne, elle n'a pas voulu rester sur sa couche de paille, et s'est assise à terre en s'adossant à la muraille ; mais ses paupières appesanties se ferment malgré elle, son front s'incline peu à peu et tombe appuyé sur ses genoux, qu'elle enlace de ses deux bras... Elle s'endort...

Soudain apparaît au guichet du cachot la figure blême du chanoine Loyseleur ; il voit Jeanne endormie et se retire...

Quelques instants après, la lourde porte de la prison s'ouvre lentement, doucement, et se referme si lentement, si doucement, que le sommeil de Jeanne Darc n'a été interrompu, ni par ce léger bruit, ni par les pas de deux hommes qui, marchant avec précaution, suspendant leur respiration, viennent d'être introduits dans ce sinistre lieu... Ces deux nobles hommes, officiers anglais, nommés *Talbot* et *Berwick*, ont été, lors du premier interrogatoire de Jeanne Darc, commis à sa garde par l'évêque Cauchon ; ils sont dans la vigueur de l'âge, ne portent ni armes ni armures ; leurs riches pourpoints sont tailladés, selon la mode du temps. Ces deux misérables ont cherché dans l'excitation du vin le courage de tenter l'atrocité inouïe... le crime sans nom... qu'ils veulent commettre ! leur joue est enflammée, leurs yeux étincellent, un sourire d'une lubricité féroce contracte leurs lèvres avinées... À l'aspect de Jeanne endormie, ils s'arrêtent un moment... se consultent du regard... puis...

Non ! fils de Joel ! non ! je ne peux continuer cet abominable récit !... La plume vient d'échapper de ma main, tremblante d'indignation et d'horreur ! des larmes ont voilé ma vue !... Non, je ne saurais poursuivre le récit de cette monstruosité !...

Et pourtant il le faut ! il faut que cette légende, dans sa complète et terrible réalité, vous inspire une inexorable et sainte exécution contre les bourreaux de l'héroïne plébéienne ! bourreaux casqués ou mitrés ! gens de guerre ou gens d'Église ! il faut que vous les voyiez à l'œuvre...

Voyez-les donc... et SOUVENEZ-VOUS !... SOUVENEZ-VOUS !...

Les deux Anglais sont restés pendant un instant immobiles, se consultant du regard à l'aspect de Jeanne Darc endormie ; puis d'un bond ils s'élancent à la fois vers elle... Réveillée en sursaut par le bruit des talons éperonnés résonnant sur les dalles, elle se redresse, se relève au moment où les deux officiers se précipitent sur elle... La malheureuse remarque avec terreur qu'ils sont sans armes ! ce n'est pas la mort qu'elle doit craindre !... Quelques mots obscènes, insultants ne lui laissent aucun doute sur le sort qui l'attend... elle... elle... la vierge guerrière !... Berwick la prend au milieu du corps, tandis que Talbot, passant derrière elle, la saisit par les bras, approche sa bouche impure des chastes lèvres de Jeanne Darc ; elle détourne violemment la tête, jette un cri affreux. Les deux Anglais l'entraînent vers la couche de paille... l'héroïne puise une force surhumaine dans l'énergie du désespoir... une lutte s'engage... horrible... horrible !... Berwick et Talbot, à moitié ivres, exaspérés par la résistance de l'héroïne, s'abandonnent à la fureur bestiale de la luxure inassouvie... ILS FRAPPENT JEANNE DARC À COUPS DE POING... SON VISAGE EST MEURTRI... ENSANGLANTÉ... elle résiste encore !...

La porte s'ouvre avec fracas, le chanoine Loyseleur, la physionomie bouleversée par une feinte indignation, entre tenant un coffret où sont renfermés les habits de Jeanne, et s'écrie en s'adressant au capitaine de la tour, dont il est

accompagné : – Vous le voyez de vos yeux, on veut commettre sur cette infortunée un abominable attentat ! – Berwick et Talbot, stupéfaits des paroles du prêtre, qu'ils devaient croire leur complice, et ayant peut-être tardivement conscience de leur infamie, laissent Jeanne Darc s'échapper de leurs mains ; le capitaine de la tour leur fait signe de le suivre, ils obéissent avec un hébètement farouche. Jeanne Darc, éperdue, pantelante, le visage couvert de sang, tombe presque inanimée sur sa couche, près de laquelle le chanoine se hâte de déposer les vêtements masculins de l'héroïne ; il va, dans l'affliction de son âme, adresser la parole à la victime, lorsqu'il est brutalement interrompu par le geôlier, qui lui dit :

– Hors d'ici, vieux tonsuré !... au diable sois-tu, enragé trouble-fête !

– Pauvre et sainte fille ! – s'écrie le prêtre en s'éloignant, – je vous ai rapporté vos vêtements !... Reprenez-les, malgré votre serment juré sur les saints Évangiles... On vous condamnera peut-être comme relapse ; mais mieux vaut souffrir la mort que le dernier outrage !

La porte du cachot se referme sur le chanoine ; Jeanne Darc reste seule.

*

* *

Vous le voyez, fils de Joel, elle s'est déroulée lentement, ténébreusement, et de point en point, la trame infernale

ourdie par l'évêque Cauchon et le chanoine Loyseleur dès avant le commencement du procès intenté à Jeanne Darc :

« – *Faire d'abord condamner l'accusée sur ses propres aveux, provoqués par un adroit conseiller ;*

» *Obtenir ensuite d'elle l'abjuration de ses erreurs, lui accorder la vie au nom de la maternelle douceur de l'Église ;*

» *Et enfin amener la pénitente à commettre un acte de relapse, et sur ce... la brûler sans miséricorde... »*

Les cheveux vous dressent d'épouvante en songeant à ces horreurs, jusqu'ici inconnues ! à ces horreurs accomplies au nom du Tout-Puissant et de son Église éternelle !...

Dieu juste ! penser pourtant que tout a été employé par ces prêtres contre cette pauvre et innocente jeune fille, la gloire de la France ! l'honneur de l'humanité entière ! Oui, tout a été employé par ces prêtres, tout... le mensonge, le faux serment, la scélérate hypocrisie, la confession sacrilège, le poison, et enfin... le viol !... Ah ! c'est que là était le dernier nœud de la trame ! La tentative de viol obligeait infailliblement l'héroïne à revêtir ses habits d'homme, dans l'espoir de se mieux défendre contre de nouveaux outrages. Or, le seul fait de ce travestissement, solennellement abjuré par elle sur les saints Évangiles, la constituait RELAPSE et la condamnait au supplice !... Enfin le monstrueux attentat avait dû se borner à une tentative... sinon, Jeanne Darc, foudroyée par la honte,

risquait d'expirer subitement dans son cachot... et l'on voulait qu'elle vécût... pour le bûcher !...

Courage ! fils de Joel ! cette lamentable histoire touche à son terme ! courage !... suivons la vierge des Gaules jusqu'à la cime de son calvaire, et là sa PASSION sera complète !... Elle trouvera le calice de fiel... la couronne d'épines... la mort... et crierà : GLOIRE À VOUS, MON DIEU !... ainsi que le jeune et doux maître de Nazareth, au nom de qui on la supplicie, et que notre aïeule *Geneviève* a vu crucifier à Jérusalem, il y a quatorze siècles et plus !...

*

* *

Il est huit heures du matin ; Jeanne Darc, pendant la nuit, a revêtu ses habits d'homme ; on l'a enchaînée de nouveau. Son beau visage est meurtri des coups qu'elle a reçus durant la lutte nocturne ; une seule pensée l'absorbe : ses juges seront-ils instruits de l'acte de relapse qu'elle vient de commettre ? l'enverront-ils au bûcher, ainsi que le lui a fait craindre le chanoine Loyseleur ? Pourra-t-elle au moins expier sa lâcheté ? proclamer, confesser hautement la vérité de ce qu'elle a renié ? Trouvera-t-elle enfin dans le supplice le terme de sa misérable vie ?... L'attente de l'héroïne n'est pas trompée : l'évêque, instruit par son complice des événements de la veille, a envoyé plusieurs juges visiter Jeanne dans son cachot ; ils entrent au nombre de sept.

Voici leurs noms : NICOLAS DE VENDERESSE, –

GUILLAUME HAITON, – THOMAS DE COURCELLES, –
FRÈRE ISAMBARD DE LA PIERRE, – JACQUES
CAMUS, – NICOLAS BERTIN, – JULIEN FLOQUET.

Jeanne Darc, songeant que son crime est flagrant, ressent une joie amère à la vue de ces prêtres ; le front haut, calme, résolu, elle semble provoquer, défier leur interrogatoire ; mais, par pudeur et par dignité de soi, ne voulant pas s'exposer à rougir devant ces hommes, elle est décidée à garder le silence de la honte sur l'attentat de la nuit. Les juges se rangent, silencieux, autour de la captive, enchaînée sur sa couche.

THOMAS DE COURCELLES, *feignant la surprise*. – Quoi ! Jeanne, vous voici en habits d'homme ? malgré votre serment, juré sur l'Évangile, de renoncer à jamais à ces vêtements idolâtres, à la manière des gentils ?

JEANNE DARC, *d'une voix brève et se contenant à peine*. – J'ai repris ces habits parce que... j'ai dû les reprendre.

NICOLAS DE VENDERESSE. – Mais votre serment ?

JEANNE DARC, *indignée*. – Mon serment !... et les vôtres ? A-t-on tenu les promesses que l'on m'a faites ? m'a-t-on permis d'entendre la messe ? m'a-t-on rendu à la liberté après mon abjuration ?

JACQUES CAMUS. – La sentence ecclésiastique vous condamne à une prison perpétuelle.

JEANNE DARC. – J'aime mieux mourir que de rester

dans cette prison ! (*Elle tressaille d'horreur au souvenir de l'attentat nocturne.*) Si l'on m'avait permis d'entendre la messe, si l'on m'eût laissée dans un lieu honnête, délivrée de mes fers et gardée par des femmes, je...

FRÈRE ISAMBARD DE LA PIERRE, *l'interrompant*. – Avez-vous entendu vos voix depuis votre condamnation ?

JEANNE DARC, amèrement. – Oh ! oui... je ne les ai que trop entendues !...

(*Les prêtres se regardent et échangent un signe d'intelligence.*)

GUILLAUME HAITON. – Que vous ont-elles dit, vos voix ?

JEANNE DARC, *d'une voix ferme*. – Elles m'ont dit que j'avais commis une lâcheté en consentant à renier la vérité dans l'espoir de sauver ma vie !

GUILLAUME HAITON, *vivement*. – Mais ces paroles...

JACQUES CAMUS *interrompt le prêtre d'un regard et dit froidement à Jeanne*. – Avant votre abjuration, que vous ont dit vos voix ?

JEANNE DARC, *bravant ses juges d'un regard intrépide*. – Mes voix me disaient qu'il serait criminel de renier l'inspiration divine qui m'a toujours guidée !... (*Mouvement des prêtres.*) Mes voix me disaient jusque sur l'échafaud : « Réponds hardiment, sincèrement, à ce prêcheur... c'est un faux prêtre !... » Malheur à moi ! je n'ai pas écouté mes voix !

Les prêtres gardent pendant un moment le silence et échangent des regards expressifs ; Thomas de Courcelles reprend lentement :

– Voici des paroles aussi téméraires que coupables !... Quoi ! après avoir abjuré, vous retombez dans vos erreurs damnables ?

JEANNE DARC, *d'une voix éclatante*. – L'erreur, c'est de mentir... et en abjurant, je mentais !... Ce qui est damnable, c'est de damner son âme... et je la damnais en ne soutenant pas que j'avais obéi à la volonté du ciel !... Oh ! mes voix m'ont assez reproché d'avoir abjuré par crainte du bûcher !

JACQUES CAMUS. – Ainsi, après avoir repris vos habits d'homme, premier crime, crime irrémissible... il vous constitue relapse... *revolvatis ad vestrum vomitum*... vous retournez à votre vomissement, vous osez soutenir derechef que ces prétendues voix...

JEANNE DARC. – Ce sont celles de mes saintes... elles viennent de Dieu !

THOMAS DE COURCELLES. – Mais, sur l'échafaud, vous avez avoué que...

JEANNE DARC. – Sur l'échafaud, j'avais peur du feu... j'étais lâche ! je mentais !

JACQUES CAMUS. – Et à cette heure que vous croyez n'avoir plus à redouter le supplice, vous...

JEANNE DARC, *inflexible*. – À cette heure, je soutiens

que la peur seule m'a forcée d'abjurer, d'avouer le contraire de la sainte vérité ! J'aime mieux mourir que de rester dans cette prison ! J'ai dit... vous n'obtiendrez plus un mot de moi.

JACQUES CAMUS, *d'une voix lugubre*. – Ainsi soit-il !

...

Les prêtres sortent lentement ; Jeanne Darc, demeurée seule, s'agenouille sur la paille de sa couche, où elle est enchaînée par le milieu du corps. Elle lève vers la sombre voûte de la prison son beau visage radieux, inspiré, joint les mains et prie avec ferveur, remerciant ses saintes de lui donner le courage d'expié, de racheter son apostasie, en marchant résolument au supplice.

*

* *

Les prêtres, après avoir interrogé Jeanne Darc dans son cachot, se sont rendus chez l'évêque Cauchon, afin de l'instruire du résultat de leur visite et de leur interrogatoire, résultat tellement attendu et prévu par le prélat, qu'il avait déjà convoqué dans la chapelle de l'archevêché de Rouen un nombre suffisant de juges pour procéder à la condamnation définitive de la relapse. Réunis depuis peu de temps, ils ont pris place dans les stalles de l'antique chapelle ; l'évêque Cauchon, assis au centre du chœur, les préside, il réclame d'un geste le silence et dit :

– Au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit ! Mes très-chers frères, Jeanne est retombée dans ses erreurs

damnables, et, au mépris de son abjuration solennelle, prononcée à la face de Dieu et sur les saints Évangiles, non-seulement elle a repris ses habits d'homme, abominable endurcissement dans le péché qui suffirait à la condamner ; mais elle revient à soutenir avec une diabolique opiniâtreté que tout ce qu'elle a dit et fait, elle l'a dit et fait de par l'inspiration divine ! Je n'ai rien de plus à ajouter ; je vous requiers de vous prononcer, par ordre, sur le sort de ladite Jeanne, accusée de se montrer si épouvantablement relapse, me réservant de vous requérir de délibérer de nouveau si je le trouvais opportun.

L'ARCHIDIACRE NICOLAS DE VENDERESSE. — Ladite Jeanne doit être abandonnée au bras séculier pour être par lui brûlée vive, comme relapse.

L'ABBÉ AIGIDIE. — Jeanne est hérétique et relapse, l'on n'en saurait douter ; cependant, je suis d'avis de lui proposer d'abjurer une seconde fois ses erreurs, sinon, qu'elle soit livrée au bras séculier.

LE CHANOINE JEAN PINCHON. — Jeanne est relapse ; je m'en rapporte pour sa punition à mes très-chers frères.

LE CHANOINE GUILLAUME ÉRARD. — Je déclare ladite Jeanne relapse et méritante du bûcher.

LE CHAPELAIN ROBERT GILIBERT. — Jeanne doit être brûlée comme relapse et hérétique.

L'ABBÉ DE SAINT-AUDOIN. — Cette femme est relapse ; qu'elle abjure une seconde fois, sinon, qu'elle soit

condamnée.

L'ARCHIDIACRE JEAN DE CASTILLONE. – Que la relapse soit livrée au bras séculier.

LE CHANOINE EMMANGARD. – Je demande le supplice exemplaire de ladite Jeanne.

LE DIACRE GUILLAUME BOUCHER. – Jeanne doit être condamnée comme relapse après une seconde lecture d'abjuration.

LE PRIEUR DE LONGUEVILLE. – C'est aussi mon avis.

LE RÉVÉREND PÈRE GIFFARD. – Selon moi, la relapse doit être condamnée sans délai.

LE RÉVÉREND PÈRE HAITON. – Je déclare ladite femme relapse ; je requiers contre elle le prompt châtiment de son crime si elle refuse d'abjurer une seconde fois.

LE CHANOINE MARGUERIE. – Jeanne est relapse ; qu'elle soit livrée à la justice séculière.

LE CHANOINE JEAN DE L'ÉPÉE. – Je pense comme mon très-cher frère.

LE CHANOINE GARIN. – Moi aussi.

LE CHANOINE GASTINEL. – Abandonnons la relapse aux flammes du bûcher.

LE CHANOINE PASCAL. – Telle est aussi mon opinion.

LE RÉVÉREND PÈRE HOUDENC. – Les explications

dérisoires de cette femme me prouvent surabondamment qu'elle a toujours été idolâtre et hérésiarque ; elle est, par surcroît, relapse ; je demande qu'elle soit, sans retard, livrée à la justice séculière.

LE RÉVÉREND MAÎTRE JEAN DE NIBAT. – Ladite Jeanne est impénitente et relapse ; qu'elle subisse sa peine.

LE RÉVÉREND FABRE. – Coutumière d'hérésie, endurcie dans ses erreurs, rebelle à l'Église, le corps de ladite Jeanne doit être livré aux flammes, ses cendres jetées au vent.

L'ABBÉ DE MORTEMART. – Je pense comme mon très-cher frère ; seulement, je désire qu'elle soit mise en demeure d'abjurer une seconde fois.

LE RÉVÉREND GUÉDON. – C'est mon avis.

LE CHANOINE COUPEQUESNE. – C'est aussi le mien.

LE CHANOINE GUILLAUMIE. – Qu'il soit proposé à ladite Jeanne de se rétracter une seconde fois ; sinon, le supplice.

LE CHANOINE MAURICE. – J'opine pour cette nouvelle et suprême admonestation, bien que je n'en attende aucun résultat.

LE DOCTE GUILLAUME DE BANDIBOSC. – Je me range de l'avis de mon très cher frère.

LE DIACRE NICOLAS CAVAL. – Que ladite relapse

soit traitée sans pitié, selon ce qu'elle mérite.

LE CHANOINE LOYSELEUR. – Ladite Jeanne doit être livrée aux flammes temporelles.

LE RÉVÉREND NICOLAS DE COURCELLES. – Cette femme est hérétique et relapse ; on peut l'admonester encore une fois et lui déclarer que si elle persiste dans ses erreurs, elle n'a plus rien à attendre de la vie de ce monde.

LE RÉVÉREND PÈRE JEAN LEDOUX. – Quoique cette dernière tentative me semble illusoire, on peut en essayer, afin de démontrer l'inépuisable mansuétude de notre sainte mère l'Église.

MAÎTRE JEAN TIPHAINE. – J'opine pour cette tentative, bien qu'illusoire.

LE DIACRE COLOMBELLE. – Je partage cette opinion.

FRÈRE ISAMBARD DE LA PIERRE. – La justice séculière aura son cours, si ladite Jeanne refuse d'abjurer une seconde fois.

Vous le voyez, fils de Joel, de la délibération de ces prêtres, il résulte que les uns veulent le supplice immédiat, et les autres, plus nombreux de quelques voix, sont d'avis d'exiger de Jeanne Darc une seconde abjuration, généralement convaincus, d'ailleurs, de l'inutilité de cette tentative, sachant par leurs complices que l'héroïne est invinciblement résolue de chercher dans le supplice l'expiation d'aveux d'abord arrachés par la crainte ; ainsi

lorsqu'il s'agit, quelques jours auparavant, d'infliger la torture à l'accusée, les plus charitables de ces ministres du Seigneur se prononcèrent contre les tortures, sous ce naïf prétexte : « qu'il suffisait des aveux précédents de Jeanne pour la condamner au bûcher. » Ils pouvaient donc, cette fois encore, faire impunément montre, ainsi qu'ils le disaient, de la miséricorde inépuisable de leur tendre et sainte mère l'Église. L'évêque Cauchon, plus net et plus franc, certain d'avance du succès de son argumentation (il connaissait son monde), l'évêque Cauchon résumant la délibération, s'oppose énergiquement, absolument, à ce que l'on tente d'amener une seconde fois la relapse à contrition : la plupart de ceux-là mêmes qui se déclarent partisans de cette mesure ne la regardent-ils pas comme illusoire ? alors, à quoi bon la tenter ? Et lors même que l'on serait certain d'obtenir de la relapse une seconde abjuration, elle produirait un effet déplorable. N'avait-on pas vu, lors de la première admonestation, le populaire et les soldats, exaspérés de la clémence du tribunal, crier à la trahison et prêts à se soulever ? Voudrait-on affronter, provoquer de terribles agitations dans la cité ? L'Église n'avait-elle pas prouvé une fois de plus sa maternelle charité en admettant ladite Jeanne à la pénitence, malgré son hérésie endiablée ? Comment cette mansuétude avait-elle été accueillie ? Par un redoublement de jactance, d'audace et d'impiété ! L'évêque Cauchon termine en adjurant ses très-chers frères, au nom de la dignité de l'Église, au nom de la paix de la cité, au nom des plus graves intérêts politiques, au nom de leur conscience et de

la justice éternelle, de déclarer sans verbiage et sans délai ladite Jeanne relapse et, comme telle, abandonnée au bras séculier, à seule fin d'être conduite le lendemain au supplice, après avoir été publiquement excommuniée par l'Église. – Les prêtres-juges se rendent aux observations du prélat ; le greffier minute l'arrêt de mort, l'audience est levée. Pierre Cauchon sort le premier de la chapelle en se frottant les mains ; il rencontre au dehors du saint lieu plusieurs capitaines anglais attendant l'issue de la délibération avec une impatience sanguinaire. L'un d'eux, le comte de Warwick, dit au prélat : – Eh bien ! qu'a-t-on décidé de cette sorcière ?

L'ÉVÊQUE PIERRE CAUCHON, *joyeusement*. – Farewell ! c'est fini !...

LE COMTE DE WARWICK – Ainsi, la Pucelle ?...

L'ÉVÊQUE PIERRE CAUCHON. – Sera brûlée demain !... Allez dîner... faites bonne chère !

*

* *

Moi, *Mahiet-l'Avocat d'armes*, aujourd'hui centenaire, comme le fut notre aïeul AMAEL, qui combattit sous *Karl-Martel* et connut *Charlemagne*, moi, Mahiet, qui écris cette légende, voici ce que j'ai vu le 30 mai de l'an 1431 dans la ville de Rouen ; j'y étais arrivé la veille venant de Vaucouleurs. En ces temps de guerre, les communications sont si rares, si difficiles entre le centre de la Gaule et les provinces éloignées, que la famille de Jeanne Darc n'avait

été instruite de sa captivité à Rouen et de son procès que depuis peu de temps par la clameur publique ; ces malheureux, malgré leur désolation, n'osaient, ne pouvaient entreprendre un si long et si chanceux voyage, afin de connaître le sort de Jeanne. J'allai voir Denis Laxart, digne homme à qui l'amitié me liait depuis longues années ; je lui offris de partir pour Rouen avec mon petit-fils ; ma fervente admiration pour l'héroïne plébéienne m'inspirait cette résolution. Malgré mon grand âge, les périls de la route ne m'effrayaient point ; mais j'étais pauvre. Cependant, en boursillant avec Denis Laxart et quelques bonnes gens de Vaucouleurs, nous réunîmes la somme nécessaire à mon voyage et à l'achat d'un cheval ; je me mis en route avec mon petit-fils en croupe. Après beaucoup de traverses et de dangers, car les chemins continuent d'être infestés de bandes de soldats déserteurs et de malandrins, nous parvînmes jusqu'à Rouen. Je logeai dans une modeste hôtellerie située sur la place du Vieux-Marché. J'appris bientôt l'abjuration solennelle de Jeanne Darc, et qu'à ce sujet ses ennemis implacables la traitaient de fourbe infâme, tandis que ceux qui, croyant à la divinité de ses inspirations, s'étaient d'abord apitoyés sur elle, lui reprochaient son indigne lâcheté en présence du supplice ; j'ignorais complètement alors les causes ténébreuses, horribles de cette apostasie, cependant, ma conscience, ma raison, le souvenir de mes fréquents entretiens avec Denis Laxart, qui m'avait raconté si souvent dans leurs moindres détails l'enfance et la première jeunesse de l'héroïne, les confidences de frère Arsène, le médecin de la

famille Darc, homme de grand savoir, à qui je devais la connaissance des causes naturelles des hallucinations de Jeanne ; enfin le récit de tant de faits si glorieux pour elle, apportés par sa renommée jusqu'au fond de la Lorraine, tout me donnait à penser qu'une abjuration, si contraire au ferme courage, à la loyauté de la vierge guerrière, devait cacher quelque sinistre mystère. Je ne partageais donc pas le sentiment de répulsion qu'elle inspirait même à ceux qui s'étaient émus de ses malheurs. Quant aux Anglais, je m'expliquais leur haine implacable contre la Pucelle. Ce peuple, grâce à la couardise de notre chevalerie et de la royauté, nous a causé, depuis plus d'un demi-siècle, des maux affreux ; ce peuple est, je l'avoue, valeureux et fier, quoique endiablé d'orgueil ; ses nobles capitaines, longtemps invincibles, se sont vus vaincus en vingt batailles par l'héroïne plébéienne. Elle a ainsi à jamais détruit le redoutable prestige de leurs victoires passées ; ils ne peuvent lui pardonner d'avoir porté un coup irréparable, un coup mortel à leur domination en Gaule ; et tout me le dit : mon petit-fils verra leur expulsion complète de ce royaume.

Arrivé à Rouen le 29 mai 1431, vers la tombée du jour, j'appris donc, dans l'hôtellerie où je logeai, l'apostasie de Jeanne et ses conséquences funestes. Vers le soir, l'on répandit le bruit que la *relapse* serait brûlée vive le lendemain matin. En effet, au milieu de la nuit, mon petit-fils et moi, ainsi que plusieurs voyageurs, nous fûmes réveillés par un grand bruit ; à la lueur de plusieurs torches portées par des soldats, nous vîmes, par les fenêtres de notre

auberge, des charpentiers occupés de dresser des échafauds ; le jour venu, je sortis. Déjà des compagnies d'archers anglais formaient un cordon autour du lieu du supplice et une haie prolongée jusqu'à l'angle d'une rue débouchant sur la place du Marché ; ces deux rangs de soldats laissaient entre eux une large voie, elle communiquait de la rue à l'espace vide réservé autour des échafauds. Ils étaient au nombre de trois ; le plus élevé placé à quelque distance des deux autres. Sur l'un de ceux-là, celui de droite, tendu de draperies pourpres, je vis un siège plafonné d'un dais cramoisi, orné de touffes de plumes blanches à chacun de ses angles, et couturé de galons d'or ; une rangée d'autres sièges à housse également d'étoffe cramoisie accostait ce dais somptueux, où l'on montait par plusieurs degrés de charpente recouverts de riches tapis. L'estrade de gauche, de même hauteur et dimension que celle de droite, était simplement drapée de noir, ainsi que ses banquettes. Le dernier échafaud, pilier massif en maçonnerie, haut de dix pieds environ, large de quatre en tous sens, offrait à son sommet une étroite plate-forme, en son milieu l'on avait scellé un gros poteau garni de ferrements et de chaînes ; l'on parvenait à cette plate-forme par un étroit escalier de bois perdu dans un énorme amoncellement de fagots mêlés de paille, de sarments de vigne, arrosés de bitume et de soufre ; les bourreaux achevaient d'étager ces combustibles le long des quatre faces et jusqu'au faite du pilier. De grands pieux enfoncés en terre, non loin de ce bûcher, supportaient de larges panneaux de bois oblongs,

en manière d'enseignes ; on y lisait en grosses lettres blanches peintes sur un fond noir :

– JEANNE, QUI S'EST FAIT NOMMER LA PUCELLE.

– MENTERESSE. – PERNICIEUSE. – ABUSERESSE
DU PEUPLE.

– DEVINERESSE. – SUPERSTITIEUSE. –
BLASPHEMATRESSE DE DIEU.

– PRÉSOMPTUEUSE. – MALCRÉANTE EN LA FOI
DE JÉSUS-CHRIST.

– IDOLÂTRE. – CRUELLE. – DISSOLUE.

– INVOCATERESSE DE DIABLES.

– APOSTATE. – SCHISMATIQUE. – RELAPSE. [\(115\)](#)

Tel est, fils de Joel, le jugement de ces gens d'Église sur Jeanne Darc... Ce bûcher l'attend...

Hélas ! il y a quatorze siècles et plus, notre aïeule Geneviève a vu supplicier à Jérusalem le jeune et doux maître de Nazareth !

J'aurai vu supplicier la jeune et douce fille de Domrémy !

La *croix* de l'ami des pauvres et des affligés se dressait entre les gibets d'un voleur et d'un assassin !

La croix de la vierge libératrice des Gaules se dresse entre deux échafauds ; sur l'un vont siéger ses juges : l'évêque Pierre Cauchon et ses assesseurs ; sur l'autre échafaud vont siéger les complices, les instigateurs de ce

meurtre : le cardinal de Winchester et les officiers anglais.

Vous le voyez, fils de Joel, rien n'aura manqué au calvaire de l'héroïne plébéienne... Comme son divin maître, elle doit mourir entourée de scélérats !... Et maintenant, assistez *jusqu'à la fin* à sa PASSION !

*

* *

Il est huit heures du matin, toutes les cloches des paroisses de Rouen sonnent un glas funèbre... Pauvre Jeanne, en son enfance, elle l'aimait tant le son lointain des cloches !... Le soleil de mai... il éclaira la première défaite des Anglais devant Orléans !... Le soleil de mai, pur, radieux, inonde de lumière les trois échafauds. La foule s'entasse, se presse, aux abords de l'enceinte laissée vide près du lieu du supplice et défendue par un double rang d'archers anglais ; d'autres spectateurs se groupent aux fenêtres, aux balcons des vieilles maisons de bois à pignons aigus qui entourent la place du Marché. Bientôt l'on voit entre la haie de soldats ondoyer des panaches, reluire l'acier des casques, étinceler l'or, les pierreries des mitres, des crosses ; ces gens casqués ou mitrés sont les capitaines anglais et les prélats. Voici d'abord son éminence monseigneur le cardinal de Winchester, vêtu de la pourpre romaine, suivi de monseigneur l'évêque de Boulogne et de monseigneur l'évêque de Beauvais Pierre Cauchon ; après eux s'avancent le seigneur comte de Warwick et autres nobles gens de guerre. Ils gravissent

lentement, majestueusement, triomphalement, les degrés de l'estrade ; le cardinal s'assied sous le dais, à sa droite et à sa gauche prennent place les deux évêques, puis Warwick et les autres chevaliers anglais se groupent autour du prélat. L'échafaud simplement drapé de noir est occupé par les juges du procès, son promoteur, ses assesseurs, les greffiers.

L'aspect et l'arrivée de ces illustres, doctes ou sacrés personnages ne satisfait qu'à demi la cruelle impatience de la foule ; la condamnée ne paraît pas encore, il s'écoule quelque temps avant qu'elle paraisse. De menaçantes rumeurs commencent de circuler, surtout dans les rangs des soldats ou parmi les gens du parti bourguignon, l'on entend dire çà et là :

– L'évêque tiendra-t-il sa promesse, cette fois ?

– Sera-t-elle enfin brûlée, la sorcière !

– Les fagots sont prêts... les bourreaux ont la torche en main... qu'attend-on encore !

– L'infâme ! on devrait pouvoir la brûler deux fois, puisqu'elle est relapse !

– Elle a osé soutenir effrontément qu'elle avait abjuré par force ! elle persiste à se dire véritablement inspirée de Dieu !

– Quelle insolente menteuse que cette ribaude ! Par saint Georges ! nous eût-elle jamais vaincus sans l'assistance du diable ! nous les premiers archers du

monde ! J'étais à la bataille de Patay, où les plus vaillants hommes d'armes d'Angleterre ont été exterminés, j'ai vu de mes yeux des légions de démons s'élancer contre nous à la voix de cette endiablée !

– Ces démons, messire archer... étaient peut-être bien des soldats français ?

– Sang et mort ! croyez-vous les soldats capables de nous vaincre ! C'étaient des démons, par saint Georges ! de vrais démons cornus, griffus, armés d'épées flamboyantes ; ils voltigeaient au-dessus de nos têtes et nous criblaient d'une grêle de pierres et de balles d'artillerie !

– Peut-être bien aussi était-ce le jet furieux de quelques bombardes ou gros canons masqués par un pli de terrain, messire archer ?

– Bombardes et canons de Satan, oui ! mais de France, non !...

– Aussi vrai que notre cardinal a son chapeau rouge sur la tête, si la p..... des Armagnacs n'est pas brûlée cette fois, moi et les archers de ma compagnie, nous rôtissons l'évêque Cauchon... comme un porc !

– Ha ! ha ! ha ! bien trouvé, mon Hercule !... l'évêque Cauchon rôti comme un porc !... ha ! ha ! ha !

– C'est trop de délai... À mort la sorcière !

– Veut-on nous faire coucher ici !

– Au bûcher l'hérétique !

- À mort la relapse !
- Au bûcher l'invocateresse de démons ! la dissolue !
- L'abuseresse du peuple ! la menteresse !
- La malcréante en la foi de Notre-Seigneur Jésus-Christ ! Au bûcher l'idolâtre ! l'apostate ! au bûcher vite et tôt !

Telles sont les clameurs des Anglais ou des partisans bourguignons ; les gens du parti royaliste ou armagnac sont beaucoup moins nombreux. Quelques personnes parmi eux, les femmes surtout, éprouvent un retour de pitié pour Jeanne Darc, dont l'abjuration a si cruellement indigné ceux-là qui la regardaient comme inspirée ; chez plusieurs, cette indignation subsiste encore dans toute son énergie. Ces sentiments divers, lorsqu'ils témoignent de quelque charité, s'expriment souvent à demi-voix, de crainte de la violence des Anglais.

– Enfin, – disent les uns, – si la Pucelle a faibli une fois devant le supplice, elle ne faiblira pas aujourd'hui !

– Ainsi... elle ne mentait pas !... elle va soutenir jusqu'à la mort qu'elle était vraiment inspirée de Dieu !

– Et pourtant elle l'a nié... Comment la croire maintenant ?

– Oh ! qui a menti une fois peut mentir encore !

– Si elle a abjuré, c'était par crainte du fagot... et, de fait, il y a de quoi trembler !

– Alors, elle a été lâche ! on la disait si vaillante !

– Ma foi ! c'est qu'en face du bûcher... on hésite !...

Voyez donc, mes compères, cet amoncellement de bois clair arrosé de poix et de bitume !

– Quand on pense que tout cela va flamber autour de Jeanne, comme un feu de paille, et faire lentement pétiller, grésiller sa peau !...

– Oh ! les cheveux m'en dressent !

– Pauvre malheureuse ! quelle torture !

– C'est affreux !... Mais, que voulez-vous ? nos seigneurs les évêques et les docteurs en droit canon la condamnent... elle est donc coupable !

– De si doctes hommes ne sauraient se tromper !

– Non certainement ; quand l'Église a prononcé, nous devons nous taire et nous incliner... car, enfin, on a de la religion ou l'on n'en a point !

– Je ne suis pas suspect, moi ! je suis Armagnac et royaliste, je déteste la domination anglaise ! Je regardais Jeanne quasi comme une sainte avant sa condamnation ; mais maintenant, je ne me permets pas même de la plaindre. Ce serait une manière de blâmer ses juges ; ma foi s'oppose à un pareil blâme !

– Et puis, est-ce que le tribunal ecclésiastique n'a pas montré combien l'Église est miséricordieuse, puisqu'il a admis une première fois Jeanne à la pénitence !

– Pourquoi a-t-elle été relapse, aussi !

– Tant pis pour elle si on la brûle !... elle l'aura voulu !...

– Alors, vous conviendrez qu'en allant volontairement au bûcher elle fait preuve de courage !

– De courage ?... Dites donc qu'elle fait montre d'une rébellion et d'une jactance idolâtres, puisque l'Église la condamne !

– Voyons, Jeanne Darc, oui ou non, a-t-elle vaincu les Anglais en vingt batailles ? a-t-elle fait sacrer le roi à Reims ?

– Je n'en disconviens point ; mais nos seigneurs les évêques jugent ces choses-là autrement et mieux que nous ne les pouvons juger. En un mot, mes compères, je ne sors pas de ce petit raisonnement, à mon avis, aussi simple que juste : l'Église est infallible, l'Église condamne Jeanne ; donc, Jeanne est coupable !

Ce raisonnement, des plus orthodoxes, prévaut sur les timides et rares témoignages d'intérêt accordés à l'héroïne par quelques âmes pitoyables ; elle devait voir ceux-là mêmes qui étaient restés Français sous la domination anglaise, égarés par de nouveaux pharisiens, assister impassibles à son supplice, de même que son divin maître Jésus, condamné au gibet, vit ce peuple de pauvres et d'affligés, si aimés de lui, insensibles à son supplice, prononcé par les saints docteurs de la loi et les prêtres de son temps.

Ô peuple ! est-ce ton cœur qu'il faut blâmer ? est-ce ton

ignorance, est-ce ton aveuglement qu'il faut plaindre ? lorsque tu laisses traîner aux gémonies tes divins défenseurs !

Soudain un frémissement court dans la foule ; il annonce l'approche de la condamnée. Mahiet-l'Avocat d'armes, dont le petit-fils est mêlé à la foule à quelques pas de là, s'appuie au mur de l'hôtellerie, il a pour voisin un prêtre vêtu d'un froc noir, au capuchon complètement rabattu ; indifférent jusqu'alors aux conversations engagées près de lui, ce prêtre s'écrie d'une voix caverneuse :

– La voilà !... la voilà !...

Jeanne Darc, debout sur une charrette de labour traînée par un cheval, est vêtue du *san-benito*, longue robe noire parsemée de flammes rouges, et coiffée d'une sorte de mitre de carton noir où sont écrits ces mots : – IDOLÂTRE. – HÉRÉTIQUE. – RELAPSE. – Le moine Isambard de la Pierre, l'un de ses juges, debout dans le chariot à côté d'elle, lui donne les consolations suprêmes ; elle les écoute... mais ces témoignages tardifs d'une compassion banale arrivent à son oreille comme un murmure confus... Elle n'attend plus rien des hommes ; son regard, élevé vers le ciel, plonge dans l'infini. Elle se sent détachée de la terre, elle a secoué ses dernières terreurs humaines ; oui ! au moment de monter sur le chariot, elle s'est écriée en sanglotant : « – *Hélas !... faut-il que mon corps, si pur de toute souillure, soit bientôt détruit par le feu !... J'aimerais cent fois mieux être décapitée que brûlée !...* » Mais, après cette dernière plainte, arrachée par l'appréhension

de la douleur du corps, l'âme a vaincu la matière, la vierge des Gaules marche résolument au supplice... Le chariot s'arrête au pied de l'estrade où trônent le cardinal de Winchester, les deux évêques et les chefs de guerre.

Frère Isambard de la Pierre descend de la charrette, fait signe à Jeanne Darc de l'imiter, et lui donne l'appui de son bras, empêchée qu'elle est dans ses mouvements par les plis de sa robe traînante.

FRÈRE ISAMBARD. – Jeanne, agenouillez-vous, afin d'entendre l'excommunication et l'arrêt que va prononcer contre vous monseigneur l'évêque de Beauvais.

Jeanne Darc s'agenouille dans la poussière au pied de l'estrade tendue d'étoffe pourpre ; l'évêque Pierre Cauchon se lève, s'incline devant le cardinal de Winchester, s'avance jusqu'au rebord de la plate-forme, au bas de laquelle la condamnée est à genoux, les mains croisées sur sa poitrine.

VOIX DE SOLDATS ANGLAIS. – Encore des oraisons ! Au diable les patenôtres !

– Est-ce encore un leurre pour soustraire la ribaude aux rôtissures ?

– Prends garde, évêque... tu ne nous tromperas pas cette fois !

– Au bûcher sans plus tarder ! au bûcher la sorcière !

L'ÉVÊQUE PIERRE CAUCHON *apaise d'un geste expressif les clameurs des Anglais, fait le signe de la*

croix, et dit d'une voix solennelle et retentissante. – « Mes très-chers frères, si un membre souffre, dit l'apôtre aux Corinthiens, le corps entier souffre ! ainsi, lorsque l'hérésie infecte un membre de notre sainte Église, il est urgent de le séparer des autres, de peur que sa pourriture ne gangrène le corps mystique de Notre-Sauveur. Les instituts sacrés ont décidé, mes très-chers frères, qu'il fallait, afin de soustraire les fidèles au venin des hérétiques, ne pas laisser ces vipères dévorer le sein de notre mère l'Église ; c'est pourquoi, nous, évêque de Beauvais, par la miséricorde divine, assisté des doctes et révérendissimes Jean Lemaître et Jean Graverant, inquisiteurs de la foi, nous te disons à toi, Jeanne, vulgairement appelée la Pucelle : – Nous t'avions justement déclarée idolâtre, devineresse, invokeresse de diables, sanguinaire, dissolue, schismatique et hérétique !... Tu avais, toi, Jeanne, saine d'esprit et de raison, abjuré tes crimes, signant volontairement cette abjuration de ta main ; mais tu es bientôt revenue à tes erreurs damnables, comme le chien retourne à son vomissement... Pour ce fait, nous te déclarons, toi, Jeanne, excommuniée, hérésiarque et relapse... nous te condamnons à être extirpée du milieu des fidèles comme un membre pourri de la lèpre de l'hérésie, et nous te livrons, t'abandonnons, te rejetons, toi, Jeanne à la justice séculière, *lui demandant, à part* LA MORT ET LA MUTILATION DES MEMBRES *que tu vas subir*, DE TE TRAITER AVEC MODÉRATION ! Amen !

... »

Une explosion de cris d'une joie féroce accueille cet arrêt ; la sanguinaire impatience des soldats anglais est satisfaite, le peuple contemple Jeanne Darc avec horreur... l'Église infallible l'excommunie, comment oser la plaindre ? L'un des assesseurs est descendu de son estrade et parle à voix basse au frère Isambard ; celui-ci dit à Jeanne :

– Vous avez entendu votre arrêt ; relevez-vous, ma fille.

Pierre Cauchon est resté debout au bord de l'estrade ; Jeanne Darc se relève, et montrant à ce prélat le ciel, comme pour le prendre à témoin de ses paroles, elle dit à voix haute, avec un accent de reproche écrasant :

– ÉVÊQUE ! ÉVÊQUE !... JE MEURS PAR VOUS !...

Pierre Cauchon, malgré son audace infernale, tressaille, pâlit et courbe son front d'airain sous cet anathème, qu'en présence de Dieu et des hommes sa victime lui jette à la face ; il va, d'un pas moins ferme, se rasseoir auprès du cardinal de Winchester.

À ces mots du prélat : « Jeanne, je t'abandonne à la justice séculière, » deux bourreaux se sont approchés ; la justice séculière... c'est eux... Ils prennent chacun par un bras la patiente et la conduisent vers l'échafaud, dressé non loin de là ; frère Isambard la suit.

JEANNE DARC, *au moine*. – Mon père, je voudrais une croix, pour mourir en la regardant.

PLUSIEURS SOLDATS ANGLAIS *formant la haie*. –

Tu n'as pas besoin de croix, relapse ! sorcière !...

- Tu veux gagner du temps !
- Assez de retards ! assez !
- Au bûcher ! au bûcher !...

Frère Isambard dit quelques mots à l'oreille de l'assesseur qui est descendu de l'estrade ; celui-ci s'éloigne précipitamment dans la direction d'une église voisine de la place. Un boucher anglais, au tablier sanglant, à la figure endurcie, placé près du petit-fils de Mahiet-l'Avocat d'armes, a entendu la suprême demande de Jeanne Darc. Cet homme s'est ému, des larmes coulent de ses yeux ; il tire son couteau de sa ceinture, coupe en deux morceaux une baguette qu'il tenait à la main ; et dans sa hâte de façonner cette croix informe, il jette son couteau à terre, prend dans sa poche une cordelle, lie les deux morceaux de bois en forme de croix, et la remet au frère Isambard de la Pierre, après avoir écarté d'un coup de sa robuste épaule deux soldats formant la haie ; puis il reste près d'eux, les mains jointes, contemplant la victime avec une sorte d'adoration. Le petit-fils de Mahiet ramasse le couteau du boucher, tombé à ses pieds : ce sera pour lui une précieuse relique.

Frère Isambard a reçu du boucher anglais la croix grossière ; il la donne à la patiente.

JEANNE DARC, *la saisissant avec transport.* – Merci, mon père !... (*Elle la porte à ses lèvres.*)

FRÈRE ISAMBARD, *tout bas*. – J'ai envoyé quérir à l'église de Saint-Ouen une grande croix portant l'image de notre Sauveur ; on la tiendra de loin devant vos yeux le plus longtemps possible.

JEANNE DARC. – Surtout, qu'on la tienne bien haut, afin que je voie jusqu'à la fin l'image de notre Sauveur.

VOIX DES SOLDATS ANGLAIS. – Ça va-t-il finir !

– Que marmotte ce tonsuré à l'oreille de la sorcière !

– Au bûcher sans tant de retards l'invocateresse de démons !

– Au feu ! au feu !...

Jeanne Darc, conduite au pied du bûcher, en mesure du regard la hauteur, et ne peut vaincre un frisson d'épouvante ; les bourreaux, leurs torches ardentes à la main, les secouent afin d'en aviver la flamme. Deux d'entre eux ont précédé la victime sur la plate-forme au pilier de maçonnerie, ils la couvrent de paille et de sarments de vigne, dernière couche des matières combustibles amoncelées jusqu'à cette hauteur ; puis ils préparent les ferrements fixés au poteau, taillé dans du bois vert, afin qu'il puisse résister longtemps à l'action du feu.

UN BOURREAU, *indiquant à Jeanne Darc le petit escalier*. – Tu vas monter par là, sorcière !... tu ne redescendras plus !

FRÈRE ISAMBARD. – Je vous accompagnerai jusqu'à la fin, ma chère fille.

Jeanne Darc gravit lentement, difficilement les échelons de l'escalier, embarrassée dans les plis de sa robe, et arrive au faite du bûcher. Une immense clameur s'élève du sein de la foule à la vue de la vierge des Gaules, ainsi exposée aux regards de tous ; puis un grand silence se fait.

JEANNE DARC, *d'une voix forte*. – Dieu seul a inspiré mes actions ! gloire à Dieu !...

Des huées, des imprécations furieuses couvrent la voix de la condamnée ; le cardinal de Winchester, les évêques, les juges-prêtres, les capitaines, se lèvent spontanément, afin de mieux jouir de la vue du supplice... Après l'avoir placée debout adossée au poteau, l'un des bourreaux enserre Jeanne Darc de la ceinture, l'autre du carcan de fer ; une chaîne assujettit ses jambes, elle n'a de libre que ses mains, dont elle tient la croix de bois grossière façonnée par le boucher anglais, et de temps à autre elle la presse de ses lèvres. À ce moment, un prêtre en surplis portant l'un de ces grands crucifix d'argent que l'on promène aux processions, arrive en hâte et se place assez loin du bûcher, en tenant cette croix aussi élevée que possible ; c'est celle que frère Isambard a envoyé quérir. Il la montre à Jeanne Darc ; elle tourne la tête de ce côté autant que le lui permet son collier de fer, et ne quitte plus des yeux l'image du Christ.

UN BOURREAU, *à frère Isambard*. – Allons, mon révérend, ne restez pas là, ça va flamber.

FRÈRE ISAMBARD. – Dans un instant... je vous suis...

LE BOURREAU, *à part*. – Je vais te faire descendre plus vite que ne le voudras, mon révérend !

Les deux bourreaux abandonnent la plate-forme du bûcher ; le moine donne à Jeanne Darc les suprêmes consolations ; elle les cherche ailleurs et plus haut... dans sa conscience et dans le ciel !

Soudain un pétillement sec, vif, crépite à la base du bûcher, d'où s'échappent quelques bouffées de fumée.

JEANNE DARC, *avec anxiété*. – *Mon père, descendez ! descendez vite ! le feu est au bûcher !...*

Tel est le sublime adieu de la victime à l'un de ses juges !

Le moine descend en hâte l'escalier, en jetant un regard courroucé aux bourreaux ; ceux-ci, à l'aide de leurs torches, allument en plusieurs endroits à la fois la paille et les fagots imprégnés de bitume et de soufre. Aussitôt des flots de noire fumée tourbillonnent dans les airs et dérobent Jeanne Darc aux regards de la foule ; le feu a d'abord brillé, couru, serpenté, à travers les couches inférieures du bûcher, bientôt toutes s'embrasent, la nappe de flammes monte, monte, avivée par le vent, qui chasse le nuage des premières vapeurs ; elles se dissipent... l'on voit Jeanne Darc sortir de leurs limbes... Déjà le feu gagne la paille et les sarments de vigne entassés sur l'étroite plateforme où reposent ses pieds, ses vêtements fument... En serrée dans les trois cercles de fer qui, par le cou, par la ceinture,

par les jambes, l'attachent au poteau, elle se tord de douleur et jette ce cri déchirant :

– DE L'EAU !... DE L'EAU !...

Puis, regrettant ce vain appel à la pitié arraché par la torture de son corps, elle exclame :

– DIEU M'A INSPIRÉE !...

Mais la robe de Jeanne Darc prend feu, devient une des mille flammes de cette fournaise, d'où s'élance enfin vers le ciel ce cri poussé par une voix, dont l'accent n'a plus rien d'humain :

– JÉSUS !!

La vierge des Gaules a expié sa gloire immortelle !...

Les flammes ont diminué d'intensité, elles s'affaiblissent, elles s'éteignent, elles sont éteintes... Un épais brasier entoure la base du pilier de maçonnerie, servant de centre au bûcher ; l'on voit à son sommet, fixés par les liens de fer au poteau carbonisé, l'on voit, debout encore, des débris noirâtres... informes... sans nom...

Deux bourreaux appliquent une échelle au flanc du massif de pierre, montent sur son faite à peine refroidi, abattent à coups de hache la poutre où sont enchaînés les restes de celle qui fut Jeanne Darc, et, à l'aide de crocs de fer, précipitent le tout du haut de la plate-forme au milieu du brasier ; d'autres bourreaux couvrent ces débris d'un nouvel amoncellement de fagots. De grandes flammes jaillissent encore ; et lorsque rien ne flambe plus, rien... l'on

découvrir un amas de cendres rouges, mêlées çà et là d'ossements calcinés... entre autres un crâne... Cendres et ossements sont mis par les bourreaux dans un coffre de bois, le coffre est placé sur un brancard, et ils s'en vont, suivis d'un grand concours de peuple, poussant des cris de joie sauvage, jeter au vent de la Seine les cendres de l'ange sauveur de la France !

Seulement alors le cardinal, les évêques, les capitaines, les prêtres-juges, quittent processionnellement, comme ils y étaient venus, la place du Vieux-Marché de Rouen... ils se sont repus du supplice de Jeanne Darc, la justice de ces hommes de cour, de guerre et d'Église est satisfaite.

*

* *

Vers la fin du martyre de Jeanne Darc, moi, Mahiet-l'Avocat d'armes, j'ai été témoin d'un fait étrange. Mon petit-fils était venu me rejoindre, rapportant le *couteau du boucher* ; nous nous tenions sur un banc de pierre voisin de la porte de notre hôtellerie, nous avions près et au-dessous de nous un prêtre ; encapé dans son froc et sa cagoule noire, il avait paru assister avec indifférence au supplice de l'héroïne, mais lorsqu'elle apparut se tordant au milieu du feu et d'une voix déchirante criant : – De l'eau, de l'eau ! – ce prêtre tressaillit, leva les mains au ciel, et murmura : – Grâce ! oh ! grâce !... – Enfin, lorsque Jeanne Darc expirante, dévorée par les flammes, jeta cette invocation suprême : JÉSUS !... le prêtre s'écria :

– Je suis damné !...

Puis il tomba renversé à nos pieds en proie à d'affreuses convulsions ; elles duraient encore lorsque la foule quitta le lieu du supplice afin de suivre les bourreaux chargés de jeter à la Seine les cendres de Jeanne Darc. Mon petit-fils et moi, émus de pitié pour ce malheureux, de qui les plus charitables s'éloignaient, le regardant comme possédé des malins esprits, nous le transportons à l'hôtellerie dans notre chambre, nous lui donnons nos soins ; peu à peu il revient à lui, nous regarde d'un air égaré, répétant avec épouvante :

« – Je suis damné !... je suis le complice et l'instrument de l'évêque de Beauvais dans le meurtre ecclésiastique de Jeanne !... »

Savez-vous qui était ce prêtre, fils de Joel ?... C'était le chanoine Loyseleur(116) !

Oui, lui, ce monstre en soutane, il a connu le repentir !... oui, revirement étrange, incroyable, auquel je n'ajouterais foi si je n'en avais été témoin, ce misérable sentit soudain son endurcissement féroce se changer en remords désespérés au spectacle du martyr de sa victime.

Ce n'est pas tout : lorsque ce prêtre nous vit témoigner l'horreur que nous inspiraient ses aveux, lorsque je m'écriai : – Maudits soient les secours que je t'ai donnés, assassin !... – il me demanda d'une voix palpitante d'angoisse si je plaignais Jeanne ; mes larmes répondirent. S'informant alors de moi qui j'étais, et

apprenant que mon admiration passionnée pour la vierge des Gaules et le désir de m'instruire de son sort, au nom de sa famille désolée, m'amenaient à Rouen, le chanoine Loyseleur parut frappé d'une idée subite, me supplia de l'attendre le soir même dans mon hôtellerie. – Jamais il ne pourrait réparer, expier son crime, – me dit-il ; mais il me donnerait le moyen de flétrir à jamais les bourreaux de la victime, à commencer par lui.

Le soir même il revint, m'apportant une liasse de parchemins contenant :

« – La confession générale de Jeanne Darc, transcrite par lui le jour même où il l'avait entendue, et où cette grande âme s'était montrée à lui dans son héroïque simplicité.

» – Des notes qu'il avait prises et conservées à la suite de son entretien avec l'émissaire de Georges de La Trémouille, et où se trouvait dévoilée la trame ourdie contre Jeanne par les gens de cour, les gens de guerre et les gens d'Église avant la première entrevue de l'héroïne et de Charles VII.

» – La copie d'une chronique contemporaine intitulée : *Journal du siège d'Orléans*, et une autre écrite par *Perceval de Cagny*, écuyer du duc d'Alençon, qui n'avait pas quitté Jeanne depuis le siège d'Orléans jusqu'après le siège de Paris. Ces copies manuscrites faisaient partie des documents réunis par l'évêque Pierre Cauchon pour l'instruction du procès.

» – L'une des minutes de ce procès, où se trouvaient relatés avec détails la tenue des audiences, l'interrogatoire et les réponses de l'accusée.

» – Enfin, un aveu complet et écrit des abominables machinations employées par lui, Loyseleur, de concert avec l'évêque Cauchon, pour capter la confiance de Jeanne dans sa prison, ainsi que le projet arrêté entre eux dans un long entretien avant le commencement du procès. »

Ces matériaux m'étaient donnés par le chanoine dans l'espoir de me mettre à même de réhabiliter un jour la mémoire de Jeanne Darc ; quant à lui, il le sentait, poursuivi par d'effroyables remords, il mourrait bientôt ou perdrait la raison. Déjà, le matin, il n'avait pas osé aller s'asseoir au milieu des juges de Jeanne Darc, de peur d'être reconnu par elle ; mais le spectacle de son agonie et de son martyre le frappant d'épouvante, il connut enfin le repentir et le désespoir.

Ce prêtre, ayant déposé ces manuscrits entre mes mains, me quitta d'un air sinistre, égaré ; j'ignore ce qu'il est devenu.

Le lendemain, je suis parti de Rouen avec mon petit-fils, et, de retour à Vaucouleurs, je m'occupai d'écrire pour notre descendance cette légende de Jeanne Darc ; ce que je savais de son enfance, grâce à Denis Laxart, et les parchemins du chanoine Loyseleur m'ont permis de rendre ce récit d'une véracité complète. J'ai joint à cette chronique

le COUTEAU DE BOUCHER, il augmentera le nombre des reliques de notre famille.

Jusqu'à présent, ici, en ce pays de Lorraine, berceau de la vierge des Gaules, j'ai vainement tenté de la réhabiliter aux yeux de ses amis, de ses parents ; tous m'ont répondu ce que tant de fois j'avais entendu dire à Rouen et dans d'autres cités :

– Malgré sa gloire, malgré les immenses services rendus à la France, Jeanne est coupable, Jeanne est criminelle, Jeanne est à jamais vouée aux flammes des enfers... L'ÉGLISE MILITANTE L'A CONDAMNÉE !...

Eh qu'importe ! courage, fils de Joel ! pas de défaillance dans notre foi au juste et au bien ! Le jugement des hommes passe, s'efface... la vraie gloire est impérissable !...

J'ai vu dans ma longue vie ÉTIENNE MARCEL, le plus grand citoyen de son temps, traîné sur la claie, ses restes mutilés ont été jetés à la Seine par un peuple abusé ou ingrat...

J'ai vu jeter à la Seine les cendres de JEANNE DARC, poursuivie des malédictions d'une multitude fanatique et féroce...

Croyez-moi, fils de Joel, la glorieuse mémoire de Marcel et de Jeanne Darc vivra tôt ou tard et pour jamais dans le cœur, dans l'admiration des hommes !...

MARCEL a porté un coup mortel aux royautés futures...

JEANNE DARC a porté un coup mortel à la domination des Anglais en Gaule...

*

* *

Vous l'avez lue, fils de Joel, cette légende de la plébéienne catholique et royaliste : Charles VII devait sa couronne à Jeanne Darc... il l'a honteusement reniée, lâchement délaissée. – Chaque jour elle s'agenouillait pieusement devant les prêtres catholiques... leurs évêques l'ont brûlée vive ! – La couardise de la chevalerie avait donné la Gaule aux Anglais ; le patriotisme de Jeanne, son génie militaire, triomphent enfin de l'étranger... elle est poursuivie, trahie, livrée par la haineuse envie des chevaliers. – Pauvre plébéienne ! – L'implacable jalousie des capitaines et des courtisans, l'ingratitude royale, la férocité cléricale, ont fait ton martyr ! – Sois bénie à travers les âges, ô vierge guerrière ! sainte fille de la mère-patrie ! – Vous l'avez lue, cette légende, fils de Joel, vous l'avez lue... vous avez jugé à l'œuvre : gens de cour, gens de guerre, gens d'Église et royauté !

FIN DE LA LÉGENDE DE JEANNE DARC

À propos de cette édition électronique

Texte libre de droits.

Corrections, édition, conversion informatique et publication
par le groupe :

Ebooks libres et gratuits

<http://fr.groups.yahoo.com/group/ebooksgratuits>

Adresse du site web du groupe :

<http://www.ebooksgratuits.com/>

—

Juillet 2011

—

– Élaboration de ce livre électronique :

Les membres de *Ebooks libres et gratuits* qui ont participé à l'élaboration de ce livre, sont : Camelinat (Wikisource), Jean-Marc, Jean-Luc, PatriceC, Coolmicro.

– Dispositions :

Les livres que nous mettons à votre disposition, sont des textes libres de droits, que vous pouvez utiliser

librement, à une fin non commerciale et non professionnelle. **Tout lien vers notre site est bienvenu...**

– Qualité :

Les textes sont livrés tels quels sans garantie de leur intégrité parfaite par rapport à l'original. Nous rappelons que c'est un travail d'amateurs non rétribués et que nous essayons de promouvoir la culture littéraire avec de maigres moyens.

Votre aide est la bienvenue !

**VOUS POUVEZ NOUS AIDER À FAIRE CONNAÎTRE
CES CLASSIQUES LITTÉRAIRES.**

1 Procès de Jeanne Darc, t. I, p. 59.

2 *Idem.*

3 Procès, t. I, p. 40.

4 Procès de condamnation, t. I, p. 74.

5 *Merlin-l'Enchanteur*, chants populaires de la Bretagne. (Villemerqué, t. I, p. 219.).

6 Chants populaires de la Bretagne. (Villemerqué, t. I, p. 249.)

7 Nous citons textuellement : *Denis Laxart* (oncle de ladite Jeanne) a déposé lui avoir entendu dire : « N'a-t-on pas prédit autrefois que la France, désolée par une femme, serait restaurée par une femme ? » (Procès de réhab. t. II p, 444.) *Ap.* Jules Quicherat.

Déposition de la femme d'*Henri Rolhaire* : « Jeanne a dit : N'avez-vous pas entendu dire que la France, perdue par une femme, serait sauvée par une vierge des *marches* (frontières) de la Lorraine venue du bois *chesnu* (de chênes). » (*Ibid.*, p. 447.)

8 « *Descendet virgo dorsum sagittarii...* Entre autres escriptures fut trouvée une prophétie de *Merlin* parlant en cette matière. » (Matthieu Thomassio, *Registre delphinal*. *Ap.* J. Quicherat, t. III, p. 15, n°2.)

9 Procès, t. I., p 67.

10 Procès, t. I., p. 87.

11 Procès de condamnation, t. I., p. 88.

12 *Ibid.*

13 *Ibid.*, p. 89.

14 *Ibid.*

15 Procès de condamnation, t. I, p. 77.

[16](#) Procès de condamnation, t. I, p. 77.

[17](#) Ibid., p. 79-80.

[18](#) Ibid., p. 79.

[19](#) Procès de condamnation, t. I, p. 80.

[20](#) Procès de condamnation, t. I, p. 80.

[21](#) Ibid.

[22](#) Procès de condamnation, t. I, p. 87.

[23](#) Ibid., p. 89.

[24](#) Procès de condamnation, t. I, p. 20.

[25](#) *Mammas ejus erant pulcherrimas...* Déposit, du duc d'Alençon.

— Procès de rév., t. III, p. 229.

[26](#) Procès de condamnation, t. I, p. 127.

[27](#) Procès de condamnation, t. I, p. 67.

[28](#) Procès de réhab., t. II, p. 70.

[29](#) Procès de réh., t. II, p. 435.

[30](#) Ibid., p. 436 à 439.

[31](#) Procès de réh., t. II, p. 436 à 439.

[32](#) Ibid.

[33](#) Ibid.

[34](#) Ibid.

[35](#) Procès de réh., t. II, p. 439.

[36](#) Ibid.

[37](#) Procès de réh., t. II, p. 436 à 439.

[38](#) Ibid., p. 80.

[39](#) Procès de réh., t. II, p. 401.

[40](#) Procès de réh., t. II, p. 367.

[41](#) Procès de réh., t. II, p. 367.

[42](#) Procès de réh., t. II, p. 367.

[43](#) Terme populaire sous lequel on désignait les Anglais, de même que de nos jours on a dit *Goddam*. (Procès de réh., t. II, p. 450.)

[44](#) *Chronique de la Pucelle*, Godefroid, page 500. — *Chronique de Berry*, ibid., page 576. — Mémoires d'Arthur de Richemond.

[45](#) Godefroid, p. 734. *Ap.* J. Quicherat. Intr. au proc., page 27.

[46](#) Chronique de Perceval, c. IV, p. 19.

[47](#) Chronique de Perceval, c. IV, p. 19.

[48](#) Ibid.

[49](#) Il est inutile de citer individuellement les chroniqueurs au sujet de cet impudique et abominable examen ; ils sont tous d'accord sur ce fait.

[50](#) Chronique de Perceval de Cagny, *ap.* Quicherat, t. III, p. 71.

[51](#) Ibid.

[52](#) Voir pour l'interrogatoire et les réponses *textuelles* de Jeanne, la *Chronique de la Pucelle*, manuscrit de la bibliothèque de l'Institut, n° 245, *ap.* J. Quicherat, vol. IV, p. 209 ; — et le Procès de réhab., t. III, p. 204 à 206.

[53](#) Procès de réhab., t. II., p. 75. Cette étonnante réplique est "*textuelle*", ainsi que le reste de l'interrogatoire.

[54](#) Procès de condamnation, vol. I, p. 87. (Cette belle lettre est citée avec éloge même par des écrivains anglais.)

[55](#) Procès de rév., t. III, p. 84.

[56](#) Ibid., p. 80.

[57](#) Journal du siège d'Orléans, vol. IV, p. 105.

[58](#) Procès, t, III, p, 71.

[59](#) Déposit. de Louis Leconte, t. III, p. 72.

[60](#) Procès de réhab., t. III, p. 87.

[61](#) Procès de réhab., t. III, p. 124.

[62](#) Ibid.

[63](#) Procès de rev., t III., p. 410.

[64](#) Procès de rév., t. III, p. 408 et 409.

[65](#) Ibid.

[66](#) Procès de rév., t. III, p. 108 et 109.

[67](#) Ibid., p. 179.

[68](#) Ibid.

[69](#) Ibid.

[70](#) Procès, t. I, p. 30.

[71](#) Procès de révis., t, III, p. 69 à 70.

[72](#) Ibid.

[73](#) Ibid.

[74](#) Ibid.

[75](#) Ibid.

[76](#) Journal du siège d'Orléans, t. III, p. 171.

[77](#) Journal du siège d'Orléans, t. III, p. 172.

[78](#) Procès de cond., t. I, p. 49.

[79](#) Voir pour ce fait et les précédents, Chronique de la Pucelle, p. 220-224 ; “*ap.* ” J. Quicherat, t. IV, et le Journal du siège déjà cité.

[80](#) Chronique de la Pucelle, p. 220.224 ; “*ap.*” J. Quicherat, t. IV, et le Journal du siège déjà cité.

[81](#) Ibid., p. 225.

[82](#) Chronique de la Pucelle, p. 225.

[83](#) Jean Chartier, vol. IV, p. 57 ; “*ap.*” J. Quicherat.

[84](#) Jean Chartier, Vol. IV, p. 58 ; “*ap.*” Quicherat. — La délibération du conseil est “*textuelle*”. Il ne peut rester aucun doute sur cette abominable tentative de trahison.

[85](#) Jean Chartier, vol. IV, p. 58.

[86](#) Jean Chartier, vol. IV, p. 59 ; “*ap.*” Quicherat.

[87](#) Jean Chartier, vol. IV, p. 59 ; “*ap.*” Quicherat.

[88](#) Jean Chartier, t. IV, p. 60.

[89](#) Ibid.

[90](#) Déposition de Simon Charles, maître des requêtes, Procès de révision, t. III, p. 117. — Chronique de la Pucelle, p. 227. — “*Ap.*” Quicherat, t. IV. Jean Chartier, t. IV, p. 50. Tous les chroniqueurs sont d'accord sur ce fait si capital. Voir la Lettre aux abonnés.

[91](#) Ibid.

[92](#) Perceval de Cagny, *ap.* Quicherat, t. IV, p. 171.

[93](#) Journal du siège d'Orléans, t. IV, p. 179.

[94](#) TEXTUEL. Déposition de frère Jean Pasquerel, confesseur de Jeanne, qui la confessa le jour même. Procès de rev., t. III, p. 108-109.

[95](#) Procès de condamnation, t. I, p. 79.

[96](#) Déposition de Colette, épouse de Millet, t. III, p. 124. Procès de révision.

[97](#) Journal du siège d'Orléans, t. IV, p. 460 ; “*ap.*” J. Quicherat.

[98](#) Journal du siège d'Orléans, t. IV, p. 160 ; “*ap.*” J. Quicherat.

[99](#) Journal du siège d'Orléans, t. IV, p. 166; *ap.* J. Quicherat.

[100](#) Ibid.

[101](#) Journal du siècle d'Orléans, t. IV, p. 167 ; *ap.* J. Quicherat.

[102](#) Procès de révision, t. II, p. 180.

[103](#) Procès de révision, t. II, p. 79. Déposition du duc d'Alençon.

[104](#) Chronique de la Pucelle, t. III, p. 129 ; *ap.* Quicherat.

[105](#) Déposition de Girardin d'Épinal, Procès, t. II, p. 421 ; "*ap.*" Quicherat.

[106](#) Dépôt des archives de Lille. "*Ap.*" Quicherat, t. V, p. 126.

[107](#) Nous citons presque textuellement cette Chronique en l'abrégant ; t. IV, p. 1, *ap.* J. Quicherat.

[108](#) Rymer., t. X, p. 459, "*ap.*" Quicherat.

[109](#) Rymer., t. X p. 472, "*ap.*" Quicherat.

[110](#) Ibid., p. 408.

[111](#) Rogier, "*ap.*" Quicherat, t. V, p. 168-169.

[112](#) *Tractatus de hæresi, pauperum de Lugduno, ap. Martene, Thes. anecd.*, t. V, col. 1787.

[113](#) *Saillir* (sauter l'âme du corps). Nous avons conservé le vieux mot *saillir* en raison de sa terrible énergie ; encore une fois, chers lecteurs, ne l'oubliez pas, depuis que vous assistez à ce procès, il n'est pas *un seul mot*, dans les réponses de Jeanne ou dans les interrogatoires, réquisitoires, arrêtés des juges, qui ne soit TEXTUEL.

[114](#) *Medicina animæ dictæ Joannæ*, TEXTUEL, t. I, p. 207.

[115](#) Clément de Franquenbergh ; *ap.* Quicherat, vol. IV, p. 460.

[116](#) Voir pour le repentir du chanoine Loyseleur, PROCÈS DE RÉVISION, t. II, p. 178.